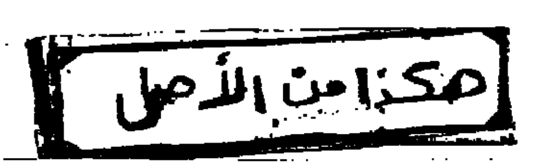


Le Monde

15, rue Falguière, 75501 Paris Cedex 15

CINQUANTIÈME ANNÉE – N° 15360 – 7 F

JEUDI 16 JUIN 1994

FONDATEUR : HUBERT BEUVE-MÉRY – DIRECTEUR : JEAN-MARIE COLOMBANI

Sursaut africain

UN cessez-le-feu au Rwanda ? La nouvelle doit être accueillie avec scepticisme, tant la tragédie des deux derniers mois a engendré le pessimisme et réduit à néant différentes tentatives de trêve. Le fait est cependant que – dans un sursaut inattendu – des pays africains ont réussi à « arracher » aux deux parties en guerre la promesse d'un cessez-le-feu immédiat, au cours de la nuit du mardi 14 au mercredi 15 juin, dans les coulisses du sommet de l'Organisation de l'unité africaine (OUA) à Tunis.

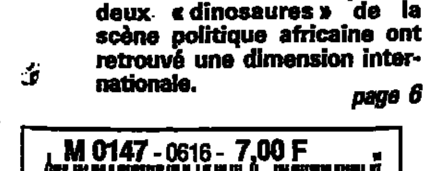
On n'attendait pas grand-chose de ce sommet, le trentième. Or ce pourrait être le premier, si les promesses sont tenues, à produire autre chose que des vœux pieux. Club de chefs d'Etat avant tout attachés à la défense de leurs propres intérêts, l'OUA n'avait guère eu d'autre sujet de ralliement, depuis trente ans, que le rejet du gouvernement blanc d'Afrique du Sud. L'apartheid aboli, M. Mandela a été accueilli à Tunis en héros. Mais, comme le soulignait le secrétaire général de l'Organisation, saluant la présence du président sud-africain et évoquant la tragédie rwandaise, ce sommet se présentait comme celui « de l'euphorie et de l'agonie ».

FAIT sans précédent, plusieurs présidents africains se sont livrés mardi à une très sévère autocritique, du Tchadien Idriss Déby, selon lequel « beaucoup de pays africains sont des Rwanda en puissance », au Malien Alpha Oumar Konaré, qui dénonçait « la tiédeur de l'OUA », en lançant : « Nous sommes tous responsables des maux qui nous frappent ! » Une prise de conscience et des aveux aussi salutaires que tardifs.

Après deux mois d'immobilisme, en l'absence de réactions de la communauté internationale, et vu les risques de nouveaux embrasements dans la région des Grands Lacs – surtout au Burundi –, l'Afrique se devait de montrer sa capacité à prendre son destin en main. L'annonce d'un cessez-le-feu au Rwanda en est le signe. Des doutes subsistent néanmoins quant à la volonté des belligérants de faire taire les armes, à moins qu'ils n'y soient contraints par deux chefs d'Etat voisins, le Zaïrois Mobutu, ami traditionnel des régimes hutus, et l'Ougandais Museveni, proche de la rébellion à dominante tutsie.

EN cas de succès, les négociations de Tunis seront tout bénéfice pour le maréchal Mobutu, intronisé « médiateur » du sommet régional organisé en marge du sommet de l'OUA. Mis à l'index depuis trois ans par les Etats-Unis, la Belgique et la France, le président zaïrois pourrait tirer profit d'une solution au conflit rwandais en redorant son blason aux yeux de la communauté internationale. Tout comme le président togolais, le général Gnassingbé Eyadéma, lui aussi en disgrâce pour sa résistance à la démocratisation et qui a su jouer avec bonheur, à Tunis, le rôle de « médiateur » entre le Cameroun et le Nigéria à propos d'un différend frontalier. D'ores et déjà, ces deux « dinosaures » de la scène politique africaine ont retrouvé une dimension internationale.

page 6



M 0147 - 0616 - 7,00 F

La nouvelle donne de la compétition présidentielle

L'échec électoral de M. Rocard sert la stratégie de M. Balladur

Le bureau national du Parti socialiste, réuni mercredi 15 juin en fin d'après-midi, devait tirer les conséquences de l'échec subi par M. Rocard aux élections européennes. Le premier secrétaire du PS avait envisagé de quitter son poste dès le soir du 12 juin. Il en a été dissuadé par ses amis, mais la question de sa candidature à l'élection présidentielle est considérée par M. Fabius comme « évidemment posée ». A l'Hôtel Matignon, on estime que le renforcement de l'hypothèse d'une candidature de M. Delors à l'Elysée sert la stratégie de M. Balladur. Cette nouvelle donne, qui n'est pas pour déplaire à M. Mitterrand, rend au chef de l'Etat la possibilité de peser sur les échéances politiques.

Le pessimisme et le doute ne sont pas les qualités premières d'Edouard Balladur. Son candidat n'a pas connu, tant s'en faut, le succès escompté aux élections européennes ; la percée de Philippe de Villiers démontre les risques de candidature unique au sein de sa majorité, règle dont il a fait la base de sa stratégie personnelle : le premier ministre n'est pas impressionné, bien au contraire. Son entourage est même persuadé que le scrutin du 12 juin éclaircit le chemin présidentiel de l'hôte de Matignon.

Affichant le calme des vieilles troupes, l'équipe du chef du gouvernement est déterminée à poursuivre le chemin tracé depuis longtemps, y ajoutant, simplement, un clin d'œil aux électeurs de Philippe de Villiers. Pas question donc de donner l'impression que l'on accélère le mouvement. Même si l'on ne pense qu'à « ça », même si l'on n'agit que pour « ça », la présidentielle est toujours bannie du discours balladurien. Certes, la semaine prochaine, le premier ministre va répondre avec plaisir à l'invitation d'une chaîne de télévision, mais ce ne sera que pour présenter le programme de son gouvernement pour les six mois à venir.

THIERRY BRÉHIER

Lire la suite page 8

Treize ans après...

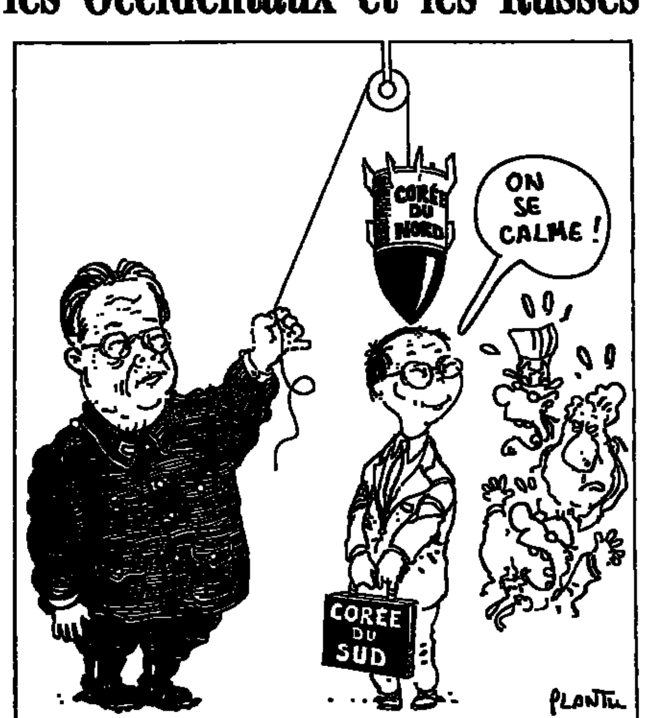
FRANÇOIS MITTERRAND n'a pas officiellement réagi aux résultats des élections européennes. On arguera qu'il n'était pas tenu de parler. Il n'empêche. L'objet du scrutin – l'Europe à laquelle il est tant attaché – aussi bien que le verdict des urnes valaient bien commentaire. Réflexion faite pourtant, ce silence présidentiel s'explique, tant il est vrai que ce curieux dimanche a apporté au chef de l'Etat autant de motifs de satisfaction que de motifs d'inquiétude. Au rang des satisfactions, l'explosion de la carte politique. Pour un stratège tel que lui, quelle aubaine ! Cette dernière année de septennat, qui s'annonçait morose, prend d'un coup un aspect plus attractif.

A droite, l'émergence de Philippe de Villiers brouille les cartes du camp conservateur qu'il n'a jamais aimé et qui le lui a bien rendu. François Mitterrand se retrouve sur un terrain où il est passé maître : l'exaspération des contradictions et des ambitions des leaders de la droite. A gauche, c'est tout simplement la bénédiction.

PHILIPPE LABARDE

Lire la suite page 9

La Corée du Nord inquiète les Occidentaux et les Russes



Paradoxalement, les ambitions nucléaires du régime du vieux dictateur communiste Kim Il-sung préoccupent plus les Occidentaux et les Russes que les voisins immédiats de la Corée du Nord, c'est-à-dire la Chine, la Corée du Sud ou le Japon. Ces derniers voient dans l'attitude agressive de Pyongyang – dont le dernier avatar est l'annonce, lundi 13 juin, de son retrait de l'Agence internationale de l'énergie atomique (AIEA) – une sorte de chantage à la reconnaissance diplomatique et à l'aide économique qui permettrait à un régime en crise de survivre. Américains, Britanniques, Français et Russes s'inquiètent davantage de ce qu'ils considèrent comme une *« crise majeure »*. Ils craignent le mauvais exemple que l'aventurisme nord-coréen peut représenter pour les pays qui rêvent de se doter de l'arme atomique, Iran, Irak, Libye, Syrie, voire Algérie.

page 3

Israël aura un ambassadeur au Vatican

Le Saint-Siège et Israël ont décidé d'établir des relations diplomatiques complètes. Cette décision, annoncée mercredi 15 juin à Jérusalem, était prévue par l'*« accord fondamental »* signé entre les deux Etats le 30 décembre 1993. Israël et le Saint-Siège avaient échangé des « représentants spéciaux », qui auront désormais rang de « nonce » pour le représentant catholique et d'« ambassadeur » pour le représentant israélien.

page 26

La mort de Mouloudji

Mouloudji, la voix du *Déserteur* de Boris Vian, le poète nostalgique de *Comme un p'tit coquelicot* et de *Un jour tu verras*, est mort mardi 14 juin à Neuilly-sur-Seine. Acteur, peintre, chanteur et écrivain, il avait été l'ami de Cocteau, Audiberti, Sartre et Prévert.

page 24

Une femme à la tête des jeunes agriculteurs

Une première : Christiane Lambert, trente-deux ans, a été élue, mardi 14 juin, présidente du Centre national des jeunes agriculteurs (CNJA). Une élection symbole, témoignant de l'évolution et de la modernisation du monde agricole.

page 17

La bataille du grand rabbinat

L'élection du dimanche 19 juin opposant Joseph Sitruk à Gilles Bernheim divise la communauté juive

« Un rabbin dont on ne réclame pas le départ n'est pas un bon rabbin. Mais un bon rabbin qui s'en va n'est pas un homme » : fort de ce dicton yiddish, Joseph Sitruk, quarante-neuf ans, grand rabbin de France depuis 1987, est donc parti à la conquête d'un nouveau « septennat » (1). Mais sa campagne ressemble plus à un calvaire – si cette expression n'était inconvenante pour un juif – qu'à un champ de pétales de roses. Articles diffamatoires, dénonciations, calomnies, menaces anonymes : pour beaucoup moins, d'autres auraient rendu les armes. Pas Joseph Sitruk, qui tout le jour, à l'office, en famille, au bureau, sur la route, puise, dans son Talmud ou sa Bible de poche, la conviction que Dieu est *« l'artisan des événements »* et la force de ne pas répondre aux coups.

Une consolation : la violence de cette campagne n'est pas à mettre au compte de son rival, le rabbin Gilles Bernheim, quarante-deux ans, homme doux et droit, agrégé de philosophie, versé dans la psychanalyse, qui se complaît dans les hauteurs de la dialectique plus que dans les jeux du cirque. Inlassable décortiqueur de mots, de situations, d'événements, il n'a ni argent ni secrétariat et reçoit les journalistes dans les cafés, comme depuis quinze ans il fait avec les étudiants et les universitaires parisiens dont il est l'aumônier.

Cette campagne électrique pour le poste de grand rabbin de France vient de son caractère inédit. La haute stature de Jacob Kaplan a pesé pendant près d'un demi-siècle sur la communauté juive. En 1980, il ne s'était pas représenté quand René-Samuel Sirat avait été élu. A son tour, sept ans plus tard, Joseph Sitruk n'avait pas eu à affronter de grand rabbin sortant. Le cas de figure est, cette année, fort différent : n'était le peu de moyens accordés au « challenger » Gilles Bernheim face à Joseph Sitruk, la démocratie joue à plein. Le scrutin est ouvert et imprévisible.

Une telle passion tient à une autre raison : si personne ne met en doute les qualités intellectuelles et l'orthodoxie ouverte de Gilles Bernheim, l'élection du 19 juin se résume à un débat pour ou contre Joseph Sitruk. En sept ans de mandat en effet, l'ancien rabbin de Strasbourg et de Marseille a révolutionné le profil du poste, au point de soulever la vraie question au centre de cette campagne : le grand rabbin de France est-il le chef spirituel des seuls juifs religieux ? Ou un porte-parole autorisé de l'ensemble de la communauté ? Le titulaire du poste est traditionnellement tenu à un devoir de réserve pour tout ce qui ne relève pas de la religion et du culte.

Peu ou prou, les prédécesseurs de Joseph Sitruk avaient observé cette loi non écrite. Le procès fait à l'actuel grand rabbin est de l'avoir allègrement violée, de ne rendre de comptes à personne, même de n'exprimer que le point de vue de la partie la plus orthodoxe du judaïsme religieux français. *« On peut admettre qu'un rabbin soutienne une tendance particulière, mais alors il ne peut pas être grand rabbin,* affirme M[e] Théo Klein, ancien président du Conseil représentatif des institutions juives de France (CRIF). *Dès lors qu'on devient grand rabbin de France, on doit exprimer la pluralité de la communauté. »*

Ce procès-là, que bien sûr récuse Joseph Sitruk, s'enracine dans la triple crise que subit la communauté juive : crise de la société française en général ; crise des institutions juives et de leur leadership ; crise de la laïcité.

HENRI TINCQ

Lire la suite pages 12 et 13

(1) Le mandat du grand rabbin de France est de sept ans. Il est élu par un collège de rabbins et de laïcs responsables de communautés locales.

A L'ÉTRANGER : Allemagne, 3 DM ; Antilles, 9 F ; Autriche, 25 ATS ; Belgique, 45 FB ; Canada, 2,25 $ CAN ; Côte-d'Ivoire, 580 F CFA ; Danemark, 14 KRD ; Espagne, 200 PTA ; Grande-Bretagne, 95 p ; Grèce, 300 DR ; Irlande, 1,30 £ ; Italie, 2 400 L ; Liban, 1,20 US$; Luxembourg, 46 FL ; Maroc, 8 DH ; Norvège, 14 KRN ; Pays-Bas, 3 FL ; Portugal Cont., 200 PTE ; Réunion, 9 F ; Sénégal, 550 F CFA ; Suède, 15 KRS ; Suisse, 2 FS ; Tunisie, 850 m ; USA, 2,50 $ (N.Y. 2 $).

DÉBATS

FRAMATOME

L'industrie nucléaire française en danger

Indépendance énergétique, sécurité : le programme nucléaire français est une des grandes réussites nationales de ces vingt dernières années. Mais ce « modèle » est aujourd'hui menacé par la perspective d'une prise de contrôle de Framatome par le groupe privé Alcatel.

par Atome X

HORS polémique, chacun convient de la réussite du programme nucléaire français. Demandez aux spécialistes américains ou japonais, allemands ou chinois, ils vous vanteront l'excellence française. Nous avons assuré, en moins d'une génération, la libération du « tout pétrole », la production d'une électricité abondante et bon marché, l'amélioration de l'air, l'indépendance énergétique de la France. Les Français eux-mêmes, lorsqu'ils s'y arrêtent un instant, apprécient de pouvoir consommer ainsi cette énergie quotidienne. Ce succès n'est pas tombé du ciel. Il résulte d'abord d'une volonté au sommet de l'Etat. Elle fut constante, de Georges Pompidou à François Mitterrand, et tout particulièrement de la part de Valéry Giscard d'Estaing. La réussite que les atomistes américains nous envient tant découle ensuite du contrôle public de la filière nucléaire et de la collaboration vraie entre Electricité de France et Framatome, et avec les autorités en charge de la sécurité. L'or noir était contrôlé par des régimes incontrôlables, le nucléaire nous a rendu « maître » de notre énergie. Ce pari simple, audacieux, fondamental, quelques hommes ont su le prendre lors du premier choc pétrolier. Ce pari intelligent, des hommes d'Etat et des serviteurs de l'Etat s'y sont consacrés vingt-cinq ans durant pour le tenir. Il a permis de fournir à la nation l'énergie électrique dont elle a besoin sans trop dépendre de l'étranger. Après le charbon national et les barrages hydrauliques de la Libération, puis le pétrole tricolore tiré du sous-sol de l'Union française, l'électricité d'origine nucléaire a puissamment aidé à atteindre dans un contexte nouveau un objectif permanent de la politique française depuis Georges Clemenceau et Charles de Gaulle, à savoir une relative autonomie énergétique qui mette le pays à l'abri de mauvaises surprises venues d'ailleurs.

La cohérence du service public

Pour organiser un tel effort, pour agir à moyen et long terme, la puissance publique est indispensable. C'est par son autorité réglementaire et financière que s'est développée la filière nucléaire : la recherche par le Commissariat à l'énergie atomique (CEA) ; les évaluations de la sûreté par l'Institut pour la protection et la sûreté des installations nucléaires (IPSN) ; le traitement de l'uranium par la Cogema, filiale du CEA ; la conception et la fabrication des réacteurs par Framatome, détenue en majorité par des intérêts publics ; la conception des centrales et leur exploitation par Electricité de France ; la gestion des déchets radioactifs par l'Agence nationale pour la gestion des déchets radioactifs (ANDRA), tous organismes qui relèvent, à un titre ou à un autre, des ministères de l'industrie, de l'environnement ou de la santé, de même que la direction de la sûreté des installations nucléaires (DSIN), responsable des autorisations et du contrôle de la sûreté. Tout est public dans cet ensemble, sauf GEC-Alsthom – cantonné à la partie non nucléaire, donc peu sensible –, le groupe turbo-alternateur qui transforme la vapeur en électricité. Ainsi, l'Etat contrôle le nucléaire civil comme il contrôle, par ailleurs, le nucléaire militaire.

Et c'est normal ! Les impératifs commerciaux, dans ce secteur à nul autre pareil, doivent à chaque pas s'effacer devant les considérations politiques, comme on le voit, par exemple, avec le traité de non-prolifération qui met à l'index un certain nombre de pays, pourtant acheteurs potentiels de centrales nucléaires. La réussite du modèle français tient à cette cohérence donnée par le service public. Cette cohérence a permis une standardisation grâce à laquelle les prix des équipements ont été sensiblement abaissés. Elle a renforcé la sécurité par la qualité des contrôles et par une plus grande facilité pour intégrer les améliorations.

Le contre-exemple américain atteste des vertus du contrôle public. *« En France, il y a 365 fromages et un modèle de centrale nucléaire ; chez nous, c'est le contraire »*, disait avec regret Ivan Selin, le patron des autorités américaines de sûreté. Il faut six ans pour construire une centrale en France, souvent le double aux Etats-Unis. Framatome est au cœur de ce succès régalien. Exportateur mondial de réacteurs nucléaires, fleuron du prestige français hors nos frontières, et particulièrement en Asie, la société gagne de l'argent sans faire aucune concession sur la sûreté et dispose des ressources indispensables pour continuer à préparer le long terme. On comprend qu'elle mette certains en appétit. Le plus gourmand est, de longue date, le tout-puissant groupe privé Alcatel qui, sous le nom de CGE, est sorti du nucléaire il y a vingt ans au motif *« qu'il valait mieux gagner de l'argent en faisant de l'électroménager qu'en perdre en faisant du nucléaire »*.

Une inquiétante perspective

Détenant déjà 44 % de Framatome, ayant essayé et presque réussi en 1990 à en conquérir la majorité, le groupe aujourd'hui présidé par Pierre Suard a profité de l'arrivée de ses amis au pouvoir pour se faire promettre le trésor, sans que l'on explique clairement à l'opinion les raisons pour lesquelles une modification précipitée de l'actionnariat du constructeur national de réacteurs nucléaires était nécessaire. Sans même que l'on s'interroge en haut lieu pour savoir si d'autres candidats, avec davantage de titres et des motifs plus légitimes, n'étaient pas intéressés, candidats qui pourraient apporter plus aux actionnaires CEA-Industrie et Electricité de France ainsi que Framatome elle-même. Si Framatome était « alcatélisée », l'Etat ne conserverait seulement qu'un droit de veto, largement illusoire, sur les décisions stratégiques, mais qui permettrait le cas échéant à l'acquéreur de ne pas payer le prix de nécessaires développements à venir. Cela nous ramènerait à la situation d'avant 1984, qui a conduit au désastre : la faillite du puissant groupe industriel privé qui dominait alors Framatome. En effet, à l'origine, le développement du nucléaire avait été confié au groupe privé Schneider, qui détenait le contrôle de Framatome. Mais on a bien vu avec la déconfiture en 1984 de Creusot-Loire, filiale de Schneider, les risques que cela faisait courir à la filiale nucléaire française. Quelle assurance aurions-nous que ce qui s'est passé avec Schneider et Creusot-Loire ne se passerait aussi avec Alcatel ? Doit-on prendre le risque de rendre ainsi vulnérable notre puissance et indépendance énergétique nucléaire nationale ?

La perspective de l'« alcatélisation » est très inquiétante. Il ne nous appartient pas de juger ce que d'aucuns appellent son aspect clientéliste, eu égard aux liens qui unissent Alcatel au pouvoir actuel. Et même si ces craintes sont infondées, le seul fait qu'on puisse les avoir serait de nature à compromettre l'image du nucléaire dans notre pays. Laissons aux commentateurs compétents le soin de répondre à ces questions. Mais quelles que soient les motivations, bonnes ou mauvaises, le résultat serait catastrophique. Catastrophique pour l'industrie nucléaire française. Un gros actionnaire privé cherche nécessairement la rentabilité rapide. Framatome serait marginale au sein d'Alcatel. Comment résister à la tentation de puiser dans les réserves, de vendre ce qui rapporterait, de fermer les sites coûteux ? Alcatel est incontrôlable, puisque ses actionnaires eux-mêmes ne parviennent pas à exercer leur surveillance. Dans une industrie où l'on raisonne à trente ans au minimum, la logique du profit rapide n'est compatible ni avec l'aspect stratégique ni avec l'aspect sûreté.

L'« alcatélisation » du nucléaire français serait non moins catastrophique pour l'avenir du nucléaire européen, qui a pourtant besoin d'être conforté par une intimité sans cesse plus étroite entre les Etats membres de l'Union si l'on veut augmenter ses chances sur notre Vieux Continent. C'est à l'Etat que revient le mérite d'avoir suscité le rapprochement entre Framatome et Siemens, entre ingénieurs et industriels des deux pays, si longtemps concurrents et aujourd'hui réunis pour construire le réacteur pressurisé européen. Depuis Tchernobyl, chacun sait que l'industrie nucléaire doit être européenne, que l'Allemagne sera rassurée si la technologie nucléaire est franco-allemande. Ce que la sécurité exige, l'économie le commande. Pour faire le poids face au grand groupe nippo-américain, l'alliance construite avec Siemens est indispensable, comme est indispensable à la sauvegarde de l'indépendance nationale que, le géant allemand étant privé, Framatome ne le soit pas. Enfin, une réflexion géopolitique un tant soit peu sérieuse montre qu'il ne faut ni pousser l'Allemagne à faire cavalier seul en remettant en cause son ancrage nucléaire à l'Ouest, ni laisser le nucléaire français sans allié en Europe. L'essentiel se résume en peu de mots. Parmi les grandes réussites françaises des vingt dernières années, figure incontestablement l'industrie nucléaire. Ce succès concerne tous les Européens, et, au-delà, ceux qui ont le souci d'une énergie propre et sûre. Il est aujourd'hui menacé. Puisse, pendant qu'il est temps, la sagesse l'emporter.

► Atome X est un pseudonyme collectif qui réunit plusieurs Prix Nobel, des personnalités, des hauts fonctionnaires et des scientifiques spécialistes du nucléaire qui, s'ils sont entendus, souhaitent s'astreindre à un devoir de réserve.

POLÉMIQUE

Le procureur Carcassonne

Conseiller et ami de Michel Rocard, Guy Carcassonne s'en était pris dans ces colonnes (*le Monde* du 10 juin) à « l'indécence » de Pierre Bergé qui, dans ses éditoriaux de *Globe*, exprime régulièrement son aversion pour le premier secrétaire du PS. Proche de François Mitterrand, Pierre Bergé lui répond.

par Pierre Bergé

LES rocardiens perdent leurs nerfs et le procureur Carcassonne veut instruire mon procès. Qu'il le fasse ! Ce n'est pas à lui que je rendrai des comptes et ce n'est pas de lui que je recevrai des leçons.

Je comprends qu'il s'affole : les écarts de son poulain – Michel Rocard – lui faisaient craindre une *mauvaise* arrivée lors du grand prix des européennes. Mais ce n'est pas à lui de décerner des brevets de bonne conduite.

Guy Carcassonne, qui m'accuse d'être un *« porte-coton à la ville »*, me dénie le droit d'être *« porte-parole dans les médias »*. Fort bien, mais alors pourquoi me répond-il si ma parole, précisément, a si peu d'importance ?

Le professeur de droit public qu'est M. Carcassonne prétend que ce n'est pas aux valeurs socialistes que je me suis *« initié »*. Pour ceux qui n'auraient pas compris, il s'agit du délit d'initié pour lequel je viens d'être mis en examen. A trop vouloir sous-entendre, M. Carcassonne devient le champion du coup bas.

Si j'avais pu douter un instant du bien-fondé de mes convictions, l'article de M. Carcassonne m'en aurait empêché. Les attaques personnelles, les amalgames, les sous-entendus, les affirmations gratuites, les délations de tous ordres, sans parler de la lâcheté qui consiste à évoquer, sans le nommer, le premier homme de ce pays, me convainquent que rien ne peut venir de ce militantisme attardé, qui confond l'avenir et le sectarisme, la gauche et le PSU.

► Pierre Bergé est PDG d'Yves Saint Laurent.

FAMILLE

Les mots sacrés des Tartufes

« Salaire maternel », incitations financières à cesser toute activité rémunérée « à l'extérieur » du foyer : derrière les mesures prises ou envisagées « en faveur de la famille » se dissimulent toujours les mêmes vieilles obsessions sur le travail des femmes et, le plus souvent, un marché de dupes pour celles qui se laisseraient séduire. Une véritable politique de la famille réclame des réformes à la fois plus simples et plus urgentes, au premier rang desquelles celle de la distribution des allocations familiales.

par Jean-Jacques Dupeyroux

« IL est certain que la véritable tâche de la femme, c'est celle qu'elle accomplit chez elle et que notre société perd grandement de son âme en imposant aux femmes, pour des motifs matériels, de travailler hors de chez elles... » Accompagnée de bien d'autres de la même eau, cette déclaration de principe est extraite du très officiel *Exposé des motifs* d'une proposition de loi RPR sur un problème de retraites, devenue loi du 12 juillet 1977. On observera aussitôt que ce sont les femmes en général qui sont ainsi visées, et non les mères : alors qu'elles ont fait surabondamment la preuve de capacités égales à celles des hommes dans tous les emplois, le renvoi des femmes dans leurs foyers reste, dans certains milieux arriérés, une obsession maladive, névrotique. Leur interdire de travailler serait toutefois difficile... Mais pourquoi, sous couvert d'un « libre choix », ne pas inviter au moins certaines d'entre elles, les mères, à rester chez elles en les appâtant par quelque avantage financier, quelque « salaire maternel » ?

Piège redoutable, dissimulé sous les mots les plus sacrés. Celles qui se laissent séduire seront généralement, ensuite, totalement inaptes à trouver ou retrouver un emploi. Que celui qui les entretient perde le sien, qu'il décède, qu'il veuille divorcer ou, plus simplement, qu'il file avec une autre, et c'est l'irrémédiable catastrophe, dont se moquent bien les chantres du « libre choix ». Catastrophe lourdement aggravée par la réforme de l'assurance-vieillesse, dont le grand public n'a pas encore mesuré les incidences.

On approuvera donc vivement les mots très rudes dont Mme Veil a usé à l'endroit de certaines propositions qui pourtant auraient eu, *a priori*, la faveur d'une majorité toute-puissante. Le ministre des affaires sociales dut, cependant, ou a cru devoir, allumer un contre-feu : son projet ouvre droit, dès la deuxième naissance, à l'allocation parentale d'éducation (APE), environ 3 000 francs par mois pour celles qui opteraient pour le foyer. Certes, cette innovation a été subordonnée à des conditions resserrées et accompagnée d'heureux aménagements : l'allocation pourra être versée, à taux réduit, en cas de travail à temps partiel et elle sera coordonnée avec un congé parental au terme duquel le contrat de travail suspendu doit reprendre son cours.

D'autres réformes préférables

Fort bien ! On éprouve néanmoins un certain malaise lorsqu'on lit ces lignes du même ministre (allocution du 21 mars, largement diffusée par le ministère) qui visent les mères décidant d'arrêter leur activité : *« L'existence de l'APE qui assure un taux de remplacement supérieur à 60 % pour les mères dont le salaire est faible ou moyen va les y encourager, d'autant plus que la réforme du congé parental leur donne la garantie de retrouver un travail au terme de ce congé. »* La simple vérité est que, dans quantité d'hypothèses, cette *« garantie »* sera totalement inefficace, de sorte que celles qui sont ainsi *« encouragées »* à s'arrêter de travailler risquent fort de conclure un affreux marché de dupes ; d'autant plus désolant que, par hypothèse, elles auront charge d'âmes... Au moins qu'elles le sachent !

D'autres réformes auraient été bien préférables. Notamment celle qui mettrait enfin un terme à un gaspillage navrant : celui qui consiste à verser à tous les mêmes allocations familiales quel que soit le revenu du ménage, serait-il colossal. A l'heure où tant de familles sont plongées dans des détresses parfois indicibles, à l'heure où tous les politiciens font mine de se tordre les mains à la simple évocation du sort de ces familles, est-il convenable de verser 657 francs par mois – allocations familiales pour deux enfants – à un ménage de deux hauts fonctionnaires, de deux médecins, etc., à revenus professionnels élevés ? Simple question : de qui se moque-t-on ? En écartant de la distribution des allocations familiales les 15 % de ménages les plus fortunés, on dégagerait quelque 14 milliards de francs auxquels on ne serait point en peine de trouver utilisation plus urgente ! Somme énorme, proche de celle consacrée aux 800 000 RMIstes et leurs familles et jetée par les fenêtres alors qu'on ne cesse de nous rabâcher, ici et là, qu'on ne dispose plus du moindre centime pour venir en aide aux plus défavorisés. Quand sortira-t-on de ces incohérences pour ne pas dire de ces tartuferies ?

► Jean-Jacques Dupeyroux est professeur à l'université Paris-II et dirige la revue *Droit social*.

A LIVRE OUVERT

La demi-citoyenneté

FEMMES : *MOITIÉ* DE LA TERRE, *MOITIÉ* DU POUVOIR
présenté par Gisèle Halimi
Gallimard, 288 p., 95 F.

LES PETITES FILLES
de David Laskin
et Kathleen O'Neill
Stock, 346 p., 130 F.

« L'admission des femmes à l'égalité parfaite serait la marque la plus sûre de la civilisation », remarquait Stendhal. Deux siècles et demi plus tard, nous sommes toujours des sauvages. Une sorte d'apartheid sexuel, codifié ou non, continue de sévir un peu partout sur la planète, particulièrement dans deux domaines : la religion et la politique. Les femmes votent en France depuis cinquante ans. Bilan : on est passé de 5,7 % d'élues à l'Assemblée nationale en 1945 à... 5,7 % aujourd'hui. Si les citoyennes exerçant la fonction de maire sont cinq fois plus nombreuses qu'il y a trente ans, elles atteignent à peine 5 % des effectifs – et encore ne s'agit-il, dans la plupart des cas, que de très petites communes. A ce rythme-là, l'égalité entre les sexes serait atteinte en l'an 3000.

S'en remettre à « la nature » ou prendre des mesures volontaristes ? Arrivée au pouvoir en 1981, la gauche avait fait adopter un projet de loi instituant un quota minimum de 30 % de femmes sur les listes électorales. Le texte devait être refusé par le Conseil constitutionnel, au grand soulagement de tous ceux qui l'avaient voté à contrecœur.

Gisèle Halimi et son mouvement Choisir reviennent à la charge, en proposant un référendum. L'objectif est plus ambitieux que précédemment, et mieux présenté. Il ne s'agit plus d'établir un quota pour les femmes, mais une véritable parité des sexes. Ou, si l'on préfère, un double quota égalitaire : *« 50 % pour les femmes, n'est-ce pas 50 % pour les hommes ? »* constate l'ancienne députée (avec un e nullement muet), en présentant les actes d'un colloque international organisé à Paris en juin 1993.

Les socialistes se sont inspirés de ce principe pour constituer leur liste aux élections européennes. Mais de là à l'appliquer à d'autres scrutins... Il y a toujours de bonnes raisons pour refuser de *« découper la démocratie en tranches »*, selon l'expression de François Mitterrand. L'idéal serait évidemment d'agir sur les mentalités, dès la petite enfance. Le pédiatre américain David Laskin et son épouse, Kathleen O'Neill, parents de trois fillettes, ont longuement enquêté sur le sujet. Leurs conclusions sont typiques de ce genre d'ouvrages à l'américaine, destinés au grand public : très claires, très lisses et un peu creuses.

« On ne naît pas femme, on le devient », avait décrété Simone de Beauvoir. Partant de ce postulat, de nombreuses familles américaines tentèrent, dans les années 70, d'élever filles et garçons de manière identique. Cette éducation « neutre » – souvent sexiste à l'envers – a donné lieu à des constats déroutants : le petit Bill s'est jeté sur le camion offert à Laura, laquelle s'est spontanément emparée de la poupée destinée à son frère...

Le grand débat sur « nature et culture » reste entier. S'il n'y a pas deux chercheurs d'accord sur l'étendue des différences entre les sexes, tous conviennent qu'elles ne sauraient être expliquées par la nature seule ou par la culture seule. Filles et garçons sont indéniablement différents, remarquent David Laskin et Kathleen O'Neill, mais la société tend à exagérer ces différences, au détriment du « deuxième sexe ». Avec bon sens, les auteurs soulignent que les similitudes entre Bill et Laura sont bien plus importantes que leurs différences. Laissons les filles être des filles, suggèrent-ils, et mieux encore laissons-les être des enfants, avec leurs particularités individuelles. Des conseils pédagogiques accompagnent chaque chapitre. Ils ne sont pas toujours d'une grande originalité, mais leur application contibuerait sans doute à faire reculer le sexisme, sinon à assurer aux femmes la place qui leur revient dans une société « civilisée ».

ROBERT SOLÉ

Le Monde

Édité par la SARL *le Monde*
Comité exécutif :
Jean-Marie Colombani
gérant, directeur de la publication
Dominique Alduy
directeur général
Noël-Jean Bergeroux
directeur de la rédaction
Eric Pialloux
directeur financier
Anne Chaussebourg
directeur délégué

Directeur de l'information :
Philippe Labarde
Rédacteurs en chef :
Thomas Ferenczi, Robert Solé
adjoints au directeur
de la rédaction
Bruno de Camas, Laurent Greilsamer,
Danièle Heymann, Bertrand Le Gendre,
Edwy Plenel, Luc Rosenzweig
Bruno Frappat
directeur éditorial
Manuel Lucbert
directeur du « Monde des débats »
Alain Rollat
délégué auprès du directeur général
Michel Tatu
conseiller de la direction
Daniel Vernet
directeur des relations internationales
Alain Fourment
secrétaire général de la rédaction

Médiateur :
André Laurens

Anciens directeurs :
Hubert Beuve-Méry (1944-1969)
Jacques Fauvet (1969-1982)
André Laurens (1982-1985)
André Fontaine (1985-1991)
Jacques Lesourne (1991-1994)

RÉDACTION ET SIÈGE SOCIAL :
15, RUE FALGUIÈRE
75501 PARIS CEDEX 15
Tél. : (1) 40-65-25-25
Télécopieur : (1) 40-65-25-99
ADMINISTRATION
1, PLACE HUBERT-BEUVE-MÉRY
94852 IVRY-SUR-SEINE CEDEX
Tél. : (1) 40-65-25-25
Télécopieur : (1) 49-60-30-10

La crise avec la Corée du Nord

Pour Moscou et Washington, l'attitude de Pyongyang menace l'avenir du traité de non-prolifération nucléaire

Alors que les États-Unis s'apprêtent à présenter au Conseil de sécurité des Nations unies un projet de résolution sur des sanctions contre la Corée du Nord, les divergences de vues entre Occidentaux et Russes, d'une part, et pays d'Extrême-Orient, de l'autre, s'accentuent face à la menace nucléaire représentée par le régime du maréchal Kim Il-sung

WASHINGTON

de notre correspondant

Quel est le véritable enjeu de cette étrange crise coréenne où les plus exposés – les pays d'Asie, à commencer par la Corée du Sud – paraissent les moins concernés, et où les plus éloignés – Américains, Européens et Russes – semblent les plus inquiets ?

Recevant cette semaine quelques journalistes européens, un responsable américain de la défense convenait du paradoxe : la plupart des pays d'Asie n'ont pas la même perception que les Occidentaux d'un éventuel danger nucléaire nord-coréen. En consultation permanente au plus haut niveau, ceux-là estiment *« être face à une crise majeure »*. *Une crise qui pourrait s'avérer l'une des plus graves de l'après-guerre froide.* En revanche, les pays d'Asie jugeraient que l'embryonnaire arsenal nucléaire dont pourrait être équipé le Nord *n'ajoutera, pour le moment, pas* grand-chose à la monstrueuse menace militaire conventionnelle que représente déjà ce pays.

Mais Américains, Européens et Russes ne mesurent pas le danger nord-coréen à l'aune de son *seul* impact régional. Plus encore peut-être qu'une menace pour l'équilibre des forces en Asie, ils voient dans la crise actuelle le premier grand test de leur capacité à contrôler la prolifération nucléaire à l'heure de l'après-guerre froide. C'est leur aptitude à rester les *« gardiens de la non-prolifération »* qui serait en jeu prioritairement. Ce qui est en *question dans cette seconde crise* coréenne, quarante ans après la première, c'est de savoir si les puissances nucléaires de la guerre froide vont pouvoir empêcher l'apparition d'une demi-douzaine *d'autres pays dotés de l'arme atomique* d'ici l'an 2 000.

Dans l'affrontement en cours entre Pyongyang et la plupart des grands de ce monde, c'est une partie de l'ordre stratégique nouveau qui se jouerait. L'issue en dira long sur la capacité des-dits grands à façonner cet ordre. Pour les Etats-Unis, un des piliers de l'équilibre nucléaire actuel est le traité de non-prolifération. Le TNP *est même le seul véritable* instrument à la disposition de la communauté internationale pour contrôler tant soit peu la prolifération nucléaire. Si la Corée du Nord peut impunément violer les obligations d'un texte qu'elle a signé en 1985, la crédibilité du TNP vole en éclats. Ce serait la première fois dans l'histoire du traité que l'un de ses signataires – au titre des membres non nucléaires – l'abandonne.

Une manière de feu vert...

Le précédent serait d'autant plus dommageable que le TNP doit être renouvelé en 1995 : s'il n'est pas durement sanctionné, l'exemple nord-coréen n'incitera guère les signataires actuels qui sont des prétendants à l'arme nucléaire – Iran, Irak, Syrie, Libye – à reconduire le TNP. Impuni, le coup de force de Kim Il-sung, l'octogénaire stalinien qui préside aux destinées aventureuses de la Corée du Nord, sera une manière de feu vert adressé aux candidats à la bombe, une façon de leur dire : la course à l'armement nucléaire est libre...

En vigueur depuis 1970, le traité a d'abord été promu par les Etats-Unis, l'URSS et la Grande-Bretagne, avant que la France et la Chine – qui en observaient cependant les dispositions – ne s'y rallient en 1991. En gros, les Cinq proposent aux signataires qui n'ont pas la bombe de bénéficier de leur assistance en matière d'équipement nucléaire civil à la condition qu'ils renoncent à l'arme atomique. Si ni l'Inde, ni Israël, ni le Pakistan (sans doute déjà membres du club nucléaire) n'ont signé, *l'Iran, l'Irak, la Libye* ont adhéré en tant que membres non nucléaires, avec cent soixante autres pays.

A la Corée du Nord, comme aux autres membres non nucléaires, le traité impose un certain nombre d'inspections de leurs installations atomiques pour s'assurer qu'elles ne sont développées qu'à des fins civiles. Le bras opérationnel du traité est l'Agence internationale de l'énergie atomique (AIEA) basée à *Vienne. C'est à elle qu'il revient* de définir le type d'inspections nécessaires, et non au pays inspecté comme le prétend Pyongyang.

Pour les Etats-Unis, la France et la Grande-Bretagne, l'essentiel n'est plus tant de savoir si le Nord, en fermant son réacteur de Yongbyon en 1989, a réussi à détourner suffisamment de combustible utilisé, depuis, à la fabrication de deux bombes artisanales (vraisemblablement intransportables), comme le pense la CIA. C'est le passé, et c'est trop tard. L'essentiel est que les inspecteurs de l'AIEA, aidés *de leurs caméras fixes, de leurs* compteurs et d'autres instruments de mesure, puissent cette fois surveiller l'utilisation faite des huit mille barres de combustible qui viennent d'être déchargées du cœur du réacteur.

C'est le défi présent et l'enjeu de l'avenir. Car il y a là de quoi fabriquer quatre ou cinq bombes, de quoi amorcer vraiment le début d'un programme militaire nucléaire sérieux. Cette perspective, déplaisante en soi pour l'équilibre régional, l'est encore plus du point de vue de la lutte contre la prolifération : la Corée du Nord a déjà prouvé qu'elle était prête à vendre son savoir-faire et ses équipements militaires à l'Iran, à la Syrie, voire à la Libye. Comme elle développe en ce moment même un nouveau missile balistique (Nodong-1) d'une portée supérieure à 1 000 kilomètres, elle pourrait exporter dans quelques années le couple missile-tête nucléaire ; elle serait alors en mesure de modifier la situation stratégique au Proche-Orient ou autour de la *Méditerranée, pas très loin des* rivages de l'Europe.

Un « bluff » de Kim Il-sung ?

A l'horizon de l'an 2010, c'est une perspective plus que plausible. Même si Pyongyang ne vend pas le couple missile-tête nucléaire, elle peut en exporter certains éléments essentiels et accélérer ainsi les embryons de programme que peuvent développer l'Iran, la Syrie, la Libye ou l'Algérie. D'où l'importance que les Occidentaux attachent au maintien des contrôles de l'AIEA, garants de la *crédibilité du TNP*.

La crise est perçue avec moins d'acuité en Asie. Les risques de prolifération régionale existent, certes, mais se présentent de manière très différente : après tout, dit-on aux Etats-Unis, il faudrait sans doute moins de trois mois au Japon pour assembler une arme nucléaire opérationnelle. Les Occidentaux sont de plus en plus convaincus que l'objectif de Kim Il-sung est de gagner du temps pour mettre en *route un substantiel programme* nucléaire. Les Chinois, mais aussi les Sud-Coréens, sont plus sceptiques.

Nombre de leurs experts estiment que Kim Il-sung « bluffe ». Son ambition serait d'exercer une manière de chantage pour sauver un régime à bout de souffle : il abandonnerait son prétendu programme nucléaire militaire contre une reconnaissance diplomatique et une aide économique. Les Chinois confient aux Américains que, pas plus qu'eux, ils n'ont envie de voir le Nord se doter de la bombe. Mais, là encore, bien des experts chinois disent à leurs interlocuteurs américains qu'ils doutent des évaluations de la CIA.

Pour la Corée du Sud, le seul vrai danger immédiat, ce sont les forces conventionnelles de leur voisin du Nord, le pays le plus militarisé au monde : un million d'hommes sous les armes, 4 000 chars, 11 000 pièces d'artillerie, batteries de missiles Scud,... Question susurrée à Séoul : les dangers supposés de prolifération nucléaire nord-coréenne – essentiellement hors de la zone asiatique – valent-ils le risque d'un nouveau conflit avec Pyongyang alors que le Sud a largement prouvé sa supériorité économique et politique ?

Plus que jamais, les Etats-Unis, leurs alliés européens et les Russes paraissent prêts à sanctionner la Corée du Nord si elle continuait à ne pas respecter sa signature au bas du TNP. Mais la différence d'approche et d'intérêts avec la Chine, le Japon et la Corée du Sud explique la lenteur du processus et les difficultés rencontrées par Washington pour assembler une solide coalition contre Pyongyang.

ALAIN FRACHON

TAÏWAN : un groupe d'extrémistes antinucléaires menace de détruire des centrales. – Un mystérieux groupe d'extrémistes antinucléaires taïwanais a menacé, mardi 14 juin, de détruire une nouvelle centrale en construction à Taïwan si le projet n'était pas abandonné. *« Nous sommes prêts à prendre des mesures extrêmes, à conduire des opérations sur le territoire américain et à détruire toutes les centrales nucléaires pour protéger notre petite île de Taïwan »*, a affirmé la Taiwan Nuclear Security Organization (TNSO). – *(AFP.)*

La Corée du Sud garde son calme

SÉOUL

de notre envoyée spéciale

Les sentiments d'urgence et d'inquiétude face à la crise nucléaire en Corée du Nord paraissent beaucoup plus aigus et tangibles aux Etats-Unis qu'en Corée du Sud. Paradoxalement, on ne décèle ici aucune impression de panique ni de rhétorique catastrophiste. *« Vous le voyez bien, il n'y a pas de raison de s'inquiéter ni même de parler de guerre »*, a dit, mardi 14 juin, pour résumer la situation, le ministre des affaires étrangères sud-coréen, Han Sung-joo. En effet, bien qu'un exercice de défense civile aérienne soit prévu au Sud mercredi, que l'essentiel des journaux soit consacré au conflit avec le voisin du Nord, et que le prix du sac de riz soit monté de 32 000 à 38 000 wons, la population reste étrangement calme.

Jimmy Carter à Pyongyang

« Nous sommes, bien sûr, concernés par la situation avec le Nord et nous y sommes bien préparés, mais il n'y a aucun signe imminent d'hostilité et tout nous semble normal », a répondu, lors d'une conférence de presse mardi M. Han, qui a fait connaître par ailleurs son opposition à la proposition russe de conférence internationale. Même l'annonce lundi du retrait de Pyongyang, de l'AIEA ne semble pas avoir inquiété outre mesure Séoul.

Un responsable du ministère des affaires étrangères, qui a requis l'anonymat, explique : *« Nous avons toujours présumé que Pyongyang se retirerait du traité de non-prolifération et, vu la situation, je dois dire que ce qu'ils ont fait est l'action la plus mesurée qu'ils aient pu mener. »* Il se référait à la décision de l'AIEA d'arrêter toute assistance technique à Pyongyang. Il souligne d'ailleurs que, malgré l'in*sistance du retrait*, les *inspecteurs* de l'AIEA sont toujours à Pyongyang.

Un autre responsable sud-coréen s'inquiète du *« double signal »* que pourrait envoyer le président nord-coréen à la communauté internationale : si l'on considère que le retrait de l'Agence est un message dur, on peut tout à fait s'attendre à ce que Kim Il-sung profite de la visite de l'ex-*président américain*, Jimmy Carter, pour *« créer la confusion en livrant un message conciliant »* que *« Washington aurait du mal à accepter ou à ignorer officiellement »*. Il ajoute que ce genre de manœuvre pourrait bouleverser l'élan au sein du Conseil de sécurité des Nations unies au moment où les consultations sur les sanctions économiques sont entamées.

Ainsi, un projet de résolution américain en deux phases devait être présenté mercredi au Conseil : la première prévoirait la suspension des relations culturelles, scientifiques et sportives avec la Corée du Nord, la réduction des relations diplomatiques et un embargo sur les armes. Dans un second temps, les transactions financières avec Pyongyang seraient prohibées. Mais ce texte ne mentionne pas la question de l'approvisionnement en pétrole du Nord.

Ainsi, à contrecœur, Séoul se trouve en position d'attendre le retour de M. Carter de Pyongyang, où il devait rencontrer Kim Il-sung. *La visite « privée »* de M. Carter a en effet créé des tensions entre le gouvernement et l'opposition à Séoul. *« Nous craignons que Carter aide Kim Il-sung à créer une offensive de paix pour éviter les sanctions du Conseil de sécurité »*, expliquait un responsable du ministère de l'information.

Par ailleurs, visiblement inquiet de la réaction de la presse à l'annonce de l'exercice de défense civile aérienne mercredi, le gouvernement sud-coréen a mis en garde contre *« toute inquiétude superflue »*. Il a rappelé que cet exercice n'est qu'*« un exercice régulier prévu chaque année pour juin et septembre »*.

Préparée dans le calme à cette expertise, la population de Séoul a une attitude fataliste face à la menace de son voisin du Nord. Le discours est toujours le même : *« Nous avons vécu trop longtemps avec la menace du Vieux et nous croyons beaucoup au destin*, disent-ils. *S'il y a la guerre, nous y survivrons, nous savons qu'elle ne sera pas longue et qu'à la fin nous serons débarrassés à jamais du vieil homme et de son régime. »* La seule chose qui semble les réunir est la peur d'une guerre chimique.

AFSANÉ BASSIR POUR

CLÉS/ *Le nouveau conflit coréen*

■ **CORÉE DU NORD :** dictature communiste dont la capitale est Pyongyang ; superficie, 120 538 km² ; population, 22,1 millions ; revenu par tête, 945 dollars ; PNB, 20,8 milliards de dollars ; commerce extérieur, 2,7 milliards ; taux de croissance négatif ; espérance de vie, soixante-et-onze ans ; forces armées, plus de 1 million d'hommes.

■ **CORÉE DU SUD :** régime démocratique dont la capitale est Séoul ; superficie, 99 484 kilomètres carrés ; population, 43,6 millions ; revenu par tête, 6 498 dollars (1991) ; inflation, 5,1 % ; PNB, 282 milliards de dollars ; commerce extérieur, 153,3 milliards ; taux de croissance, 9,3 % ; espérance de vie, soixante-et-onze ans ; forces armées, 750 000 hommes.

■ **TNP.** Le traité de non-prolifération nucléaire (TNP), dont le bras opérationnel est l'AIEA, a été signé à l'initiative des Etats-Unis, de la Grande-Bretagne et de l'Union soviétique et est entré en vigueur le 5 mars 1970. La Corée du Nord y avait adhéré en 1991, avant d'annoncer, il y a un peu plus d'un an, son intention de s'en retirer. Le TNP, qui doit être renouvelé en 1995, demande à ses membres d'accepter l'inspection de leurs sites nucléaires par l'AIEA.

REPÈRES

ALLEMAGNE

Défaite du SPD à l'élection *municipale* de Munich

Le Parti social-démocrate (SPD), sévèrement battu aux *élections européennes* dimanche 12 juin, a aussi subi le même jour une défaite remarquée au scrutin municipal de Munich, où il était le premier parti.

Le SPD, qui dirigeait la ville sur la base d'une coalition avec les Verts, ne recueille que 34,4 % des suffrages, son plus mauvais résultat depuis 1948, contre 42 % il y a quatre ans. Avec les Verts à 10,1 %, la coalition « Rouge-Verts » perd la majorité absolue.

L'Union chrétienne-sociale (CSU, *branche bavaroise de la* démocratie chrétienne du chancelier Kohl), devenu le premier parti avec 35,5 % des voix, a toute latitude pour rechercher *des alliances et former une* majorité avec les petites formations. – *(AFP.)*

ETATS-UNIS

Hillary Clinton aurait tenté en vain *de s'engager* dans les « marines »

Hillary Clinton a raconté qu'elle avait voulu s'engager dans les « marines » mais qu'elle n'avait pas été acceptée parce qu'elle était trop vieille, avait une mauvaise vue, et était une femme.

L'épouse du président Bill Clinton a expliqué, dans un discours mardi 14 juin devant des femmes anciens combattants, qu'elle avait voulu s'engager en 1975, l'année où elle s'est mariée.

Elle était à l'époque une avocate de vingt-sept ans dans l'Arkansas et portait de grosses lunettes. *« Vous êtes trop vieille, vous n'y voyez rien et vous êtes une femme »*, lui avait alors dit un jeune soldat recruteur des « marines » lui suggérant de s'adresser à l'armée de terre. – *(AFP.)*

ISRAËL

Des enquêteurs accusés de sévices dans les territoires occupés

Un rapport, publié mercredi 15 juin par une association américaine de défense des droits de l'homme, Human Rights Watch, affirme que les enquêteurs israéliens continuent de maltraiter des prisonniers palestiniens dans les territoires occupés.

« Les services de sécurité (Shin Beth) *et l'armée infligent des sévices systématiques aux Palestiniens arrêtés pour interrogatoire et continuent à le faire après le retrait de l'armée israélienne de la plus grande partie des régions de Gaza et Jéricho »*, indique l'association, qui demande aux Etats-Unis et à l'Union européenne de faire pression sur l'Etat juif.

Le porte-parole de l'armée israélienne a *« catégoriquement »* *démenti ces accusations. Mais la* télévision israélienne a diffusé mardi, pour la première fois, le témoignage d'un militaire israélien qui, le visage masqué et la voix modifiée, a avoué qu'il *rouait de coups dix à quinze* prisonniers palestiniens par jour. – *(AFP.)*

ITALIE

Nouveau succès électoral pour Silvio Berlusconi

Forza Italia, le mouvement du président du Conseil Silvio Berlusconi, apparait comme le grand vainqueur du premier tour des élections partielles – munici*pales, provinciales et régionales* – qui ont eu lieu dimanche 12 juin. Comme aux élections européennes, Forza italia remporte un large succès, notamment en Sicile où il réalise son meilleur score avec 38,7 % des voix. La Sardaigne, seule région à renouveler son conseil régional, fait exception : les anciens démocrates-chrétiens et les progressistes y recueillent chacun environ 30 % des suffrages. Le second tour a lieu le 26 juin. – *(AFP.)*

Évasion d'un chef de la Mafia.

Un commando armé d'une dizaine de faux policiers est parvenu à faire évader de la prison de Padoue, mardi 14 juin, un chef de la Mafia, Felice Maniero, et cinq de ses codétenus. Après *l'échec de deux précédentes tentatives* d'évasion, les criminels ont dû cette fois s'assurer des complicités, selon les soupçons de la police de Padoue. La facilité avec laquelle l'opération a été réalisée a suscité des inquiétudes chez les acteurs de la lutte anti-Mafia. – *(AFP.)*

RUSSIE

Nouvel « oukaze » contre le crime organisé

Quatre jours après avoir « *ordonné* » au ministère de l'Intérieur et aux services secrets russes de *« nettoyer »* le pays du crime organisé qui *« occupe déjà des positions-clefs dans l'économie et tente de faire de même en politique »*, le président Eltsine a signé, mardi 14 juin, un ènième oukaze, élargissant notamment l'accès des services en question aux informations sur les activités financières et commerciales des personnes soupçonnées. Selon le ministère de l'Intérieur, quelque 250 assassinats commandités ont été recensés en Russie en 1993, contre une centaine en 1992. *La lutte contre le crime* organisé en Russie relève depuis plus de deux ans de l'autorité directe de Boris Eltsine. Ce dernier a par ailleurs entamé mardi un voyage de trois jours à Blago*vechtchensk (Extrême-Orient)*, Touva et Novossibirsk. – *(AFP, UPI)*

TURQUIE

Ankara reconduit le mandat de la force multinationale pour le Kurdistan irakien

A la demande du gouvernement, le Parlement turc a décidé, mardi 14 juin, de reconduire pour six mois l'autorisation donnée à la présence en Turquie de la force multinationale pour la protection des Kurdes d'Irak. Basée à Incirlik, cette force, dont le mandat vient à expiration le 30 juin, a notamment pour mission de faire respecter par Bagdad la zone d'exclusion aérienne qui lui a été imposée au nord du 36e parallèle.

Cela n'a pas empêché les deux principales formations kurdes de continuer à s'affronter. Ainsi, des tirs, dirigés lundi contre les participants aux funérailles d'un responsable kurde à Souleimaniyé, ont tué 51 personnes et blessé 40 autres, a affirmé le *Parti démocratique du Kurdistan* (PDK). Le PDK a rejeté sur l'Union patriotique du Kurdistan (UPK) la responsabilité de ces tirs. Des combats qui opposent les deux formations depuis le *début du mois de mai ont fait* plusieurs centaines de morts (*le Monde* du 14 juin). – *(AFP.)*

DIPLOMATIE

M. Lamassoure se prononce pour une réduction des pouvoirs de la Commission européenne

LUXEMBOURG
(Union européenne)

de notre correspondant

Est-ce le choc des élections européennes ? La prise en compte de l'hostilité supposée de quelque 23 % d'électeurs français de droite et d'extrême droite (listes Le Pen et de Villiers) à l'égard des « technocrates de Bruxelles » ? Quoi qu'il en soit, la volonté des dirigeants français de profiter de la conférence intergouvernementale de 1996, qui sera consacrée à la réforme politique et institutionnelle de l'Union, pour réduire les pouvoirs de la Commission européenne, s'exprime désormais avec insistance.

« Le statut de la Commission, irresponsable de facto (le Parlement européen peut théoriquement la censurer, mais il n'en n'a jamais manifesté sérieusement l'intention), *a vécu, il est mort, il n'est plus toléré par l'opinion »,* a déclaré lundi 13 juin le ministre français des affaires européennes, Alain Lamassoure, au cours d'un entretien avec des journalistes, en marge de la réunion du conseil des ministres des Douze. Le ministre a expliqué qu'il ne s'agissait pas de faire table rase du passé, qu'il existait un acquis communautaire, y compris dans les institutions, mais que le système actuel, devenu insupportable, avait fait *son temps, qu'il fallait – « vraie novation »* – que la Commission soit responsable devant le conseil des ministres, comme devant le Parlement.

Là ne se limiterait pas la réforme, ni l'amputation des pouvoirs de la Commission. Les Français pensent à une autre autorité que la Commission, émanant du conseil des ministres, pour conduire la politique étrangère et de sécurité *commune* (PESC), *avec à sa* tête une personnalité très opérationnelle et clairement identifiée. Selon M. Lamassoure, le nouveau traité, que l'on mettra au point en 1996 pour remplacer celui conclu à Maastricht, devrait être soumis à un nouveau référendum. *« Ce que le peuple a instauré par un référendum, seul un référendum peut le réviser ; l'idée s'impose d'elle-même ».*

Ph. L.

Avant le sommet

Les Douze ont du mal à s'entendre sur des mesures

Comment sauver de la futilité le Conseil européen qui se tiendra les 24 et 25 juin à Corfou et convaincre en particulier l'opinion que les chefs d'État et de gouvernement des Douze sont décidés à mettre en œuvre le Livre blanc de la Commission sur la croissance, la compétitivité et l'emploi, dont ils ont approuvé les orientations en décembre à Bruxelles ? Tel a été, au lendemain des élections du Parlement européen, le thème de la réunion qu'ont tenue les ministres des affaires étrangères des Douze, lundi à Luxembourg.

LUXEMBOURG
(Union européenne)

de notre correspondant

Depuis la récente publication par la Commission d'un rapport sur le financement des réseaux transeuropéens (l'un des principaux volets du Livre blanc) et le débat qu'ont eu sur ce thème, la semaine passée, les ministres des finances, le sentiment prévaut que les Douze ont considérablement réduit leurs ambitions initiales. Oubliés les effets d'annonce du Livre blanc qui frappait l'imagination en citant des montants d'investissements considérables à mettre en œuvre d'ici la fin du siècle pour moderniser les infrastructures de transports, d'énergie et de télécommunications ! Il s'agissait de créer un environnement favorable à la compétitivité de nos entreprises, mais aussi – glissait-on discrètement, afin de ne pas choquer des oreilles allemandes ou anglaises rétives à des formules d'inspiration keynésienne – de donner un coup de pouce à l'activité.

Une impression de recul

Bref la politique des « grands réseaux » préconisée par Jacques Delors prenait sa place dans le combat engagé au niveau de l'Union contre le chômage. Le Livre blanc, passé à la moulinette des ministres des finances, devint, au fil des semaines, un instrument plus modeste. Les experts ont établi une liste prioritaire de onze projets concernant les infrastructures de transports, en particulier ferroviaires. La Commission prévoit, pour financer l'opération, une contribution communautaire (budget communautaire + prêts de la Banque européenne + compléments, empruntés éventuellement par elle-même sur le marché) d'environ 2 milliards d'écus par an sur six ans. Soit 12 milliards d'écus pour la période 1994-1999, à comparer aux 20 milliards d'écus par an, c'est-à-dire 120 milliards sur six ans qui était le montant considéré comme à peu près acquis en décembre 1993 et encore cité par Valéry Giscard d'Estaing voilà quelques jours dans un débat de la campagne, comme étant décidé. Dix fois moins !

Du côté français, on s'efforce de dissiper cette impression de recul. *« Il n'y a pas de retour en arrière, on a déterminé une liste prioritaire, mais on n'a pas mis un point final aux projets de grands réseaux. C'est une première tranche, il n'est pas question de renoncer à ce qui a été envisagé »,* a fait valoir Alain Juppé. *« La décision prise à Bruxelles de dépenser 20 milliards d'écus par an n'est pas remise en cause »,* a affirmé de son côté Alain Lamassoure.

Tout cela reste très vague et, en réalité, passablement confus. A Corfou, les chefs d'État et de gouvernement vont confirmer le caractère prioritaire des onze projets de transports et s'engager à ce que leur financement soit couvert, prendre note de l'existence d'une liste de huit ou neuf projets intéressant les infrastructures énergétiques (quatre concernant des interconnexions électriques, cinq la mise en place de gazoducs), mais qui n'ont pas besoin, sauf à la marge, de financement communautaire, puis demander aux experts de poursuivre leurs travaux jusqu'au Conseil européen d'Essen, en décembre. Il y aura donc, d'ici à la fin de l'année, des tables rondes rassemblant les pouvoirs publics nationaux et communautaires intéressés ainsi que les opérateurs et autres investisseurs privés, qui seront chargées d'établir, projet par projet, un calendrier et un plan de financement. Les montants donnés par la Commission dans son récent rapport, qui demeurent à l'évidence très

Une réunion des ministres de la justice à Malte

Le Conseil de l'Europe cherche des remèdes à la corruption

Les ministres de la justice des pays membres du Conseil de l'Europe ont commencé à évaluer mardi 14 juin à La Valette l'ampleur des phénomènes de corruption sur le continent pour tenter d'y apporter des remèdes.

« Aucun des pays du Conseil de l'Europe n'en est exempt », a déclaré le secrétaire général adjoint du Conseil de l'Europe, M. Peter Leuprecht. *« On estime de 10 % à 15 % le surcoût lié à la corruption lors d'achats de biens ou de services par les citoyens »,* a-t-il révélé. *« Les démocraties occidentales sont ébranlées par les scandales, et la corruption qui était maintenue cachée par les régimes autoritaires d'Europe centrale et orientale s'étale, à présent, au grand jour »,* a ajouté, M. Leuprecht, en demandant instamment aux ministres des mesures urgentes pour *« lutter contre cette gangrène ».*

Le ministre russe de la justice, M. Iouri Kalmykov, a estimé que la corruption, liée aux crimes organisés, est le *« problème numéro un »* menaçant les réformes politiques et économiques dans son pays. M. Méhaignerie a noté qu'il était difficile de délimiter précisément la corruption, *« car il existe une large zone grise de comportements multiformes ».* Il a cependant estimé, que l'arsenal juridique et les garanties d'indépendance des magistrats sont aujourd'hui suffisantes, en France, pour combattre ce type de délit.

Le ministre italien a proposé la création d'un groupe multidisciplinaire de travail et d'études qui formulerait des propositions, notamment en matière de coopération internationale. – *(AFP.)*

A Genève

Le président Moubarak est récompensé par l'ONU pour sa lutte contre la surpopulation

GENÈVE

de notre correspondante

Le secrétaire général des Nations unies a remis, mardi 14 juin, au Palais des nations le Prix de l'ONU *« en matière de population »* pour 1994 au président égyptien, Hosni Moubarak, et au président de la Fondation turque pour la santé et la planification familiale, Vehbi Koc. Ce prix a été fondé en 1981 par l'Assemblée générale.

Après avoir félicité M. Moubarak pour *« sa contribution à étendre aux filles le champ de l'enseignement obligatoire* [car] *relever le niveau d'instruction des femmes est un moyen de réduire le taux de fécondité ; en éduquant mieux les femmes, on élargit l'éventail des choix qui leur assureront une vie plus fructueuse »,* Boutros Boutros-Ghali a déclaré que le problème a *« une influence sur la situation des femmes dans bien des pays. Aussi, une approche concertée du développement durable est-elle l'unique façon de résoudre les problèmes liés que posent la croissance démographique, une croissance économique soutenue et la dégradation de l'environnement* (...) *Lorsque les gens en ont le choix, les schémas de fécondité se modifient.* (...) *Des politiques éclairées et des programmes énergiques peuvent très efficacement contribuer à amorcer et à soutenir de tels changements ».*

M. Koc a été récompensé pour avoir mené une très énergique campagne de planification familiale, qui repose notamment sur une action des médias, la promotion de la contraception comportant les premières annonces publiques à la télévision turque en faveur des préservatifs et des pilules contraceptives, et la création de services de planification familiale et de cliniques dans tout le pays.

Une conférence internationale sur la population et le développement doit se tenir au Caire du 5 au 12 septembre prochain.

ISABELLE VICHNIAC

Visite du président américain en Lettonie le 6 juillet. – La Maison Blanche a précisé, mardi 14 juin, la date du premier voyage d'un président américain dans les pays baltes : Bill Clinton se rendra le 6 juillet à Riga, où il rencontrera les dirigeants des trois Républiques baltes, avant de se rendre pour deux jours en Pologne, d'où il rejoindra le sommet du G7 à Naples et poursuivra par une visite en Allemagne. – *(AFP.)*

de Corfou

concrètes en faveur de la croissance



approximatifs, seront alors précisés, mais il n'y a pas de raison de penser que ce sera à la hausse ; en tout cas, pas de manière significative.

En restera-t-on là ou bien prendra-t-on d'autres décisions pour donner un peu de chair à un programme « grands réseaux », à ce jour bien maigre par rapport aux promesses initiales ? Les propos de MM. Juppé et Lamassoure laissent entendre que ce sera la seconde solution.

M. Delors, œuvrant dans le même sens, invite les Douze à ne pas s'en tenir à cette première liste et à donner mandat à leurs représentants réunis au sein du groupe présidé par Henning Christophersen (le commissaire chargé des affaires économiques) pour engager d'ici Essen l'examen d'une seconde liste de projets d'infrastructures de transports qu'ils ont déjà établie. Il reste à voir comment réagiront les pays membres (surtout l'Allemagne et la Grande-Bretagne), que cette politique volontariste de développement des infrastructures n'a jamais séduits.

La venue de Boris Eltsine

Tout porte à penser qu'ils continueront à freiner en faisant valoir, d'une part, que ce serait peu sérieux de lancer des projets mal étudiés, peu rentables, peu susceptibles d'attirer des investisseurs privés (en oubliant, comme le souligne M. Delors, que les industriels sont favorables à la politique des réseaux transeuropéens), d'autre part que, compte tenu de l'ampleur des déficits budgétaires et des risques d'inflation que recèle la phase de reprise économique attendue, il est nécessaire de disposer avec parcimonie des deniers publics. Un discours auquel adhère également le Quai de Bercy. L'intérêt de la réunion de Corfou sera de voir comment arbitreront les chefs d'État et de gouvernement.

M. Delors, qui se bat pour que son Livre blanc ne passe pas aux oubliettes, a suggéré au Conseil quelques autres mesures à adopter à Corfou afin de témoigner de la volonté des Douze d'aller de l'avant. Il souhaite notamment que les Douze donnent une suite au rapport Bangemann (du nom du commissaire chargé des affaires industrielles), établi avec le concours de dix-sept grands patrons européens et qui porte sur les mesures à prendre pour que l'Europe participe pleinement à la révolution en cours dans le domaine des communications.

De même un mandat pourrait être confié aux ministres chargés des affaires sociales pour qu'ils étudient les actions à entreprendre, au niveau de l'Union, sur le marché de l'emploi, concernant notamment l'allégement des charges sociales pesant sur les salariés les moins qualifiés ou encore les nouveaux « gisements » d'emplois. Sur ce dernier thème, la Commission remettra un rapport aux Douze avant le Conseil européen d'Essen.

En noutre, les obstacles qui retardaient la conclusion d'un accord de partenariat entre l'Union et la Russie ont été levés (il reste une réserve néerlandaise concernant les conditions d'établissement de banques de l'Union en Russie), si bien que Boris Eltsine viendra à Corfou pour sa signature.

PHILIPPE LEMAITRE

DIPLOMATIE

M. Lubbers défend à l'Elysée sa candidature à la succession de Jacques Delors

LA HAYE

de notre correspondant

« Paris a une légère préférence pour Jean-Luc Dehaene [le premier ministre belge]. *Mais ma candidature ne pose pas de problème au président Mitterrand.* » Ruud Lubbers a fait cette déclaration après un entretien, mardi 14 juin après-midi avec François Mitterrand.

Le chef des chrétiens-démocrates néerlandais (CDA), candidat à la présidence de la Commission de Bruxelles, était venu plaider sa cause à Paris. *« Un consensus autour de mon nom ne serait pas bloqué par la France »*, a précisé M. Lubbers. MM. Kohl et Mitterrand avaient laissé entendre lors de leur récente rencontre à Mulhouse que leur préférence allait au Belge Jean-Luc Dehaene. La presse néerlandaise s'était insurgée contre le *« diktat »* de Mulhouse, tandis que Ruud Lubbers clamait dans le *Financial Times* que Paris et Bonn n'avaient aucun droit à dicter leur loi. La classe politique néerlandaise soutient unanimement la candidature du premier ministre sur le départ et les lobbies se mettent en place : *« Toutes les personnes influentes, jusqu'au président de la Banque centrale, Wim Duisenberg, sont mises à contribution »*, affirme-t-on à La Haye.

« Seuls parmi les fondateurs des communautée européennes, les Néerlandais n'ont jamais occupé le poste de président de la Commission, à part une courte période intérimaire », fait-on valoir. M. Lubbers tente de fédérer autour de son nom les frustrations des petits Etats de l'Union européenne. Les comptes faits à La Haye donnent le Portugal, le Danemark, l'Irlande et même l'Espagne dans le camp des « pro-Lubbers », ce qui est encore bien insuffisant pour parler d'un consensus. Le Belge Wilfried Martens réunira sous peu les trois premiers ministres du Benelux pour tenter de les mettre d'accord sur le nom d'un seul et unique candidat.

ALAIN FRANCO

Le quatrième sommet ibéro-américain

Fidel Castro troque son uniforme pour une tenue civile

CARTHAGÈNE (Colombie)

de notre envoyé spécial

Un détail vestimentaire a provoqué une véritable commotion lors de l'ouverture, mardi 14 juin, à Carthagène (Colombie), du quatrième sommet ibéro-américain : pour la première fois depuis son arrivée au pouvoir en 1959, le président cubain Fidel Castro a troqué son éternel uniforme militaire pour une tenue civile, provoquant aussitôt une vague de spéculations sur la signification de ce geste.

« C'est plus important que n'importe quelle déclaration », a soutenu un des proches de Fidel Castro, qui préfère ne pas être identifié. Noemi Sanin, ministre colombien des affaires étrangères, a réagi avec un brin d'ironie : *« J'espère qu'il s'habillera ainsi lors de sa prochaine campagne électorale »*, a-t-elle commenté. La plupart des dirigeants des dix-neuf pays latino-américains, réunis à Cartagène avec leurs collègues espagnol et portugais, en présence du roi d'Espagne, ont souligné le caractère positif de cette « diplomatie vestimentaire » qui, disent-ils espérer, devrait être suivie de gestes plus concrets dans le sens d'une ouverture politique. Fidel Castro et la délégation cubaine se sont bornés à dire que le chef de l'Etat n'avait fait que suivre les recommandations du protocole colombien invitant les participants au sommet à s'habiller légèrement pour affronter la chaleur étouffante de la station balnéaire, située sur la côte des Caraïbes. Il y a quelques mois, Fidel Castro s'était étonné à propos de l'insistance de ses interlocuteurs, en particulier la presse, qui l'interrogeaient systématiquement sur sa préférence pour l'uniforme militaire. Il avait répondu : *« On ne demande pas au pape pourquoi il s'habille en blanc ! »*

Quelles que soient les intentions réelles du président cubain qui affronte une très grave crise économique depuis le démantèlement de l'ex-URSS, Fidel Castro a donc une fois de plus été la vedette de la rencontre. Les autorités colombiennes avaient pourtant pris la peine d'annoncer que *« Cuba ne figurait pas à l'ordre du jour »* du sommet ibéro-américain, officiellement consacré au *« commerce et à l'intégration économique »* du continent.

Le discours du dirigeant cubain n'a, lui, pas changé. Comme il l'avait fait, en 1992 à Madrid, il a durement attaqué les Etats-Unis.

BERTRAND DE LA GRANGE

L'Ukraine conclut un accord de partenariat avec l'Union européenne

LUXEMBOURG (Union européenne)

de notre correspondant

L'Ukraine, représentée par son président Leonid Kravtchouk, a signé un accord de coopération et de partenariat avec l'Union européenne, mardi 14 juin à Luxembourg. L'Ukraine devance ainsi de dix jours la Russie, dont le président, Boris Eltsine, signera à son tour un accord de partenariat avec l'Union en marge du conseil européen de Corfou, le 25 juin (les dernières difficultés concernant notamment les échanges d'uranium enrichi viennent d'être levées). *« C'est un calendrier auquel les Ukrainiens ont été sensibles »*, a noté Alain Lamassoure, le ministre chargé des affaires européennes.

Soucieux d'aider l'Ukraine à redresser la situation très dégradée de son économie et de lui donner ainsi les moyens de consolider son indépendance, les Douze ont cependant comme principale préoccupation immédiate d'écarter le risque d'une nouvelle catastrophe nucléaire à Tchernobyl. Leur offre sera précisée, notamment sur le plan financier, à Corfou, en vue de parvenir à un arrangement avec les Etats-Unis, le Japon et le Canada, lors du sommet des sept principaux pays industrialisés, à Naples, en juillet.

L'initiative de l'Union vise à obtenir des autorités de Kiev la fermeture rapide des deux réacteurs RBMK (le modèle le plus dangereux) qui fonctionnent encore à Tchernobyl (unités 1 et 3) et l'engagement de ne pas faire redémarrer le réacteur n° 2, qui a été fermé à la suite d'un incendie, et que les Ukrainiens menacent régulièrement de rouvrir, comme seul moyen de faire face à leurs besoins en énergie.

En contrepartie, l'Union, avec l'appui de ses partenaires du G7, s'engagerait à prendre en charge le coût de l'achèvement de trois réacteurs nucléaires (centrales de Zaporojie, de Rovno et de Khmelnitzki), dont la construction, très avancée, a été interrompue à la suite de l'accident de Tchernobyl. Ces nouveaux réacteurs seraient dotés des mêmes installations de sécurité que les centrales occidentales. Certains, les Belges notamment, se sont interrogés sur l'opportunité de contribuer à la mise en route de nouvelles centrales atomiques, alors que l'Ukraine regorge de charbon et pourrait faire fonctionner à bon compte des centrales thermiques.

L'adhésion au traité de non-prolifération

L'argument n'a pas été retenu pour des raisons de délais, l'option nucléaire, vu l'état d'avancement des travaux, étant la seule qui permette d'espérer une fermeture rapide de Tchernobyl. L'aide des Douze, et demain du G7, sera cependant subordonnée à des engagements en matière de politique énergétique. L'Ukraine, bien moins industrialisée que la France, consomme à peu près autant d'électricité qu'elle : le gaspillage est énorme et les prix de vente très bas. Les Douze se montrent discrets sur le coût de l'opération envisagée. La Commission européenne parle de 1,5 milliard d'écus (10 milliards de francs), auxquels il faudrait ajouter 500 millions d'écus (3,3 milliards de francs) pour la consolidation du « sarcophage » de béton qui est censé isoler le réacteur n° 4 de Tchernobyl, celui qui avait explosé en 1986.

Leur discrétion et le caractère approximatif des montants cités s'expliquent par la nécessité de négocier le partage des efforts avec les Américains, les Canadiens et les Japonais. On compte dans l'ex-URSS et les pays de l'Est une dizaine de réacteurs du type RBMK ayant des normes de sécurité insuffisantes (l'Union contribue à la modernisation des centrales bulgares et lituaniennes). L'opération proposée pour Tchernobyl, pourrait servir d'exemple.

L'Ukraine, présentée jadis comme le grenier à blé de l'URSS, possède une agriculture potentiellement puissante, mais aujourd'hui fragilisée faute de pouvoir importer ses moyens de production (engrais, semences, pesticides...). Pour remédier à cette situation, la Commission proposait que l'Union fournisse, sur ses stocks, 800 000 tonnes de céréales fourragères et que le produit de leur vente soit utilisé pour acheter à l'extérieur les intrants dont elle a besoin.

Les Douze ont écarté cette formule, craignant que de telles livraisons ne contribuent à davantage désorganiser l'agriculture ukrainienne et ne servent de prétexte pour encore retarder les nécessaires réformes. L'Union devra donc réfléchir à d'autres interventions pour aider à la remise sur pied du secteur agricole.

Au titre du partenariat qui vient d'être signé, les Douze et les Ukrainiens s'accordent le traitement de la nation la plus favorisée. A terme, la possibilité de créer une zone de libre-échange entre les deux parties est envisagée, rendez-vous étant pris en 1998 pour évaluer les progrès accomplis par l'Ukraine dans la voie de l'économie de marché.

Dans l'immédiat, des arrangements spécifiques organiseront les exportations vers l'Union des produits sensibles que sont le charbon, l'acier, le combustible nucléaire et les textiles. Certaines dispositions de l'accord libéralisent les conditions d'établissement d'entreprises communautaires en Ukraine. L'accord de partenariat a été signé, mais, dans l'esprit des Douze, il ne sera ratifié et, donc, n'entrera pleinement en vigueur (un accord intérimaire, signé également mardi, permet d'appliquer sans délai les clauses commerciales) qu'après que les autorités de Kiev auront signé le traité de non-prolifération des armes nucléaires.

Ph. L.

EUROPE

La situation en ex-Yougoslavie

Le président croate effectue sa première visite à Sarajevo depuis le début de la guerre

ZAGREB

de notre correspondant

Applaudissements et sifflets dans les rues de Sarajevo : le président croate Franjo Tudjman a recueilli, mardi 14 juin *dans la capitale bosniaque, lors* de sa première visite officielle en Bosnie, les fruits doux-amers de sa politique ambiguë à l'égard de ce pays voisin ravagé par deux ans de guerre, dont dix mois de conflit entre Musulmans et Croates de Bosnie soutenus par Zagreb.

Longtemps retardée pour «raisons de sécurité», vivement souhaitée par les autorités bosniaques, encouragée par l'ambassadeur des Etats-Unis à Zagreb (initiateurs de l'accord croato-musulman conclu en mars à Washington), la visite de M. Tudjman avait un but symbolique : montrer que Zagreb soutient les autorités de la nouvelle fédération croato-musulmane (actuellement présidée par un Croate bosniaque) et non plus – officiellement – la «République croate d'Herceg-Bosna» autoproclamée en Herzégovine (dans le sud de la République), qui voulait faire sécession de la Bosnie pour être rattachée à la «Croatiemère».

Considéré comme la *principale* personnalité du groupe de pression herzégovinien à Zagreb, Gojko Susak, ministre croate de la défense, était d'ailleurs du voyage à Sarajevo.

Les «résistances» croates

Les représentants de la «République d'Herceg-Bosna» – vouée à se diluer dans la nouvelle fédération – *ont été reçus* à Zagreb il y a quelques jours par le président croate.

Celui-ci avait reconnu fin mai *«les résistances»* des Croates d'Herzégovine à la mise en place de la fédération.

Selon le communiqué commun publié mardi à Sarajevo, les présidents bosniaque et croate, Alija Izetbegovic et Franjo Tudjman, se sont mis d'accord, à l'issue d'*«une longue conversation privée»*, pour *«écarter les individus qui s'opposent à l'établissement de la fédération et de la confédération»* (prévue entre la Croatie et la Bosnie-Herzégovine).

Après Sarajevo, Franjo Tudjman s'est rendu dans la poche croate de Vitez (Bosnie centrale) pour mettre du baume sur les blessures des soldats croates qui se sont battus en vain pour le rattachement à la Croatie.

Celle-ci *«est au côté des Croates de Bosnie. La fédération en Bosnie-Herzégovine ne peut devenir une réalité que dans une confédération avec la Croatie»*, leur a-t-il assuré.

Censé lever les ambiguïtés croates qui freinent la mise en place de la fédération croato-musulmane, le voyage s'est conclu par des projets de coopération économique et militaire.

Les deux parties sont tombées d'accord pour promouvoir leur coopération *«notamment dans le domaine de la défense contre l'agresseur commun»* (serbe). Longtemps accusé par Sarajevo d'avoir conclu un «pacte avec le diable» – le président serbe Slobodan Milosevic – pour partager la Bosnie avec la Serbie et récupérer au passage ses *«territoires occupés»* en Croatie, le président Tudjman est toujours soupçonné par Sarajevo de jouer un double jeu.

Alors qu'à Sarajevo le président dénonçait *«l'ennemi commun»*, le chargé d'affaires croate à Belgrade remettait, le même jour, un message sur la *«normalisation des relations»* entre la Croatie et la Serbie.

Zagreb estime que le cessez-le-feu actuel en Bosnie doit être mis à profit pour accélérer le processus de réintégration des territoires occupés de Croatie sous la souveraineté de Zagreb.

JEAN-BAPTISTE NAUDET

Moscou exhorte les Serbes à accepter le plan européen de partage de la Bosnie

Le ministre russe des affaires étrangères, Andreï Kozyrev, a invité, mardi 14 juin, le dirigeant des Serbes de Bosnie, Radovan Karadzic, à accepter le plan européen de partage de la Bosnie. *«Si vous choisissez la voie de la guerre, ne comptez pas sur nous»*, a mis en garde M. Kozyrev. Il a néanmoins assuré que si les Serbes optent pour le compromis ils pourront compter *«sur le soutien le plus décisif de la Russie»*.

Il estime en effet que *«70 % pour les Serbes, c'est beaucoup trop»* et qu'ils doivent par conséquent se résoudre à accepter les 49 % du territoire bosniaque que leur accorde le plan européen actuellement sur la table des négociations. M. Karadzic, venu recevoir à Moscou un prix littéraire, n'a pas répondu explicitement à l'appel de M. Kozyrev. Il a toutefois *«remercié la Russie et le président Boris Eltsine pour les efforts qu'ils ont faits lors de la crise de Sarajevo* [en février] *pour éviter l'application de l'ultimatum»* lancé par l'OTAN. Le chef de la diplomatie russe a également averti, mardi, les Etats-Unis qu'une levée unilatérale de l'embargo sur les armes au profit des Bosniaques pourrait faire renaître la guerre froide, voire *«mener à une nouvelle guerre mondiale»*. Les négociateurs internationaux réunis au sein du groupe de contact devraient se rencontrer *«vraisemblablement jeudi»* à Londres pour terminer les cartes du partage territorial de la Bosnie et peaufiner le statut constitutionnel de la future Union de Bosnie-Herzégovine qui sera composée d'une fédération croato-musulmane et d'une république serbe. Par ailleurs, la trêve entrée en vigueur vendredi dernier entre les Serbes et les forces croato-musulmanes semble globalement respectée. Mais les combats entre Musulmans sécessionnistes et troupes bosniaques fidèles à Sarajevo se sont poursuivis à Bihac. Les Serbes, qui encerclent cette enclave musulmane du Nord-Ouest, ont multiplié les bombardements depuis lundi pour soutenir l'offensive des forces du leader sécessionniste, Fikret Abdic. Par ailleurs, un «casque bleu» français a été tué accidentellement lundi à Sarajevo par un de ses camarades qui nettoyait une arme automatique. – *(AFP, Reuter.)*

Explosions dans un dépôt de munitions à Belgrade. – Des explosions en série se sont produites, dans la nuit du lundi 13 au mardi 14 juin, dans un dépôt de munitions d'une caserne de l'armée yougoslave située à la périphérie de Belgrade, a annoncé l'état-major, selon lequel *«toute possibilité de sabotage est exclue»*, ces explosions ayant été causées *«par la foudre»*. Une jeune femme habitant à proximité de la caserne a été blessée aux jambes. – *(AFP.)*

GÉORGIE

Coup d'envoi de l'opération de paix russe en Abkhazie

MOSCOU

de notre correspondant

Six jours après avoir signé un décret portant sur l'envoi de soldats russes pour s'interposer entre Abkhazes et Géorgiens, Boris Eltsine a donné, mardi 14 juin, le coup d'envoi effectif de cette opération. Cette décision, par laquelle la Russie s'impose une fois de plus comme arbitre des conflits dans ce qu'elle appelle l'*«étranger proche»* – qu'elle a parfois contribué, dans un premier temps, à envenimer –, a été prise en dépit de réticences marquées par le Conseil de la Fédération (la chambre haute du Parlement). Celui-ci s'était opposé, il y a dix jours, au déploiement de troupes dans la région, invoquant l'absence de protection sociale des militaires envoyés hors de Russie.

L'état-major et Boris Eltsine ont contourné l'obstacle en décidant d'utiliser, lors de la phase initiale, uniquement des unités déjà stationnées dans le Caucase et notamment le 345e régiment de parachutistes basé à Goudaouta, en Abkhazie. Pour la suite des opérations, le ministre russe de la défense, Pavel Gratchev, sollicitera à nouveau, le 21 juin, le Conseil de la Fédération et, en cas d'accord des sénateurs, deux mille cinq cents soldats seront déployés d'ici la fin du mois dans une zone tampon de 48 kilomètres le long de la rivière Ingouri qui marque la «frontière» entre l'Abkhazie et le reste de la Géorgie. Moscou prend soin de présenter cette opération comme une mission de maintien de la paix de la CEI. En fait, la totalité des effectifs sera russe, même si le général Gueorgui Kondratiev, vice-ministre de la défense et maître d'œuvre de cette mission, n'exclut pas que des officiers du Kazakhstan, d'Ukraine ou de Biélorussie y participent en tant qu'observateurs. Quant au contrôle de la communauté internationale, il sera tout aussi symbolique ; et le rôle de l'ONU, dont c'était la première médiation sur le territoire de l'ex-URSS, est désormais réduit à la portion congrue.

Débordée par la multiplication des conflits dans le monde, à court de moyens financiers et faisant preuve, au fil des mois, d'un singulier manque d'enthousiasme, l'ONU n'a finalement pas mis sur pied de force multinationale de maintien de la paix. Pourtant, l'envoi de «casques bleus» était souhaité aussi bien par les Abkhazes, qui voyaient là une forme de reconnaissance internationale, que par les Géorgiens, qui accusent, non sans raisons, la Russie d'avoir aidé militairement les séparatistes abkhazes l'an dernier.

Les Nations unies ont ainsi tacitement reconnu le rôle prépondérant de la Russie en Transcaucasie et ne paraissent plus en mesure d'avoir quelque influence que ce soit sur l'opération en cours, comme l'a d'ailleurs implicitement admis un observateur de l'ONU, en qualifiant d'*«improbable»* un futur contrôle onusien des troupes russes. Le «grand retour» de la Russie dans la région a encore été marqué par la tournée que vient d'achever le général Gratchev en Arménie, en Géorgie et en Azerbaïdjan. Ce dernier reste le seul Etat à résister, en exigeant que le règlement du conflit du Karabakh se fasse également dans le cadre de la CSCE. Une résistance qui donne cependant tous les signes d'essoufflement. – *(Intérim).*

CHYPRE

M. Cléridès menace de démissionner

Le président chypriote Glafcos Cléridès a affirmé, mardi 14 juin, être prêt à démissionner si l'ONU insiste pour poursuivre la discussion sur des *«mesures de confiance»* destinées à sortir de l'impasse le conflit chypriote. L'ONU a proposé en 1993 deux *«mesures de confiance»* : réouverture par l'ONU de l'aéroport de Nicosie, au profit des Chypriotes turcs, et administration par l'ONU de la ville-fantôme de Varosha, près de Famagouste (est), afin d'y permettre le retour de 16 000 Chypriotes grecs. Chypriotes grecs et turcs avaient tous accepté le principe de ces mesures, mais les négociations à propos des modalités d'application ont achoppé sur l'accès terrestre à la ville de Varosha et sur les droits de trafic à l'aéroport de Nicosie. *«Si cela devenait nécessaire, je démissionnerais de la présidence, pour donner au peuple la possibilité de décider si les négociations sur les mesures de confiance doivent se poursuivre ou si nous devons insister sur des voies alternatives»*, a déclaré M. Cléridès, qui estime que les négociations sur ces mesures sont *«closes»* après le constat d'échec dressé par le secrétaire général de l'ONU, Boutros Boutros-Ghali, qui a rendu responsable la partie chypriote turque de cet échec. *M. Cléridès s'est déclaré prêt à* signer les mesures de confiance prévues à l'origine par l'ONU, mais refuse de négocier des amendements réclamés par le dirigeant chypriote turc Rauf Denktash.

Le Conseil de sécurité de l'ONU doit choisir dans les prochains jours entre diverses hypothèses présentées fin mai par M. Boutros-Ghali, parmi lesquelles un retrait des «casques bleus» stationnés depuis 1964 à Chypre, des mesures coercitives contre les Chypriotes turcs, ou encore le retour à des négociations sur une réunification de l'île. – *(AFP.)*

AFRIQUE

RWANDA

Un cessez-le-feu a été négocié en marge du sommet de l'OUA

Au terme d'une journée durant laquelle l'Organisation de l'unité africaine (OUA), réunie en sommet à Tunis, s'est affairée au chevet du Rwanda ravagé par la guerre civile, les rebelles du Front patriotique rwandais (FPR) ont annoncé, mardi 14 juin, dans la coulisse du sommet africain, avoir accepté un cessez-le-feu immédiat. L'un des deux représentants du FPR à Tunis, Pasteur Bizimundu, a précisé que le gouvernement intérimaire rwandais (GIR) avait pris le même engagement.

Ce double engagement des frères ennemis rwandais a été pris devant le mini-sommet à cinq sur le Rwanda dont les réunions se sont déroulées dans un hôtel réservé aux chefs d'Etat, en marge du sommet de l'OUA proprement dit, qui se tient depuis lundi, et jusqu'à mercredi midi, au palais des congrès.

Le mini-sommet a réuni le «médiateur» zaïrois, Mobutu Sese Seko, le «facilitateur» tanzanien, Hassen Mwinyi, le président de l'Ouganda, Yoweri Museveni (qui a quitté Tunis aussitôt conclu cet accord de cessez-le-feu), le président du Burundi, Silvestre Nitbantungnya, et le vice-président du Kenya, Saitoti George.

M. Bizimundu a précisé que la Tanzanie – qui avait organisé les négociations et la signature de l'accord d'Arusha en août 1993 – allait avoir dans un délai de sept jours des consultations avec les parties en guerre. Il a ajouté que l'engagement du FPR entrait dans le cadre de l'accord de cessez-le-feu qu'il avait accepté le mois dernier à Gbadolite au Zaïre, et qui était resté lettre morte, avant de déplorer le fait que l'OUA condamne les massacres *«tout en embrassant les tueurs»* du GIR, qui occupe le siège rwandais au sommet de Tunis.

De leur côté, les représentants du GIR se sont bornés à préciser qu'ils avaient toujours réclamé un cessez-le-feu, mais qu'ils s'étaient heurtés à *«l'attitude négative»* des rebelles *«soutenus par l'Ouganda»*. A Kigali, des fusillades et des tirs sporadiques à l'arme lourde ont été entendus dans la nuit de mardi et mercredi matin, en dépit de l'annonce de l'entrée en vigueur immédiate du cessez-le-feu.

Massacre au Burundi

Plus de cent Tutsis, qui s'étaient réfugiés au Burundi voisin, ont été massacrés pendant le week-end, dans le camp de Bugabira au nord-est du pays, par des miliciens hutus venus du Rwanda. Des combats entre les forces armées burundaises – dominées par l'ethnie minoritaire des Tutsis – et des bandes armées hutues venues du Rwanda ont fait vingt-trois morts entre vendredi et dimanche dans la province de Kayanza (nord du Burundi) et dans la périphérie de Bujumbura.

Selon la radio nationale burundaise, quinze personnes ont été tuées et cinq grièvement blessées, lorsqu'une *«bande armée»* a attaqué la ville de Kayanza, située à proximité de la frontière rwandaise. La radio a encore indiqué que des affrontements opposent depuis vendredi 10 juin l'armée et des *«bandes armées»* dans les collines autour de Bujumbura. Deux soldats et six éléments de ces *«bandes»* ont été tués, a-t-elle ajouté.

La multiplication des combats sur le territoire burundais fait planer à Bujumbura le spectre d'une «dérive rwandaise» au Burundi demeuré relativement calme depuis la mort le 6 avril à Kigali du chef de l'Etat, Cyprien Ntaryamira, tué dans le même attentat que le président rwandais, Juvénal Habyarimana. – *(AFP.)*

EN BREF

ALGÉRIE : libération d'un ressortissant française. – Un entrepreneur français, André Lopez, a été libéré par le tribunal de Mascara (Ouest algérien), après un mois de détention pour *«collusion»* avec des terroristes, a rapporté mardi 14 juin le quotidien *El Watan*. – *(AFP.)*

BELGIQUE : résultats des élections européennes pour le collège francophone. – Voici les résultats des élections européennes en Belgique pour le collège francophone : Parti socialiste (PS) : 30,5 % des voix, 3 sièges ; libéraux (PRL-FDF) : 24,2 %, 3 sièges ; Parti social-chrétien (PSC) : 18,8 %, 2 sièges ; écologistes (Ecolo) : 13 %, 1 siège ; Front national (FN) : 7,9 %, 1 siège.

(Les résultats des collèges néerlandophone et germanophone ont été publiés dans le Monde *du 15 juin.)*

SUISSE : réhabilitation politique du commandant Grüninger. – le Conseil fédéral (gouvernement) suisse a décidé, lundi 13 juin, de réhabiliter politiquement Paul Grüninger, commandant de police du canton de Saint-Gall condamné en 1940 pour avoir laissé entrer illégalement en Suisse quelque 3 000 réfugiés juifs afin de les soustraire aux nazis *(le Monde du 4 janvier)*. Mais Berne exclut toujours une réhabilitation juridique réclamée par l'association «Justice pour Paul Grüninger». – *(Corresp.)*

RECTIFICATIF. – Contrairement à ce que nous avons écrit dans nos éditions du jeudi 9 juin, le premier ministre haïtien (démissionnaire) Robert Malval n'a pas été arrêté, bien que le ministre de la justice du gouvernement Jonassaint (non reconnu par la communauté internationale) ait menacé de le faire.

ZAÏRE

Le Parlement de transition a élu Joseph Kengo Wa Dondo premier ministre

Mettant fin à un vide politique de cinq mois, le Haut Conseil de la République-Parlement de transition (HCR-PT) a élu, mardi 14 juin, un candidat de l'opposition modérée zaïroise, Joseph Kengo Wa Dondo, au poste de premier ministre.

Cette élection est un camouflet pour le dirigeant de l'opposition radicale, Etienne Tshisekedi, élu premier ministre par la Conférence nationale en 1992, puis limogé par le président Mobutu en février 1993. M. Tshisekedi, qui affirme être le seul chef légitime du gouvernement, ne figurait pas parmi les sept candidats qui briguaient le poste : il avait simplement demandé aux membres du Parlement provisoire de le *«confirmer»* comme premier ministre.

M. Kengo Wa Dondo avait été présenté par l'Union pour la République et la démocratie (URD), une des formations importantes de l'Union sacrée de l'opposition radicale (USOR), qui regroupe l'opposition zaïroise, et dont la tendance radicale considère cette élection *«illégale et anticonstitutionnelle»*.

Le nouveau premier ministre, qui a déjà été chef de gouvernement à deux reprises – au début et à la fin des années 80 –, était un «homme de Mobutu» avant d'entrer dans l'opposition, en 1990. Il a la réputation d'un bon gestionnaire, même s'il n'a pas réussi à enrayer le déclin économique du pays au cours de ces deux mandats précédents. Il est le «père spirituel» de l'Union des démocrates indépendants (UDI), parti centriste d'hommes d'affaires et de technocrates.

M. Kengo Wa Dondo est né le 22 mai 1935 à Libenge, sur le fleuve Zaïre. Sa mère est à moitié rwandaise, son père est un juif de Pologne, ce qui lui a valu de nombreuses attaques de ses adversaires qui affirment qu'il n'est pas un vrai Zaïrois, bien qu'il ait été adopté, enfant, par une famille zaïroise. Il a étudié en Belgique avant de devenir conseiller à la présidence. En 1968, il est nommé procureur à la cour d'appel de Kinshasa, puis ministre de la justice. En 1980, il rejoint le comité central du Mouvement populaire de la révolution (MPR), le parti unique, et deux ans plus tard il devient premier ministre. Son programme de rigueur avait alors suscité de vives critiques, notamment de la part du président Mobutu, qui avait déclaré : *«On ne mange pas la rigueur.»* – *(AFP, Reuter.)*

Les soubresauts de la formation libérale après le scrutin européen

M. Longuet et ses amis peinent à garder le contrôle du PR

Le Parti républicain tiendra, le 26 juin, un conseil national au cours duquel il définira la place qu'il entend prendre au sein de l'UDF, son rôle face au gouvernement et sa position dans la perspective de l'élection présidentielle. Gérard Longuet, président du PR, souhaite y faire adopter le principe de la candidature unique pour la majorité, démarche qui sert les intérêts d'Edouard Balladur.

■ PARENTHÈSES. – Ce conseil national a été convoqué à la suite de l'initiative de José Rossi (UDF-PR, Corse-du-Sud) qui a constitué, le 14 juin, avec vingt-six de ses collègues, un groupe parlementaire autonome. Ce groupe a été mis entre parenthèses jusqu'au 26 juin à la demande du président du PR.

■ RASSEMBLEMENT. – Le premier ministre et le président du RPR, Jacques Chirac, ont participé, mardi 14 juin, à Bayeux (Calvados), à la célébration du cinquantième anniversaire du premier discours prononcé en France, après le débarquement de Normandie, par le général de Gaulle. Les deux hommes ont exaltés les vertus du rassemblement.

Le Parti républicain part à la bataille en désordre, mais il y part. Aiguillonné par les pittoresques manœuvriers que sont ses parlementaires à l'Assemblée nationale, il va se poser, le 26 juin, la question de sa constitution en groupe autonome, prélude à sa position dans le débat présidentiel. Heureux députés de base du Parti républicain qui définissent, peu ou prou, le calendrier politique de leur formation !

L'épisode du groupe des Républicains et indépendants, constitué le matin pour être *« suspendu »* le soir, témoigne en effet autant d'une forte impatience identitaire que d'un flottement manifeste de la direction, qui a dû prendre le train en marche. Ladislas Poniatowski a parlé d'or devant les députés PR, mardi 14 juin, lorsqu'il a fait remarquer que l'improvisation de José Rossi n'allait pas contribuer à rehausser l'image du Parti républicain.

Ajoutée au feuilleton du financement du PR qu'a suivi avec attention le juge Renaud Van Ruymbeke, à celui du patrimoine de Gérard Longuet et aux aléas judiciaires qui frappent le Var, placeforte du PR s'il en est, cette petite aventure ajoute au tragi-comique de la geste PR.

Devant cette dernière cacophonie, l'Hôtel Matignon, pourtant fort bien disposé à l'égard de M. Longuet et de François Léotard, qui restent à cette heure des alliés incontestables, en aurait même froncé le sourcil.

Risque et écueil

Pour rocambolesque qu'elle puisse paraître, l'affaire du groupe autonome rêvé par José Rossi risque pourtant de précipiter les choses. Le voile de l'union de l'UDF, patiemment tissé par Valéry Giscard d'Estaing, pourrait alors en faire les frais.

Le 26 juin, M. Longuet sera en effet jugé sur sa capacité à entraîner ses troupes sur la voie politique qu'il définira. Le risque et l'écueil seraient de sous-estimer le poids et l'importance de ceux qui souhaitent, autour du président de l'UDF, que la confédération soit représentée par l'un de ses membres.

Autant le PR avait douloureusement hésité, de 1986 à 1988, entre un vrai-faux soutien à Raymond Barre, le candidat de l'UDF, et une connivence avec Jacques Chirac, premier ministre et candidat du RPR, autant le soutien à l'actuel premier ministre présidentiable est lisible et assumé. Par commodité, par décence, mais aussi par prudence (en cas de renversement trop brutal du rapport de forces entre les deux candidats du RPR), ce soutien s'exprime par le souhait d'une candidature unique de la droite parlementaire à l'élection présidentielle.

MM. Léotard et Longuet s'entendent pour l'instant sur ce calcul. Le score étonnant de Philippe de Villiers, originaire du PR, à l'occasion des élections européennes n'en perturbe pas un instant l'économie puisque le député vendéen a fait lui aussi de la candidature unique un credo, qui a *« plu énormément »* selon le porte-parole du PR, M. Poniatowski.

Plus nombreux que les « quarante-trois »

Candidature unique, candidature Balladur. Le PR, qui ne déteste rien tant que quelqu'un décide à sa place, est donc disposé à s'en remettre à la personne du premier ministre. M. Millon peut bien gémir devant *« les formations ballottées par les candidatures, dépecées par les candidats impatients »*, un groupe risque d'être constitué le 26 juin.

S'il prend corps, il sera, à coup sûr, plus nombreux que les quarante-trois députés de ce qui était alors l'UDR (devenue le RPR) emmenés par M. Chirac et qui apportèrent, dès le premier tour de l'élection présidentielle de 1974, aux dépens de leur famille politique, leur soutien à M. Giscard d'Estaing.

GILLES PARIS

CLÉS/ *Le Parti républicain*

■ Historique. – Le Parti républicain a été fondé à Fréjus, en mai 1977, au cours de « journées giscardiennes ». Le secrétaire général en est alors Jean-Pierre Soisson. Il est issu de la fusion de la Fédération nationale des républicains indépendants, créée en juin 1966 par Valéry Giscard d'Estaing, du Mouvement des jeunes giscardiens et des comités de soutien au président de la République d'alors. Il est, aux côtés du CDS et du Parti radical, l'une des composantes fondatrices de l'UDF le 1er février 1978.

■ Poids. – Le PR revendique cent huit députés, dont le président du groupe UDF, Charles Millon ; quarante-six sénateurs, pour la plupart membres du groupe des Républicains et indépendants, présidé par Marcel Lucotte ; dix présidents de conseils régionaux (plus le président de l'Assemblée de Corse) ; dix-huit présidents de conseils généraux ; dix-sept maires de villes de plus de trente mille habitants. Sept de ses dirigeants appartiennent à l'actuel gouvernement : François Léotard, Gérard Longuet, Alain Madelin, Jean Puech, Hervé de Charette, Pascal Clément et Alain Lamassoure.

■ Dirigeants. – Le PR est présidé depuis 1992 par Gérard Longuet. Son prédécesseur de 1982 à 1992, François Léotard, en est aujourd'hui président d'honneur. Alain Madelin est vice-président ; Philippe Vasseur, député du Pas-de-Calais, secrétaire général ; Ladislas Poniatowski, député de l'Eure, porte-parole ; Jean-Pierre Thomas, député des Vosges, trésorier ; Yves Verwaerde, député de Paris, délégué général.

La création d'un sixième groupe parlementaire est « suspendue »

Selon le *Journal officiel* du 15 juin, l'Assemblée nationale est désormais dotée d'un sixième groupe, les Républicains et Indépendants, constitué par vingt-sept députés démissionnaires du groupe UDF. Pourtant, n'en déplaise au vénérable *J. O.*, ce groupe n'existe pas. Du moins, pas encore. Il a bien eu une apparence, voire un président, José Rossi, député de Corse-du-Sud, mardi 14 juin, mais seulement entre la fin de la matinée et le milieu de l'après-midi...

C'est la lecture d'une lettre de Charles Millon, président du groupe UDF de l'Assemblée, le 13 juin, qui a ranimé un feu allumé au lendemain de la désignation surprise de Dominique Baudis (CDS), alors que Jean-François Deniau (PR) partait favori, comme tête de liste de la majorité pour les élections européennes. A l'époque, une minorité de députés du PR avait exigé la création d'un groupe autonome pour préserver l'identité de leur formation, trop facilement manipulée, selon eux, par Valéry Giscard d'Estaing, président de l'UDF. Gérard Longuet, président du PR, avait ramené le calme en repoussant ce problème après les européennes.

Une réunion de l'exécutif du PR, le 8 juin, avait conclu au report *sine die* de cette initiative, pourtant bien vue du côté de Matignon, qu'agacent les critiques de M. Millon et son discours sur la nécessité d'une candidature UDF à l'élection présidentielle. M. Longuet préférait, en effet, conserver le choix d'un groupe autonome comme moyen de rétorsion contre M. Giscard d'Estaing, en cas d'incartades à la règle de la candidature unique à l'Elysée que veut défendre le Parti républicain.

Le président du PR souhaitait réexaminer cette hypothèse au cours d'une réunion avec les députés programmée mardi 14 juin, dans l'après-midi, qui devait être l'occasion d'un appel solennel à une candidature unique pour l'élection présidentielle. Les tenants de la ligne autonomiste ont préféré mettre M. Longuet devant le fait accompli en précipitant le mouvement et en franchissant leur petit Rubicon. C'est donc par une dépêche de l'Agence France-Presse que le président du Parti républicain, en déplacement en Lorraine, a appris la création du groupe des Républicains et Indépendants...

Décision le 26 juin

Devant le désordre et la confusion suscités par la décision de José Rossi et de ses vingt-six acolytes, vue d'un fort mauvais œil par Matignon, M. Longuet a dû organiser d'urgence, à l'Assemblée nationale, une réunion de crise, au cours de laquelle il s'en est pris vertement à M. Millon et à Gilles de Robien – qui s'était exprimé, lui aussi, en faveur d'une candidature UDF à l'élection présidentielle – et, plus modérément, aux députés scissionnistes.

Après plus de deux heures d'échanges, M. Longuet a pu obtenir la « suspension » de l'initiative de M. Rossi, en proposant la réunion, le 26 juin, du conseil national du PR, afin de définir la position du parti au sein de l'UDF et par rapport au gouvernement, ainsi que l'utilité d'un groupe autonome. Les militants PR seront appelés à se prononcer sur le mandat de M. Longuet et sur le choix du groupe, à moins que cette dernière décision ne soit réservée aux députés.

G. Pa.

Sur les traces du général de Gaulle à Bayeux

MM. Balladur et Chirac appellent en commun au rassemblement

BAYEUX

de notre envoyé spécial

La qualité des cérémonies du cinquantenaire du débarquement a satisfait tout le monde. Ou presque. Les gaullistes ont regretté que, dans ses discours du 6 juin (*le Monde* du 8 juin), le président de la République n'ait pas trouvé l'occasion de rendre un hommage particulier au chef de la France libre. Charles Pasqua l'avait dit tout haut lors du meeting de Puteaux, le 8 juin. Edouard Balladur l'a pensé très fort.

L'«offense» devait être lavée. L'anniversaire de la première visite du général de Gaulle sur le sol de la métropole libérée (*le Monde* du 15 juin) en a donné l'occasion. Raymond Triboulet, premier sous-préfet de la France libre et infatigable président du comité du débarquement, ne pouvait qu'être ravi de présider à cette réparation. Mardi 14 juin, à Bayeux, les gaullistes se sont donc offert une de ces cérémonies dont *ils raffolent, où ils se retrouvent* entre eux pour communier dans le culte de «leur» héros, interdisant presque à ceux qui n'ont pas été derrière le général à tous les moments de sa vie politique de célébrer l'homme qui, dès le 18 juin 1940, avait sauvé l'honneur de la France.

Sur la place même où le président du gouvernement provisoire de la République avait prononcé son premier discours en métropole, se sont retrouvés son fils, l'amiral Philippe de Gaulle, sénateur (RPR) de Paris, qui a prononcé, symboliquement, le dernier discours; son gendre, le général Alain de Boissieu; Philippe Séguin, *président de l'Assemblée nationale*, Pierre Messmer, ancien premier ministre, avec MM. Chirac et Balladur. En un tel jour, la famille gaulliste ne pouvait que se montrer unie. Elle y est parvenue au point que le président du RPR et l'actuel premier ministre ont prononcé des allocutions qui se ressemblaient étrangement.

«Il est urgent de réunir les hommes de bonne volonté, a lancé le maire de Paris, *quelle que soit leur appartenance ou leur famille politique, pour reconstruire la nation (...). C'est sans doute le principal message de Bayeux : rassembler, mettre en exergue ce qui unit les hommes et non ce qui les oppose.»* Pour le premier ministre, de Gaulle *«eut, à tous les moments de sa vie, l'obsession de l'unité nationale et du rassemblement». «Sa leçon (...) est double : d'abord, la défense intraitable, quoi qu'il advienne, quelles que que soient les circonstances, des intérêts supérieurs de la nation; ensuite, le souci de rassembler la nation, s'il le faut hors des clivages traditionnels.»*

Un hélicoptère n'avait plus qu'à ramener à Paris les «deux amis», ensemble. Pour une fois.

Th. B.

La stratégie du premier ministre

Suite de la première page

Aux *téléspectateurs-électeurs* de comprendre : pendant que les autres s'agitent, pendant que Jacques Chirac laisse dire que les grandes lignes de son projet présidentiel sont arrêtées et qu'il va les présenter prochainement, Edouard Balladur, lui, travaille au redressement de la France et résout les problèmes les plus urgents des Français!

La méthode Coué n'est pourtant pas l'outil de réflexion préféré du premier ministre. De l'analyse des résultats des élections européennes, son entourage retient deux éléments : Philippe de Villiers gêne Jacques Chirac et Valéry Giscard d'Estaing; l'écroulement de Michel Rocard rend à nouveau plus crédible l'arrivée de Jacques Delors. L'ancien président de la République et ceux qui lui sont proches, comme Charles Millon, gênent et horripilent Edouard Balladur. Il est donc ravi de l'épine que le député de Vendée leur a enfoncée dans le pied. L'Hôtel Matignon constate que la liste dissidente de la majorité a mis à mal l'unité de l'UDF – comme d'ailleurs l'initiative avortée de quelques députés du PR pour se constituer en groupe autonome. Cette division de la confédération ne peut que compliquer la tâche et les ambitions de son président. Pour le premier ministre, c'est une bonne chose.

Que le succès de M. de Villiers ait aussi mis à mal l'union de la majorité ne chagrine pas trop M. Balladur. Il n'y voit pas une condamnation du principe sacré de l'unité de candidature. Bien au contraire. Il constate que la dualité de candidats de la droite parlementaire n'a pas permis de «ratisser plus large» et de réduire sensiblement l'influence de Jean-Marie Le Pen.

La traduction électorale de l'existence d'un *fort courant* «réactionnaire» au sein de la majorité gênerait, aux yeux de l'entourage du premier ministre, plus Jacques Chirac qu'Edouard Balladur. Il en veut pour preuve que la liste conduite par M. de Villiers [illegible] l'électorat RPR et que son succès montre que le [illegible] n'est pas suivi par une partie de ses troupes quand il se rapproche des centristes. A Matignon, on est donc persuadé que le président du RPR va devoir «droitiser» son discours, ce qui n'est pas bon pour un présidentiable. A l'inverse, on s'y dit persuadé que cela conforte la place de M. Balladur au centre de l'échiquier politique.

Refusant d'admettre que les électeurs du député de Vendée ont condamné la politique du gouvernement, et pas simplement son action européenne, on assure que le premier ministre, sans en être prisonnier, pourra les ramener au bercail par des petits gestes. D'où leur intégration à la majorité proclamée, lundi 13 juin à Lille, par M. Balladur et l'annonce, comme pour donner quelques espoirs aux opposants à Maastricht, que la «constitution» européenne sera remise sur le chantier en 1996.

Ultime argument, probablement le plus fort : la remontée de la gauche. Car à Matignon on a fait les comptes : la gauche non communiste a regagné près de cinq points et demi par rapport aux européennes de 1989 et près de neuf par rapport aux législatives de 1993. Et si on ajoute le PC, le gain est encore de plus de sept points et demi sur l'an dernier, alors que la droite, Front national compris, en perd huit. Or tous les sondages le confirment : M. Balladur est mieux placé que M. Chirac pour l'emporter en mai prochain, face à une gauche redressée.

L'échec de l'union

Cette gauche, certes, est éclatée, mais cela aussi joue en faveur du premier ministre. Le résultat qui a le plus satisfait Matignon est, [illegible] 14,49 [illegible] Michel Rocard. On n'arrive pas à croire que le premier secrétaire du PS puisse survivre à un tel désastre, et Jacques Delors a, certainement dans l'entourage du premier ministre, ses plus fervents supporteurs. Car là encore, les sondages le prouvent : seul Edouard Balladur est assuré de l'emporter face à celui qui ne sera plus le président de la Commission de Bruxelles. Une enquête bienvenue, réalisée auprès de 802 personnes le 13 juin par Louis Harris pour *VSD*, le confirme : un duel Delors-Chirac donnerait du 50/50, alors que face au même adversaire, M. Balladur l'emporterait par 52 % des suffrages exprimés.

Tout cela ressemble fort, quand même, à une reconstitution *a posteriori* pour les besoins de la cause, même si Charles Pasqua, sans en avoir vraiment prévenu le premier ministre, assure-t-on à Matignon, avait commencé à tendre la main à Philippe de Villiers dès le 8 juin. Car les chiffres sont les chiffres. Edouard Balladur voulait l'union de sa majorité, il ne l'a pas obtenue. La liste – celle de Dominique Baudis – pour laquelle il s'est engagé avec force, renouvelant même son appui en fin de campagne, n'a recueilli qu'un gros quart des voix des Français. Elle ne devance même que de moins de 3 points les suffrages des deux listes de la droite contestataire, celle de Philippe de Villiers et celle de Jean-Marie Le Pen.

Consoler le maire de Toulouse en le recevant mardi à Matignon tout en faisant les yeux doux au député de Vendée n'est pas une situation très confortable. Et cela ne peut faire oublier que l'homme qui portait l'étendard de M. Balladur a été aussi contesté à droite que Michel Rocard l'a été à gauche.

Edouard Balladur souhaitait, au Parlement européen, une représentation unie dans la défense de la conception française de l'union; elle sera plus divisée que jamais. Certes, lui qui se présente comme étant au dessus des partis, il pourrait se féliciter que les électeurs aient manifesté leur rejet des grandes formations. Mais, prêchant le consensus, l'union, le rassemblement, l'effort, il se retrouve face à une France éclatée, divisée, déchirée, contestataire. Cela ne peut pas faciliter la tâche du candidat à la présidence que, plus que jamais, compte bien être Edouard Balladur.

THIERRY BRÉHIER

Le bureau national du Parti socialiste, qui devait se réunir mercredi 15 juin en fin d'après-midi, devait fixer la date (vraisemblablement en fin de semaine), de la réunion du conseil national chargée de *tirer les conséquences de l'échec* du parti aux élections européennes. Très affecté par le score – 14,49 % – enregistré par sa liste, Michel Rocard, après avoir un moment songé à se retirer, a réuni l'état-major de sa formation pour analyser les raisons de cet échec et lancer les bases d'une nouvelle stratégie.

■ IMMUNITÉ. – Après avoir remporté un incontestable succès aux élections européennes, Bernard Tapie s'est engagé dans un autre combat, de nature différente. Il s'agit, pour le député des Bouches-du-Rhône, d'utiliser toutes les armes que lui donne sa victoire électorale dans un bras de fer avec les juges, qui ont déposé deux nouvelles demandes de levée de son immunité parlementaire.

Les interrogations des socialistes

M. Rocard a failli

«Il a failli partir.» Amis ou partenaires de circonstance, sous le sceau de la confidence et encore tout abasourdis, le confirment : dimanche soir 12 juin, avant de faire devant les caméras l'un des plus difficiles constats d'échec de sa carrière, Michel Rocard a failli tout laisser tomber. Epuisé par une campagne qu'il n'a jamais paru maîtriser et dont il était pourtant le pivot, éclipsant les autres possibles vedettes de sa liste, il était logique qu'il se sente responsable au premier chef de l'échec retentissant auquel les socialistes doivent faire face.

Quarante années de combat politique allaient-elles être tout à coup anéanties par cet humiliant score de 14,49 %? Le premier secrétaire du Parti socialiste, un moment, a dû le croire. Comme on essaie de faire revenir à lui un boxeur sonné par un coup de trop, ses plus proches amis l'ont remis sur pied. De ce moment d'égarement, il fallait sortir.

Dès le lendemain, des réunions se sont tenues autour de M. Rocard toute la journée, non pas rue de Solférino, au siège resté désert du parti, mais – détail symbolique – rue de Varenne, au siège du courant rocardien. *«Un psychodrame permanent, où tout et son contraire a été évoqué,* raconte un participant. *Il s'est même trouvé quelqu'un pour dire que Tapie avait raison et que nous n'avions rien compris...»*

Il s'agissait avant tout, même pour ceux qui ne le tiennent pas en haute estime et avaient dû se résigner à l'accepter comme chef de file sans pour autant lui épargner les croche-pied, de tenter de lui redonner confiance en lui-même. Toujours selon l'un des participants à ces réunions, *«il avait l'air d'avoir pris vingt ans». «On le sentait perdu. On avait envie de lui dire de se mettre au vert, de se requinquer.» «C'était un homme qui venait de prendre un grand coup derrière les oreilles,* renchérit un autre, *en prenant le risque fou de miser autant sur une seule année : la prise du parti, la tête de liste des européennes et l'amorce de la campagne présidentielle.»* L'un de ses plus proches amis s'est même interrogé : *«Vaut-il mieux mourir tout de suite, ou lentement, à petit feu?»*

Première question donc : M. Rocard peut-il *«se retaper»*, est-il en état d'assumer l'échec? Apparemment, il n'y a pas d'échappatoire, et le temps n'est pas aux petites vacances. Car, au-delà même du sort personnel du premier secrétaire du PS, c'est – on en est conscient de la base au sommet – le sort même du parti qui est en jeu. *«Nous avons entre les mains un verre brisé, et nous devons boire dedans. Il n'y a pas le choix, il faut recoller les morceaux»*, résume l'un de ceux qui ont participé à ces discussions *«dominées par l'affect»*, convaincu que malgré la tempête, M. Rocard *«est encore un pôle de stabilité, s'il n'est pas un pôle de dynamique»*.

Car – et c'est la deuxième question – quelle autre solution serait possible? Jean Glavany, porte-parole du parti, l'avait

[redacted]

Après la demande de levée de son immunité parlementaire

M. Tapie cherche à gagner du temps

Interrogé, lundi 13 juin, sur France-Inter, M. Tapie avait laissé entendre que, contraint par la loi sur les cumuls à abandonner un de ses trois mandats (de parlementaire, de conseiller général et de conseiller régional) pour siéger à Strasbourg, il quitterait l'Assemblée nationale. Cette annonce intervenait au moment même où le garde des sceaux, comme il s'y était engagé avant les élections *européennes, transmettait au* bureau de l'Assemblée deux nouvelles demandes de levée d'immunité visant le député (République et Liberté) des Bouches-du-Rhône dans le dossier de la gestion de son yacht, le *Phocéa*. Tout laissait croire, alors, que la conférence de presse organisées, mardi en début de soirée au Palais-Bourbon, après la réunion du comité directeur du MRG, dont M. Tapie est membre, donnerait au député l'occasion de mettre son intention à exécution.

«Vide» juridique

Or à l'impulsion initiale semble avoir succédé, mardi, un double *calcul, politique et juridique. Calcul* politique, tout d'abord : la stratégie consistant, pour le député des Bouches-du-Rhône, à dénoncer un «lynchage» politique, *via* les affaires instruites par les magistrats et relayées par les médias, a trouvé un écho favorable dans l'opinion publique. Son score aux élections européennes en témoigne, qui n'a guère souffert des révélations, pendant la campagne électorale, concernant ses démêlés avec le fisc ou le Crédit lyonnais. Ce constat ne peut laisser indifférents des députés particulièrement sensibles aux coups de cœur de l'opinion, surtout lorsque, dans certaines villes de leur circonscription, elle a accordé 15 %, 20 % ou 30 % de ses suffrages à la liste conduite par M. Tapie.

En repoussant sa démission, M. Tapie prend le pari que ces réflexions ne tarderont pas à s'exprimer publiquement au sein des groupes parlementaires. Le pari vaut pour la droite, mais surtout pour la gauche, qui, après le résultat calamiteux de la liste socialiste, ne peut pas se permettre de considérer de haut le potentiel électoral du MRG de M. Tapie, à quelques mois des élections présidentielle et, surtout, municipales (*le Monde* du 15 juin). La conférence des présidents a déjà pris acte de ce problème, mardi soir, en ne prévoyant qu'un vote à main levée – donc sans scrutin public – mercredi 29 juin dans l'hémicycle pour la levée de cette immunité, si toutefois, comme c'est peu probable, le procédure allait à son terme.

Si ces réticences ne suffisaient pas à convaincre, comme on peut s'y attendre, la commission chargée d'examiner le bien-fondé des demandes de levée d'immunité – elle a été mise en place mardi et a désigné Dominique Bussereau (UDF, Charente-Maritime) comme rapporteur – *de ne pas les accepter*, M. Tapie aura toujours beau jeu de dénoncer, une fois encore, le procès politique qui lui serait fait.

Voilà pour la première motivation. La seconde est d'ordre juridique. Le mandat de député européen va lui aussi de pair avec une immunité parlementaire. La question est de savoir à partir de quand celle-ci s'applique. On a communément admis que, comme pour les députés nationaux, dont l'immunité ne court qu'à compter du jour de la rentrée parlementaire, sauf lorsque leur élection suit une dissolution ou une élection partielle (1), celle des députés européens devrait entrer en vigueur le jour de l'ouverture de la session de Strasbourg, le 19 juillet.

Cependant, aucun texte n'est explicite sur cette question, et aucune jurisprudence ne l'a encore tranchée. Selon l'interprétation que fait le service juridique du Parlement de Strasbourg de l'Acte sur le statut du parlementaire européen du 20 septembre 1976, il demeure, en effet, une *«incertitude»* sur *«le régime de la période comprise entre la proclamation des résultats et la session constitutive»*. Le constat de ce «vide» juridique ouvre une nouvelle porte de sortie à M. Tapie. Ses conseillers s'apprêtent donc déjà à demander à l'autorité compétente, française *ou européenne*, de trancher ce débat, pour le cas où une demande de mise en examen de leur client serait posée après que ce dernier ait démissionné de son mandat de député national.

En tout état de cause, M. Tapie ne veut pas s'offrir une deuxième séance de levée d'immunité, surtout que celle du 7 décembre lui a laissé un cuisant souvenir d'échec. Toutes ses forces semblent aujourd'hui mises au service d'un seul *objectif : gagner du temps.*

PASCALE ROBERT-DIARD

(1) Décision de la cour d'appel de Paris du 18 mai 1953 : *«Considérant que la proclamation des résultats confère, en principe, au nouvel élu, la qualité et le mandat de député; qu'en cas d'élection partielle cette double investiture se produit sur-le-champ (...); qu'il en est autrement en cas de renouvellement général de la Chambre; qu'en pareil cas la proclamation des résultats investit le candidat élu de la qualité de député, tandis que le mandat demeure suspendu jusqu'au commencement de la nouvelle législature.»*

AFFAIRE TESTUT : Bernard Tapie entendu par les juges de Béthune. – Mis en examen le 22 décembre 1993 pour abus de biens sociaux dans l'affaire Testut, M. Tapie a été entendu mardi 14 juin par les deux juges d'instruction chargés du dossier à Béthune (Pas-de-Calais), Benoît Persyn et Philippe Vandigenen. M. Tapie avait déjà été entendu à diverses reprises par les juges de Béthune, depuis que l'Assemblée nationale a, le 7 décembre, levé l'immunité parlementaire du député des Bouches-du-Rhône dans ce dossier.

Les élections européennes

FRANÇAIS VIVANT HORS DE FRANCE

Les Français établis hors de France ont été moins sensibles que le reste de leurs concitoyens à la séduction des listes de Philippe de Villiers et de Bernard Tapie. Peu mobilisés par l'élection européenne, ils ont moins éparpillé leurs voix sur les «petites» listes.

I., 196 542; A., 74,62 %; E., 48 563

Maj.	17 198	35,41
PS	10 787	22,21
Aut. E.	4 806	9,89
MRG	3 699	7,61
FN	2 726	5,61
Verts	2 305	4,74
GE	1 690	3,48
Saraj.	1 541	3,17
Aut. P.	1 496	3,08
PCF	820	1,68
LO	492	1,01
CPNT	356	0,73
PLN	244	0,50
DEUE	205	0,42
Emp.	190	0,39
Rég.	7	0,01
EPT	1	0,00
Out.-M.	0	0,00
PVE	0	0,00
PT	0	0,00

18 juin 1989. – *I., 32 790; A., 67,63 %; E., 10 470.* – UDF-RPR, 3 325 (31,75 %); PS, 2 454 (23,43 %); Centre, 1 644 (15,70 %); Verts, 1 086 (10,37 %); FN, 915 (8,73 %); Gén. Eur., 240 (2,29 %); PA, 222 (2,12 %); PCF, 191 (1,82 %); LO, 170 (1,62 %); Rén., 89 (0,85 %); RFL, 61 (0,58 %); CPNT, 44 (0,42 %); IDE, 20 (0,19 %); All., 5 (0,04 %); MPPT, 4 (0,03 %).

20 septembre 1992. – *I., 159 404; A., 57,84 %; E., 66 835.* – Oui, 53 871 (80,60 %).

PRÉCISION. – Dans le *tableau* comparatif des résultats des élections européennes de 1989 et de 1994 (*le Monde* du 15 juin), nous avons omis de préciser le score de la liste des rénovateurs communistes, conduite, il y a cinq ans, par Claude Llabres, conseiller municipal de Toulouse, et qui avait obtenu 0,40 % des suffrages exprimés.

après leur échec au scrutin du 12 juin

quitter la direction du PS

énoncé comme une évidence en commentant l'échec du 12 juin : *« Rien ne serait pire que les règlements de comptes et les déchirements internes. »* Aussi, hormis quelques déclarations précipitées comme celle de Louis Mexandeau qui, dans les couloirs de l'Assemblée nationale, enterrait déjà M. Rocard en assurant que *« Jacques Delors peut gagner et faire gagner la gauche à l'élection présidentielle »* et qu'*« à défaut »* le parti devrait désigner *« une femme ou un homme de quarante ans »*, il semble que les couteaux soient, pour le moment, consignés dans leurs fourreaux.

Une fois réglée, à la quasi-unanimité, la question de la candidature à la présidentielle – il n'est pas temps de prendre une position définitive sur ce sujet, le candidat *«naturel»* ne l'étant plus pour personne, même pas apparemment pour lui-même –, il conviendrait, *« aucune question ne relevant du tabou »*, de tirer les enseignements des élections européennes avant de définir une stratégie pour les mois à venir. Si le score n'a pas été une vraie surprise (les sondages des derniers jours ne laissaient guère d'espoir aux mieux informés), en revanche, ce qui bouleverse tous les raisonnements est le très faible écart avec cet aventurier de Bernard Tapie par rapport à qui les socialistes n'avaient jamais tant pris leurs distances qu'au cours de la campagne européenne.

Pourquoi les électeurs traditionnels de la gauche, les jeunes, les ouvriers, les salariés ont-ils préféré le député des Bouches-du-Rhône aux socialistes? Pourquoia-t-on connu, localement, des situations curieuses, comme dans la circonscription de Laurent Fabius, celle de Grand-Quevilly, où le PS, avec 20,89 % des voix, ne devance que d'une courte tête le MRG (20,41 %), alors qu'aux élections européennes de 1989, lorsque le même M. Fabius était la tête de liste, le PS réunissait 56,10 % des suffrages? N'y aurait-il pas eu, ici ou là, de la trahison dans l'air? Ces pistes de réflexion, lancées parfois dans la confusion, agitaient les socialistes avant la réunion du bureau national, selon toute vraisemblance fort agitée, qui devait se tenir mercredi 15 juin en fin d'après-midi et décider de la date de celle du conseil national.

M. Fabius : « La question est posée »

En attendant, là aussi dans une certaine confusion, différentes initaitives sont prises. Après Ségolène Royal et sa vingtaine d'amis élus locaux – parmi lesquels Jean-Pierre Balligand (député de l'Aisne), Augustin Bonrepeaux (député de l'Ariège), Michel Françaix (conseiller général de l'Oise), ou Jean-Yves Le Déaut (député de Meurthe-et-Moselle) – qui demandent un « gel » du débat présidentiel pour six mois et réclament un changement fondamental des pratiques du parti, Manuel Valls, rocardien, chargé de la communication au secrétariat national du parti, demande, dans un texte intitulé «Répondre à l'urgence, reprendre l'initiative», un congrès extraordinaire du parti à l'automne.

En manière de réponse, Jean-Christophe Cambadélis, jospiniste, chargé des relations extérieures au secrétariat national, s'apprête à lancer un appel à l'unité de sa génération, pour qu'il ne soit pas dit que les « quadras » sont plus diviseurs ou individualistes que leurs aînés. Jean Poperen, de son côté, au cours d'une réunion *« prévue de longue date »* avec, notamment, des représentants du Mouvement des citoyens, des communistes rénovateurs et des représentants du MRG – tel le nouveau député européen André Sainjon – ou des « quadras » comme François Hollande, ancien député de Corrèze, réfléchit à la fondation d'un *« grand mouvement pluraliste de gauche, pour aller au-delà des structures actuelles du parti »*.

M. Fabius, lui, comme à son habitude depuis qu'il a été limogé de la direction du parti, se pose en *« sage »*, non sans quelque perfidie lorsqu'il déclare sur FR3, mardi : *« La première tâche du Parti socialiste, c'est de bâtir un projet pour la présidentielle et ensuite, seulement, de choisir son candidat. »* Lorsque M. Rocard avait été qualifié de *« candidat naturel »*, selon le mot de Pierre Mauroy, *« il apparaissait normal qu*[il] *soit le candidat du Parti socialiste »*, a ajouté M. Fabius, avant d'observer : *« Aujourd'hui, évidemment, la question est posée. »*

Après l'affolement des heures qui ont suivi l'annonce des résultats, le PS est condamné, comme son premier secrétaire, à se ressaisir et à tenter de comprendre le message sans concessions que lui ont lancé les électeurs.

AGATHE LOGEART

Treize ans après...

Suite de la première page

L'homme qu'il n'a jamais accepté, Michel Rocard, celui qui lui a volé *« son »* Parti socialiste, se retrouve en quenouille, après une campagne électorale désolante. L'occasion est belle de pousser, avec l'appui des « grognards », un cheval-léger comme Jack Lang ou, à défaut, un Jacques Delors qui, pour avoir bien des travers à ses yeux, n'en est pas moins plus acceptable que l'usurpateur. Dans ces conditions, le triomphe de son poulain de cœur Bernard Tapie, envers et contre toutes les poursuites judiciaires dont il est l'objet, apparaît comme une cerise sur le sommet du gâteau. Oui, vraiment de quoi se réjouir ou du moins sourire avec gourmandise...

Le drame est que ce triomphe intérieur – modeste – a des contreparties extérieures quelque peu calamiteuses. C'est peu dire en effet que les observateurs étrangers se penchent avec inquiétude sur l'état d'une France qui, à défaut d'autre chose, a récupéré le titre peu enviable de « pays malade de l'Europe ». C'est qu'ils n'ont pas d'humour ni de goût pour les jeux subtils de la politique hexagonale, ces observateurs. Ils se contentent d'observer. Et que constatent-ils? Qu'un vieux pays démocratique vit un effondrement de ses partis de gouvernement. Que, dans ce même pays, se maintient une droite raciste et nationaliste et qu'apparaît à ses côtés un bloc réactionnaire dur qui n'en est pas si éloigné; dans le même temps où la jeunesse vote en masse pour une liste conduite par un homme d'affaires – au sens large du terme – qui incarne les valeurs de gauche! Ils en concluent benoîtement que la France est affaiblie et qu'elle l'est d'autant que, dans le même temps, l'Allemagne, son partenaire privilégié, semble vouloir renouveler sa confiance à Helmut Kohl en dépit des difficultés nées de la réunification.

Sombre constat, difficilement réfutable. Bien sûr, les thuriféraires du président ne manqueront pas de souligner qu'on ne saurait le rendre responsable de l'incapacité des hommes politiques français à prendre en compte les aspirations des citoyens, pas plus qu'on ne devrait porter à son débit la crise profonde que traversent les pays industrialisés. Certes. A cela près que cette crise, réelle, a touché tous les pays européens et qu'aucun d'entre eux ne se trouve dans la situation politique que nous connaissons – même si l'on peut considérer que l'Italie n'est pas sortie d'affaire.

Alors? Alors, il faut bien en venir à s'interroger sur la politique menée depuis 1981 sous la haute autorité du chef de l'Etat. En l'occurrence, c'est plutôt des politiques qu'il faudrait parler, tant l'action publique fut zigzaguante pendant ces treize ans. Passer d'un programme commun hérité des années d'avant-guerre – la seconde – à un monétarisme pur et dur, sans prendre de précautions excessives pour protéger les victimes désignées de ce tête-à-queue – les salariés et les travailleurs sociaux d'un coup débordés par l'afflux d'exclus –, n'était pas aisément assimilable par le citoyen de base. Pas plus que ne l'était la transformation miraculeuse des patrons, d'abord considérés comme « ennemis de classe » avant d'être sacrés nouveaux héros des temps modernes. Que dire enfin du discours sur l'argent, sale ou *« gagné en dormant »*, confronté à la réalité d'affaires éclaboussant le pouvoir et ses proches? Pour résister à cela, il eût fallu que ce peuple fasse preuve d'une grande sagesse ou d'une grande bêtise. Faute de quoi il ne pouvait être que désorienté. Ce désarroi s'est traduit ce dernier dimanche à l'occasion d'élections européennes, exutoire rêvé.

Le paysage politique français ressemble aujourd'hui à un désert où l'herbe repoussera bien difficilement. Le drame est que la société française est peu ou prou dans le même état. Triste bilan!

PHILIPPE LABARDE

A l'Assemblée nationale

Difficultés de calendrier pour le projet de loi sur le développement du territoire

Le projet de loi d'orientation pour le développement du territoire présenté par Charles Pasqua, ministre de l'intérieur et de l'aménagement du territoire, a été présenté, mercredi 15 juin, au conseil des ministres (*le Monde* du 12 mai). L'examen de ce texte par l'Assemblée nationale, prévu au cours d'une session extraordinaire début juillet, se heurte à la surcharge de l'ordre du jour parlementaire.

Le ministre de l'intérieur et de l'aménagement du territoire a dû batailler ferme. Lors de l'examen du projet de loi par le Conseil économique et social (*le Monde* daté 5-6 juin), M. Pasqua a même avoué aux membres de l'assemblée du palais d'Iéna : *« Je dois dire que, certains jours, je me suis demandé moi-même si nous y parviendrions. »* Fort de ses convictions républicaines, persuadé surtout que la solidarité nationale s'impose en cette fin de siècle pour éviter une division du pays, le ministre a tenté de résister aux pressions diverses (*le Monde* du 7 mai).

Il a utilisé le dialogue pour essayer de convaincre les associations d'élus que le texte n'était pas destiné à mettre en cause leurs prérogatives ni leur autonomie. Cependant, pour obtenir une paix provisoire, il a dû rogner quelques lignes ici, supprimer quelques cartes ailleurs, gommer plusieurs aspérités de la *« révolution institutionnelle, fiscale, budgétaire, administrative »* qu'il annonçait encore il y a quelques mois.

Le « butoir » du 13 juillet

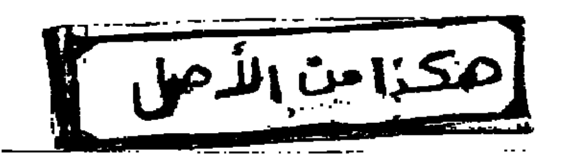
Il reste à savoir si les parlementaires auront le temps nécessaire pour examiner sérieusement ce texte. L'ordre du jour programmé ou prévisible de l'Assemblée nationale est déjà très chargé. La conférence des présidents, mardi 14, en a tracé les principales lignes jusqu'à la fin de la session ordinaire. D'ici au 30 juin, le menu comporte, dans la semaine du 20 au 24, le débat sur la recherche et l'examen des projets de loi sur l'habitat, sur l'emploi dans les départements d'outre-mer et sur l'aménagement du temps de travail dans la fonction publique; puis, dans la dernière semaine de juin, l'examen du texte sur la Sécurité sociale.

Cela signifie que la session extraordinaire, qui doit débuter le 1er juillet, devra permettre d'examiner, notamment, trois projets importants : celui concernant la justice, celui relatif à la police, enfin le projet sur l'aménagement du territoire, qui ne viendrait pas en discussion avant le 7 juillet. Il s'agit là, déjà, d'un calendrier très serré, puisqu'il implique que le rapport de la commission spéciale chargée d'examiner ce texte devrait, dans ce cas, avoir terminé son rapport le 2 juillet.

Charles Millon (UDF), qui présidera cette commission, s'est inquiété, dès mardi, à la conférence des présidents, de ce que la commission ne dispose, en réalité, que d'une dizaine de jours pour préparer le débat sur un projet aussi complexe. Les choses se compliquent du fait que le président de l'Assemblée, Philippe Séguin, ne souhaite pas que la session extraordinaire se prolonge au-delà du 13 juillet.

Les mauvais esprits supputent que cette accumulation de contraintes de calendrier pourraient être une excellente façon d'enterrer un débat délicat à quelques mois de l'échéance présidentielle.

SERGE BOLLOCH et GÉRARD COURTOIS



SOCIÉTÉ

MÉDECINE

Du fait des difficultés rencontrées lors de son dépistage

L'apparition d'un nouveau sous-type du virus du sida préoccupe les autorités sanitaires

L'Agence du médicament a décidé, mardi 7 juin, au terme d'une nouvelle évaluation des tests de dépistage de l'infection par les virus du sida, de ne pas retirer les tests actuellement commercialisés en France et présentant une relative inefficacité vis-à-vis du dépistage d'un nouveau variant de ce virus dénommé VIH 1 sous-type 0. Comme le soulignent, dans le dernier numéro de la revue médicale britannique The Lancet, des experts américains du Center for Diseases Control (CDC), l'apparition de ce sous-type viral soulève un nouveau problème de santé publique.

Les premières identifications de ce nouveau variant ont été effectuées il y a quelques années en France chez des personnes originaires du Cameroun. Selon des observations récentes, il serait présent à l'état endémique au Cameroun et au Gabon. Récemment une dizaine de cas cliniques ont été diagnostiqués dans notre pays chez des personnes venant du Cameroun ou ayant eu des relations sexuelles avec elles. On ne dispose pas encore d'éléments épidémiologiques précis permettant de situer le degré de diffusion du virus dans l'Hexagone.

On s'est aperçu, depuis quelques mois, que la structure particulière de certains motifs protéiques de ce virus empêche sa détection par les tests actuellement commercialisés pour le dépistage de l'infection par les VIH 1 et 2. En mars dernier, le ministère de la santé avait décidé le retrait d'un réactif commercialisé par la firme Clonatec parce qu'il était incapable de mettre en évidence les stigmates biologiques de l'infection par le sous-type 0 (*le Monde* du 16 mars).

Parallèlement au retrait du test Clonatec, les autorités sanitaires françaises décidèrent de procéder à une *« réévalution d'urgence »* de l'ensemble ces tests actuellement commercialisés. Les résultats de ce travail sont aujourd'hui publiés dans l'hebdomadaire britannique *The Lancet* (1). La sensibilité de ces tests a été étudiée et comparée sur neuf sérums de malades contaminés par le sous-type 0 du virus. Au terme de cette étude, il apparaît que tous les tests ne sont pas en mesure d'identifier ce nouveau virus. Pour autant, les autorités sanitaires ont jugé préférable de ne pas procéder à de nouveaux retraits. Pourquoi ?

Un suivi régulier de l'ensemble des tests

« Vis-à-vis de ce nouveau sous-type, on peut classer les tests actuellement commercialisés en trois groupes, a expliqué au *Monde* Christian Janot, directeur des laboratoires et des contrôles à l'Agence du médicament. *Il y a ceux qui reconnaissent tous les sérums étudiés, ceux qui n'en reconnaissent que certains et ceux qui n'en reconnaissent aucun. Dans ce dernier cas – c'était celui de Clonatec – le retrait ne se discute pas. Il en va différemment en revanche pour les tests du second groupe. Il s'agit en effet de tests de troisième génération dits « sandwichs » qui sont très performants vis-à-vis de l'identification très précoce des séro-conversions aux VIH 1 ou 2. Compte tenu de l'intérêt de ces dépistages précoces et du caractère encore exceptionnel en France du sous-type 0, nous avons ainsi estimé qu'en terme de sécurité et de santé publique le retrait de ces tests aurait été préjudiciable. »*

Parallèlement, un suivi régulier de l'ensemble des tests est prévu, de même que la constitution d'une sérothèque VIH 1 sous-type 0. Les industriels concernés vont, par ailleurs, prendre des mesures pour modifier leurs produits de manière à ce qu'ils puissent, au plus vite, « reconnaître » le nouveau virus. Ce dossier constitue déjà, comme l'expliquent deux spécialistes américains des Centers for Diseases Control d'Atlanta dans les colonnes du *Lancet*, un nouveau défi de santé publique. Et ce, d'autant plus que tout laisse à penser que de nouveaux virus variants vont, à court ou moyen terme, apparaître, ce qui impose une vigilance permanente et une continuelle réévaluation des tests. Ce dossier fournit l'occasion de rappeler qu'en matière de dépistage la qualité du test n'est pas tout.

On oublie malheureusement encore trop souvent qu'une très grande importance doit être accordée aux bonnes pratiques de laboratoires d'analyses médicales et, en matière de transfusion sanguine, à l'interrogatoire du donneur. Dans ce domaine, un point n'est toujours pas réglé : celui de la systématisation, dans les centres de transfusion sanguine, de la pratique de deux tests de dépistage, à la fois pour l'infection par les virus du sida et pour celle par le virus de l'hépatite C. La pratique de deux tests différents pour chacune de ces infections est obligatoire dans les laboratoires privés d'analyses médicales, mais pas chez les donneurs de sang. Ce problème a été publiquement exposé il y a plus d'un an par Bernard Kouchner, alors ministre de la santé et de l'action humanitaire. Il n'a toujours pas trouvé de solution.

JEAN-YVES NAU

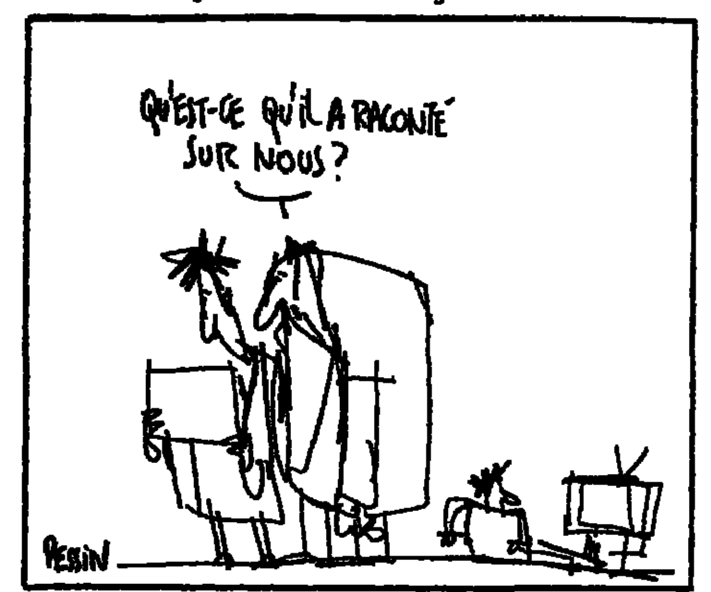
(1) « HIV 1/HIV 2 Seronegativity in HIV 1 Subtype 0 Infected Patients », Lancet 1994 ; 343 : 1393-94. Ce travail est signé L. Loussert-Ajaka, F. Brun-Vézinet, F. Simon (Hôpital Bichat-Claude-Bernard, Paris), T. D. Ly (Institut Alfred-Fournier, Paris), M. L. Chaix, S. Saragosti (Hôpital Cochin, Paris), A. M. Couroucé (Institut national de transfusion sanguine) et D. Ingrand (Hôpital Robert-Debré, Reims).

JEUNESSE

Après les manifestations contre le CIP

Edouard Balladur consulte « personnellement » neuf millions de jeunes Français

« Faites agir vos idées ! » C'est le slogan lancé aux 15-25 ans par le Comité pour la consultation nationale des jeunes, qui va adresser, à partir du 20 juin, quinze questions à l'ensemble de cette population. L'idée de cette consultation était née au mois d'avril, après les manifestations contre le contrat d'insertion professionnelle (CIP) (*le Monde* du 30 mars). Le premier ministre Edouard Balladur indique, en tête du questionnaire, qu'il entend ainsi *« consulter personnellement »* tous les jeunes Français.



Ces derniers seront interrogés sur *« la société actuelle »*, la *famille et les amis »*, la santé, l'école et les études, l'emploi, le sport et les loisirs, et sur leur *« engagement personnel »* dans la société. On saura ainsi, par exemple, si les jeunes auraient *« aimé apprendre un métier avant leur seize ans »*, s'ils veulent *« des centres de soins anonymes et gratuits »* ou, quand ils travaillent, si leur salaire leur *«permet de vivre correctement »*. Ils pourront ensuite exposer, en quelques lignes, leurs idées et leurs propositions sur la vie quotidienne, la lutte contre le chômage, leurs valeurs et leurs idéaux. Et ils pourront à leur tour poser trois questions au gouvernement.

Le coût de cette opération est estimé à plus de trente millions de francs. Le questionnaire concerne, en principe, neuf millions de jeunes, mais il sera distribué dans l'ensemble des boîtes à lettres françaises, soit 25 millions de foyers, et dans diverses administrations (on pourra également y répondre par Minitel au 3616 code Jeunesse). Il s'agit, expliquent les organisateurs, qui espèrent un minimum de 500 000 réponses, de permettre un dialogue plus large dans les familles. En fait, cette diffusion massive était – en pratique – la seule solution pour toucher le public visé. Les jeunes devront affranchir le questionnaire au tarif en vigueur pour le renvoyer.

Durant l'été, le comité, qui réunit notamment Christian Spitz, le Doc de Fun Radio, Claude Bébéar, président d'AXA, ou encore le sociologue Michel Fize, devrait organiser des rencontres avec les jeunes, afin de recenser des expériences locales. Il assurera le suivi du dépouillement, qui devrait donner lieu à un pré-rapport assorti de recommandations fin septembre. Le rapport définitif devrait être rendu au gouvernement à la fin de l'année, ce dernier ayant annoncé – sans prendre date –, la mise en œuvre *d'« actions concrètes »*.

H. M.

SCIENCES

Montréal secouée par une météorite

C'était probablement une météorite. *« Nous avons vu une grosse boule de feu tomber comme un feu d'artifice, mais en beaucoup plus grand, et, deux ou trois minutes plus tard, il y a eu un boum »*, a déclaré un témoin à une station de radio locale. L'explosion a été entendue dans tout le « grand Montréal », mardi 14 juin vers 20 h 00 locales (03 h 00, heure française, mercredi), entraînant des appels affolés d'habitants de la région.

« Un éclair brillant » – provoqué, si cette hypothèse se confirme, par l'entrée de la météorite dans les couches basses de l'atmosphère – a été vu jusqu'à une centaine de kilomètres à l'ouest et au sud-est de Montréal.

Un sismologue de l'université de Montréal a indiqué qu'une secousse de 3,8 sur l'échelle de Richter avait été détectée. L'impact de la météorite sur le sol se trouverait près de Sainte-Julie, entre Montréal et Québec, sur la rive sud du Saint-Laurent.

De tels phénomènes sont très rares. On n'a répertorié qu'une centaine de cratères d'impact de météorites à la surface du globe. La Terre reçoit cependant 10 000 tonnes de météorites par an. Ils sont, pour la plupart de taille microscopique et brûlent totalement dans l'atmosphère. Environ 5 000 d'entre eux atteindraient le sol chaque année, mais ils tombent le plus souvent dans les océans.

JUSTICE

Le commissaire de Valenciennes privé de son habilitation d'OPJ

Le policier, le procureur et les « salopards »

Le commissaire central de Valenciennes, Daniel Cure, s'est vu retirer son habilitation d'officier de police judiciaire (OPJ), lundi 13 juin, par le procureur général de Douai (Nord). Le policier avait tenu des propos injurieux à l'égard de magistrats de Valenciennes, dont le procureur de la République Eric de Montgolfier, lors d'une conversation au téléphone enregistrée par la gendarmerie dans le cadre d'une enquête judiciaire sur la « double billetterie » d'un concert donné par Johnny Hallyday.

Un chanteur vedette, un commissaire loquace, un imprésario sportif et un procureur célèbre se croisent dans ce vaudeville judiciaire. Avec, par ordre d'entrée en scène, Johnny Hallyday, venu pour un concert à Valenciennes le 4 septembre 1993 ; Robert Leduc, dit Trebor, organisateur de ce spectacle donné au profit des clubs de football et de basket locaux, dont il est l'un des administrateurs ; le commissaire central de la ville, Daniel Cure, lui aussi administrateur du club de basket, l'USVO, où joue sa fille ; enfin, le procureur Eric de Montgolfier, bien connu du grand public depuis l'affaire du match de football entre USVA et l'Olympique de Marseille.

Le jour du concert, ce sont des agents du fisc, sur la piste d'une double billetterie, qui frappent les trois coups. Le lever de rideau revient cependant au procureur de la République qui, parallèlement à la procédure fiscale, ouvre une information judiciaire pour faux et usage de faux. Si l'escroquerie à la double billetterie paraît vite de faible portée – l'imprimeur et l'un de ses ouvriers se sont contentés de reproduire une soixantaine de billets à leur profit –, l'intrigue réserve d'autres rebondissements. Le juge d'instruction chargé de l'enquête, Laurent Mayer, s'intéresse en effet à une somme de 200 000 francs versée à Jean-Claude Camus, le producteur de Johnny. Pourquoi *Trebor* a-t-il sorti de la banque, en espèces, cette somme finalement remise par chèque à M. Camus, s'interroge le juge, qui ordonne aux gendarmes de placer sur écoute les lignes des suspects.

Une conversation d'un genre pittoresque

Quand Trebor appelle le commissaire à l'hôtel de police, début avril dernier, l'intégralité de l'enregistrement est donc retranscrite sur procès-verbal par les gendarmes. La longue conversation des deux administrateurs du club sportif organisateur du concert est d'un genre pittoresque. Le policier se dit *« à peu près convaincu »* que l'entretien fait l'objet d'écoutes et cela semble exciter sa verve. Le commissaire ne supporte pas d'avoir été précédemment entendu comme témoin par le juge Mayer dans l'affaire de la double billetterie, sur fond de relations dégradées avec le procureur de Montgolfier.

A lire le procès-verbal, on comprend que les propos désagréables du policier – qui visent assez clairement le procureur de Montgolfier et le juge Mayer – sont énoncés comme un défi à l'intention des magistrats. Le répertoire classique est oublié lorsque, entre autres amabilités, le policier les compare, pour des allusions à peine voilées, à des *« salopards »*. Destinaire de ce procès-verbal à caractère diffamatoire, le procureur général de Douai, Roger Tachau, a retiré son habilitation d'OPJ au commissaire. Une mesure rarissime contre laquelle le commissaire, quand il aura reçu la notification de la décision, pourra déposer un recours gracieux.

Le climat délétère opposant certains policiers et magistrats de Valenciennes rappelle les affrontements corporatistes provoqués par l'affaire du commissaire parisien Yves Jobic. *« C'est exactement le même processus qu'avec Jobic,* explique le syndicat majoritaire chez les commissaires (le SCHFPN). *Sur la base de relations conflictuelles entre un magistrat et un policier, on exploite un font d'affaire – prostitution avec Jobic, double billetterie avec Cure. Des écoutes surprennent une conversation entre le policier et un correspondant. Les gendarmes s'empressent d'aller porter aux magistrats, qui s'efforcent de faire tomber le policier. »*

De son côté, le procureur de Montgolfier a demandé à la « police des polices », l'IGPN, une enquête sur le comportement du commissaire Cure dans l'affaire de la double billetterie. Il reconnaît l'existence de difficultés relationnelles avec le policier, mais assure qu'elles n'ont eu aucune incidence sur le traitement de l'affaire OM-VA.

ERICH INCIYAN

AFFAIRE PIAT : nouvelle vague d'interpellations. – Les policiers du SRPJ de Marseille et de l'Office central pour la répression du banditisme (OCRB) ont procédé, mercredi 15 juin au petit matin, à une nouvelle vague d'interpellations dans le cadre de l'enquête sur l'assassinat de Yann Piat. L'opération vise une nouvelle fois le milieu varois, et principalement l'entourage de Denis Labadie et Epifanio Pericolo, soupçonnés d'avoir assassiné le député du Var et détenus depuis le 3 mars. Près de trente personnes ont été arrêtées. De source policière, on indique que ces recherches doivent permettre de vérifier certains *« éléments matériels »* découverts sur la moto des tueurs et qu'elles pourraient, le cas échéant, entraîner de nouvelles mises en examen.

ORLÉANS : ouverture d'une information judiciaire à la suite de deux décès au CHR. – Une information judiciaire *« contre X du chef d'homicides involontaires, avec réquisition d'expertise médicale »*, *a été ouverte le 14 juin, à la suite du décès suspect de deux malades au centre hospitalier régional d'Orléans les 21 septembre et 13 décembre 1993 (le Monde* du 10 juin). L'affaire avait été révélée par un rapport de l'inspection générale des affaires sociales (IGAS) mettant en cause deux médecins de l'hôpital. Le procureur de la République avait ordonné une enquête préliminaire, confiée au SRPJ d'Orléans.

ETA : arrestations dans le Pays basque français. – Vingt-six personnes, de nationalité française et espagnole, soupçonnées d'appartenir aux réseaux de soutien à l'organisation autonomiste basque ETA, ont été arrêtées, mardi 14 juin, dans le Pays basque français, sur commission rogatoire du juge d'instruction Laurence Le Vert. Trois d'entre elles ont été placées en garde à vue dans la soirée à Hendaye (Pyrénées-Atlantiques), une autre, qui faisait l'objet d'une interdiction de séjour, a été expulsée. Cette opération fait suite à la commission rogatoire internationale, lancée par un juge madrilène, destinée à neutraliser les bases arrières du mouvement basque en France.

DÉFENSE

A compter du 1er juillet

La France réorganise sa représentation militaire à l'OTAN

La France a désigné le général Patrick Woillez pour occuper un poste de responsabilités nouvellement créé à l'OTAN. Ce choix traduit la volonté du gouvernement d'adapter sa représentation militaire à la restructuration des grands commandements alliés qui est en cours et qui sera achevée en 1995. Liée à la fin de la guerre froide en Europe, cette réorganisation consiste à réduire les effectifs dans les états-majors pour aboutir à des économies de fonctionnement.

A compter du 1er juillet, le gouvernement a, en effet, nommé le général de brigade aérienne Woillez à la tête de la mission militaire française auprès du commandant en chef des forces alliées du Nord-Ouest-Europe (CINC-NORTHWEST). Ce commandement, installé à High-Wycombe (Grande-Bretagne), doit regrouper deux commandements alliés qui étaient précédemment séparés : d'une part, le commandement Nord-Europe (CINCNORTH), qui couvre les forces alliées de Norvège et celles des côtes de la Baltique, et, de l'autre, le commandement CINCUKAIR, qui réunit la force aérienne du Royaume-Uni affectée à l'OTAN.

Ce nouveau commandement allié du Nord-Ouest-Europe est placé sous l'autorité du grand quartier général des armées alliées en Europe (SACEUR), qui a été confié au général américain George Joulwan et se trouve à Mons, en Belgique.

Créée pour la circonstance, la mission militaire française auprès du nouveau commandement allié du Nord-Ouest-Europe sera sous les ordres du chef d'état-major des armées françaises, l'amiral Jacques Lanxade, par l'intermédiaire du représentant français auprès du comité militaire de l'OTAN, le général de division aérienne Jean-Paul Pélisson. Agé de cinquante et un ans, le général Woillez, dont le poste vient d'être institué dans le cadre de la restructuration des commandements de l'OTAN, était précédemment adjoint au chef de la division « plans-programmes-évaluation » à l'état-major des armées.

Depuis un an déjà, la France est représentée à Naples, où se trouve le commandement en chef des forces alliées du Sud-Europe (CINCSOUTH), par le contre-amiral Dominique Raguet. De cet état-major relèvent les formations alliées, terrestres, navales et aériennes dans le sud de l'Europe, ainsi que la force d'intervention de l'OTAN. Certaines de ces unités sont engagées dans le contrôle de l'embargo « onusien » contre la Serbie et le Monténégro, depuis la crise en ex-Yougoslavie.

Cet été, la France a également prévu de confier au général de brigade Gérard Folio sa représentation militaire auprès du commandement en chef des forces alliées du Centre-Europe (CINCENT), à Brunssum (Pays-Bas). Au même titre que le nouveau commandement du Nord-Ouest-Europe, CINCSOUTH et CINCENT sont aussi placés sous l'autorité directe du général Joulwan.



RELIGIONS

La bataille du grand rabbinat

Suite de la première page

Les juifs ont aujourd'hui les mêmes difficultés que tous les Français. On les oppose souvent, parfois avec humour ou ironie, entre ashkénazes et sépharades, orthodoxes et libéraux, ceux qui mangent *casher beth din* et les autres. Mais la vraie ligne de clivage est *« entre les juifs de Deauville et les juifs de la rue »*, affirme un membre du Consistoire.

Abrupt ? La communauté compte, comme les autres, son lot de chômeurs, de familles éclatées, de jeunes délinquants et drogués, de pauvres et de malades du sida. Elle s'inquiète pour l'éducation de ses enfants, aspire à une sécurité d'autant plus grande qu'elle a été longtemps déracinée. *« Pour nous aussi, c'est la fin des Trente Glorieuses, la fin de la communauté pompidolienne »*, dit Raphaël Draï, universitaire, celle qui s'accommodait d'une gestion de notables dévoués et ne faisait pas de vagues.

Sans doute cette génération, dont Alain de Rothshild, ancien président du CRIF, reste le symbole incontesté, n'a-t-elle pas chômé. Elle a dû affronter, après 1962, l'immigration massive des juifs d'Afrique du Nord, puis, après la guerre de six jours, l'humeur anti-israélienne de de Gaulle, enfin les menaces pesant sur la sécurité d'Israël. Et un « sage » comme Théo Klein n'est pas loin de penser qu'aujourd'hui, précisément parce que son intégration ne fait plus question, la communauté peut se payer le luxe de conflits de personnes.

Les « anciens » et les « modernes »

Pour d'autres en revanche, l'état de déprime actuel place les dirigeants communautaires, laïcs et religieux, face à leurs responsabilités. *« Si le rabbin ne se préoccupe que de faire des mariages ou des enterrements à l'heure, alors sa fonction n'a plus de sens*, dit un fidèle. *J'attends de lui qu'il me dise ce qu'il faut mettre en œuvre pour résoudre les problèmes sociaux, familiaux, éducatifs de la communauté. »*

C'est là où le bât blesse, où le « religieux » risque de sortir de son rôle et de provoquer une crise de leadership. Car on est aujourd'hui en pleine confusion. C'est le grand rabbin de France, Joseph Sitruk, qui commente le procès Touvier ou l'actualité politique au Proche-Orient. Et c'est le président du CRIF, Jean Kahn, qui signe des communiqués avec le président des évêques de France, celui de la Fédération protestante de France et le recteur de la Mosquée de Paris. C'est le monde à l'envers !

Créé sous l'occupation, le CRIF est de fait l'instance de représentation légitime. Il a une vocation globale, mais les crises à répétition avec le Consistoire, chargé de l'exercice du culte, et avec le grand rabbinat ont brouillé les cartes. Chacun cherche à développer sa sphère d'influence, provoquant des levées de boucliers. Le CRIF se voit reprocher par l'intellectuel Shmuel Trigano un *« activisme »* qui transforme son rôle de défense des intérêts du judaïsme en *« un rôle d'acteur et d'idéologue aux prétentions internationales »*. Or le CRIF n'a, pour cela, aucune légitimité démocratique, ni morale (2).

Au point d'accréditer une fictive guerre des *« anciens »* et des *« modernes »*, perce dans l'autre camp une nouvelle génération de leaders communautaires (Joseph Sitruk, Benny Cohen, ancien président du Consistoire de Paris, Jean-Pierre Bansard, président du Consistoire central), dont l'objectif est de *« sanctionner »* la gestion ancienne, de sortir la communauté de son *« ronronnement »*, de redonner du poids à leurs institutions. D'où la frénésie de construction de synagogues, d'écoles juives, de centres communautaires, de cours de Talmud-Torah, qui a entraîné des « trous » financiers énormes, voire des dérapages comme ceux qui ont provoqué la chute de Benny Cohen et menacent d'un sort semblable Jean-Pierre Bansard (3).

Le judaïsme dans la République

La conviction de ces « modernes » est que la communauté a changé, que le judaïsme feutré d'hier a fait son temps, remplacé par un judaïsme religieux qui n'a plus peur de se montrer. Les journées d'études de la Torah (*Yom hatorah*) attirent, tous les deux ans au Bourget, des dizaines de milliers de participants de Sarcelles et de toute la banlieue parisienne. Ainsi le « religieux » est-il devenu un enjeu de pouvoir. Il bouleverse la donne institutionnelle et la répartition des tâches communautaires.

Mais où est la frontière entre cette demande d'un judaïsme *« visible »* et le judaïsme *« populiste »*, *« exhibitionniste »* d'un Joseph Sitruk qui fait hurler les intellectuels de la communauté, et pas seulement les laïcs ? Il est sans doute excessif de parler, comme le fait le grand rabbin de France, de *« lame de fond »*. En dix ans, la répartition des juifs pratiquants (environ 150 000) et non religieux (550 000) n'a pas vraiment bougé. Mais s'il s'agit surtout d'un repli sur le « rituel » – lié à la suprématie numérique du judaïsme chaleureux d'Afrique du Nord, à un contexte accru d'incertitudes et à une recherche de valeurs –, Joseph Sitruk n'a pas tort de parler d'une évolution de la communauté vers une plus grande conscience religieuse.

Les chiffres parlent d'eux-mêmes. L'Ile-de-France comptait trente synagogues en 1960 : elles sont plus de deux cents aujourd'hui. En trente ans, le nombre des écoles juives a également été multiplié par dix et celui des boucheries casher plus encore. Est-ce cela l'« intégrisme » reproché à Joseph Sitruk ? Le grand rabbin assure qu'il n'a d'autre ambition que d'aider les juifs de France à retrouver leurs sources religieuses, à retourner à l'étude de la Torah ou à la pratique du shabbat. *« Je ne suis pas plus orthodoxe que tous les autres rabbins orthodoxes*, plaide-t-il. *Ma fierté est de rapprocher les juifs de leur judaïsme, de rejudaïser les juifs. »*

Un mot qui passe mal. Car, sauf au sein d'une minorité religieuse radicalisée, c'est une démarche qui n'est pas comprise, voire contestée : non seulement parce que le dialogue entre laïcs et religieux n'est plus ce qu'il était, mais surtout parce que le contexte même de laïcité a changé, en raison, comme l'explique Raphaël Draï, de la présence sur le sol français d'une grosse communauté musulmane et de la pertinence des questions éthiques et spirituelles. Le choix entre une laïcité ouverte ou fermée est à l'ordre du jour. M. Sitruk s'en entretient régulièrement avec M. Mitterrand. L'affaire du vote le jour de la Pâque, le 27 avril, deuxième tour des cantonales (4), a servi de détonateur. *« Je n'appelle pas à l'insubordination. Je suis un défenseur absolu de la République et de la laïcité*, plaide le grand rabbin. *Ce que je revendique, c'est que la République et l'école laïque tiennent compte d'une certaine spécificité. »*

De là, précisément, vient l'explosion. La spécificité religieuse juive doit pouvoir s'exprimer dans l'espace public, disent Joseph Sitruk et ses amis. Aucune identité particulière ne peut s'élever au-dessus de la loi générale, répondent des associations laïques, ajoutant que le judaïsme n'a rien à voir avec cette *« idolâtrie des mitsvots »*, cette orthodoxie tatillonne de la *cashrout*, ce refus des mariages mixtes et des conversions qui semblent devenus la loi du grand rabbinat.

Le judaïsme, c'est une certaine tradition de mesure d'ouverture et

Joseph Sitruk, l'allumeur de réverbères

« Je connais bien le talmud, mais moins que l'automobile », dit-il dans un grand éclat de rire. Capable de vous citer la puissance du moteur, la pointe de vitesse, le prix de n'importe quelle voiture, française ou étrangère, le grand rabbin de France a des passions profanes. S'il n'a plus le temps de faire de la voile, ce fou de nature connaît aussi sur le bout des ongles le règne animal et végétal de ces Alpes du Sud, où, près de Briançon, il passe toutes ses vacances. Hors du Talmud, il lit Sartre, Balzac ou... Philon d'Alexandrie.



Ce couche-tard étudie jusqu'à une heure avancée de la nuit, mais chaque matin, après 7 heures, il est à l'office dans sa synagogue de Neuilly. En famille (il a neuf enfants), en voyage, au bureau, à la synagogue, où il fait arrêter son chauffeur à l'heure de *mynha*, la prière lui sert de respiration. *« Quand il avait besoin de souffler, Gaston Defferre* (qu'il a connu comme grand rabbin de Marseille) *se mettait un bandeau sur les yeux. Moi, je lis ma Bible ou mon livre de psaumes ».*

Ses contestataires le dépeignent au mieux comme un *« prédicateur »*, un *« télévangéliste »*, au pire comme un *« chef de secte ».* C'est en jean, casque à moto sous le bras, que, chaque lundi soir, des centaines de jeunes gens et jeunes filles vont l'écouter à la grande synagogue de la rue de la Victoire à Paris. Là, près de deux heures durant, il commente des passages de la Torah. *« Moïse n'avait pas besoin de décodeur. Il recevait le message de Dieu en clair (...). Les juifs qui se sauvent de la Torah ne savent pas que la Torah leur court derrière. »* Dans un cliquetis de formules, un va-et-vient incessant avec les situations d'aujourd'hui, citant ses maîtres en hébreu aussi bien que des dictons en yiddish, il donne des recettes de vie. Ajoutant, modeste, sous les applaudissements : *« Je ne vous ai rien appris. Je n'ai fait que vous rappeler ce que vous saviez déjà. »*

Chez les intellectuels, on raille son côté boy-scout ou gourou, ce culte de la personnalité, cet enseignement juif un peu primaire qui s'exporte pourtant, sous forme de cassettes, jusque dans la communauté francophone de New-York ou du Canada. Mais Jo Sitruk n'a que faire d'une telle critique : *« Le rabbin est un allumeur de réverbères*, dit-il. *Il y a chez les jeunes d'immenses besoins de spiritualité et je porte la flamme là où elle est le plus nécessaire. »* Au cours de *« shabbats pleins »* (prolongés jusqu'au dimanche), il reçoit à « Camp-David », près de Chateaudun (Indre-et-Loire) d'autres jeunes, étudiants ou couples, qu'il remet aussi à l'étude juive.

Se voit-il reprocher de ne pas être un grand rabbin classique, dans le genre « savant » ou « érudit » ? De ne pas écrire, de fuir les intellectuels de la communauté ? Il répond qu'il consulte les rabbins les plus éminents en France, aux Etats-Unis, en Israël et se veut d'abord *« un homme de terrain ».*

« Ma place est d'abord là où sont mes fidèles », explique *Joseph Sitruk. Il va remettre une coupe de football à Chelles. Se laisse entraîner par des jeunes dans une boîte de nuit des Champs-Elysées (« Je n'ai tout de même pas dansé »...).* Propose à MM. Pasqua et Sarkozy de remplacer les enfants otages de la maternelle de Neuilly. Il va en Israël quand les Scud tombent du ciel, au Caire pour sauver un cimetière juif menacé par une autoroute, à Moscou pour y installer le premier grand rabbinat, etc.

On l'adore ou on l'exècre. Personne ne nie son charisme, on lui reproche seulement d'en abuser. Mais il s'efforce toujours, quand l'actualité est brûlante, de tenir *« un point de vue modéré ».* Cité comme témoin au procès Touvier, il téléphone d'abord à cet autre ami qu'il a gardé de son séjour marseillais, le cardinal Etchegaray. *« Je ne voudrais pas trahir,* explique t-il au prélat romain, *le sentiment profond de l'Eglise. »*

Lui reproche t-on encore de ne pas être assez présent dans le dialogue interreligieux en France ? Joseph Sitruk répond à nouveau que ce n'est pas faute d'intérêt, mais une question de priorité. *« Ce dialogue existe en France et il est d'excellente qualité. Je souhaite même à tous les juifs dans le monde d'avoir comme interlocutrice une Eglise comme celle de France, qui est admirable. Mais j'ai d'autres urgences dans ma communauté : l'ignorance du judaïsme et la misère. »*

H. T.

d'équilibre, soutiennent ces laïques, qui en appellent à Rachi et à Levinas. *« Un juif n'a pas à vouloir judaïser un autre juif,* ajoute Antoine Spire. *Un rabbin peut rappeler la loi. Il ne peut pas l'imposer, ni l'inscrire dans un contexte particulier. »* Les intellectuels juifs sont isolés, voire écartés. Les « écoles » de cadres communautaires (comme les éclaireurs israélites ou l'école d'Orsay) ont disparu ou perdu leur prestige d'antan. Plus que le bulletin de salaire du grand rabbin sortant (5) ou l'opposition du « charmeur » Sitruk au « penseur » Bernheim, c'est l'éclatement du fait religieux juif qui servira de toile de fond à la prochaine élection, dimanche 19 juin, du grand rabbin de France.

H. T.

(2) Dans l'hebdomadaire *Tribune juive* du 26 mai.

(3) La liste soutenue par Benny Cohen a été largement battue aux élections du 21 novembre 1993 au Consistoire de Paris, au profit de Moïse Cohen, nouveau président, partisan d'une ligne plus modérée.

(4) Dans *Tribune juive* du 10 mars, le grand rabbin de France avait mis en garde les juifs contre le fait d'aller voter un jour de fête religieuse, provoquant une polémique dans la communauté (*le Monde* du 19 mars).

(5) Une autre polémique s'est développée à partir de la révélation par l'hebdomadaire *Globe* du revenu annuel de M. Sitruk. Le Consistoire central a publié des documents prouvant que le chiffre était faux.

Un entretien avec le candidat des « modernistes »

Gilles Bernheim : « Que notre effort ne soit pas compromis par un discours de mépris et d'assujettissement »

« Comment analysez-vous les crispations que l'on observe dans la communauté juive ?

– La « crispation » dont vous parlez n'est le fait que d'une minorité de la communauté juive. Les uns sont d'autant plus « crispés » qu'il leur semble que la communauté est en voie de dissolution. Les autres s'éloignent d'autant plus, à bas bruit, que les mots d'ordre et les anathèmes des premiers les rebutent. Et le reste de la société, qui ne voit que les premiers, s'effraie d'une « montée » qui est surtout une montée de ton.

» Cela étant, une grande majorité des juifs français est issue, à une ou deux générations d'écart, de pays dans lesquels leurs pères n'avaient jamais eu droit de cité. Ils ont une notion séculaire de l'Etat comme oppresseur ou persécuteur. C'est donc à la cité d'assurer de la manière la plus entière son rôle de pédagogue de la démocratie, auprès d'eux comme de tous les citoyens, afin que certains d'entre eux ne se montrent prompts à douter d'elle et de ses valeurs.

» J'ajoute qu'il n'appartient pas de prime abord aux rabbins en tant que tels de rendre compte de l'affaiblissement de l'esprit public ou d'y porter remède. Cependant, acteurs sociaux parmi beaucoup d'autres, ils ont à veiller au maintien des règles nécessaires à la vie en commun, à prendre garde que l'affirmation d'une « différence » ne se fasse pas aux dépens de la justice à laquelle ils font profession de vouer leur vie.

– L'enjeu n'est-il pas la compétence du discours religieux sur les problèmes posés par la société et la modernité ?

– La loi juive écrite – la Bible – ou orale – le Talmud et la littérature qui en dérive – représente un absolu. Mais cet absolu est toujours médiatisé par des hommes de dialogue avec d'autres hommes. Autrement dit, peu importe que le judaïsme ait prise sur la « société », au sens où il peut tenir sur elle un discours explicatif cohérent. Ce n'est d'ailleurs pas son rôle. La question est plutôt de savoir si le judaïsme peut dire une parole efficace aujourd'hui.

» Qui voudrait jouer au prophète se ferait, dans le meilleur des cas, donneur de leçon et, dans le pire, prophète de mensonge et marchand d'idole. Mais les prophètes eux-mêmes n'ont pu parler que parce qu'ils pouvaient être entendus. Pour que le judaïsme dise une parole efficace dans la cité, il faut que la cité soit prête à recevoir cette parole. Bien plus encore, qu'elle la suscite par ses interrogations. Il appartient donc au judaïsme de donner à penser et de faire naître des interrogations.

» A la condition qui vient d'être dite : le judaïsme a forcément à prendre sa part d'un effort de refondation morale de la société. C'est dire que les juifs, même religieux, sont pour le moins autant que d'autres qualifiés pour reformuler cette morale, en matière de respect de la vie et de l'intégrité de la personne, d'éthique du couple, de droit de l'étranger ou de légitimité de la contrainte collective.

– Faut-il « rejudaïser » les juifs, comme disent certains orthodoxes ?

– La formule ne me plaît guère. « Rejudaïser » des juifs supposerait qu'ils aient perdu ou renié le judaïsme. Il est indéniable que l'entrée dans la modernité a eu pour effet un recul du judaïsme, concurrencé par les valeurs du siècle. Indéniable que des masses considérables de juifs ont pris leurs distances jusqu'à la rupture avec toute forme d'appartenance communautaire. Tous cependant – et la loi juive y insiste – sont et demeurent des juifs, qu'on ne saurait ainsi exclure d'une formule, fût-ce pour les réintégrer aussitôt sous la lumière de l'orthodoxie.

» Ensuite, de cette « rejudaïsation », ils ne seraient que l'objet : « rejudaïsés » par d'autres, ceux qui savent, ceux qui ont du mérite ou du pouvoir. Je réponds que le judaïsme est une religion de sujets et que rien de bon ne peut s'y faire en leur nom et à leur place. La connaissance de la Torah et de toutes les sources écrites de la vie et de la pensée juives s'est gravement raréfiée à notre époque. Il est très heureux que l'on multiplie les cours et les publications qui permettent de reconquérir l'accès à ces livres difficiles, trop longtemps refermés. Il est excellent que nos enfants puissent dans les écoles se former à ces disciplines ardues avec au moins autant de sérieux qu'à celles qui sont communes à tous. Mais que tout notre effort, qui donne déjà de beaux résultats, ne soit pas compromis par un discours de mépris ou d'assujettissement !

» Il faut rappeler aux juifs qui ils sont, et leur apporter toute l'aide possible afin qu'ils puissent se ressaisir de leur tradition et se déterminer en hommes libres par rapport à elle. Le rôle des dirigeants communautaires et des maîtres est ici capital. Mais il s'arrête là : le reste est de la responsabilité de chacun. »

Propos recueillis par
HENRI TINCQ



L'assemblée de cardinaux à Rome pour préparer l'an 2000

L'Eglise catholique se dit prête à reconnaître ses fautes historiques

Cent quatorze cardinaux ont participé, lundi 13 et mardi 14 juin au Vatican, à un consistoire extraordinaire autour du pape consacré à la préparation de l'an 2000 (*le Monde* du 14 juin). Une première série de propositions est sortie de cette assemblée, destinée à marquer l'entrée de l'Eglise catholique dans le troisième millénaire du christianisme. Dans la fidélité réaffirmée au concile Vatican II (1962-1965), un certain nombre de priorités ont été définies : la défense de la *« vie »* (contre l'avortement, la violence, l'euthanasie, etc.) et de la famille ; la *« réconciliation »* entre les confessions chrétiennes ; la relance du dialogue avec les autres religions monothéistes (judaïsme, islam) ; la *« reconnaissance »* des fautes commises par l'Eglise à travers l'histoire.

Ce dernier point a fait l'objet de débats. Demander à la hiérarchie catholique de *« reconnaître avec courage »* ses erreurs passées et de plaider coupable, comme a demandé le pape dès son allocution d'ouverture, ne sera pas chose facile. Sept groupes linguistiques de cardinaux ont souhaité que ce *mea culpa* soit plutôt *« focalisé sur les zones d'ombre du monde d'aujourd'hui »*. Un groupe anglophone a estimé qu'*« il est beaucoup plus facile de déplorer les erreurs de l'Eglise des siècles passés que de faire face aux erreurs du présent »*. Les erreurs actuelles ainsi dénoncées sont le *« mépris de la vie »*, la *« répartition inéquitable des biens du monde »*, la *« perte du sens moral »*, etc.

De la même manière, les cardinaux ont approuvé les propositions du pape d'organiser une grande rencontre œcuménique à Jérusalem et à Bethléem et un sommet juifs-chrétiens-musulmans au Sinaï (Egypte). Le pape a ajouté qu'un accord entre l'*« Occident catholique »* et l'*« Orient orthodoxe »* était sans doute *« la plus grande tâche »* à poursuivre dans la perspective de l'an 2000 : *« Nous ne pouvons pas nous présenter divisés devant le Christ comme au début du deuxième millénaire »*, a-t-il expliqué dans une allusion au grand schisme qui a séparé Rome et Constantinople au XIe siècle. *« De pareilles divisions,* a-t-il ajouté, *doivent laisser la place au rapprochement et à la concorde. Les blessures sur le chemin de l'unité des chrétiens doivent être guéries »*.

A propos du dialogue interreligieux, le pape a insisté sur les *« incompréhensions »* et les *« difficultés »* qui naissent du dialogue avec l'islam, déplorant le fait que dans certains pays musulmans, des chrétiens n'ont pas encore le droit de professer publiquement leur foi.

REPÈRES

ÉCOLE

L'Académie de médecine en faveur de l'éducation pour la santé

L'Académie nationale de médecine a adopté à l'unanimité, mardi 14 juin, un vœu pour que *« l'éducation à la santé et au bien vivre soit une composante prioritaire du programme pédagogique de l'école primaire »*. *« L'Académie, soucieuse de l'avenir inquiétant de la santé publique, tient à rappeler l'impérieuse nécessité d'une telle orientation de l'éducation des enfants de quatre à douze ans »*, soulignent les membres de l'Académie de médecine ».

UNIVERSITÉS

Menaces de fermeture à Valenciennes

Dénonçant l'absence d'échéancier dans la création d'emplois d'enseignants et de personnels administratifs et techniques, malgré un sous-encadrement persistant, le conseil d'administration de l'université de Valenciennes et du Hainaut-Cambrésis (Nord) a refusé de signer le renouvellement de son contrat quadriennal avec l'Etat. Pour assurer la prochaine rentrée, cette université de 11 150 étudiants, qui a doublé ses effectifs en cinq ans, envisage de procéder elle-même à l'embauche de 30 contractuels, s'ajoutant aux 85 existants financés sur ses ressources propres. Cette décision est assortie d'une menace de fermeture si, comme elle le craint, des difficultés de trésorerie devaient intervenir.

SANG CONTAMINÉ

L'ex-directeur du CRTS de Toulouse blâmé

Le conseil régional de l'ordre des médecins a infligé, mardi 13 juin, un blâme au professeur Jean Ducos, ancien directeur du centre régional de transfusion sanguine de Toulouse (CRTS), qui avait été assigné par des parents d'hémophiles contaminés. Président de la commission nationale consultative de la transfusion sanguine jusqu'à la fin des années 80, le professeur Ducos avait comparu devant le conseil le 5 février. Les plaignants, qui demandaient une sanction disciplinaire contre l'ancien directeur, reprochent au professeur Ducos de ne pas les avoir informés, des dangers d'administration de produits sanguins non chauffés.

Les énergies de l'an 2000

III. – *L'alternative introuvable*

Les énergies renouvelables peuvent-elles constituer des substituts au nucléaire et aux combustibles fossiles ? La troisième partie de notre série consacrée aux énergies de l'an 2000 fait le point (*le Monde* du 14 et du 15 juin).

Voilà vingt ans que les énergies renouvelables font l'objet de discours, de rapports et d'expérimentations sans lendemain dans la plupart des pays du monde. Le choc pétrolier de 1973 a eu pour résultat majeur... la recherche de nouvelles sources d'approvisionnement en or noir, notamment en Alaska et en mer du Nord. En France, qui n'avait pas de pétrole, mais des idées, le gouvernement s'est orienté vers le tout nucléaire avec le plan Messmer de 1974. Un programme qui a été appliqué au-delà de toute espérance, puisque la France est aujourd'hui, avec la Belgique, le pays le plus nucléarisé du monde. Ce qui lui permet, avec le renfort des barrages hydroélectriques, d'être le pays développé qui consomme le moins de carburants fossiles pour fabriquer son électricité...

L'énergie solaire, presque partout, est au point mort. En France, le Commissariat à l'énergie solaire, créé en 1978, a été absorbé – corps et biens – par les agences successives chargées d'économiser l'énergie *(voir encadré ci-dessous)*. La centrale Thémis, construite en 1981 près de Font-Romeu (Pyrénées-Orientales) et testée ensuite pendant deux ans, n'a connu que des pannes durant son exploitation et a finalement dû être arrêtée en 1986. Une autre centrale thermodynamique, installée à Vignola (Corse), a cessé de fonctionner. Les deux filières – centrales dites «à tour» et cylindro-paraboliques – ont donc très vite montré leurs limites. Dans le reste du monde, les six autres centrales à tour construites entre 1981 et 1985 (Espagne, Italie, Japon, Crimée, Californie) ont presque toutes cessé de fonctionner.

Même l'américaine Solar One, la plus puissante (10 mégawatts) a été arrêtée en 1988. Ne subsistent plus dans le désert de Mojave (Californie) que les unités cylindro-paraboliques du procédé «Luz», qui fournissent au réseau 354 mégawatts par an à 11 cents du kilowattheure. *«La technologie est validée, c'est important»*, observe Yves-Bruno Civel, rédacteur en chef de *Systèmes solaires*. Mais le promoteur israélo-américain du procédé Luz a fait faillite. Un groupe suisse envisagerait de le reprendre pour implanter une unité géante de 500 mégawatts à Madagascar... Hormis la Californie, donc, les centrales solaires thermodynamiques ne sont plus que souvenir ou projet incertain.

L'autre filière de l'énergie solaire se développe dans le secteur des photopiles – un système de capteurs solaires à cellules photovoltaïques. On aperçoit ces panneaux capteurs sur quelques toits, pour le chauffage individuel, ou dans certains établissements publics (piscines, gymnases ou casernes). En Grèce, des financements européens – et la technologie allemande de Siemens – ont permis de remplacer par des centrales photovoltaïques les anciens groupes électrogènes au fioul qui alimentaient les îles. Dans de nombreux pays d'Afrique, enfin, les photopiles alimentent des pompes à eau ou des villages de brousse éloignés de tout réseau. Cela permet d'assurer un minimum d'éclairage public ou de faire fonctionner quelques rares téléviseurs ou réfrigérateurs.

Après un bon départ en 1978-1979, la France a pris beaucoup de retard dans le développement des photopiles. *«Alors que nous étions pionniers il y a quinze ans, nous nous sommes fait doubler par tout le monde»*, regrette Robert Lion, ancien directeur du cabinet de Pierre Mauroy à Matignon et cofondateur du Comité d'action pour le solaire. Il ne reste plus aujourd'hui qu'un constructeur français (Photowatt). Le marché est accaparé par Américains, Allemands et Japonais, qui ont multiplié les programmes dans les pays en développement – en particulier le programme allemand Eldorado. Au total, cependant, l'énergie photovoltaïque produite dans le monde ne dépasse pas 500 mégawatts, soit à peu près la moitié de l'électricité fournie par une centrale nucléaire ordinaire.

Les fermes éoliennes

Si la transformation de l'énergie solaire en électricité piétine encore – c'est un euphémisme – il n'en va pas de même de l'énergie éolienne, qui connaît actuellement un regain d'intérêt à travers le monde. On redécouvre ici ou là l'antique moulin à vent, non plus pour puiser de l'eau ou moudre du blé, mais bel et bien pour produire des kilowatts.

En France, les premières initiatives n'ont connu que des déboires. L'éolienne d'EDF inaugurée en 1979 à Ouessant (Finistère) a été anéantie en un an... par la corrosion. Reconstruite plus grande qu'avant, avec des pales de dix-huit mètres de long, elle n'a jamais pu tourner de manière satisfaisante... faute de vent. Oui, faute de vent à Ouessant, l'île la plus venteuse de l'Hexagone! En fait, les ingénieurs d'EDF n'ont jamais été très motivés pour se lancer dans les énergies alternatives, et cela s'en ressent au résultat. Trois millions de francs ont donc été dépensés là en pure perte – à moins que ce ne soit pour administrer la preuve que le vent n'est pas un bon moyen de produire des kilowatts...

Même mésaventure pour le Centre national d'essais éoliens (CNEEL), implanté en 1982 à Trébeurden (Côtes-d'Armor). Faute d'un plan de charge suffisant, il a été abandonné avec ses quatre éoliennes en 1989. C'était l'unique centre français de recherche dans cette spécialité.

L'énergie éolienne a été relancée en France à l'initiative de Brice Lalonde lorsqu'il était ministre de l'environnement. Une éolienne de 300 kilowatts a d'abord été installée à Dunkerque, en 1991, puis une autre de 200 kilowatts à Port-la-Nouvelle (Aude), l'année suivante. Le projet de Port-la-Nouvelle, depuis, a pris de l'ampleur avec l'adjonction de quatre éoliennes de 500 kilowatts chacune, ce qui fait de l'installation plantée en bord de Méditerranée une véritable «ferme éolienne». Une autre a été montée dans l'île guadeloupéenne de La Désirade, avec douze aérogénérateurs en ligne, mais elle ne fournit que 144 kilowatts – ce qui est suffisant pour une population de seulement 1 700 habitants. Au total, le parc français est insignifiant puisque la seule installation de Port-la-Nouvelle, avec ses 2,2 mégawatts, fournit à elle seule plus de 90 % de l'énergie éolienne produite en France!

En Europe, c'est le Danemark *qui remporte la palme*, avec un parc de 3 000 aérogénérateurs fournissant 3 % de la consommation d'électricité du pays. Les autorités envisagent de parvenir à une capacité de 10 % d'ici à l'an 2000. Déjà, les moulins à vent danois produisent près de la moitié des kilowatts éoliens d'Europe. L'Allemagne, pour sa part, installe depuis plusieurs années des éoliennes au rythme de 300 à 400 mégawatts par an, ce qui l'a portée à 20 % de la production européenne. Quant à la Grande-Bretagne, elle totalise déjà quelque 400 *«turbines»*, réparties en une soixantaine de fermes éoliennes (implantées surtout en Cornouaille). Mais elle a l'intention de développer en sept ans *«plus de turbines qu'il n'en sera monté dans les collines de Californie et les montagnes du Dakota du Nord»*.

A cet égard, les Etats-Unis restent la référence, bien que le rythme se soit nettement ralenti ces dernières années. Jusqu'en 1990, la Californie fournissait à elle seule près de 80 % de l'électricité éolienne du monde. Aujourd'hui, les Etats-Unis disposent d'un parc de plus de 15 000 turbines, avec une puissance installée de 1 400 mégawatts, ce qui correspond à la consommation annuelle d'une ville comme San-Francisco. La baisse du coût et l'amélioration des performances poussent les collectivités américaines à s'équiper progressivement. Au rythme actuel, la puissance installée devrait atteindre 10 000 mégawatts d'ici à l'an 2000. Pourtant, la progression de l'éolien est aujourd'hui plus rapide en Europe. *«Si les tendances actuelles se poursuivent, la production éolienne en Europe dépassera celle de l'Amérique du Nord dès la fin de 1995»*, note Paul Gipe, un expert de cabinet californien. Une chose est sûre, cependant : l'encombrement au sol des aérogénérateurs et leur impact sur le paysage limitera forcément leur développement sur le Vieux Continent. Comme l'énergie solaire. On en reste donc là à des gisements d'appoint, qui ne peuvent prétendre se substituer partout aux énergies fossiles. Ce constat a conduit EDF à abandonner ses activités de recherche et développement en matière d'énergies nouvelles, et à maintenir seulement *«une veille technologique limitée aux deux filières qui lui paraissent les plus intéressantes à moyen terme : le photovoltaïque et l'éolien»* (1). Une veille pour l'instant très passive car, à la différence de pays très «charbonniers» comme l'Allemagne et la Grande-Bretagne, ou très «pétroliers» comme les Etats-Unis et l'Italie, la France recourt peu aux énergies fossiles.

Du bois à la bagasse

L'autre gisement actuellement peu exploité est ce que l'on appelle la biomasse – l'ensemble des productions végétales facilement combustibles. Le bois représente à cet égard l'énergie la plus utilisée dans le monde, depuis le foyer rustique sur trois pierres, qui a cours dans tout le tiers-monde, jusqu'aux usines à chaleur les plus sophistiquées *(voir encadré ci-dessous)*. En pays tropical, où la végétation est particulièrement exubérante, la biomasse disponible peut fournir un abondant combustible. La France en a fait l'expérience dans ses départements d'outre-mer, notamment en Guyane et à la Réunion.

En Guyane, la centrale à bois de Cayenne a été arrêtée... au profit d'un barrage hydroélectrique (Petit-Saut). A la Réunion, en revanche, la centrale à bagasse (tiges broyées de canne à sucre) *continue à tourner...* en alternance avec le charbon sud-africain. C'est incontestablement le Brésil qui, à cet égard, est le plus avancé. Il s'est lancé le premier dans l'éthanol de canne à sucre pour servir de carburant automobile, un programme qui a fait ses preuves depuis dix ans (*le Monde* du 18 mai). Il a utilisé le procédé de centrale à bois classique (turbine à vapeur) et le voici qui se lance maintenant dans un procédé de turbine à gaz alimentée par combustion partielle du bois. Ce procédé serait deux fois plus efficace que la combustion du bois en fourneau, qui actionne une turbine à vapeur. Une première centrale verra le jour en 1999 dans l'Etat de Bahia, d'une puissance de 30 mégawatts. Appliqué à la bagasse résultant de la fabrication d'éthanol, ce procédé pourrait fournir à terme un tiers des besoins en électricité du pays. Dès lors, le Brésil fonctionnerait avec une électricité renouvelable à 100 %, puisque 80 % de son courant est déjà fourni par les grands barrages.

L'exemple du Brésil, à lui seul, prouve que l'on peut se passer de pétrole ou de charbon pour produire de l'énergie, et même du carburant automobile. Ce recours massif à la biomasse peut s'imaginer aussi dans les pays du Nord, où la croissance végétale est certes plus lente, mais tout aussi abondante. Lorsque la Russie ou le Canada n'auront plus de pétrole, ils pourront puiser dans leur immense forêt.

ROGER CANS

(1) *Entre monopole et concurrence. Histoire comparée de la régulation de l'industrie électrique*, une publication du groupe E7 à paraître prochainement aux éditions Pierre-Antoine Ullmo.

FIN

La France dispendieuse

Les énergies nouvelles ou renouvelables ne sont pas le seul moyen d'économiser les carburants fossiles. La solution la plus évidente – trop souvent écartée par les partisans de la croissance à tout prix – consiste simplement à réduire la consommation d'énergie. C'est en partant de cette constatation de bon sens que le gouvernement français avait créé, en 1974, l'Agence pour les économies d'énergie. Cette agence avait fonctionné cahin-caha jusqu'à sa transformation en 1982 en Agence française pour la maîtrise de l'énergie (AFME). On remplaçait la notion d'économies – qui évoque le bas de laine, conservateur, un peu négatif – par le beau mot de «maîtrise», comme si la gauche allait enfin dompter le cheval emballé de la consommation à *tout va. Hélas ! le changement* d'appellation ne devait rien modifier. A tel point que, à partir de la reprise de 1985, plus personne ne s'est soucié de maîtriser l'énergie.

Nouveau changement de sigle en 1990, l'AFME se transformant en ADEME (Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie), à la suite d'un regroupement de plusieurs organismes chargés des déchets, de l'air et du bruit. Aujourd'hui, cette agence étoffée n'a toujours pas trouvé ses marques, ni au sens propre, puisqu'elle doit être délocalisée, ni au sens figuré, car le ministère de l'industrie a tendance à l'oublier un peu en cette période de pétrole bon marché.

En fait, l'ADEME accompagne un mouvement spontané, amorcé depuis le premier choc pétrolier, qui aboutit à des produits de plus en plus économes. Car, contrairement à ce qu'on peut penser *a priori*, la plupart des matériels nouveaux consomment moins d'énergie qu'autrefois. *«La cuisson au feu de bois sur un foyer ouvert consomme cinq à huit fois plus d'énergie que la cuisson au gaz»*, note Benjamin Dessus dans son dernier ouvrage (1). De même, *«une lampe à pétrole consomme sept fois plus d'énergie qu'une ampoule à incandescence pour la même intensité lumineuse, et trente fois plus d'énergie qu'une lampe fluocompacte basse consommation»*.

Cette observation vaut aussi pour les téléviseurs des années 50, qui consommaient vingt fois plus d'électricité que les appareils dernier cri, de même que pour les ordinateurs ou les machines à laver. En fait, et l'on en a eu la preuve manifeste après la disparition du rideau de fer, la production industrielle modèle 1950-1960 était très dispendieuse en énergie. Des progrès considérables ont été accomplis par les concepteurs de nouveaux matériels, qu'il s'agisse, par exemple, des moteurs d'avion ou d'automobile.

Il faut cependant rester vigilant, dit-on à l'ADEME. Par exemple, la Clio de Renault consomme plus que la R5. Si l'on n'y prend pas garde, tous les dérapages sont à nouveau possibles en période d'euphorie... jusqu'à la prochaine douche froide. Comme EDF, lorsqu'elle surveille la concurrence, l'ADEME assure avec ses faibles moyens une veille technologique sourcilleuse. Elle s'appuie également sur un bureau d'étude privé, l'Institut d'évaluation des stratégies sur l'énergie et l'environnement en Europe (INESTENE) (2), créé en 1987 par Pierre Radanne, dissident de l'ancienne AFME. Avec son équipe de six experts, l'INESTENE fait de la prospective en proposant à ses clients une meilleure efficacité énergétique et le recours à des énergies de substitution.

Méconnus, ces organismes devraient prendre de l'importance lorsque la pollution atmosphérique et l'augmentation des gaz à effet de serre contraindront les pays riches à instaurer une «écotaxe» sur l'énergie pour limiter la production de gaz carbonique. MM. Mitterrand et Barnier l'ont encore répété le 13 juin. D'autre part, tout le monde admet que, tôt ou tard, la planète manquera d'énergie fossile. C'est dès maintenant qu'il faut y penser.

R. C.

(1) *Pas de gabegie pour l'énergie*, par Benjamin Dessus. Editions de l'aube, 1994 (96 p., 39 F).

(2) INESTENE, 5, rue Buot, 75013 Paris. Tél : 45-65-08-08.

La plus grande centrale à bois d'Europe

Paradoxe : la plus grosse unité européenne de production de chaleur fonctionnant exclusivement au bois se trouve dans une plaine agricole sans arbre, à Vitry-le-François (Marne). Qu'importe : la centrale champenoise reçoit son combustible des nombreuses scieries avoisinantes, qui lui expédient leurs résidus (sciure, copeaux, écorce, délignures, dosses, etc.). L'usine brûle tout cela dans deux chaudières d'une puissance totale de 9 mégawatts. La vapeur est envoyée dans un réseau de chaleur qui alimente aujourd'hui plus de trois mille logements HLM (11 000 habitants), un hôpital, un centre commercial, une coopérative agricole et trois groupes scolaires.

Curieusement, il s'agit là d'une initiative privée, lancée par une société anonyme d'HLM, Vitry Habitat, qui trouvait la facture de ses dix-huit chaufferies au fioul un peu trop élevée. Une première chaudière au bois a donc été montée en 1985 – avec des subventions publiques – et, devant le succès, une deuxième chaudière a été ajoutée, de sorte que l'unité de Vitry-le-François est toujours, dix ans après, la plus puissante centrale à bois d'Europe. *«Grâce à elle, nous avons réduit nos charges de 60 %»*, dit-on à Vitry Habitat. L'expérience est si concluante que l'Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie (ADEME) multiplie aujourd'hui les offres de subventions pour développer cette filière «bois-énergie» – car l'installation entraîne un surcoût encore important. La ville de Corte et plusieurs communes de Corse ont déjà saisi la perche. D'autres vont y venir, lorsque le supplément de dépense initial apparaîtra comme négligeable... et largement remboursé par la suite.

R. C.

RECTIFICATIF. – Une erreur nous a fait écrire, dans notre série sur les énergies de l'an 2000 (*le Monde* du 14 juin), que la centrale bulgare de Kozloduy satisfait à 40 % les besoins en énergie de la Bulgarie. La centrale fournit en réalité 40 % de l'électricité (et non de l'énergie) du pays, comme indiqué dans le corps du deuxième article (*le Monde* du 15 juin).

François Fillon : « La croissance du budget de l'enseignement supérieur doit se maintenir entre 6 % et 10 % »

Filière technologique, préparation de la rentrée, recrutement des enseignants : le ministre des universités et de la recherche fait le point sur les dossiers restés en suspens

– « La perspective d'un gel des crédits affectés à certains postes de votre budget soulève de graves inquiétudes chez les universitaires. Vous paraissent-elles justifiées ?

– Le gouvernement est bien décidé à maintenir la priorité en faveur de l'enseignement supérieur et je souhaite obtenir que la croissance du budget reste située entre 6 % et 10 % par an. Les mesures de gel envisagées pour 1994 ne touchent pas les crédits de fonctionnement des universités. La situation que j'ai trouvée, à mon arrivée, nécessitait un assainissement financier pour recadrer une politique qui s'était emballée dans la période préélectorale. Cette phase étant achevée, l'année 1994-1995 devrait me permettre d'engager un certain nombre de réformes urgentes et essentielles.

– La prochaine rentrée s'annonce difficile. Dans quelles conditions l'abordez-vous ?

– Pourquoi difficile ? Dans un premier temps, nous avons veillé à respecter l'équité dans la répartition des moyens, en donnant une réelle prime aux universités sous-encadrées. Nous avons pu obtenir des créations d'emplois supplémentaires. La campagne de sensibilisation pour l'orientation des jeunes que nous avons engagée semble donner des résultats en psychologie, sociologie, même si les inscriptions excédentaires risquent de se retrouver en médecine, une des formations pourtant les plus encadrées. Sincèrement, nous abordons une rentrée 1994 mieux préparée que celle de 1993.

– Vous proposez de réformer le dispositif des formations technologiques à l'université. Sur quelles bases et dans quels buts ?

– Mon but est d'augmenter l'offre de formations technologiques et professionnalisées, qui ne représente que 10,4 % des effectifs de l'université. Cette filière manque de clarté pour les étudiants comme pour les entreprises. Elle est aussi la moins bien organisée et la moins apte à attirer un nombre croissant d'étudiants. A moyen terme, il faudrait parvenir à doubler l'effectif d'étudiants. Si cela ne se fait pas à l'intérieur de l'université, cela se fera à l'extérieur, parce que ces formations correspondent à un besoin.

» Je propose donc de bien marquer la différence entre formations courtes et formations longues. D'abord, il faut restaurer l'IUT dans sa vocation principale et première – des diplômés à bac + 2 ou bac + 3 –, grâce à des années complémentaires par alternance. Ensuite, proposer des formations longues à bac + 4 autour des instituts universitaires professionnalisés (IUP). Ces deux formations doivent être parfaitement identifiées, en prenant soin toutefois d'organiser des passerelles. Enfin, troisième pilier du dispositif, les écoles d'ingénieurs et de gestion, qui devront cependant limiter la croissance de leurs effectifs, trop rapide ces dernières années par rapport aux débouchés.

– A votre arrivée, vous aviez pourtant décidé de geler le programme de développement des IUP...

– Il était normal que je m'interroge à la suite des critiques formulées par les milieux professionnels et de nombreux universitaires. Après avoir regardé fonctionner les IUP, je me suis rendu à l'évidence : ces instituts représentent une initiative *importante des universités en* faveur des enseignements professionnalisés. Couper cet élan, cela signifierait clairement qu'on ne veut pas voir l'université s'engager dans cette voie. Certes ce système présente encore des défauts. Mais avec un certain nombre d'améliorations et de clarifications, les IUP peuvent constituer une évolution tout à fait essentielle dans notre système universitaire.

– Comme toutes les formations technologiques, les IUP coûtent cher. Aurez-vous les moyens d'assurer leur développement ?

– Je souhaite que l'Etat s'engage de manière très volontariste en faveur de ces formations et fasse un effort financier supplémentaire. 1994 nous a obligés à marquer une pause. Cela dit, nous devrons, en 1995, faire mieux puisque les objectifs à atteindre sont maintenant fixés.

– Le rapport du recteur Quenet sur « la condition des enseignants » semble indiquer que les recrutements massifs dans l'enseignement supérieur sont achevés. Etait-ce l'objectif que vous lui aviez fixé ?

– Ce rapport, que je trouve équilibré, fait une série de propositions qui sont actuellement soumises à la Conférence des présidents d'université. J'attends leur réponse. Comme je le leur ai indiqué le 19 mai dernier, de réelles difficultés existent dans le dispositif actuel, mais il n'est pas question de les régler sans concertation. J'attends aussi l'avis des organisations syndicales. Pour l'instant, je n'ai pas fait mon choix parmi les différentes recommandations.

» Je ne crois pas que l'ère des recrutements soit achevée. Nous avons obtenu 1 800 postes en 1994. J'en demande un nombre non négligeable pour 1995. Nous devrons encore procéder à des recrutements importants pour faire face aux augmentations d'effectifs, aux ouvertures des établissements nouveaux et aux départs en retraite.

» Ce rapport répond à des questions essentielles que l'on ne peut ignorer, comme l'augmentation extrêmement rapide, ces dernières années, du nombres des jeunes allocataires de recherche, qui sont actuellement 8 000 à ne pas avoir été recrutés comme maîtres de conférences. Un recrutement massif, identique à ce qu'il était il y a deux ans, ne suffirait pas à résorber ce flux. La philosophie de ce rapport, que je fais mienne, n'est pas *d'organiser la limitation des recrutements*, mais de faire correspondre le nombre de reçus avec le nombre de postes offerts.

» Le dispositif proposé est assez équilibré, puisque l'université ne pourra pas se voir imposer un candidat dont elle ne veut pas. Parler, à ce propos, du retour des « mandarins » est une erreur.

– Vous avez récemment annoncé la réintroduction des créations de postes dans les contrats entre l'Etat et les universités. Pourquoi ce revirement ?

– Il n'y a ni revirement ni contradiction. J'ai simplement voulu préciser les faits, et clairement souligner les limites et les aspects importants du contrat. D'un côté, il fallait mettre un terme aux promesses démesurées de créations de postes formulées en contradiction avec le vote annuel du budget. De l'autre, en soulignant des priorités, il fallait aussi permettre aux établissements de fixer leurs orientations pour l'enseignement et la recherche. Cette analyse quantitative et qualitative aboutit au projet de l'université.

» De son côté, l'administration centrale s'engage à tenir compte de ce projet, à le soutenir dans les limites de ses possibilités budgétaires en précisant, au cas par cas, l'effort prévisible de création de postes. Celui-ci sera d'abord commandé par le niveau de l'encadrement pédagogique et de recherche de chaque université. Réduire les écarts entre les établissements constitue, à mes yeux, une priorité.

– En l'espace d'un an, vous avez été contraint de retirer deux projets de réforme, sur la loi Savary et l'allocation de logement social (ALS). Avez-vous renoncé à toute réforme profonde de l'enseignement supérieur ?

– Dès mon arrivée, j'avais envisagé une évolution en douceur pour donner un peu plus de souplesse au fonctionnement du système universitaire, en favorisant l'expérimentation. Le conseil constitutionnel l'a rejetée et je n'ai pu que m'incliner. Sa décision crée un obstacle considérable. Elle signifie qu'il ne peut y avoir de modification des structures sans une refonte complète de la loi Savary. Cette réforme-là ne me paraît pas possible actuellement, faute de consensus minimal.

» Il faut d'abord convaincre que l'objectif n'est pas de placer l'université sous le contrôle du monde économique ou des collectivités locales. Puis engager la discussion avec les organisations syndicales et les représentants de la communauté universitaire. Cette question, complexe, ne doit pas être abordée sous la pression du calendrier électoral. Elle demande du temps.

» Dans cette perspective, j'envisage de lancer, à l'automne, une réflexion sur l'avenir de l'université française, comme celle qui a été conduite sur la recherche. Je n'ai ni le temps ni les moyens de conduire une réforme plus profonde d'ici à 1995. Je fais donc tout ce qui est en mon pouvoir pour que ce débat ait lieu et qu'on essaie de le débarrasser de ses scories idéologiques. »

Propos recueillis
par **MICHEL DELBERGHE**

Banlieue mode d'emploi pour profs débutants

L'institut universitaire de formation des maîtres de Créteil prépare les futurs enseignants à exercer leur métier en zone sensible

« *Posez vos questions. N'hésitez pas. Je sais que tout cela est au centre de votre principale angoisse du mois de juin : votre affectation.* » Annick Davisse, l'inspectrice pédagogique régionale (IPR) qui anime le stage, tape dans le mille. Devant elle, une vingtaine de professeurs-stagiaires de l'institut universitaire de formation des maîtres (IUFM) de Créteil. Des étudiants qui terminent leur deuxième année de formation et qui ont passé, avec succès, le concours de professeurs d'école ou le CAPES. Dans cette académie déficitaire tous le savent : ils iront probablement rejoindre, pour leur premier poste, une zone d'éducation prioritaire (ZEP), voire un établissement « sensible ».

Dans la panoplie des formations proposées sous la rubrique « Enseigner en banlieue », ils ont choisi sans hésiter : « gérer l'hétérogénéité des élèves, travailler avec des publics difficiles. » Futur enseignant de mathématiques, David est là parce qu'il a *« un peu peur »*, Didier, en économie-gestion, *« par goût du service public »*, Françoise, en lettres modernes, parce que son choix est fait : elle veut *« enseigner là »*.

Depuis 1992, à Créteil, le module « Enseigner en banlieue » fait partie de la formation générale commune aux futurs enseignants du primaire et du secondaire. Pour Jean-Louis Auduc, directeur-adjoint de l'IUFM, il s'agit de *« préparer les nouveaux enseignants aux réalités de leur affectation, de casser leurs représentations des cités et de la banlieue »*. *« Il faut*, dit-il, *rassurer, sortir du couple banlieue-loubard, dire que la violence existe, que les problèmes sont là mais qu'on peut les traiter »*. Les questions fusent. Une jeune femme qui fait ses premières armes comme stagiaire « en situation », en Seine-Saint-Denis, à Pavillon-sous-Bois, s'interroge sur l'absentéisme au collège. Une stagiaire-professeur des écoles se demande comment concilier, *« dans ces écoles-là »*, exigences et programmes. David, qui enseigne six heures par semaine à La Courneuve, demande : *« Quelle attitude adopter face aux dérapages verbaux, au langage grossier ? »* Voilà trois ans que cette formation spécifique a été rôdée dans l'académie de Créteil. Et toujours la même demande de la part des stagiaires : des témoignages.

Michel Bonavita, l'un des intervenants, proviseur du lycée Suger à Saint-Denis (Seine-Saint-Denis), est intarrissable : *« Pour moi, être proviseur à Saint-Denis, c'est un plus à ma fonction. J'ai été prof dans le Midi, dans le Nord, en Algérie, en Ile-de-France. Des élèves difficiles, j'en ai vu partout. On est toujours la banlieue de quelqu'un. »* Le proviseur reçoit les stagiaires dans son lycée, car la formation est décentralisée dans les établissements concernés par les publics « difficiles ». C'est un choix de l'IUFM : montrer sur pièce, *in situ*, que la banlieue est aussi un lieu de réussites, où l'on peut réellement s'investir dans la profession enseignante, où fourmillent les projets et les innovations.

Sous peine d'échec professionnel

Michel Bonavita est volubile. Il parle *« projet d'établissement »*, *« cohérence de l'équipe éducative »*, *« réussite des élèves »*. Mais il ne veut pas cacher non plus *« les violences »* et autres *« conduites agressives »*. Tout est question de perspectives, de manières de voir. Les stagiaires enregistrent, posent des questions, veulent du concret, connaître des *« trucs »* immédiatement applicables dans leur classe : *« Que faire contre le "parler banlieue" ? »*, *« Comment réagir si l'on est insulté ? »*, *« Est-ce vrai que tout se joue dans la première semaine après la rentrée ? »*

L'objectif du module tient en peu de mots : comprendre les élèves, savoir précisément à qui l'on enseigne. Pour briser les idées reçues, pour ne pas commettre d'impair. Deux anthropologues, chercheurs au CNRS, Jacques Barou et Luc Faraldi, viendront parler des différentes structures familiales et de la réalité sociologique des élèves, un membre du Centre de formation et d'information pour la scolarisation des enfants de migrants (CEFISEM), ainsi qu'un représentant du Fonds d'action sociale (FAS) évoqueront le problème délicat de la prise en compte des « cultures d'origine ». Partie intégrante du cursus à l'IUFM de Créteil, « Enseigner en banlieue » a déjà porté ses fruits. En 1994, soixante stagiaires (sur 700 professeurs-stagiaires de lycée et collège) ont franchi le pas et demandé, motivation à l'appui, leur mutation dans un établissement sensible, soit le tiers des demandes de mutations de l'académie pour ce type d'établissements qui bénéficient d'un « mouvement » particulier. Issus de toutes disciplines, les volontaires ont fait valoir l'enjeu et le défi que représente à leurs yeux le fait d'aller enseigner à des jeunes de quartiers défavorisés.

« Enseigner en banlieue » *témoigne aussi de la part des* futurs enseignants, d'une forte demande de professionnalisation de leur formation. *« Dans ces quartiers*, insiste Jean-Louis Auduc, *les enseignants ne peuvent plus, sous peine d'échec professionnel, concevoir leur métier sans une réflexion sur la manière de transmettre le savoir, sans se demander comment introduire, dans leur discipline, ce type de problématique. »*

JEAN MICHEL DUMAY

CONCOURS GÉNÉRAL. – Dans le palmarès du concours général (*le Monde* daté 12-13 janvier), nous avons omis de mentionner les lauréats de l'option biochimie en technologie-sciences biologiques, qui sont les suivant : *1er prix :* Cécile Marion (Louis-Pergaud, Besançon) ; *2e prix :* Stéphane Pignon (Uruguay-France, Avon) ; *3e prix :* Sandrine Tosches (Georges-de-La-Tour, Metz).

COURRIER

Le français est-il « politiquement correct » ?

Le Monde du 17 février dernier a publié un article sur l'enseignement du français dans les universités américaines avec ce sous-titre : « L'étude du français est soumise à la censure de la vague du « politiquement correct » imposée par les minorités ethniques et sexuelles. » Le rideau s'ouvre à Yale : une association féministe y aurait demandé l'interdiction de *« French in action »*, la méthode d'enseignement du français seconde langue, mise au point à Yale, qui est utilisée un peu partout aujourd'hui, aux Etats-Unis et ailleurs.

Il y a six ans, effectivement, trois étudiantes de droit, féministes, ont entamé une procédure. Un comité a été désigné pour examiner leur plainte : il a jugé que l'interdiction demandée ne se justifiait pas. Aucune censure n'a été suggérée ou imposée. Or, l'article du *Monde* est resté silencieux sur cette conclusion assez peu « politiquement correcte ». Une clarification était donc nécessaire. J'ai écrit à l'auteur de l'article dans ce sens. Réponse : nous n'avons pas dit que les féministes avaient obtenu ce qu'elles demandaient. Pourtant... A en juger par les coups de téléphone alarmés que j'ai, depuis, reçus d'anciens élèves, aucun lecteur n'a douté un seul instant que les plaignantes n'aient eu gain de cause. *Le Figaro-Magazine* a dépêché dare-dare sur la côte est des Etats-Unis un envoyé spécial, j'allais dire un correspondant de guerre...

Trêve d'anecdotes. Le problème est plus large et plus sérieux. Et la solution ne consiste certainement pas à fermer boutique. Enseignant aux Etats-Unis depuis 1973, directeur du département de français de Yale, je ne peux que trouver attristante la perspective d'une langue et d'une littérature françaises à usage strictement interne. L'épreuve de l'étranger est essentielle à une culture qui ne veut pas rejoindre les traditions folkloriques. Cette épreuve présente deux volets : traduire les œuvres d'autres littératures, faire acte de présence (en langue originale et en traduction) en dehors de son territoire linguistique. Pour le premier, l'édition française s'en acquitte très honorablement. Pour ce qui est du second, les résultats ne sont plus ce qu'ils étaient. Mais il serait dangereux, si on pense souhaitable de remédier à ce déficit, de faire l'impasse sur l'Université. Le comble de l'absurde serait, en manière de représailles, d'en faire porter le blâme aux rares qui agissent pour y remédier.

DENIS HOLLIER
(directeur du département de français de Yale.)

CARNET

Naissances

Julieta HANONO
et
Nicolas TRÈVES

sont très heureux d'annoncer la naissance de

Manuel,

le 2 juin 1994.

13, rue Le Verrier,
75006 Paris.

Décès

– Paul Assens,
son époux,
Pierre Assens et sa fille Caroline,
Bertrand Assens,
Olivier et Valérie Assens
et leur fils Guillaume,
ses enfants et petits-enfants,
Sa famille, parents et alliés,
ont la grande douleur de faire part du décès de

Madeleine ASSENS,
agrégée de l'université,
professeur d'espagnol honoraire
au lycée La Fontaine, à Paris,

survenu le 14 juin 1994, à l'âge de soixante-huit ans.

Une cérémonie religieuse sera célébrée en l'église Sainte-Jeanne-de-Chantal, place de la Porte-de-Saint-Cloud, Paris-16ᵉ, le vendredi 17 juin, à 10 h 30.

L'inhumation aura lieu au cimetière de Cébazan (Hérault), dans le caveau familial.

31, avenue du Général-Sarrail,
75016 Paris.

– Sa famille
Et ses amis,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Daniel APAIRE.

L'inhumation a eu lieu dans la plus stricte intimité au cimetière de Bagnolet, le 10 juin 1994.

18, rue du Lycée,
92330 Sceaux.
81, rue Boucicaut,
92260 Fontenay-aux-Roses.

– M. Marcel Diebolt,
son époux,
Et la famille,

ont la douleur de faire part du décès de

Mᵐᵉ Yvonne DIEBOLT,
née Vieussy,

survenu en son domicile le 13 juin 1994, à l'âge de soixante-dix-huit ans.

La cérémonie religieuse sera célébrée le vendredi 17 juin, à 10 h 30, en l'église Notre-Dame-de-l'Assomption, 88, rue de l'Assomption, Paris-16ᵉ, suivie de l'inhumation au cimetière d'Auteuil dans le caveau de famille.

25, avenue du Maréchal-Lyautey,
75016 Paris.

– Mᵐᵉ Maurice Janot,
Mᵐᵉ Pierre Janot et ses enfants,
Tous les parents et alliés,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Pierre JANOT,
ancien député,
officier dans l'ordre national
du Mérite,

survenu à l'âge de soixante-huit ans, le 13 juin 1994.

Les obsèques auront lieu jeudi 16 juin, à 14 h 30, en la cathédrale de Sarlat.

Cet avis tient lieu de faire-part.

– *Le président de l'université Pierre-et-Marie-Curie-Paris-VI,*
Le directeur
Et les personnels du laboratoire Arago, observatoire océanologique de Banyuls-sur-Mer,
Les personnels de la cave Bogoraze-Quinta,
Catherine et Jean Pokrzywnicki,
ses amis,
ont la tristesse de faire part du décès de

Dimitri BOGORAZE,
docteur en *médecine*,
docteur ès-sciences,
chercheur au CNRS,
médaille de la Résistance,

survenu dans sa quatre-vingt-dixième année, à Banyuls-sur-Mer (Pyrénées-Orientales), le 14 juin 1994.

Cet avis tient lieu de faire-part.

– Le président,
Et les membres du conseil d'administration du groupe *ORIS*,
ont la tristesse de faire part du décès de

M. Claude FRÉJACQUES,
membre de l'Institut,
vice-président
de l'Académie des sciences,
administrateur de Compagnie
ORIS Industrie jusqu'en 1992.

Le professeur Fréjacques est indissociablement lié à la création d'ORIS, ayant été le promoteur du développement industriel des applications des radioéléments dans le domaine médical.

(Le Monde *du 10 juin.*)

– *Bernard Giraudon,*
son époux,
Nicolas, Philippe, Patrick,
ses enfants,
Renée Clerc,
sa mère,
Georges Carle,
son père,
Mariette Ferary, Martine Senet,
ses sœurs, leurs enfants
et leurs familles,
Lucette, Jean, Jacques,
Pierre Giraudon,
ses *belle-sœur, beaux-frères*
et leurs familles,

ont la douleur de faire part du décès de

Nicole GIRAUDON-CARLE,

à l'âge de cinquante-quatre ans.

Elle s'est battue courageusement, et sans le faire savoir, quinze années durant, contre cette maladie qui vient d'avoir raison d'elle, le samedi 11 juin 1994, en Martinique.

Tous ceux qui l'aiment auront une pensée pour elle, le samedi 18 juin, lors de la cérémonie religieuse qui aura lieu, à 10 heures, en l'église de Menthon-Saint-Bernard.

Un registre de signatures tiendra lieu de condoléances.

Selon le vœu de Nicole, les dons à l'ARC *94811 Villejuif Cedex*, seront les bienvenus.

«Beauvoir»,
74290 Menthon-Saint-Bernard.

– *Le 3 juin 1994,*

Marlène KANAS

a quitté accidentellement une planète qu'elle a défendue jour après jour.

Greenpeace France rend hommage au travail qu'elle a accompli au sein de l'association, puis à Robin des Bois, avec une vitalité rayonnante et s'associe à l'émotion de tous ceux qui ont partagé ses luttes.

– Mᵐᵉ Jacqueline Lebreton,
son épouse,
Mᵐᵉ Yveline Le Maoult,
sa fille,
Corinne et Juliette Le Maoult,
ses chères petites-filles,
Les familles Coste, Florent, Meunier.
Parentes et alliées,
ont la très grande douleur de faire part du décès de

M. Emile LEBRETON,

survenu le 12 juin 1994, à l'âge de quatre-vingts ans.

Les obsèques ont eu lieu à Merdrignac (Côtes-d'Armor), le mercredi 15 juin à 11 heures.

Ceux qui vivent, ce sont ceux qui luttent.

La Vieille Cour,
22230 Merdrignac.
6, rue Mouton-Duvernet,
75014 Paris.

– L'université Pierre-et-Marie-Curie-Paris-VI,
Son président,
Ses conseils,
Et les personnels,
ont le regret de faire part du décès de

M. Claude LORENZ,
directeur de recherches au CNRS,

survenu le 12 juin 1994, dans sa cinquante-neuvième année.

Le service religieux sera célébré le jeudi 16 juin, à 8 h 30, en l'église Saint-Séverin, Paris-5ᵉ.

– Le Doyen,
Et l'ensemble des personnels de la faculté de médecine Broussais-Hôtel-Dieu
ont la tristesse de faire part du décès du

professeur Paul MILLIEZ,
commandeur de la Légion d'honneur,
croix de guerre 1939-1945,
rosette de la Résistance,
chevalier de la Santé publique,
professeur titulaire de la chaire
de clinique médicale propédeutique
à l'hôpital Broussais,
premier doyen
de la faculté de médecine
Broussais-Hôtel-Dieu,

survenu le 12 juin 1994, à Paris.

– L'Association des amitiés franco-albanaises
a la douleur de perdre, en la personne de son président, le

professeur Paul MILLIEZ,

celui qui, vingt-deux ans durant, l'aura guidée sur la voie de la fidélité et de l'honneur.

Laurent Personne,
Abraham Behar,
Yves Letourneur.

(Le Monde *du 15 juin.*)

– Mᵐᵉ Jacqueline Grammont,
M. et Mᵐᵉ Guy Tassin de Montaigu,
M. et Mᵐᵉ Alain Rist,
M. Olivier Rist, dit Olivier Nanteau,
M. et Mᵐᵉ Christian Rist,
M. Xavier Rist,
Mˡˡᵉ Laurence Rist,
Mᵐᵉ Laurette Tassin de Montaigu,
Mᵐᵉ Monique Tassin de Montaigu,
M. et Mᵐᵉ Charles-Henri
Tassinde Montaigu,
M. Fabrice Tassin de Montaigu,
Tous ses arrière-petits-enfants,
Ses neveux, ses nièces,
Et ses nombreux amis,
ont la douleur de faire part du décès, à Paris, le 11 juin 1994, à l'âge de quatre-vingt-dix-sept ans, de

**M. René
TASSIN DE MONTAIGU,**
ingénieur des Mines,
ancien administrateur directeur général
de la Compagnie française des pétroles,
ancien membre
du Conseil économique et social,
membre fondateur de l'association
des Amis du Centre national d'art
et de culture Georges-Pompidou,
ancien membre
de la commission d'achat
du Musée national d'art moderne,
ancien administrateur
de la Société des amis
du Musée national d'art moderne,
officier de la Légion d'honneur
à titre militaire (1914-1918),
officier des arts et des lettres.

Ils vous demandent d'associer à son souvenir celui de sa fille,

Alix RIST
(1922-1980),

et de son fils,

**Roland
TASSIN DE MONTAIGU**
(1924-1990).

La cérémonie religieuse sera célébrée en l'église Saint-Augustin, à Paris-8ᵉ, le vendredi 17 juin, à 10 h 30.

Selon sa volonté, il sera incinéré dans la stricte intimité familiale et inhumé ultérieurement au cimetière l'Orléat (Puy-de-Dôme).

Cet avis tient lieu de faire-part.

– *On nous prie* d'annoncer le décès de

M. Camille LEVET,

survenu le 6 juin 1994 à l'âge de soixante-dix-neuf ans.

De la part de
Son épouse,
Ses enfants,
Sa famille.

L'inhumation a eu lieu dans l'intimité.

La Ritoire,
61110 La Madeleine-Bouvet.

Anniversaires

– *Pour*

Monique EMORINE,

absente depuis le 16 juin 1984.

*« Mourir. Revenir
à la pensée de son reflux compact
comme s'écrit l'effraction, le soleil
au cœur et à l'orée
de grands arbres transparents. »*
Jacques Dupin,
l'Issue dérobée, l'Embrasure.

– Le 16 juin 1989, à Bastia,

Michel FABRIKANT

quittait les siens et ses nombreux amis.

Une pensée est demandée à ceux qui l'ont connu et aimé.

– Il y a cinquante ans, le 15 juin 1944,

Frédo SÉRAZIN,
résistant de la première heure,

pourchassé par la Gestapo et par la Milice française, était sauvagement exécuté à Saint-Etienne.

Eliane et Roland.

– Château de Beauséjour (Savoie).

Le 15 juin 1987,

Thierry TRICAUD,
ancien élève de l'ENA,

nous quittait à l'âge de trente ans.

A son souvenir est associé celui de

Martial TRICAUD,
médecin général de l'armée de l'air,

son père, décédé le 5 octobre 1978.

Une pensée est demandée à ceux qui les ont connus, estimés et aimés.

Conférences

Le Centre de la Kabbale de Paris vous propose une conférence, jeudi 16 juin 1994, à 20 heures.

Initiation à l'étude de la Kabbale

au Centre de la Kabbale, 20, passage Turquetil, Paris-11ᵉ. Renseignements : 43-56-01-38.

Communications diverses

**21 juin ! L'été ! La Musique !
La Fête de la musique !**

Du 7 au 30 juin 1994, la Brasserie des Cerclades donne le ton ! A cette occasion, elle présentera quelques œuvres du sculpteur sur étain Alain Devige.

En effet, ces dernières sont des hymnes à la musique *(Femme-Violoncelle)* et des hommages à ses illustres serviteurs (Jacques Brel, Edith Piaf...).

L'Heure musicale de Montmartre

présente, le samedi 25 juin 1994, un récital unique du claveciniste Pierre Hantaï, élève de Gustav Leonhardt : Bach, Scarlatti et Rameau sur la copie du clavecin Ruckers du Musée de Colmar *réalisée par le facteur* Marc Ducornet. Renseignements et réservations au 43-57-08-84.

– Un hommage sera rendu à Pierre Naville au Musée social, 5, rue Las-Cases, Paris-7ᵉ, le jeudi 23 juin 1994, à 17 heures, à l'occasion du don de ses archives à la bibliothèque du CEDIAS-Musée social.

– Au Cercle Bernard-Lazare, 10, rue Saint-Claude, Paris-3ᵉ, jeudi 16 juin *1994, à 20 h 30, débat avec J. Grunewald : Ils sont fous ces juifs !* (éditions Albin Michel) et A. Shapir, du département international du MAPAM.

Soutenances de thèses

– Emile Fricaud soutiendra sa thèse de doctorat sur : « Ibn-Idhârî al-Marrâkochî, historien marocain du treizième siècle. Bilan des recherches sur l'*Al-Bayân al-mughrib* », en l'université Lumière-Lyon-II, mardi 21 juin *1994, à 9 h 30*, salle du Conseil, 2ᵉ étage, 26, rue Pasteur, Lyon. Directeur de thèse, P. Guichard ; membres du jury, T. Bianquis (Lyon), A.-L. De Prémare (Aix) et M. J. Viguera (Madrid).

L'élection d'une agricultrice de Maine-et-Loire à la tête du CNJA

Christiane Lambert militante de la première heure

Christiane Lambert, trente-deux ans, agricultrice de Maine-et-Loire, a été élue dans la soirée du mardi 13 juin présidente du Centre national des jeunes agriculteurs (CNJA). Les quelque 400 délégués du CNJA venus de toute la France, réunis en congrès national à Rodez (Aveyron), ont ainsi pour la première fois porté une femme à la présidence du syndicat agricole, pour un mandat de deux ans.

■ NUMÉRO DEUX. Le CNJA a aussi élu un nouveau secrétaire général, numéro deux du syndicat : Antoine Herth, trente et un ans, producteur de maïs et de viande bovine du Bas-Rhin. Il succède à Jacques Molières, lui aussi atteint par la limite d'âge.

ANGERS

de notre correspondant

Nouvelle présidente du Centre national des jeunes agriculteurs (CNJA), Christiane Lambert est, avec son mari, à la tête d'une exploitation de Maine-et-Loire dans laquelle elle élève des porcs et cultive des céréales. Regard sérieux derrière des lunettes d'institutrice, discours riche d'enthousiasme maîtrisé, cette jeune mère de famille de trente-deux ans (elle a deux petits garçons) est la première femme à accéder à la présidence d'une grande organisation syndicale agricole. Une responsabilité qu'elle n'a pas sollicitée mais qui paraît s'inscrire dans la logique d'un parcours professionnel et militant sans faute.

« J'étais agricultrice avant d'être femme d'agriculteur », lance-t-elle fièrement. Issue de parents agriculteurs installés à Massiac (Cantal) et militante de la JAC (Jeunesse agricole catholique), Christiane Lambert, née Foulier, a la vocation de la terre et la fibre syndicale. BTS de technique agricole et gestion d'entreprise en poche, elle a dix-neuf ans lorsqu'elle s'installe sur une exploitation de vingt-cinq hectares : *« 42 truies et une production de 80 000 litres de lait. On m'attendait un peu au tournant... »*

Son engagement syndical est immédiat : présidence du Centre cantonal des jeunes agriculteurs dès 1981, vice-présidence du Centre départemental puis du Centre régional, commission syndicale du CNJA en 1983, présidence du Centre d'Auvergne en 1986. Puis c'est le temps du mariage avec un agriculteur angevin, Thierry Lambert, en 1987. Le couple va reprendre l'exploitation des parents de Thierry, à Bouillé-Ménard (Maine-et-Loire) et la développe en créant l'une des premières EARL (entreprise à responsabilité limitée) du département et une CUMA (coopérative d'utilisation du matériel agricole) pour acquérir des machines avec d'autres exploitants.

« Réussir la relève »

En Anjou, Christiane Lambert reprend du service au Centre départemental des jeunes agriculteurs. Elle entrera, en 1992, au bureau national où elle est en charge des dossiers de l'installation des jeunes et de la production porcine et s'intéresse particulièrement à la formation des syndicalistes de terrain. L'installation des jeunes demeure aujourd'hui sa préoccupation prioritaire. *« Au cours des cinq prochaines années*, explique-t-elle, *400 000 exploitants vont se retirer, libérant des terres et des volumes de production. Il s'agit de réussir la relève : l'enjeu est capital pour notre économie et pour l'emploi – une exploitation maintenue c'est cinq emplois préservés en amont et en aval – comme pour l'équilibre social du territoire et pour la valorisation de l'espace rural... »*

Son objectif : *« Au moins maintenir le rythme actuel des 12 000 installations par an. »* Pour cela, *« il faudra ouvrir le métier à d'autres que les enfants d'agriculteurs, faciliter la transmission des exploitations par des incitations fiscales, améliorer les aides au financement, encore insuffisantes malgré les avancées de ces deux dernières années, en augmentant le volume des prêts* « jeunes agriculteurs » *et en réformant des ratios d'endettement actuellement aberrants »*. Pour les deux ans qui viennent, la présidente du CNJA ne manquera pas d'occupations. Après ? Un petit sourire, un geste vague. Christiane Lambert sait aussi se taire.

CLAUDE-HENRI GAY

Des agriculteurs qui ont « le cœur au ventre »

En Aveyron, il y a encore des paysans optimistes qui croient en leur métier, sa dynamique et ses valeurs

ESPALION (Aveyron)

de notre envoyé spécial

« L'agriculture de l'avenir, c'est peut-être ici qu'on est en train de l'inventer. » Jacques Renou, directeur de l'Union pour la promotion de la race bovine d'Aubrac à Rodez, ne craint pas le paradoxe. Le Rouergue ne supporte plus les clichés en usage, ni l'idée reçue qui les sous-tend, à savoir que 10 % du territoire pourraient suffire à nourrir le pays et que le reste – les régions de montagne surtout – devrait relever de l'entretien du paysage ou du traitement social. L'Aveyron, comme d'autres départements, est la preuve du contraire. L'optimisme en agriculture existe encore et il y a des agriculteurs qui croient en ce métier, sa dynamique, ses valeurs.

Les chiffres confortent cette analyse : 53 % de la population du département est rurale, 18,9 % de ses actifs vivent de l'agriculture, auxquels il faut ajouter les 5,1 % qu'emploie la transformation agroalimentaire. En vingt ans, le nombre des exploitations (15 600) a certes baissé comme partout (– 30 %) mais le nombre de jeunes agriculteurs de moins de trente-cinq ans (2 810) a, lui, augmenté de 5,4 %. En 1992, l'Aveyron s'est classé second, juste derrière le Finistère, pour le nombre des installations. 250 dossiers sont aujourd'hui en cours d'instruction ou de réalisation, et la demande foncière reste forte. Preuve ? Un prix des terres élevé, 30 000 francs l'hectare en moyenne. En France, toute région et toute terre confondues, c'est moins de 20 000 francs. Les campagnes aveyronnaises ne se sentent pas exsangues.

« C'est que le monde agricole vient d'ouvrir une nouvelle page qui nous intéresse beaucoup, estime Richard Bony, le président du CDJA (Centre départemental des jeunes agriculteurs). *Le modèle productiviste aujourd'hui a cessé d'être l'exemple à suivre. »* Ce modèle, c'était pour les régions d'élevage bovin dominant, comme le sont toutes les zones de montagne, un choix brutal : il y avait trois bonnes races, la holstein et la normande pour le lait, la charolaise pour la viande. Elles seules entraient bien dans un mode de production normalisé et intensif. Tout le reste n'était que folklore et archaïsme. C'est ainsi que le Rouergue a failli voir disparaître sa race indigène, l'aubrac. On ne comptait plus que 50 000 têtes voici dix ans. Pour mémoire, les holsteins sont... 4,2 millions.

Les vertus de l'aubrac « animal-accordéon »

Or, aujourd'hui, si l'on excepte les Causses voués de façon quasi exclusive aux brebis, l'hiver, pour le roquefort et son économie très particulière, c'est avec des races aubrac que les jeunes agriculteurs de montagne préfèrent s'installer. Comment ? Selon le mode traditionnel : le foin de la ferme en hiver et l'antique transhumance avec la montée du troupeau l'été, vers les sommets du Cantal ou du Cézallier. *« Il n'y a aucune nostalgie là-dedans*, explique Patrick Serres, *mais un calcul nouveau à partir de la réalité qui nous est imposée par la politique agricole commune. Nous ne sommes plus maîtres ni des prix ni des quantités à produire. Le seule maîtrise qui nous reste, c'est celle de nos coûts de production. »* C'est un éleveur installé en GAEC (groupe agricole d'exploitation en commun), avec son père, sur la ferme haut perchée de la Borie de Prades, à 850 mètres d'altitude. *« L'aubrac est un animal rustique qui n'est exigeant ni pour la nourriture ni pour les soins vétérinaires ni pour les vêlages. »*. Un « animal-accordéon », résument les éleveurs, qui l'hiver se contente de rations congrues de fourrage, et qui monte l'été se refaire du muscle et des formes sur les estives.

Sur les plateaux du Ségala et les vallées plus basses et plus sédentaires, c'est la race limousine qui a conquis le terrain. Pour les mêmes raisons : sa rusticité et son sens de l'économie. Et si l'élevage bovin reste l'ossature de l'économie agricole aveyronnaise, le département a rompu avec un autre dogme productiviste, celui de la spécialisation et de la monoculture. Les demandes d'installation se diversifient de plus en plus. En 1993, certaines ont porté sur le porc, les fruits, les petits animaux, l'horticulture, le miel.

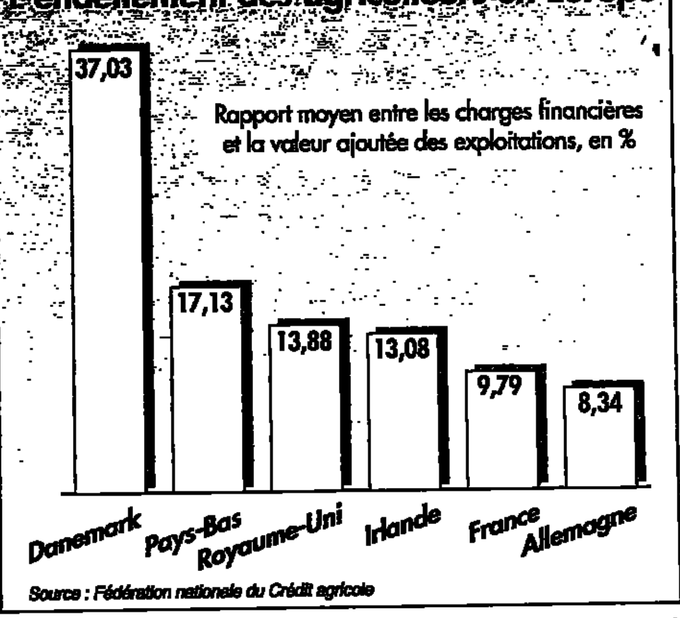
Et aussi sur le vin. Le marcillac, qui était jadis le robuste dopant des voisins mineurs de fond de Decazeville, avait couvert au début du siècle jusqu'à 1 800 hectares de montagne. Puis les mines ont fermé, et le marché local s'est effondré. *« En 1965, il ne restait plus qu'une vingtaine d'hectares*, précise Patrick Aurejac, le jeune président de la coopérative. *Aujourd'hui, 140 hectares produisent 500 000 bouteilles d'un vin qui a gagné son AOC* (appellation d'origine contrôlée) *en 1990. Notre objectif, c'est d'arriver d'ici à la fin de la décennie à 200 hectares. »* Ce qui n'est pas facile : les vignes sont accrochées en terrasses à flanc de montagne. Patrick Aurejac, qui travaille déjà 10 hectares, en aménage 4 nouveaux.

Les hectares et les voisins

Ces diversifications assurent un entretien du tissu rural dont le département a fait sa priorité. *« Pas de pays sans paysans »*, avait naguère proclamé Raymond Lacombe, devenu le très charismatique président de la FNSEA. *« Ici on a plus besoin de voisins que d'hectares »*, ajoute Richard Bony. Renoncer à la course à la production, c'est aussi renoncer un peu à la course aux hectares : la moitié seulement des surfaces libérées par les départs en retraite servent à l'agrandissement des exploitations alentour ; l'autre moitié permet d'installer des jeunes. Avec une forte présence de la coopération de proximité : une CUMA (coopérative d'utilisation de matériel agricole) par commune environ.

Un projet stratégique d'action départementale, élaboré par la profession et les collectivités locales pour le précédent contrat de plan Etat-région, a insisté sur la qualité de la formation professionnelle et sur le soutien à l'agriculture de groupe. *« La solidarité professionnelle*, résume Richard Bony, *c'est aussi un calcul économique. »* Sur le terrain, les jeunes agriculteurs appellent cela *« le système aveyronnais »*.

GEORGES CHATAIN



L'agriculture française n'est pas excessivement endettée, en dépit d'investissements de modernisation importants cours des dix dernières années. Le graphique ci-dessus, réalisé à partir du Réseau d'informations comptables européen (RICA) montre que la France n'est pas mal placée par rapport aux autres pays. Les pourcentages font apparaître le rapport entre les charges financières et la valeur ajoutée brute.

CLÉS/*Organisations*

Les principales organisations agricoles sont :

■ **La Fédération nationale des syndicats d'exploitants agricoles.** Syndicat majoritaire, longtemps en situation de monopole, la FNSEA avait présenté, lors des dernières élections aux chambres d'agriculture en 1989 (qui offrent les seules statistiques permettant d'évaluer le poids des grandes organisations sociales agricoles), des candidats-communs avec le CNJA. Ensemble, les deux listes avaient obtenu 61,83 %. La FNSEA revendique 600 000 familles, auxquelles s'ajoutent 30 000 syndicats d'exploitants agricoles locaux, 94 fédérations départementales et 38 associations spécialisées.

■ **La Confédération paysanne**-.Née en 1987 de la fusion de deux petits syndicats, cette organisation de gauche a recueilli 18,27 % aux élections de 1989.

■ **Le Mouvement de défense des exploitants familiaux.** Créé en avril 1959 à Toulouse, proche du Parti communiste, le MODEF avait recueilli 8,16 % des votes.

■ **La Fédération française de l'agriculture (FFA).** Mouvement proche du Front national, il a recueilli 5,23 % des votes.

TÉLÉCOMMUNICATIONS

Les suites de l'accord franco-germano-américain

L'alliance avec Sprint va pousser France Telecom et Deutsche Telekom à réviser leur statut

France Telecom et Deutsche Telekom (DBT) feront-elles l'économie d'une réforme de statut ? L'association avec l'américain Sprint, annoncée mardi 14 juin, va les contraindre à réviser leur statut le laisser croire. *Malgré leur statut public*. Les deux opérateurs européens ont réussi à négocier une alliance qui doit se traduire par une entrée à hauteur de 20 % dans le capital de *Sprint, opérateur privé*, américain.

L'argument martelé l'an passé par les dirigeants de France Telecom à leurs salariés, selon lequel, faute de réforme des statuts, c'est-à-dire de transformation de l'opérateur public en société anonyme pouvant être partiellement *privatisée, toute alliance transa*tlantique était inconcevable, va devoir être retourné.

Les deux opérateurs publics viennent d'inverser leur priorités. Appuyés par leur tutelle, France Telecom comme DBT jouent la montre et comptent vaincre l'opposition de leurs personnels par une démarche plus offensive. Plutôt que de poser la réforme de statut comme préalable et geler toute initiative stratégique tant que le problème du changement de statut n'est pas réglé, ils avancent en espérant que les partenariats conclus imposent d'eux-mêmes la réforme.

De part et d'autre du Rhin, le changement de statut des opérateurs téléphoniques patine.

En France, annoncée il y a un peu moins d'un an, la transformation de France Telecom a été arrêtée net par *M. Balladur* après une grève massive des salariés en octobre. Le gouvernement a depuis invité la direction à reprendre le dialogue, la concertation. *Marcel Roulet, PDG* de l'opérateur public, doit remettre un rapport sur ce sujet à Gérard Longuet, son ministre de tutelle, dans les semaines qui viennent. *Mais personne ne se fait d'illu*sions. Par souci de préservation de la paix sociale, le sujet est renvoyé au-delà de la présidentielle.

Un calendrier souple

En Allemagne, le compromis patiemment élaboré au cours des derniers mois doit faire l'objet d'une révision après les mauvais résultats enregistrés par les sociaux-démocrates aux élections européennes. La modification du statut de DBT exige en effet une modification de la Loi fondamentale (la Constitution allemande) qui doit être approuvée à la majorité des deux tiers par les parlementaires allemands, dans les deux chambres. Le très puissant syndicat des postes et télécommunications, allié traditionnel des sociaux-démocrates, est contre. Longtemps divisé sur la question, le SPD, au nom d'une ligne « réaliste », avait fini par pencher en faveur de la réforme. Or les mouvements de grève se sont multipliés ces derniers temps. Et le SPD pourrait être tenté de durcir ses positions.

Des deux côtés du Rhin, on compte sur *le* calendrier. Privatisées partiellement, DBT et France Telecom, qui sont toutes deux lourdement endettées, auraient pu financer les 24 mil*liards de francs* (4,2 milliards de dollars) que représente leur investissement total dans Sprint par appel au marché, ou en autorisant Sprint à entrer dans leur capital. Cette dernière solution aurait eu comme avantage de tempérer les inquiétudes des autorités réglementaires américaines en offrant une réciprocité et de réduire pour les opérateurs européens leurs sorties de « cash ». Or, France Telecom et DBT n'ont eu de cesse de le répéter mardi 14 juin en présentant leur alliance avec Sprint, l'accord ne sera pas mis en place avant six mois, et plus vraisemblablement avant un an. L'entrée dans le capital de Sprint se fera en deux étapes. La première à la conclusion des accords, en 1995. La seconde, deux ans après au plus tard, soit en 1997, à la veille de la suppression du monopole sur les services téléphoniques de base en Europe.

Ce calendrier plutôt souple donne à penser que toute réciprocité n'a pas été fermée à Sprint. Et que, si les autorités réglementaires américaines l'exigent, *France Telecom et DBT* pourraient placer leurs personnels respectifs devant le choix suivant : soit un changement de statut programmé, soit la faillite d'un accord *stratégique* d'une importance cruciale pour les deux opérateurs.

CAROLINE MONNOT

Les forces en présence

Classement des principaux opérateurs selon leur chiffre d'affaires 1993, en milliards de dollars, réalisés dans les services de télécommunications (1 dollar = 5,80 francs).

France Telecom - DBT - Sprint	
France Telecom	25,3
DBT	35,4
Sprint	11,4
Unisource	
Telia (Suède)	2,8
PTT Nederland	5,9
PTT suisses	6,2
Worldsource	
ATT	29,1
KDD (Japon)	2,2
Singapore Telecom	1,9
BT/MCI	
BT (ex-British Telecom)	13,7
MCI	11,9

Source : IDATE Analyses industrielles.

ATT demande une ouverture accélérée des marchés européens

NEW-YORK

de notre correspondant

« Il y a quelque chose de très injuste lorsque des compagnies de téléphone comme les monopoles publics France Telecom et Deutsche Telekom peuvent faire librement leurs courses sur le marché américain des télécommunications alors qu'ils maintiennent leurs marchés nationaux fermés comme des tambours. » ATT, le numéro un américain des communications téléphoniques longue distance, n'a guère attendu pour réagir à l'annonce d'une prise de participation par les deux groupes européens dans le capital de son concurrent local Sprint.

Dans un communiqué très offensif, le numéro un mondial des télécommunications demande instamment au gouvernement américain de *« conditionner son autorisation* [de l'entrée des deux groupes dans le capital de Sprint] *à une ouverture des marchés français et allemand »*. Sans doute très vexé de voir le « petit » concurrent Sprint se marier avec deux de ses anciens courtisans, ATT souhaite que l'administration américaine joue ici comme elle a joué avec la Grande-Bretagne depuis un an.

En juin 1993, British Telecommunications a annoncé son intention de prendre une participation de 20 % également dans le capital de MCI-le numéro deux américain. Le département de la justice américain n'a toujours pas *donné aujourd'hui son accord*. Mais il l'a, depuis, conditionné à l'ouverture du marché britannique, avec quelque succès.

Une compétitivité renforcée

Interrogé mardi à New-York à ce sujet, Bill Esrey, le président de Sprint, a expliqué que les premières réunions qu'il avait eues jusqu'à présent avec les autorités réglementaires américaines – le ministère de la justice notamment – avaient été *« positives »*. Il estime que l'alliance globale entre Sprint et *ses deux partenaires* européens est *« plus équilibrée »* que la prise de participation de BT dans MCI et qu'elle devrait contribuer à renforcer la compétitivité d'un groupe américain dans un secteur auquel l'administration Clinton se dit très attachée. Avec ses partenaires, il rappelle que les marchés français et allemands des télécommunications sont déjà largement ouverts à la concurrence et qu'en tout état de cause la déréglementation sera totalement achevée en 1998, selon les plans de Bruxelles. M. Esrey est convaincu qu'il obtiendra toutes les autorisations nécessaires aux *Etats-Unis* avant la fin du premier trimestre 1995.

E. I.

SOCIAL

Pour « poursuivre la modernisation de son outil industriel »

Michelin compte supprimer 1 170 emplois en France d'ici à 1995

CLERMONT-FERRAND

de notre correspondant

La direction de la manufacture française des pneumatiques Michelin devrait annoncer, mercredi 22 juin à Clermont-Ferrand, aux élus du comité central d'entreprise, la fermeture d'ici à fin 1994 de son unité de construction mécanique de Roubaix (Nord) qui emploie 219 personnes, la cessation d'activité de son centre de stock de Guéret (Creuse) qui compte 12 salariés et la suppression d'ici à fin 1995 de 1 170 emplois sur les sites de Clermont-Ferrand, Bourges et *Tours. Ces mesures inter*viennent au lendemain du sixième plan social de 1993 (2 950 suppressions d'emplois en cours) et de la mise en place en *mars d'un dispositif d'adapta*tion permanente des effectifs (DAPE).

Les mesures décidées par le manufacturier surviennent après une longue série de plans sociaux : 3 109 suppressions d'emplois en 1983, 4 993 en 1985, 2 197 en 1987, 1 636 en 1990, 4 296 (dont 189 licenciements secs) en 1991, 2 950 enfin en 1993. Additions faites, on parvient au chiffre de 19 773, le site de Clermont-Ferrand payant un lourd tribut en totalisant ces dix dernières années une perte de 11 724 emplois.

Si la direction ne souhaite pas que l'on puisse évoquer un instant l'ombre d'un *« septième plan social »* c'est, dit-elle, *parce que sa seule ambition est* de *« poursuivre la modernisation de son outil industriel et gérer de façon souple et continue les nécessaires adaptations de ses effectifs »*. Les ajustements proposés le sont uniquement parce que *« les changements importants intervenus dans la distribution et la multiplication accélérée des gammes de produits conduisent à une réorganisation de la logique de distribution »*.

Dès qu'ils ont pris connaissance de ces mesures, les syndicats CFDT et CGT ont réagi vigoureusement. Pour la première organisation, il s'agit bien d'un plan social déguisé, pour la CGT, de la simple prolongation du dernier. Elles entendent, avant le 22 juin, alerter l'opinion publique clermontoise : *« En 1980 la manufacture comptait 52 953 salariés dont 29 969 à Clermont-Ferrand. Fin 1995, elle n'en comptera que 25 786 au niveau national alors qu'à Clermont-Ferrand nous ne serons plus que 14 113 (...). Si les Clermontois ne réagissent pas aujourd'hui, c'est une ville morte qui les attend sous peu... »*

JEAN-PIERRE ROUGER

CONJONCTURE

Stabilité des prix, tassement des ventes de détail

Aucun signe d'un retour de l'inflation aux Etats-Unis

NEW-YORK

de notre correspondant

Wall Street a retrouvé, mardi 14 juin, le sourire. En progression de 31 points, l'indice Dow Jones, le thermomètre du marché, a, pour la première fois depuis trois mois, franchi – à la hausse – le cap des 3 800 points. Deux indicateurs *officiels publiés* mardi (les *prix* à la consommation et les ventes de détail) confirmant que l'économie américaine est toujours sur le chemin d'une croissance robuste et sans inflation ont contribué à ce petit rebond. Faute de perspective d'un nouveau relèvement des taux d'intérêt à court terme, le dollar a, lui, fait grise mine.

L'inflation ? Elle n'est toujours qu'une menace. En mai, les prix à la consommation n'ont augmenté aux Etats-Unis que de 0,2 %, d'après le département du travail. Ils avaient crû de 0,1 % en avril. Au cours des cinq premiers mois de 1994, la hausse des prix suit un rythme annuel de 2,3 %. Les Cassandre soulignent que l'indice « central » – celui qui exclut les *prix des produits* à *forte variation*, comme ceux de l'alimentation et de l'énergie – offre une image moins favorable. Le rythme annuel de progression des prix est alors de 3 % pour les cinq premiers mois de l'année. Les marchés n'ont retenu que la première analyse... et les commentaires de *Lawrence Lindsey, l'un des gou*verneurs de la Fed, expliquant mardi à la télévision qu'il y avait aujourd'hui moins de raison que jamais d'envisager une hausse des taux d'intérêt à court terme.

Ralentissement de la consommation

Deuxième *élément* favorable de la conjoncture, la consommation ne semble pas s'emballer. Au contraire. Elle a à nouveau marqué en mai un ralentissement. Après avoir baissé de 1,1 % en avril, les ventes de détail auraient reculé de 0,2 % le mois dernier. Ce coup de frein n'inquiète pas outre mesure les économistes américains. Ils l'expliquent essentiellement par la baisse, en avril et en mai, des achats de voitures. Ce ralentissement ne traduit pas, selon eux, un changement de comportement de la part des consommateurs. Les crédits à la consommation ont encore fortement augmenté en mai, pour le onzième mois consécutif.

E. I.

REPÈRES

CONFLIT

Le réseau ferroviaire britannique paralysé

Une grève des aiguilleurs paralysait, mercredi 15 juin, la quasi-totalité du trafic ferroviaire en Grande-Bretagne, a annoncé la compagnie Railtrack, société qui gère le réseau en attendant la privatisation de la compagnie British Rail. Le syndicat Rail Mari*time and Transport Union* (RMTU), qui regroupe plus de 3 600 aiguilleurs sur 4 600, avait appelé à la grève pour appuyer sa demande d'une hausse des salaires. Selon le syndicat, le gouvernement a bloqué un accord avec Railtrack portant sur une augmentation de 5,7 % des salaires, par crainte qu'il n'encourage d'autres secteurs publics à réclamer des hausses similaires.

POLITIQUE MONÉTAIRE

La masse monétaire M3 a progressé de 0,5 % en avril

La masse monétaire M3 a augmenté en France de 0,5 % en avril par rapport à mars, soit la première hausse depuis septembre 1993, due principalement à une progression des liquidités de 0,5 %, a indiqué, mardi 14 juin, la Banque de France.

Malgré cette reprise, la varia*tion annuelle de M3 (moyenne du* trimestre février-mars-avril 1994 par rapport à la même période de 1993) se traduit par un recul de 3,9 % nominalement et de 1 % si l'ont tient compte de facteurs exceptionnels liés à l'emprunt d'Etat, aux opérations de privatisation et aux changements de réglementation fiscale qui ont influé sur la répartition des placements en 1993. La masse monétaire M3 comprend les liquidités augmentées des comptes à terme, de certains avoirs en devises, de certains titres du marché monétaire comme les certifi*cats de dépôt et des titres* d'OPCVM (organisme de placement collectif en valeurs mobilières).

LOGEMENT

Baisse des charges de copropriété en 1993 en Ile-de-France

Les charges de copropriété *ont* baissé de 2,6 % en 1993 en Ile-de-France, selon la dernière enquête réalisée, pour la Confédération nationale des administrateurs de biens d'Ile-de-France, par Michel *Mouillart, professeur à l'univer*sité de Nanterre. Cette évolution tranche totalement avec celle des années précédentes : + 7,1 % en 1991, + 3 % en 1992. A Paris intra-muros, la baisse est de 2,3 %, et dans le reste de l'Ile-de-France, elle est de 3 %. L'indice a été tiré vers le haut par trois composantes principales – l'eau froide, les frais de personnel, et les travaux d'entretien – le chauffage, notamment, contribuant par son recul à sa modération.

COMMERCE

Une mission confiée à Claude Villain, ancien directeur général de la concurrence et des prix

M. Alphandéry demande un rapport sur les relations entre l'industrie et la distribution

Le ministre de l'économie, Edmond Alphandéry, devait charger, mercredi 15 juin, Claude Villain d'un rapport sur les relations – conflictuelles –, entre l'industrie et la distribution. Inspecteur général des finances, M. Villain devra comparer la situation française – réglementation et pratiques – à celle de nos principaux partenaires.

Annoncée mercredi 15 juin, la décision d'Edmond Alphandéry de confier à Claude Villain, ancien directeur général de la concurrence et des prix, l'élaboration d'un rapport sur les relations entre industrie et distribution, suscite bien des interrogations. Dans l'entourage du ministre de l'économie, on précise que cette mission aura pour objectif de *« voir si le degré de concentration de la distribution française est supérieur à celui des autres pays industrialisés »*. M. Villain devra aussi comparer *« les règles de droit existant dans ces mêmes pays »*, ainsi que les différentes pratiques.

Façon, précise-t-on, de mesurer l'état réel des rapports de force et de savoir si l'industrie française, les PMI surtout, est placée en position plus difficile que ses homologues. Façon de savoir, donc, si la récente fièvre ayant secoué les rapports entre l'industrie et la distribution était le fruit d'une inadaptation du droit français de la concurrence, comme l'assurent les industriels, ou si elle était une conséquences de la sévère récession économique de ces dernières années.

« Manœuvre de retardement »

L'initative de M. Alphandéry est, en revanche, qualifiée de *« manœuvre de retardement »* par un spécialiste de ce dossier, qui rappelle l'hostilité de la DGCCRF, la puissante direction générale de la concurrence, de la consommation et de la répression des fraudes, à une réelle modification des textes : ces comparaisons internationales n'ont-elles pas déjà été faites, à l'occasion d'un rapport demandé à Christian Babusiaux, *directeur général* de la DGCCRF, et à Didier Lombard, patron de la direction générale des stratégies industrielles (DGSI) sur l'électronique grand public ? Rapport... qui n'a jamais vu le jour, faute de pouvoir mettre d'accord les deux administrations sur ses conclusions.

« Le calendrier parlementaire et politique est étroit », reconnaissait-on, mardi, au ministère de l'industrie, où l'on ne désespérait pourtant pas d'aboutir à l'adoption par le Parlement, à la session d'automne, d'un texte court réformant partiellement le droit de la concurrence. Certains points ne sont-ils pas devenus consensuels, ou presque ? C'est le cas, par exemple, de l'autorisation du refus de vente, interdit jusqu'ici, alors que cette *« arme »* est *jugée comme le seul* véritable contrepoids véritable au « déréférencement » pratiqué par la grande distribution (le retrait des rayons) ?

Sans exclure cette hypothèse – les avis à Matignon sont, semble-t-il, assez partagés –, l'entourage du premier ministre se faisait, mardi, extrêmement prudent. *« Ce type de loi structure les relations commerciales sur le long terme et, par voie de conséquence, l'industrie comme la distribution. C'est trop important pour légiférer dans l'urgence, trop essentiel pour faire une loi de circonstance. Cela ne nous gênerait pas de travailler pour nos successeurs »*... Le premier ministre, peu soucieux de déclencher des conflits avant la présidentielle, pourrait donc se contenter de « botter en touche ». Fortement mobilisés (à l'exception de l'agro-alimentaire), les industriels ne pourraient plus alors qu'espérer une initiative parlementaire de Jean-Paul Charié (RPR, Loiret) (*le Monde* du 4 mai). Avec de faibles chances de succès.

PIERRE-ANGEL GAY

Dans la presse, la TV, la radio, l'affichage et le cinéma

Une reprise des investissements publicitaires se dessine pour l'année 1994

La récession publicitaire qui sévit depuis 1991 devrait toucher à son terme en 1994. Telles sont du moins les prévisions, livrées mardi 14 juin, par Claude Matricon, directeur marketing d'Information et publicité (IP), la filiale du groupe Havas qui régit les activités publicitaires multimédia d'une vingtaine de sociétés comme RTL, RTL-TV, etc. L'étude prévisionnelle menée dans une quinzaine de pays est *toutefois nuancée*. Ainsi, en France, pour la première fois depuis quatre ans, les cinq grands médias – presse écrite, télévision, radio, affichage et cinéma – devraient bénéficier de la reprise, sensible en 1994.

Celle-ci se traduirait par une augmentation de 5,6 % des investissements en publicité par rapport à l'année précédente (48,8 mil*lions de francs*, contre 46,2 millions en 1993, année marquée par une baisse de 5 %). C'est la radio qui devrait en bénéficier le plus avec une croissance de ses recettes publicitaires de 8 %, devant la télévision (+ 6,6 %), l'affichage (+ 6 %) et la presse (+ 4,4 %). Cette dernière devrait donc pouvoir souffler un peu, après une année 1993 éprouvante (- 9,9 %), due surtout au recul des petites annonces.

Mais dans cette « famille », ce sont les journaux gratuits qui se tailleront la part belle avec une croissance de l'ordre de 6 %, juste devant les magazines (+5 %), la presse spécialisée (+5 %), et enfin la presse quotidienne régionale (+3,9 %) ainsi que quotidiens nationaux (+ 2 %). Le cinéma, qui avait beaucoup souffert en 1993 (les investissements publicitaires réalisés sur le grand écran avaient chuté de 15 %), devrait renouer avec l'équilibre en enregistrant une progression de 14 % cette année, liée à l'amélioration de la fréquentation des salles obscures, sensible depuis 1993.

Nouveau rapport de forces

Mais la crise a laissé des traces. La nouvelle répartition des investissements publicitaires entre les cinq grands médias modifie le rapport de forces entre eux. La presse, qui drainait encore 56,2 % des investissements en 1990, n'en attirait plus que 48,5 % en 1993, et cette part de marché devrait encore se réduire en 1994 pour s'établir à 47,9 %. Les bénéficiaires sont, encore une fois, la télévision, qui augmente chaque année depuis 1990 sa part de marché (les prévisions lui accordent 31,5 % en 1994), et la radio.

Cette nouvelle structure du marché publicitaire, qui permet à M. Matricon de prophétiser qu'*« il y aura bientôt égalité entre presse et télévision »*, rapproche la France des autres pays latins, notamment l'Espagne et l'Italie. La péninsule ibérique, Eldorado publicitaire du début des années 90, n'enregistre pourtant plus les chiffres positifs antérieurs : la récession économique, visible depuis 1992 et renforcée aujourd'hui par les affaires de corruption, mettent à mal la reprise économique et les investissements publicitaires (– 3,8 % *en 1994 selon les prévisions*), voire l'existence de certains médias.

Des quotidiens créés dans l'enthousiasme – *El Sol, El Independiente* – sont au bord de la faillite, d'autres ont cessé de paraître (*El Observador*) ou ont perdu une part importante de leur revenu (Ya), tandis que la télévision publique espagnole est en proie au déficit et que les télévisions privées se livrent à une véritable guerre publicitaire, en truffant leurs programmes de spots. En Italie, les investissements publicitaires n'augmenteront que de 2,8 % en 1994. Les premiers à souffrir de cette faible croissance devraient être les magazines, et notamment les féminins, tandis que la radio et la télévision resteront les locomotives. Mais il reste à connaître les relations qu'entretiendront les annonceurs avec les télévisions de Silvio Berlusconi, nouveau président du Conseil, mais aussi avec la RAI.

Seuls pays à devoir profiter pleinement de l'embellie publicitaire, les Etats-Unis et la Grande-Bretagne devraient voir leurs investissements publicitaires croître en *1994* de 7,5 % et de 6,7 % respectivement. La crise avait mis ces deux pays à rude épreuve il y a quatre ans, avant d'aborder ensuite les rivages de l'Europe continentale. Mais la reprise suivra-t-elle exactement le même schéma ?

YVES-MARIE LABÉ

N'obtenant pas de fréquence FM

Radio-Bleue dépose un préavis de grève

Dans une lettre adressée, vendredi 10 juin, au Conseil supérieur de l'audiovisuel (CSA), Jean Maheu, PDG de Radio-France, a réitéré sa demande de fréquence FM parisienne pour Radio-Bleue, une station publique qui émet en ondes moyennes (plus difficiles d'accès) pour les « plus de cinquante ans ». Le PDG de Radio-France réagissait ainsi au courrier adressé le 6 juin par Alain Carignon, son ministre de tutelle, à Jacques Boutet, président du CSA (*le Monde* du 10 juin). Dans cette lettre, le ministre de la communication signalait à l'instance de régulation qu'il *« retirait »* la demande de fréquence qu'il avait pourtant formulée en novembre 1993. Il refusait ainsi de faire jouer son droit de préemption sur l'ancienne fréquence de Réussir FM (107,1), provisoirement occupée par le BBC World Service pendant trois semaines à l'occasion du cinquantième anniversaire du débarquement et qui sera libérée le 27 juin.

Pour Françoise Dost, directrice de Radio-Bleue, *« sans cette fréquence, c'est la mort assurée de Radio-Bleue »*. Mme Dost déplore que la station « senior » du service public, pourvue d'un budget d'environ 1 million de francs (1,5 % du budget total de Radio-France), ne dispose aujourd'hui en France que d'une seule fréquence FM, à Cannes (Alpes-Maritimes). Dans une lettre ouverte à M. Carignon, intitulée *« Donner, c'est donner... Reprendre, c'est voler »*, la soixantaine de salariés de Radio-Bleue s'estiment *« profondément choqué »* par la décision de M. Carignon : *« Il est des quartiers de Paris où Radio-Bleue est aussi difficile à capter que Radio Londres pendant la guerre. Mais aujourd'hui, c'est le ministre de la communication qui nous ôte le droit d'être entendu clairement. »* Faisant allusion au récent rachat de Radio-Montmartre (elle aussi, radio « senior ») par RMC et la SOFIRAD, l'équipe de Radio-Bleue s'interroge avec ironie : *« Nous nous refusons à imaginer qu'il puisse y avoir un rapport entre les deux événements. Nous ne pouvons en aucun cas supposer que le fait que M. Dutaret, votre « ancien » conseiller, soit à la tête de la SOFIRAD ait pu vous influencer en quoi que ce soit. »*

Le Syndicat national de radiodiffusion et de télévision (SNRT-CGT) de Radio-France a aussi *« vigoureusement protesté »*, lundi 13 juin, contre le *« coup bas »* porté *« à un service public qu'Alain Carignon est pourtant censé garantir »*. L'équipe de Radio-Bleue a lancé un préavis de grève pour les jeudi 16 et vendredi 17 juin.

Ar. Ch.

Au terme d'un nouvel accord avec les producteurs

TV 5 va diffuser accroître la diffusion de fictions françaises

TV 5, la chaîne internationale francophone par câble et satellite, a annoncé, mardi 14 juin, avoir signé un accord avec les producteurs français pour accroître la diffusion de fictions françaises sur son antenne. L'Union syndicale de la production audiovisuelle (USPA), principale organisation des producteurs, figure parmi les signataires. Selon les termes de cette convention, valable trois ans sur l'ensemble des réseaux de TV 5 (Europe, Afrique, Québec-Canada et Amérique latine), les adhérents de l'USPA proposeront à la chaîne 30 fictions en 1994, 40 à 60 en 1995 et 60 à 90 en 1996. En contrepartie, TV 5 versera une rémunération *« forfaitaire »* pour chaque acquisition et les droits de diffusion seront acquis par la chaîne *« pour une durée de six à huit mois »*. Le *« calcul des droits à payer »*, selon le précédent accord de 1988, *« s'appuyait sur le nombre sans cesse croissant des foyers susceptibles de capter »* TV 5. Cette méthode *« avait abouti à des prix tellement exorbitants que la chaîne avait dû réduire drastiquement le nombre des fictions françaises diffusées sur son antenne »*. Enfin, la signature de cet accord fait de la chaîne internationale la vitrine de la fiction française à l'étranger : chaque série ou téléfilm bénéficiera de trois passages en sept jours.

G. D.

EN BREF

« INFOMATIN » : accord de distribution avec le groupe Hersant. – *InfoMatin* vient de trouver une solution à son problème de distribution : un accord a été signé entre Philippe Villin, vice-PDG du *Figaro*, et André Rousselet, PDG d'*InfoMatin*, pour acheminer le jeune quotidien en province. *InfoMatin* partira par avion vers Toulouse, Marseille et Lyon et en camion vers Nancy et la Bretagne, en compagnie du *Figaro* et de *France-Soir*. A partir de ces cinq destinations, des voitures serviront les dépositaires. *InfoMatin*, qui a découvert que la majeure partie de son lectorat se situait en province, sera, grâce à cet accord avec le groupe Hersant lui permet d'être présent sur l'ensemble du territoire. Reste à savoir quel sera le coût de l'opération.

RADIO FRANCE INTERNATIONALE : léger équilibre financier. – Radio France Internationale (RFI) a dégagé en 1993 un trés léger excédent de 192 000 F, pour un budget de 557,8 millions de francs. En 1992, la radio internationale – station publique autonome, qui ne dépend pas de Radio-France – avait enregistré un excédent de 10,5 millions de francs, pour un budget de 524,6 millions de francs.

INSTITUT FRANÇAIS DE PRESSE : Rémy Rieffel succède à Pierre Albert au poste de directeur. – Le sociologue Rémy Rieffel a été nommé directeur de l'Institut français de presse (IFP) pour une durée de cinq ans. Rémy Rieffel, né en 1954, enseigne la sociologie de l'information à l'IFP depuis 1984. Il est notamment l'auteur de *l'Élite des journalistes* (PUF, 1984).

AVIS FINANCIERS DES SOCIÉTÉS

COMMUNICATION

DANS LA PRESSE

La perspective de la présidentielle

Le Quotidien (Eric Zemmour) : « La ridicule affaire du groupe républicain [l'annonce de la création d'un groupe parlementaire par vingt-sept députés du PR] n'est qu'une péripétie parmi d'autres. Appels, trahisons, coups de poignard, rien ne nous sera épargné dans l'année qui vient. Pour toute une génération – Chirac, Balladur, Giscard, Monory, Barre –, c'est la der des der. (...) Les structures partisanes de la majorité RPR et UDF pourraient ne pas s'en relever. Comme disait naguère Raymond Barre, avant la recomposition, il y a la décomposition. Ames sensibles s'abstenir. »

Libération (Gilles Bresson et Nicole Gauthier) : « Cette péripétie en annonce d'autres. Empêtrée dans ses problèmes de présidentiables, persuadée que Michel Rocard est désormais hors course, la majorité se retrouve livrée à elle-même. Pour éviter les gaffes, le groupe RPR s'est refusé à débattre du résultat des européennes. D'autres préparent de nouvelles initiatives. »

InfoMatin (Marc Jézégabel) : « La droite (...) est débordée par son trop-plein de candidats. La gauche, qui n'a pas ce problème, cherche désespérément une alternative crédible à son seul candidat naturel (...). Le résultat de ce chassé-croisé ressemble à un vaste stand de tir, où bien malin est qui comprend qui tire sur qui. Et accessoirement qui couvre qui. »

France-Soir (Jacques Malmassari) : « Il n'est plus un coin du front politique où ne soient engagées de grandes manœuvres pour préparer la campagne présidentielle. A gauche, pour tester les possibilités de changer le commandant en chef. A droite, pour tenter d'en trouver un. Ou deux, sans que celui qui devra s'effacer dans la deuxième phase de la bataille n'empêche l'autre de conduire son camp à la victoire. »

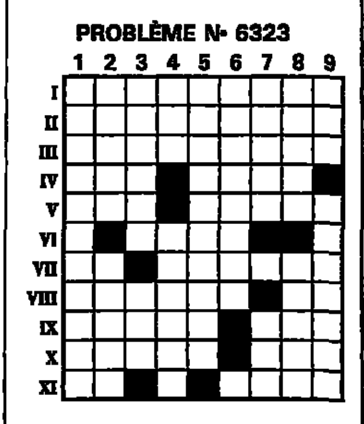
France-Inter (Pierre Le Marc) : « La petite musique du communiqué publié par les mutins ne trompe pas : sa tonalité est balladurienne, son inspiration léotardienne et le but de leur entreprise était, ils ne l'ont pas caché, de contrer, avant qu'elle ne prenne de l'ampleur, l'opération lancée par Charles Millon et les giscardiens pour imposer au sein de la majorité une stratégie de candidatures multiples verrouillées par un contrat d'alliance au second tour. (...) Mais le conflit commence à peine. »

RTL (Philippe Alexandre) : « Candidat unique... On peut dire que la journée d'hier était mal choisie, trente-six heures après avoir assisté à un formidable émiettement de la vie politique. (...) Je serais le premier ministre, on me verrait fort mécontent de ces tacticiens d'opérette, de ces stratèges de sous-préfecture qui font rire de la politique et de ses grosses ficelles. »

Europe 1 (Alain Duhamel) : « Jacques Chirac et Edouard Balladur sont encouragés dans leur stratégie. Jacques Chirac, parce que le mythe d'une liste unique réglant tous les problèmes au sein de la majorité a éclaté (...). De son côté, Edouard Balladur voit que Jacques Chirac ira, que Valéry Giscard d'Estaing ira vraisemblablement, qu'à ce moment-là, peut-être, François Léotard ira aussi, et que Philippe de Villiers, qui dit aujourd'hui qu'il n'irait pas, se ravisera peut-être dans ces circonstances-là : donc, l'idée qu'il faudrait quelqu'un pour incarner l'unité ne fait aussi que se renforcer. »

MOTS CROISÉS

PROBLÈME N° 6323



HORIZONTALEMENT

I. Peut effrayer dans la nuit. – II. Qui pourrait donner un coup de griffe. – III. Peut être tirée d'une cruche. – IV. Instrument de chasse. Travaux qui demandent du discernement. – V. Pas imprimé. Qui semblent sortir d'un poulailler. – VI. Un grave défaut. – VII. Note. Ce qu'on peut faire en un clin d'œil. – VIII. Capable de mettre le feu au palais. Agrément d'autrefois. – IX. Père de nombreuses filles. Il faut repasser quand il est faux. X. Ici, pour le maître. Un cri qui peut marquer le coup. – XI. Préposition. Chef de tribu.

VERTICALEMENT.

1. Quand on la fait jouer, c'est dans l'espoir d'avoir un prix. – 2. Particule. Etaient croisées quand des gens se rencontraient. – 3. Cité antique. D'un verbe « actif ». – 4. Dans le groupe des Cinq. Quand il est grave, c'est ouvert. – 5. Qui ont donc leurs vignettes. – 6. Qui aurait besoin d'être un peu plus rassis. – 7. Devenue plus sage. Quand il est faux, on n'est plus dans le droit chemin. – 8. Fruit. Contrée d'Asie Mineure. – 9. Brame. Risque de faire beaucoup de dégâts quand il est apprenti.

Solution du problème n° 6322

Horizontalement

I. Arpentage. – II. Serveuses. – III. Sciantes. – IV. Atèle. Sic. – V. Io. Usé. Eu. – VI. Aa. Mari. – VII. Omnibus. – VIII. Noisetier. – IX. Nis. Roi. – X. Erebus. Lé. – XI. Rée. Eupen.

Verticalement

1. Assaisonner. – 2. Recto. Moire. – 3. Prié. Anisée. – 4. Evaluais. – 5. Nénés. Bègue. – 6. Tut. Emut. Su. – 7. Ases. Asir. – 8. Gésier. Eole. – 9. Es. Cui. Rien.

GUY BROUTY

AUTOMOBILE

« Good morning Honda ! »

Honda, marque japonaise que tout le monde connaît, vient de fêter ses dix ans de construction automobile aux Etats-Unis. A vrai dire si l'on y regarde de plus près, dès l'année 1975 une base dite de « recherche et de développement » voyait le jour là-bas, en Californie, à Gardena, s'installant ensuite à Terrance dans le même Etat. La motocyclette, son marché et la clientèle américaine, qu'il fallait d'abord bien connaître, constituaient alors l'essentiel des préoccupations du groupe, qui s'intéressera très vite à l'automobile. Beaucoup d'eau a coulé depuis sous les ponts américains et Honda compte aujourd'hui deux grosses unités de production de voitures situées dans l'Ohio, à Marysville pour l'assemblage et à Anna pour les moteurs. Quelque 650 000 véhicules en sortent, certes pour le marché américain mais aussi pour l'exportation. Cette production concerne les séries Accord, le coupé Civic et le break Aerodeck dont on a pu voir l'an dernier les premiers exemplaires arriver en France.

En fait, l'ambition de Honda est d'une ampleur plus marquée et si l'on cumule véhicules, motocyclettes et tondeuses à gazon, les exportations de la marque ont représenté 2,6 milliards de dollars en 1993. Pour l'année 1994, 180 000 voitures ont été embarquées dans les ports américains à destination de trente-trois pays, dont treize sont européens. Des chiffres qui ne peuvent laisser indifférent. En faisant travailler pour l'essentiel de la main-d'œuvre locale et en multipliant le nombre des fournisseurs du cru, les dirigeants de Honda apparaissent en outre aux yeux des Américains comme de bons Japonais tout à fait intégrés. « *Good morning Honda !* », affichent les écrans de la télévision du coin.

Les trois modèles qui arrivent actuellement sur le marché français sont un coupé Accord en deux versions et le fameux Aerodeck, qui répond bien à la définition du « station-wagon » cher aux automobilistes d'outre-Atlantique. A vrai dire, ces voitures s'insèrent bien également dans le paysage européen et à ce titre feront partie de la concurrence dont il faudra tenir compte, surtout si le constructeur, comme il le semble, a décidé de les faire mieux connaître aux Européens.

Les deux coupés Accord ont des moteurs légèrement revus par rapport aux anciennes versions. Tous deux en quatre cylindres, seize soupapes et arbre à cames en tête n'apparaissent pas comme des foudres de guerre malgré une imposante cavalerie disponible sous le capot. Cent-trente-six chevaux pour un 1977 centimètres cubes qui sera fiscalisé en France à 11 CV et cent cinquante un peu plus fougueux (12 CV) pour un 2,2 litres. La faute est due, si l'on peut dire, à la transmission, manuelle ou automatique, qui reste, avant tout, faite pour une circulation à l'américaine, étroitement surveillée, lente dans la plupart des cas et propice aux somnolences.

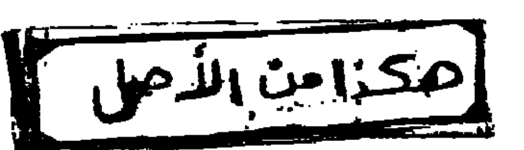
Le confort de ces modèles, sur lesquels on trouvera des renforts de sécurité, notamment latéraux, qui répondent à des normes que l'on dit plus sévères qu'en Europe, est par ailleurs très poussé, surtout dans l'insonorisation. Freins à disques sur les quatre roues, antiblocage en série, suspension à roues indépendantes, assistance de la direction à progressivité, climatisation, sièges fort bien dessinés : les équipements et les éléments intérieurs contribuent sûrement à une finition générale de bon niveau.

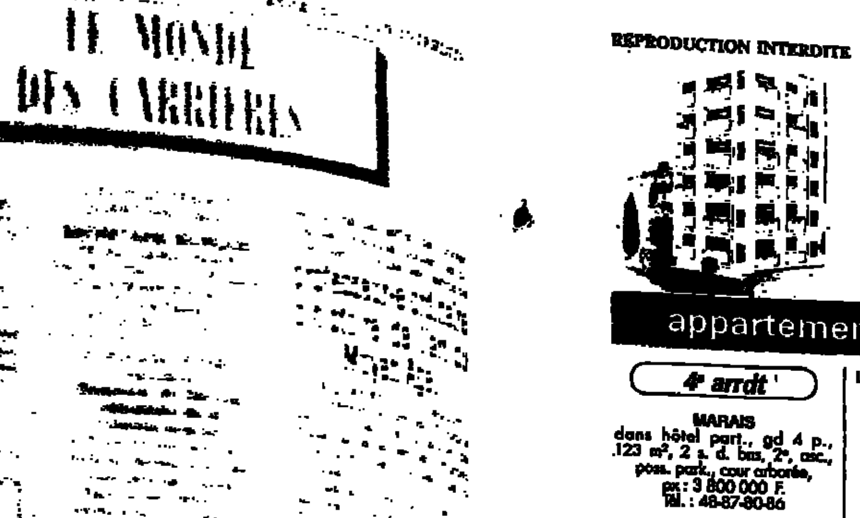
L'Aerodeck, un break donc, a très belle allure. On y trouve un confort comparable à celui qui est offert dans les coupés et le volume intérieur disponible ne souffre que d'une inattendue incapacité à embarquer sur le plancher arrière plusieurs valises si elles sont disposées à plat. En revanche, posées verticalement elles peuvent être installées en nombre suffisant, mais alors on ne peut plus tendre le cache-bagages, indispensable dans les parcs de stationnement. Cette déconvenue est compensée par un surcroit d'équipemnts, quatre vitres électriques et un réglage lombaire.

Aux Etats-Unis, avec soixante-cinq litres dans le réservoir et un prix à la pompe de 1,78 franc pour un litre de carburant sans plomb, ces nouvelles Honda apparaissent à la fois économiques et gardiennes d'une bonne autonomie. En France, la façon de conduire et le jeu du levier de vitesses qu'entraîneront immanquablement les choix de rapports retenus par le constructeur ne feront que placer dans une moyenne raisonnable la consommation de ces véhicules élégants.

CLAUDE LAMOTTE

► Prix : Accord coupé 2 litres : 139 300 F. Coupé 2,2 litres : 179 900 F (avec deux coussins antichocs gonflables). Aerodeck : 152 500 F (avec un coussin antichocs).





Le Monde IMMOBILIER

POUR ACHETER, VENDRE, LOUER



appartements ventes

4e arrdt

MARAIS
dans hôtel part., gd 4 p., 123 m², 2 s. d. bns, 2e, asc., poss. park., cour arborée, px : 3 800 000 F. Tél. : 48-87-80-86

5e arrdt

GOBELINS EXCEPTIONNEL
pierre de t., dernier ét., 87 m² : séj. 3 ch., dble expo., possible aménager 77 m² de combles, 2 250 000 F. FONCIA. 45-44-55-50

AU CŒUR DU Ve
style hôtel part., 5-6 p., 160 m², réception s/jardin, parfait état, 5 200 000 F. FONCIA. 45-44-55-50

PRÈS PL. A.-CHERIOUX
pierre de t. 5-6 p. + serv., parfait état, 3 900 000 F. FONCIA. 45-44-55-50

VAL-DE-GRACE
imm. ravalé, 3-4 p., bon plan, dble expos., calme, soleil, 2 850 000 F. 43-25-97-16

6e arrdt

PRÈS LUXEMBOURG, studio tout équipé, grande terrasse, immeuble récent, park., cave, 1 250 000 F à déb. Tél. : 43-26-46-06 (ap. 18 h)

9e arrdt

MOGADOR
dernier ét., asc., calme, soleil, imm. haussmanien, parking. H.K. 43-36-12-13

11e arrdt

BASTILLE
appt, très beau living, ch., gde cuis., s. d. bns, 1er ét., sur belle cour, calme, plein sud, cave, 1 450 000 F. Tél. : 42-74-45-45

ST-MAUR, SQUARE GARDETTE
2 p., 35 m², 4e ét. sur rue, 480 000 F

Loft, 90 m² + 8 m², 2 ch., mez., s. d. bns, calme, tt cft, 1 350 000 F. Tél. : 47-00-85-70

12e arrdt

GRAND STANDING
bd Picpus, neuf, 110 m² + terrasse 6 m², séjour, 3 chbres, 2 bains, cuis. équipée, vidéophone, parking, 2 800 000 F. 40-25-07-05

13e arrdt

MARAIS, 7 p., 173 m², dble réception, 5 chambres, parfait état, 3e ét. ss asc. s/cour arborée, poutres, 4 300 000 F. 47-00-77-27

Pl. Rungis, réc., dern. ét., 6 p. tt cft, habit. ou mixte, 140 m², b. état, park., à sais. 43-35-18-36

14e arrdt

DENFERT, PARC MONTSOURIS
5 p., 113 m², carac., réno., 3e ét. sur 5, verdure, asc., très clair, 2 s. d. bns, cheminées, 2 380 000 F. Tél. : 43-21-47-61

DENFERT-ROCHEREAU
MAISON S/LE TOIT
duplex, derniers ét., 180 m², 7 p. + terrasse, jard. 300 m², service, 4 park., 3 sanitaires, FONCIA. 45-44-55-50

Raspail, bel anc. p. d. t., liv. dble, 2 ch., bel cuis., bns, w.-c. sép., 90 m² à rafr., serv. 43-35-18-36

15e arrdt

MOTTE-PIQUET
2 P., 42 M², 880 000
à rénover, 3e ét., bon imm., PARTENA. 45-77-98-41

16e arrdt

BD AMIRAL-BRUIX, gd liv., 59 m² + chbres, 8e étage, 120 m², gd standing, balc., 3 250 000 F. 42-65-41-03

PRÉ CATELAN EXCEPTIONNELLE
PÉNICHE 170 M²
2 550 000 F. 45-67-80-91

17e arrdt

SQ BATIGNOLLES, 2 P. 55 m², 3e ét., 1 075 000 F. Tél. : 42-37-57-47

19e arrdt

BUTTES-CHAUMONT, vue parc, living dble, 3 chbres, gd stand., terrasses, 2 park., 3 250 000 F. 42-65-41-03

20e arrdt

PLACE DES FÊTES
immeuble construit en 1981, RUE DE PIXÉRÉCOURT
2 p., 3 p. et 4 pièces, à partir de 15 000 F/m², entièrement rénovés,
PREBAIL
43-80-35-04

78 Yvelines

VERSAILLES, PARC-DU-CHATEAU, imm. XVIIIe, bel appart. rén., séj., s. à manger, 2 chbres, 2 bns, 250 m², jard., terrasse, park., 2 voitures, cave, remise, 2 250 000 F, ST-LOUIS Immobilier. 39-02-38-10

92 Hauts-de-Seine

COURBEVOIE-CHARRAS
4 p., 88 m², parking, cave, PRIX INTÉRESSANT 46-67-97-00

PUTEAUX
RÉSIDENCE BELLERIVE
69 m² + 26 m² balc., parking, excellent état, 1 090 000 F. 46-67-97-00

NEUILLY, DUPLEX
luxueux 130 m² + terr. 70 m², soleil, vue, 2 gar. 47-05-61-91

ASNIÈRES BÉCON
imm. bon stand., appart. 5 p., dont 3 chbres, cuis. aménagée, 2 balc., dble expo, box intérieur, prix : 1 600 000, DURAND. 46-67-07-77

95 Val-d'Oise

F4, 70 m², séjour double, 2 chbres, cuisine américaine, s. de bns, séchoir, cave, parking. Prix : 800 000 F. Tél. : 39-92-39-14. Résid. avec esp. verts. Calme (RER gare du Nord-Châtelet).

propriétés

Par A 13, 1 h de PARIS, demeure normande avec dépendances sur 7 000 m², surf. habit. 250 m², s'adresser à Me REAL CACHELEUX, notaire B.P. 1, 27350 ROUTOT Tél. : 32-42-07-90

Prop. agricole, 66 ha d'un seul tenant, rivière sur 1 km, poss. cultures diverses, gde maison ancienne tt cft, région boisée, proche sortie autoroute. Tél. : 25-31-11-21 (heures repas)

FOUESNANT (29 SUD), part. vd mais., jard. 950 m², cuis., office, séj., chem. ins., 4 ch., 2 s. d. bns, 2 w.-c., gar. s-sol, chauf. fuel, excel. état, 800 000 F à déb. 98-56-04-98

CORSE
Très belle prop., bord de plage, gde villa, dans parc ombragé, amarrage bateaux, vue exceptionnelle, mer et montagne, 5 500 000 F PART. 95-71-44-24

VDS CAUSE DÉCÈS
A 65 MN PARIS-SUD
direct A6 et gare SNCF
MONTARGIS, golf et équitation, SPLENDIDE CORPS DE FERME
6 p. habit. de ste, chauff. cent., bns, w.-c., nombr. dépend., TERRAIN av. plan d'eau
2 HECTARES
PX TOTAL 649 000 F
crédit poss., taux 8 %
(16) 38-85-22-92 - 24 h/24

villas

ST-GERMAIN-EN-LAYE, villa 6-7 pièces, sous-sol, beau jardin arboré, charme, 2 790 000 F. 30-61-46-26

pavillons

PAVILLONS-SOUS-BOIS, MAIRIE
pavillon 4-5 p., récent, sous-sol total, garage 2 V.L., terrain : 250 m², 1 450 000 F. 48-94-95-49

A VENDRE
PAVILLON 6 PIÈCES
(130 m² habitables)
4 chambres avec placards, plus petite chambre sous les combles, séjour double carrelé avec cheminée (36 m²), cuisine équipée, salle de bains entièrement carrelée, salle d'eau avec douche, 2 w.-c., petite cave, 2 abris de jardin, garage avec fosse, terrasse carrelée avec barbecue, terrain 514 m² avec de nombreux arbres fruitiers. S'adresser à M. et Mme BELLANGER, 7, allée de la Gondoire, 77200 TORCY Tél. : 60-06-20-42

COLOMBES-Les-Vallées, 2 mn gare, maison originale, 170 m² habit., jardinet, px : 2 750 000 F. Tél. Paris : (1) 53-70-86-46

COLOMBES MAIRIE
10 mn LA DÉFENSE s/700 m² terrain, style Mansart, 10 p., dt 2 très belles réceptions, terrasse, prix : 4 950 000 F. Tél. Paris : (1) 53-70-86-46

maison individuelle

Vds Arguel, 7 km Besançon, maison, 190 m², 6 ch., cuis. 12 m², séjour 45 m², cheminée, 2 w.-c., 2 bains, 1 douche, s. de jeux, buanderie, placards, 2 garages, terrasse sur terrain, 22 a., arboré, px : 1 400 000 F. Tél. : 81-57-28-61

BOULOGNE Mo M.-Sembat
maison de ville entièrement rénovée, 3 p. sur s.-sol, 950 000 F. 48-26-19-12

A 200 m du parc Montsouris, maison 200 m² + 100 m² ciel, jardin, patios, terrasse. LITTRE 45-44-44-45

terrains

Corse, sud Porto-Vecchio, vds terrain à bâtir, arboré, site privilégié, face plage Palombaggia, accès, eau, électricité, 5 600 m². Tél. : 92-31-44-88

bureaux locations

VOTRE SIÈGE SOCIAL
DOMICILIATIONS
ET TOUS SERVICES. 43-55-17-50

89, R. LA BOÉTIE
1 bur. depuis 2 650 F h. ch.
2 burx depuis 5 200 F h. ch.
3 burx depuis 7 800 F h. ch.
et plus. 42-89-44-00

AV. GEORGE-V, 8e
BD JOURDAN, 14e
Siège social, secrétariat, Ml-location de bur. Domiciliation 300 F/mois.
IBC - 47-23-93-15

ROSNY-SOUS-BOIS
à louer, 85 m² bureaux divisés, petit immeuble proche gare, 5 800 F h.t., H.C. 48-94-95-49

locaux commerciaux ventes

Nous vendons ou louons à Fribourg (Suisse), un bâtiment de distribution moderne, avec une très bonne situtation commerciale.
L'immeuble se situe sur la route cantonale Fribourg-Payerne-Lausanne, à env. 500 m de la sortie de l'autoroute N12 Fribourg-sud.
- Surface du terrain 9 876 m²
- Surface immeuble rez-de-chaussée 3 345 m²
- Sous-sol 680 m²
- Bureau 1 030 m²
- Routes et places 3 900 m²
- Surface verte 1 400 m²
- 5 silos à palettes 18 m de haut

Le dépôt à rayons haut contient 7 100 palettes.
Le bâtiment se prête comme dépôt de distribution pour toutes les branches.
Pour de plus amples renseignements, veuillez-vous adresser à :
FELLER & EIGENMANN Immobilière SA, c/o EG Burgdorf AG, Kirchbergstrasse 105 34000 Burgdorf M. U. Bangerter, Tél. : 0041/34-21-61-00

fonds de commerce

A VENDRE
café-brasserie (dép. 95), situé face gd marché, affaire tenue depuis 1955, murs et fonds 700 000 F. Tél. : 39-64-13-61

locations non meublées offres

Bon XVe, proche Montparnasse et dernier étage paysager, 10e et dernier étage, avec ascenseur, 100 m², sans vis-à-vis, grandes baies vitrées, balcons, double living, deux chambres, 1 salle de bains, 1 salle d'eau, toilettes indép., cuisine américaine, placards en nombre, système d'alarme dans l'appartement, gardien, cave et box fermés, avec accès direct à l'appartement. 12 000 F TTC (chauf. et eau chaude compris). Tél. : 45-66-56-65 En cas d'absence, laisser un message (répondeur).

A LOUER
2 p. tt cft, 32 m², 2e ét., 11e arrdt, Mo Voltaire, 3 700 F c.c. Tél. : 47-00-85-70 *Libre début juillet*

SAINT-CLOUD
Imm. ancien, résidentiel, apparts avec gds livings, du studio 45 m² au F4 172 m², 32, RUE DU CALVAIRE de 5 015 à 18 475 F TC AGIFRANCE. 49-03-43-02

COMMERCE standing, studio tt confort, 3 370 charges comp. 42-65-41-03

CHARLES-V, beau 2 p., caractère, 6 500 F c.c. Tél. : 42-54-86-86

16e MICHEL-ANGE-AUTEUIL
superbe 5 p., 155 m², 3,70 m s/plafond, p. de t., stand., 15 500, charges 900, PARTENA. 42-66-36-53

RUE SAINTS-PÈRES
rare 5 p., 170 m², 4e ét., p. de t., 16 500 F h. ch., PARTENA. 42-66-36-65

16e MICHEL-ANGE-AUTEUIL
beau 3 p., parfait état, 6e étage, imm. standing, 5 700 h. ch. 42-66-36-53

FÉDÉRATION NATIONALE DE L'IMMOBILIER PARIS – ILE-DE-FRANCE (FNAIM)

Ventes

CENSIER 5 P.
149 m² + balc., ascenseur, pierre de t. 43-36-17-36

Proche Luxembourg, imm. anc., ent. ver., 4-5 p. cft, parf. état, ch. min., park. 43-35-18-36

8e, ST-AUGUSTIN
studio, 30 m², cuis., s. de bns, w.-c., clair, calme, 670 000 F. 42-66-36-53

12e, REUILLY-DIDEROT
STUDIO, 420 000 F
4e ét., clair. 42-66-36-53

3 p., parc Montsouris, 60 m², sur verdure et soleil, confort, appartement exceptionnel, parking, 1 180 000. 43-20-77-47

BUTTE-AUX-CAILLES
bel imm. ravalé, gd stud. cft, ét élevé, vue dégagée, calme, 660 000 F. 43-25-97-16

Arago, nf, jam. hab., dern. ét., 3-4 p., 96 m², 2 bns, gde terr., calme, sol. FNR. 43-35-18-36

CHEVALERET, à 10 mn de Montparnasse, 2 p., asc., bel imm., 5e ét., vue, calme, 750 000 F, syndic : 43-20-77-47

GOBELINS, 4-5 P.,
7e étage, vue Paris, balcon, box location. 43-36-17-36

Montparnasse, gd stand. 1987, 2-3 p. tt cft, cuis. équip., 72 m², parf. état, park. 32-35-18-36

PARC MONTSOURIS, imm. p. d. t., dble séj. + chbre, bonne distrib., est-ouest, 990 000 F. 43-25-97-16

Mo PTE D'AUTEUIL
imm. 1933, 4-5 p. tt cft, parking. 45-44-21-97

BOUCICAUT, 120 m², p. de t., tt cft, liv. dble, 3 ch., 2 bains. 48-73-57-80

St-Germain-en-Laye, limite, belle maison d'architecte, charme, volume, lumière, 8-9 pièces, terrain boisé, 4 400 000 F. Tél. : 30-61-46-26

St-Germain-en-Laye, villa 6-7 pièces, sous-sol, beau jardin arboré, charme, 2 790 000 F. 30-61-46-26

Achats

CABINET VALETTE rech. pour investisseurs, STUDIOS et APPART., Paris 5e, 6e, 7e, 8e, 9e, 15e, 16e, 17e, paiement compt. 45-61-44-37

LA MEILLEURE VUE SUR L'IMMOBILIER

3615 FNAIM

locations non meublées demandes

EMBASSY SERVICE
rech. APPARTEMENTS DE GRANDE CLASSE, VIDES ou MEUBLÉS, GESTION POSSIBLE.
(1) 47-20-30-05

appartements achats

CABINET KESSLER
78, Champs-Élysées 8e
recherche de tte urgence beaux appts de standing, petites et grandes surfaces. Évaluation grat. sur demande 46-22-03-80 43-59-68-04

Rech. URGENT 100 à 120 m², PARIS, paiement comptant chez notaire. 48-73-48-07

LES LOCATIONS DES INSTITUTIONNELS

Type Surface/étage	Adresse de l'immeuble Commercialisateur	Loyer brut + Prov./charges
PARIS		
2e ARRONDISSEMENT		
2 PIÈCES 55 m², 5e étage	38, rue Etienne-Marcel ESPACE GTF - 48-00-89-89 Honoraires location	4 400 + 671 3 438
2 PIÈCES 61 m², 6e étage	5, rue Volnay GENERALI IMMOBILIER - 40-16-28-71 Honoraires de rédaction	6 000 + 1 265 310
5e ARRONDISSEMENT		
2 PIÈCES 58 m², 3e étage parking	31, rue Claude-Bernard AGIFRANCE - 49-03-43-02 Frais de commission	6 376 + 1 040 4 536,97
7e ARRONDISSEMENT		
4 PIÈCES 136 m², 3e étage	13, place du Palais-Bourbon ESPACE GTF - 48-00-89-89 Honoraires de location	19 000 + 1 206 13 950
8e ARRONDISSEMENT		
4 PIÈCES 110 m², 4e étage	46, rue du Colisée GENERALI IMMOBILIER - 40-16-28-68 Frais d'actes	11 800 + 843 560
12e ARRONDISSEMENT		
2 PIÈCES 58 m², 5e étage parking	66/68, cours de Vincennes PHENIX GESTION - 44-86-45-45 Frais de commission	4 650 + 900 3 309
14e ARRONDISSEMENT		
STUDIO 43 m², r.-d.-ch. parking	7, rue Jules-Guesde SAGGEL VENDOME - 47-42-44-44 Commission	3 925 + 572,57 2 826
3 PIÈCES 61 m², 8e étage parking	149, rue Raymond-Losserand PHENIX GESTION - 44-86-45-45 Frais de commission	4 850 + 1 200 3.451
16e ARRONDISSEMENT		
3 PIÈCES 72 m², 2e étage	135, avenue de Versailles PHENIX GESTION - 44-86-45-45 Frais de commission	5 900 + 935 4 198
17e ARRONDISSEMENT		
2 PIÈCES 50 m², 6e étage	4, rue Léon-Cosnard PHENIX GESTION - 44-86-45-45 Frais de commission	5 000 + 440 3 558
18e ARRONDISSEMENT		
2 PIÈCES 51 m², 3e étage parking	114 bis, rue Damrémont AGIFRANCE - 49-03-43-02 Frais de commission	5 120 + 650 3 643,39
3 PIÈCES 71 m², 5e étage parking	25, rue Vauvenargues SAGGEL VENDOME - 42-66-61-05 Commission	5 771 + 1 252 4 155,12
19e ARRONDISSEMENT		
3 PIÈCES 61 m², 1er étage parking	2/10, rue de Joinville PHENIX GESTION - 44-86-45-45 Frais de commission	4 615 + 950 3 284
20e ARRONDISSEMENT		
STUDIO 32 m² + terr. 39 m² r.-d.-ch., park.	118, rue des Grands-Champs AGIFRANCE - 49-03-43-34 Frais de commission	3 550 + 416 2 905
4 PIÈCES 100 m², 4e étage parking	Avenue Gambetta PHENIX GESTION - 40-30-23-27 Frais de commission	7 490 + 1 000 5 329,88
4 PIÈCES 2 chbres, 88 m² 1er étage, park.	116, rue des Grands-Champs AGIFRANCE - 49-03-43-34 Frais de commission	5 770 + 1 050 4 311
78 – YVELINES		
4 PIÈCES 86 m², 3e étage parking	ST-GERMAIN-EN-LAYE rue des Ursulines 30-65-07-47 Frais de commission	6 165 + 1 041 4 387,01
4 PIÈCES 88 m², 2e étage parking	VERSAILLES 6, rue du Général-Pershing SAGGEL VENDOME - 46-08-80-36 Commission agence	7 600 + 1 438 5 472
92 – HAUTS-DE-SEINE		
3/4 PIÈCES 94 m², 3e étage	GARCHES 8, rue du Regard ESPACE GTF – 48-00-89-89 Honoraires location	7 625 + 1 254 5 760
3 PIÈCES 70 m² + balc. 3e étage	LA GARENNE-COLOMBES 19, rue d'Estienne-d'Orves ESPACE GTF – 48-00-89-89 Honoraires location	5 300 + 1 082 4 086
STUDIO 29 m², 6e étage parking	NEUILLY-SUR-SEINE 22, bld du Général-Leclerc GENERALI IMMOBILIER - 40-16-28-68 Frais d'acte	3 600 + 510 260
4 PIÈCES 90 m², 2e étage	RUEIL-MALMAISON 7, rue Guy-de-Maupassant SAGGEL VENDOME - 46-93-91-63 Commission	6 057 + 1 531,43 4 361,04
4 PIÈCES 95 m², 1er étage parking	SAINT-CLOUD 5, square de l'Hippodrome PHENIX GESTION - 44-86-45-45 Frais de commission	6 900 + 1 200 4 910
93 – SEINE-SAINT-DENIS		
STUDIO 27 m², 3e étage	MONTREUIL 70, rue de Lagny GENERALI IMMOBILIER - 40-16-28-70 Frais d'acte	2 465 + 482 205
4 PIÈCES 83 m², 9e étage	PIERREFITTE 52/64, avenue du Gal-Gallieni PHENIX GESTION - 44-86-45-45 Frais de commission	3 900 + 1 341 2 775
94 – VAL-DE-MARNE		
4 PIÈCES 91, 31 m², 3e étage park.	VINCENNES Avenue du Petit-Parc PHENIX GESTION - 43-65-58-53 Frais de commission	7 420 + 1 183 5 280

La rubrique « Locations des Institutionnels » a été réalisée avec la participation de













Troisième compagnie aérienne américaine

Delta Airlines va réduire ses vols sur l'Europe

Delta Air Lines, troisième compagnie aérienne américaine, a annoncé, mardi 14 juin, qu'elle retirait les treize Airbus A 310 de sa flotte et supprimait quatre liaisons transatlantiques d'ici à septembre, dans le cadre d'un important plan d'économie. De passage à Paris, mardi 7 juin, son vice-président en charge de l'Europe, Michael Medlicott, a expliqué au « Monde », les raisons et les objectifs de ces décisions.

« Nous n'avions pas prévu la chute irrémédiable des prix, estime Michael Medlicott, vice-président de Delta Airlines. *Et nous sommes convaincus que ce mouvement va continuer ce qui nous impose de reconstruire complètement la compagnie. »* Deux options s'offraient alors au transporteur américain pour repartir d'*un meilleur pied. La première* visait à créer une filiale spécialisée sur les vols intérieurs à bas prix avec des coûts de production plus faibles, à la manière de Southwest. C'est le scénario qu'ont retenu notamment United et Continental Airlines avec respectivement U2 et Calite.

« Mais ce choix impose des conditions de travail qui nous apparaissent comme discriminatoires », suivant que l'on travaille dans la compagnie mère ou dans sa filiale, estime M. Medlicott. Le second, retenu par Delta Air Lines, visait à améliorer la productivité de la compagnie et à reconsidérer son réseau et ses produits.

« Nous devons ramener le coût unitaire par siège offert de 9,3 cents par mile à 7,5 cents d'ici 1997, ce qui correspond à un abaissement de 20 % des coûts de production », assure le vice-président de Delta. En avril, le troisième transporteur américain a annoncé la suppression de douze mille à quinze mille emplois d'ici 1997 qui, estime-t-il, ne pourront se faire sans licenciements. La suppression de la troisième classe est également à l'étude sur certaines lignes internationales comme Manchester-Atlanta ou Munich-Cincinatti. *« Si nous n'arrivons pas à rentabiliser certaines liaisons, nous allons chercher à les vendre, les échanger, voire les abandonner »*, poursuit M. Medlicott.

Le réseau transatlantique de Delta, particulièrement déficitaire, pourrait être ramené, faute d'amélioration, de trois cents vols par semaine à environ deux cent cinquante vols. En Europe, le transporteur américain s'est lancé dans une série d'alliances commerciales de manière à faire des économies de flotte et à avoir plus d'accès. Des accords de *code-sharing* (permettant aux compagnies, sous certaines conditions, de vendre des sièges dans leurs avions respectifs) ont été passés avec différentes compagnies, comme Swissair, le belge Sabena ou encore Austrian Airlines.

Un accord intervenu en avril dernier avec le britannique Virgin aura comme principal effet de permettre aux passagers de Delta d'atterrir à Heathrow *(le Monde* du 15 avril), l'aéroport préféré des hommes d'affaires. *« Quelque 48 % des passagers américains qui s'envolent vers l'Europe vont en Angleterre et la liaison New-York-Londres est de toute première importance »*, note M. Medlicott. Delta, comme American Airlines, s'avoue intéressée par une alliance avec Air France – qui a gelé ses accords avec Continental – *« dès que la compagnie française sera prête »*. Delta Air Lines, qui a affiché des pertes, de 1 milliard de dollars du 1er juillet 1992 au 30 juin 1993, liées à des provisions exceptionnelles d'un montant de 818 millions de dollars, espère un retour aux bénéfices d'ici 1997.

MARTINE LARONCHE

Nommé par décret du 13 juin

Alain Gomez entre au conseil d'administration du Crédit lyonnais

Alain Gomez, président du groupe Thomson, actionnaire du Crédit lyonnais à hauteur d'environ 20 %, a été nommé par décret du *13 juin membre du conseil* d'administration de la banque publique. M. Gomez, dont le mandat d'administrateur de Thomson et par voie de conséquence, celui de président du groupe doit toucher à sa fin le 25 juin, peut ainsi voir dans cette nomination la volonté des pouvoirs publics de le maintenir à la tête du groupe après trois mandats consécutifs.

Aux côtés d'Alain Gomez, en qualité de personnes qualifiées siégeront également, Bernard Arnault, président de LVMH, Jean-Luc Lagardère, président de Lagardère groupe, François Pinault, patron de Pinault-Printemps et Claude Pierre-Brossolette, ancien président de la banque publique.

Parmi les autres administrateurs nommés en qualité de représentants de l'Etat, on relève notamment Pierre Achard, Christian Babusiaux, directeur général de la concurrence et de la consommation, Philippe Nasse, directeur de la prévision, et Jean-Pascal Beaufret, *chef du service des affaires* monétaires et financières du Trésor.

La grève au Crédit lyonnais a été faiblement suivie. – Le mouvement de grève lancé, mardi 14 juin, au Crédit lyonnais, à l'appel de quatre syndicats sur cinq, a été faiblement suivi. De l'ordre de 15 % de l'effectif en moyenne selon la direction de la banque, les grévistes étaient plus nombreux en province qu'à Paris, et c'est dans les centres administratifs que le taux de participation a été le plus fort, dépassant 50 %. Le comité central d'entreprise a rejeté le plan social présenté par la direction, mais les quatre conventions FNE sur le temps partiel, *les pré-retraites progressives*, la mobilité et le reclassement externe des salariés, avec compensation en cas de nouveau salaire inférieur, ont été adoptées.

Jugés pour mauvaise gestion, détournement de fonds et pratiques frauduleuses

Des ex-directeurs de la BCCI sont condamnés à des peines de prison par la cour pénale d'Abou-Dhabi

Après de multiples reports d'audience, la cour pénale d'Abou-Dhabi a condamné, mardi 14 juin, à des peines de trois à quatorze ans de prison douze des treize anciens cadres supérieurs de la Bank of Credit and Commerce International (BCCI), accusés de fraude ayant entraîné la faillite retentissante de cet établissement en 1991. Le dernier employé a été acquitté. Les treize ex-directeurs, jugés pour *« mauvaise gestion, détournement de fonds et pratiques frauduleuses »*, avaient tous plaidé non coupables.

La BCCI avait été mise en liquidation par la Banque d'Angleterre en 1991 pour fraude à grande échelle. Présente dans près de 70 pays et détenant des avoirs de plus de 20 milliards de dollars, la banque a laissé un passif de 10 milliards de dollars et 250 000 créanciers à travers le monde. La famille princière d'Abou-Dhabi, qui détenait 77,4 % du capital de la BCCI, a proposé aux créanciers un plan d'indemnisation de 1,8 milliard de dollars et a porté plainte au civil en janvier, réclamant 9 milliards de dollars de dédommagement aux accusés.

Le fondateur de la banque, Agha Hassan Abedi, qui vit au Pakistan, a été condamné par contumace à huit ans de prison. L'ancien directeur de la banque, Mohammed Swaleh Naqvi, qui a été extradé aux Etats-Unis le 7 mai dernier, a été condamné à quatorze ans de prison (*le Monde* du 10 mai). Ce Britannique, d'origine pakistanaise, avait été extradé outre-Atlantique pour y répondre d'accusations liées au scandale de sa banque. Son extradition avait été obtenue au terme d'un accord ponctuel, en dépit de l'absence d'un traité entre les deux pays. En contrepartie, la justice américaine avait accepté de clore une procédure judiciaire contre le président des Emirats arabes unis, cheikh Zayed Ben Sultan Al-Nahyane, et d'abandonner une plainte au civil à son encontre portant sur 1,5 milliard de dollars (8,4 milliards de francs). Toutefois, selon une source judiciaire à Abou-Dhabi, M. Naqvi pourrait être remis aux autorités des Emirats, au cas où il ne serait pas incriminé aux Etats-Unis.

Par ailleurs, des peines de prison allant de trois à six ans ont été prononcées contre les dix autres accusés, pour la plupart des Pakistanais détenant des passeports britanniques. Parmi ceux-ci, neuf sont en état d'arrestation alors que le dixième, le trésorier de la banque Ziauddin Ali Akbar, condamné à six ans de prison en Grande-Bretagne en septembre dernier, a été jugé par contumace. Le tribunal a acquitté Iqbal Ahmed Radawi, qui avait été libéré sous caution à l'ouverture du procès pour raisons de santé et qui assistait à la séance de mardi.

CHIFFRES ET MOUVEMENTS

SOCIAL

CHAUSSON : Jacques Calvet « ne donnera pas un sou ». –Jacques Calvet, président du groupe PSA, a déclaré mardi 14 juin à Strasbourg que Peugeot, coactionnaire à parité avec Renault du constructeur de véhicules utilitaires Chausson, en règlement judiciaire depuis septembre 1993, *« ne donnera pas un sou dans une affaire qui concerne la Régie Renault »*. En réponse à ces propos, le CCE de Chausson a estimé que Peugeot était le principal responsable du dépôt de bilan de Chausson *« pour avoir arrêté la production de la 205 en mars 1993 puis du T6 Peugeot à l'usine de Creil (Oise) »*. La direction de Chausson a *« regretté »* mardi les propos de M. Calvet.

MERCEDES BENZ FRANCE : accord sur une baisse du temps de travail. – Un accord sur la baisse du temps de travail signé la semaine dernière, puis rejeté le lendemain par le syndicat FO, dont le représentant avait dû démissionner de son mandat, a finalement été signé par les représentants du personnel, a indiqué, mardi 14 juin, la direction de l'usine Mercedes Benz France de Molsheim (Bas-Rhin). Ce texte ramène le temps de travail hebdomadaire de 38 h 50 à 37 h 50, les salaires baissant de 4 %, et permet d'éviter 100 suppressions d'emploi (25 contre 125) dans cette unité du groupe allemand qui emploie 322 personnes.

LAFARGE COPPÉE : plan d'adaptation. –La direction du groupe cimentier Lafarge Coppée a annoncé, mardi 14 juin, qu'elle allait *« engager le plan d'adaptation »* qui prévoit la suppression de 280 emplois d'ici à l'an 2000, sur un effectif actuel de 2 100 salariés. Elle a précisé qu'*« aucun salarié ne sera laissé sans emploi »*. Ce plan, divulgué le 3 mars, comprend la reconversion de la cimenterie de Lexos (Tarn-et-Garonne) en station de broyage, les effectifs passant de 116 à 20.

RÉSEAU

XEROX accorde à EDS un contrat de 19 milliards de francs sur dix ans. – Xerox a annoncé, mardi 14 juin, l'octroi d'un contrat de 3,2 milliards de dollars (19 milliards de francs) sur dix ans à EDS pour que la filiale de General Motors gère le réseau mondial d'ordinateurs et de télécommunications de Xerox. Il s'agit du plus important contrat commercial de ce type et le premier à l'échelle mondiale, selon Xerox. Dans ce cadre, environ 1 700 employés et contractants de Xerox passeront sous la houlette d'EDS dans 19 pays. Le processus s'étalera entre le 30 juin 1994 et la fin de l'année.

RÉSULTATS

SALOMON : en hausse de 39 %. –La très bonne tenue des ventes au dernier trimestre de l'exercice clos le 31 mars 1994 a permis au groupe Salomon de réaliser un bénéfice net de 132 millions de francs, en augmentation de 39 %, compte tenu d'un taux d'imposition plus favorable, avec un chiffre d'affaires en augmentation de 15,3 % à 3,6 milliards de francs, et un résultat d'exploitation pratiquement stable à 316 millions de francs. La division golf, avec des ventes *« encourageantes »* aux Etats-Unis, a été affectée par une baisse de près de 50 % du marché japonais en trois ans, ce qui a obligé le groupe à restructurer ses activités au Japon, avec une provision de 54 millions de francs. Le dividende net est majoré de 43 % à 20 francs. Pour l'exercice 1994-1995, le groupe reste prudent, le marché des sports d'hiver devant être identique en volume, mais en baisse en valeur, en raison de la pression sur les prix au Japon. Le chiffre d'affaires de Salomon devrait rester stable grâce à l'augmentation des ventes de skis.

SHISEIDO : bénéfice consolidé avant impôts de 33,6 milliards de yens (–5,3 %). – Le groupe de produits cosmétiques japonais Shiseido a enregistré un bénéfice consolidé avant impôts de 33,6 milliards de yens (1,83 milliard de francs) au cours de l'année fiscale 1993-1994 (close en mars), en baisse de 5,3 % sur l'exercice précédent. Shiseido a annoncé un chiffre d'affaires en baisse à 549,2 milliards de yen (30 milliards de francs), en recul de 2,2 % par rapport à l'année précédente. Les ventes à l'étranger ont augmenté, l'an dernier, de 3,6 % à 37,2 milliards de yens (6,8 % des ventes totales de la firme), Shiseido renforçant ses ventes en Chine et en France. En dépit du lancement de nouveaux produits, les ventes de cosmétiques ont stagné, celles de parfum et de produits capillaires ont prospéré alors qu'ont baissé celles de produits de toilette.

ACTIONNARIAT

CLARINS (cosmétiques) restera un groupe indépendant. –Le groupe de cosmétiques Clarins restera indépendant, a assuré son président et fondateur, Jacques Courtin, lors de la récente assemblée générale des actionnaires. *« Nous sommes souvent courtisés, mais jamais séduits, et Clarins restera indépendant »*, a souligné le PDG de la maison familiale, fondée en 1954, après que plusieurs groupes de luxe célèbres ont perdu leur indépendance. Clarins est détenu par la famille Courtin à hauteur de 72,5 %, 24,6 % des titres sont dans le public. Clarins a connu, en 1993, une année difficile, en deçà de ses prévisions, avec une petite croissance de 5,5 % des ventes à 2 milliards de francs, et surtout un bénéfice en recul de 34 % à 138,4 millions.

COOPÉRATION

TOTAL ET ACTIM : partenariat pour aider les PMI à l'étranger. – Total et l'Agence pour la coopération technique industrielle et économique (Actim) ont signé une convention de partenariat pour aider les PMI en servant de tuteur aux coopérants envoyés par celles-ci à l'étranger. La convention concerne les jeunes coopérants du service national en entreprise (CSNE) qui seront envoyés à l'étranger par les PMI intéressées. Cette action favorise donc l'emploi des jeunes, puisque 60 % de ses coopérants sont ensuite intégrés dans l'entreprise. L'Actim, qui cherche à faire bénéficier de cette formule un plus grand nombre de PMI françaises, mettra à leur disposition 3 000 coopérants.

PARIS, 14 juin ▲ Reprise technique

Après beaucoup d'hésitations au cours de la matinée, la Bourse de Paris a enregistré une reprise technique, mardi 14 juin, à la suite de la publication de statistiques américaines concernant l'évolution des prix en mai. En recul de 1,07 % à 1 956,51 points à l'ouverture, l'indice CAC 40 retrouvait l'équilibre trois quarts d'heure plus tard avant d'évoluer tantôt dans le rouge, tantôt dans le vert. A la clôture, cet indice affichait un gain de 0,72 % à 1 991,99 points. Le marché a été calme avec un *chiffre d'affaires légèrement inférieur à* 4 milliards de francs.

La situation se présentait mal en début de journée : le MATIF, déjà sinistré la veille (– 1,62 %), cassait le niveau des 115 (– 0,56 %). Mais l'annonce d'un indice des prix de détail américain en hausse de 0,2 % en mai – un chiffre conforme aux attentes des marchés – entraînait une réduction des taux d'intérêt à long terme aux Etats-Unis. Le taux des bons du Trésor à 30 ans revenait à 7,31 % en début de séance à Wall Street contre 7,35 % la veille.

A l'ouverture, l'indice CAC 40 se retrouvait à son plus bas niveau depuis le 21 juillet 1993, soit une semaine avant la crise monétaire qui conduisait à *l'élargissement* des marges de fluctuation au sein du SME. Les analystes estiment que ce niveau de la cote est injustifié car la reprise économique s'amorce en Europe, grâce notamment à la baisse des taux à court terme.

NEW-YORK, 14 juin ▲ Au-dessus des 3 800 points

Wall Street a terminé mardi 14 juin au-dessus du seuil des 3 800 points, *pour la première fois depuis le 24* mars dernier, grâce à un recul des taux d'intérêt à long terme après la publication de statistiques reflétant une croissance et une inflation modérées aux Etats-Unis. Au terme des transactions, l'Indice Dow Jones des valeurs vedettes a clôturé à 3 814,83 points, en hausse de 31,71 points, soit une avance de 0,84 %. L'activité a légèrement progressé avec quelque 288 millions d'actions échangées.

Sur le marché obligataire, le taux d'intérêt moyen sur les bons du Trésor à trente ans, principale référence, a reculé à 7,31 % contre 7,35 % la veille. Les opérateurs ont été encouragés par la baisse plus forte que prévu des ventes de détail en mai (– 0,2 %) et la progression inférieure aux prévisions des prix de détail durant la même période (+ 0,2 %).

Selon Ricky Harrington, analyste chez Interstate-Johnson Lane, on peut également attribuer la fermeté de Wall Street au regain d'intérêt des investisseurs pour les valeurs cycliques, dont l'évolution suit celle de l'économie.

VALEURS	Cours du 13 juin	Cours du 14 juin
Alcoa	73 1/4	75 7/8
Allied Signal Inc.	35 7/8	37 5/8
American Express	28 3/8	28 1/2
ATT	55 3/8	55 7/8
Bethlehem Steel	21 3/8	21 1/4
Boeing	48 3/8	48 7/8
Caterpillar Inc.	106	109 3/8
Chevron	44 7/8	44 1/2
Coca-Cola	39 3/8	39 7/8
Disney Corp.	44 1/8	44 5/8
Du Pont de Nemours	61 3/4	61 1/8
Eastman Kodak	46 1/2	46 1/8
Exxon	58 5/8	58 7/8
General Electric	48 1/4	48
General Motors	52 1/8	53 5/8
Goodyear Tyre	38 3/8	39 3/8
IBM	65 5/8	64 7/8
International Paper	71 1/4	71 7/8
Morgan (J.P.)	65 1/2	65 3/8
McDonnell Douglas	122 3/4	122
Merck and Co.	31 1/4	31 5/8
Minnesota Mining	52	52
Philip Morris	50 1/8	50 5/8
Procter & Gamble	56 1/8	56
Sears Roeb. and Co.	50	50 3/8
Texaco	63 5/8	64
Union Carbide	27 5/8	27 5/8
United Tech.	68 3/8	67 1/2
Westinghouse El.	12 3/4	12 3/4
Woolworth	15 3/8	15 1/2

* Divisé par deux.

LONDRES, 14 juin ▲ Progression

Les valeurs ont nettement progressé mardi 14 juin au Stock Exchange, encouragées dans l'après-midi par la reprise des marchés obligataires européen et américain après la publication *des chiffres de l'inflation aux Etats-Unis.* L'indice Footsie des cent grandes valeurs a clôturé en hausse de 23,3 points à 3 039,6 points, soit un gain de 0,7 %, alors qu'il avait ouvert en baisse de 4,2 points dans le sillage des Bunds allemands. 704,9 millions de titres ont été échangés contre 480,7 millions la veille.

L'indice des prix à la consommation a progressé de 0,2 % en mai aux Etats-Unis alors que les experts tablaient sur une hausse de 0,3 %, entraînant une réduction des taux d'intérêt à long terme à Wall Street.

Les opérateurs attendent maintenant la publication mercredi des derniers chiffres de l'inflation et des rémunérations moyennes en Grande-Bretagne.

VALEURS	Cours du 13 juin	Cours du 14 juin
Allied Lyons	5,67	5,75
BP	3,90	4,07
BTR	3,66	3,68
Cadbury	4,45	4,45
Glaxo	5,50	5,64
GUS	5,78	5,81
ICI	7,97	7,90
Reuters	4,85	4,73
RTZ	8,59	8,67
Shell	7,02	7,13
Unilever	9,97	10,08

TOKYO, le 15 juin ▼ Recul

La Bourse de Tokyo a fini en baisse de 0,33 % mercredi 15 juin, sous l'effet de ventes d'arbitrages et d'une abstention partielle des étrangers. L'Indice Nikkei a cédé 71,01 points à 21 282,96 points, après avoir touché un plus haut de 21 496,60 en séance. Les affaires étaient calmes avec 470 millions de titres traités comparés à 469 millions la veille. Les grands investisseurs sont demeurés sur la réserve faute d'éléments nouveaux. Selon les analystes, la tendance reste positive sur le fond, malgré deux séances consécutives de baisse. Le dollar a terminé à 103,03 yens, en hausse de 0,15 yen par rapport à la clôture de la veille.

VALEURS	Cours du 14 juin	Cours du 15 juin
Bridgestone	1 680	1 670
Canon	1 790	1 790
Fuji Bank	2 330	2 320
Honda Motors	1 930	1 900
Matsushita Electric	1 910	1 880
Mitsubishi Heavy	819	798
Sony Corp.	6 310	6 320
Toyota Motors	2 170	2 170

CHANGES

Dollar : 5,6165 ▲

Mercredi 15 juin, le deutschemark fléchissait à 3,4120 francs à l'ouverture du marché des changes parisien, contre 3,4142 francs la veille en fin de journée (cours indicatif Banque de France). Le dollar progressait légèrement à 5,6165 francs, contre 5,6095 francs mardi soir (cours Banque de France).

FRANCFORT	14 juin	15 juin
Dollar (en DM)	1,6431	1,6445

TOKYO	14 juin	15 juin
Dollar (en yens)	102,88	103,03

MARCHÉ MONÉTAIRE (effets privés)

Paris (15 juin) .... 5 5/16 % - 5 7/16 %

New-York (14 juin) .... 4 1/4 %

BOURSES

PARIS

	13 juin	14 juin
(SBF, *base 1000 : 31-12-87*)		
Indice CAC 40	1 977,66	1 991,99
(SBF, *base 1000 : 31-12-90*)		
Indice SBF 120	1 370,94	1 376,57
Indice SBF 250	1 332,60	1 336,77

NEW-YORK (indice Dow Jones)

	13 juin	13 juin
Industrielles	3 782,12	3 814,83

LONDRES (indice « Financial Times »)

	13 juin	13 juin
100 valeurs	3 016,30	3 039,60
30 valeurs	2 385,30	2 397,80

FRANCFORT

	13 juin	13 juin
Dax	2 105,78	2 074,70

TOKYO

	14 juin	14 juin
Nikkei Dow Jones	21 353,97	21 282,96
Indice général	1 705,38	1 698,27

MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVISES

	COURS COMPTANT		COURS TERME TROIS MOIS	
	Demandé	Offert	Demandé	Offert
$ E.U.	5,6100	5,6120	5,6225	5,6260
Yen (100)	5,4450	5,4496	5,4909	5,4974
Ecu	6,5693	6,5773	6,5606	6,5715
Deutschemark	3,4109	3,4133	3,4147	3,4185
Franc suisse	4,0487	4,0517	4,0588	4,0635
Lire italienne(1000)	3,4991	3,5026	3,4768	3,4819
Livre sterling	8,5159	8,5219	8,5238	8,5327
Peseta (100)	4,1356	4,1402	4,0969	4,1039

TAUX D'INTÉRÊT DES EUROMONNAIES

	UN MOIS		TROIS MOIS		SIX MOIS	
	Demandé	Offert	Demandé	Offert	Demandé	Offert
$ E.U.	4 3/16	4 5/16	4 7/16	4 9/16	4 3/4	4 7/8
Yen (100)	2	2 1/8	2 1/16	2 3/16	2 1/8	2 1/4
Ecu	5 11/16	5 13/16	5 3/4	5 7/8	5 3/4	5 7/8
Deutschemark	4 7/8	5	4 7/8	5	4 15/16	5 1/16
Franc suisse	4 3/16	4 5/16	4 5/16	4 7/16	4 7/16	4 9/16
Lire italienne(1000)	7 9/16	7 13/16	7 11/16	7 15/16	7 7/8	8 1/8
Livre sterling	4 7/8	5	5 1/16	5 3/16	5 5/16	5 7/16
Peseta (100)	7 9/16	7 13/16	7 9/16	7 13/16	7 11/16	7 15/16
Franc français	5 5/16	5 7/16	5 3/8	5 1/2	5 7/16	5 9/16

Ces cours indicatifs, pratiqués sur le marché interbancaire des devises, nous sont communiqués en fin de matinée par la Salle des marchés de la BNP.

MARCHÉS FINANCIERS

BOURSE DE PARIS DU 15 JUIN

Liquidation : 23 juin
Taux de report : 5,63

Cours relevés à 11 h 15
CAC 40 : – 1,42 % (1963,75)

Règlement mensuel

Comptant (sélection)

Obligations

Actions

Étrangères

Hors-cote (sélection)

Second marché (sélection)

Sicav (sélection) 14 juin

(1) 3 juin 1994 : Division de la valeur liquidative par 20 et multiplication du nombre de titres par 20.
(2) 3 juin 1994 : Division de la valeur liquidative par 15 et multiplication du nombre de titres par 15.
(3) 3 juin 1994 : Division de la valeur liquidative par 8 et multiplication du nombre de titres par 8.
(4) 3 juin 1994 : Division de la valeur liquidative par 2 et multiplication du nombre de titres par 2.

Marché des Changes

Cours indicatifs	Cours préc.	Cours 14/06	Cours des billets achat	Cours des billets vente
Etats Unis (1 usd)	5,6390	5,6895	5,35	5,95
Ecu	6,5775	6,5785	–	–
Allemagne (100 dm)	340,9380	341,4200	327	351
Belgique (100 F)	16,5645	16,5900	15,95	17,05
Pays-Bas (100 fl)	304,1400	304,7300	291	313
Italie (1000 lires)	3,5260	3,5170	3,30	3,77
Danemark (100 krd)	87,1400	87,2400	82,70	91
Irlande (1 iep)	8,3280	8,3190	8,05	8,80
Gde-Bretagne (1 L)	8,5405	8,5250	8,15	9
Grèce (100 drachmes)	2,2635	2,2610	2,10	2,65
Suisse (100 f)	402,7900	405,1700	389	412
Suède (100 krs)	71,4600	70,9800	66	76
Norvège (100 k)	78,6500	78,6900	75	84
Autriche (100 sch)	48,4740	48,5330	46,90	50
Espagne (100 pes)	4,1545	4,1470	3,90	4,50
Portugal (100 esc)	3,2700	3,2868	3,05	3,75
Canada (1 $ can)	4,0848	4,0502	3,80	4,40
Japon (100 yens)	5,4499	5,4594	5,24	5,58

Marché libre de l'or

Monnaies et devises	Cours préc.	Cours 14/06
Or fin (kilo en barre)	69150	69100
Or fin (en lingot)	69550	69400
Napoléon (20f)	401	399
Pièce Fr (10 f)	324	–
Pièce Suisse (20 f)	401	400
Pièce Latine (20 f)	399	398
Souverain	508	506
Pièce 20 dollars	2500	2500
Pièce 10 dollars	1300	1260
Pièce 5 dollars	700	–
Pièce 50 pesos	2610	2605
Pièce 10 florins	422	416

Matif (Marché à terme international de France)
14 juin 1994

NOTIONNEL 10 %
Nombre de contrats estimés : 273 114

Cours	Mars 95	Sept. 94	Déc. 94
Dernier	113,58	115,56	114,50
Précédent	113,82	115,54	114,64

CAC 40 A TERME
Volume : 29 629

Cours	Juin 94	Juillet 94	Août 94
Dernier	1983	1979	1947
Précédent	1962	1958,50	1968

RÈGLEMENT MENSUEL (1)
Lundi daté mardi : % de variation 31/12 - Mardi daté mercredi : montant du coupon - Mercredi daté jeudi : paiement dernier coupon - Jeudi daté vendredi : compensation - Vendredi daté samedi : quotités de négociation

ABRÉVIATIONS
B = Bordeaux Li = Lille
Ly = Lyon M = Marseille
Ny = Nancy Ns = Nantes

SYMBOLES
1 ou 2 = catégorie de cotation - sans indication catégorie 3 - * valeur éligible au PEA
■ coupon détaché - ● droit détaché - ◇ cours du jour - ◆ cours précédent
o = offert - d = demandé - ↓ offre réduite - ↑ demande réduite - # contrat d'animation

Mouloudji, l'enfant prodige

Marcel Mouloudji est mort mardi 14 juin au Centre chirurgical Henri-Hartmann, à Neuilly-sur-Seine (Hauts-de-Seine). Il était âgé de soixante et onze ans.

« *Le petit Mouloudji, à seize ans*, écrit Simone de Beauvoir dans *la Force de l'âge, échappait aux disgrâces de l'adolescence. Il avait conservé le sérieux et la fraîcheur de l'enfance. Adopté par Prévert et sa bande (...), il avait acquis à leur contact une culture curieusement bigarrée : c'était étonnant ce qu'il savait, ce qu'il ne savait pas. Familier depuis longtemps de la poésie surréaliste (...), il découvrait Alexandre Dumas et s'en émerveillait* ». Enfant du Paris populaire de l'entre-deux-guerres, petit vendeur de journaux et de fruits abîmés de la rue du Faubourg-du-Temple, il fut l'enfant prodige d'une génération marquée par le Front populaire, la Libération, l'existentialisme, Saint-Germain-des-Prés, puis la guerre d'Algérie. Depuis une quinzaine d'années, Mouloudji vivait en retrait à Suresnes, et sa maison était peuplée de chats. Drôle, généreux, c'était un amateur au regard jamais émoussé, un séduisant touche-à-tout. Chanteur, écrivain, peintre, ses qualités lui avaient permis de côtoyer toutes les facettes du monde culturel depuis les années 30. Sartre, Aragon, Cocteau, Duhamel, Adamov, Prévert, Vian ont été parmi ses intimes.

Mouloudji est né à Paris, le 16 septembre 1922, d'un père ouvrier maçon berbère et d'une mère bretonne. Tout petit, il suit son père dans les meetings communistes et les fêtes populaires. Au début des années 30, la chanson française prend des couleurs politiques. En 1932, Gilles et Julien, « *les chanteurs du peuple* », fustigent déjà l'Amérique et le capitalisme. La mode des duos s'installe : Mireille et Jean Nohain, Pills et Talbet, en attendant Charles (Trénet) et Johnny (Hess), sont encensés par la critique de gauche.

Ils suscitent des émules : les frères Marc (Francis Lemarque et son frère), et bientôt Marcel et André Mouloudji, qui sillonnent les fêtes de quartier. Marcel Maillot, directeur de la colonie de vacances du Syndicat du Livre, encourage la vocation du chanteur en herbe, qui inscrit *l'Internationale, la Jeune Garde* et *la Varsovienne* à son répertoire.

Mouloudji chante seul en 1935. Il reprend les standards de Tino Rossi. Cheveux et œil noirs « *à la fois Breton et Algérien, j'ai quelque fois entendu des « petit bicot, je m'en fichais. J'étais du pays qui me donne à manger, m'apprenait sa langue et m'offrait son savoir. Je me sentais de Paris* » (1) – Mouloudji est un gosse à part. Le metteur en scène Sylvain Itkine le découvre à la Grange-aux-Belles et l'envoie à Jean-Louis Barrault, à la recherche d'un enfant pour un spectacle de mime tiré d'un roman de Faulkner, *Tandis que j'agonise*. Il devient le protégé de Marcel Duhamel et du groupe Octobre, s'installe avec son frère dans l'atelier de Barrault, quai des Grands Augustins. En 1936, il chante *l'Enfance* dans le *Tableau des merveilles*, de Jacques Prévert, d'après Cervantès.

C'est cette année-là que sa carrière cinématographique débute, avec deux films : *Jenny*, de Marcel Carné, avec Françoise Rosay, et *la Guerre des gosses*, de Jacques Daroy et Eugène Deslaw, une adaptation du roman de Louis Pergaud, *la Guerre des boutons*. Deux ans et quatre films plus tard, il retrouve Serge Grave, un de ses jeunes partenaires de *la Guerre des gosses*, pour *les Disparus de Saint-Agil*, de Christian-Jaque, d'après le roman de Pierre Véry. Le film connaît un grand succès populaire, et le jeune acteur travaille encore à plusieurs reprises sous la direction de Christian-Jaque. La même année, il campe également un personnage de cancre dans *l'Entraîneuse*, d'Albert Valentin, avec Michèle Morgan.

En 1942, Mouloudji, vingt ans, est déjà apparu dans treize films lorsqu'il devient Ephraïm Luska, un des héros les plus troubles du film d'Henri Decoin *les Inconnus dans la maison*, adapté par Henri-Georges Clouzot du roman de Georges Simenon. Plus tard, le cinéma français fera appel à lui pour les rôles d'étrangers, rarement sympathiques. André Cayatte utilisera cette image dans *Justice est faite* (1950) et, deux ans plus tard, dans *Nous sommes tous des assassins :* Mouloudji incarne le personnage principal de ce réquisitoire contre la peine de mort. Le film, très daté, lui vaut de connaître son plus grand succès à l'écran. Succès qui sera sans lendemain, même s'il apparaît encore dans une demi-douzaine de films. Pendant la guerre, Mouloudji *rejoint Prévert à Marseille*, avant de revenir à Paris, où il élit son quartier général au Café de Flore. Il vit à Saint-Germain-des-Prés en exerçant les métiers les plus divers : dessinateur, chef de claque, doublure, modèle pour sculpteur. Sa carrière de chanteur mettra du temps à se dessiner.

Dans le Paris de l'Occupation, Jean Cocteau l'invite à venir chanter au Bœuf sur le toit en compagnie du guitariste Henri Crolla. Les temps sont difficiles, sa compagne, l'actrice Louise Fouquet, résistante, est arrêtée. Mouloudji qui vivra dans une semi-clandestinité jusqu'à la Libération, publie un roman autobiographique, *Enrico*, un texte « *bouleversant* », selon Albert Camus, qui lui vaut le Prix de la Pléiade en 1943. Dès l'année suivante, Mouloudji, travaille le chant, moyen de survie plus sûr que la peinture, qu'il pratique en amateur, ou la littérature. En 1950, il présente son premier vrai tour de chant au Méphisto, toujours à Saint-Germain-des-Prés. En 1951, *la Complainte des infidèles* (Rim/Van Parys), le fait connaître du grand public. Quelques mois plus tard, il enregistre ses premiers succès pour Le Chant du monde : *Rue de Lappe* (Lemarque), *Barbara* (Prévert), *Si tu t'imagines* (Queneau)... Les guerres de Corée et d'Indochine font rage.



GASTON BERGERET

Marcel Mouloudji.

Mouloudji n'échappera pas à l'attention de Jacques Canetti, découvreur de talents et patron des Trois Baudets, un cabaret qu'il fréquentera assidûment pendant presque dix ans, où il créera ses plus grands succès : *Comme un p'tit coquelicot*, écrite par Raymond Asso en 1951, *Elle tourne la terre* (Ferré). En 1953, Mouloudji enregistre avec Michel Legrand et son orchestre *Un jour tu verras*, valse lente et mélancolique composée pour les besoins d'un film à sketches, *Secrets d'alcôve*.

Dans l'histoire de la chanson, Mouloudji restera avant tout l'interprète du *Déserteur*, une chanson de Boris Vian, devenue l'hymne des antimilitaristes dumonde entier et que le chanteur créa au Théâtre de l'Œuvre le 14 mai 1954, le jour de la chute de Dien-Bien-Phu. La chanson fut immédiatement interdite sur les ondes. Un 45-tours pressé en avril 1955 fut retiré de la vente : la guerre d'Algérie commençait. Mouloudji chante *le Déserteur* en 1956 à l'Olympia et, pendant dix ans, sa carrière s'en trouvera compromise. En mai 1968, le chanteur s'engage et donne des récitals dans les usines. Mais il faudra attendre 1971 et *Allons z'enfants* pour retrouver sur scène Mouloudji, son style, ses allures gauches, ses costumes noirs, sa voix vibrante et le souffle anarchiste qui inspira la première génération du rock anglais.

Grand Prix du disque en 1953 et 1977, interprète avec Catherine Sauvage, Silvia Monfort et Michel Bouquet de l'album *Chants et poèmes de la Résistance* (1974), il se tenait à l'écart de la scène mais s'était néanmoins produit, pour la dernière fois, en 1987, à Paris, à l'Elysée-Montmartre.

VÉRONIQUE MORTAIGNE

(1) La revue *Je chante* (numéro 13, hiver 1993/1994, 40 F, 36-44, rue de Wattignies, 75012 Paris) a publié un dossier complet sur Mouloudji. L'émission quotidienne *En avant la zizique* d'Alain Poulanges (à minuit sur France-Inter) sera consacrée le 15 juin à Mouloudji.

Livres et disques

Les albums enregistrés par Mouloudji sont nombreux. Il a également souvent participé à des anthologies collectives, dont la série consacrée à Boris Vian par les disques Canetti (1 CD Canetti 102592 distribué par Musidisc).

Parmi ses compilations : *la Femme*, 1 CD Sony Music 471987-2. *Pleins succès*, 1 CD BMG V670653. *36 Grands Succès*, un coffret de 2 CD Vogue 660557. Il convient d'y ajouter les rééditions d'albums plus anciens : *la Commune en chantant*, 1 CD Disc'AZ 100652 distribué par Musidisc. *Récital au Théâtre de la Renaissance*, (1975), 1 CD Sony Music DEE2992. *Mouloudji chante Prévert*, 1 CD Musidisc 104882

Mouloudji a écrit plusieurs romans, dont : *la Fleur de l'âge* (éd. Grasset, 205 pages, 95 F), *le Petit Invité* (Le Livre de poche, 189 pages, 30 F).

MÉTÉOROLOGIE

METEO FRANCE

TEMPS PREVU LE JEUDI 16 JUIN 1994 VERS MIDI

LEGENDE

ENSOLEILLE – ECLAIRCIES PEU NUAGEUX – NUAGEUX COUVERT ECLAIRCIES – TRES NUAGEUX OU COUVERT – PLUIE OU BRUINE – NEIGE – AVERSES – ORAGES – BRUMES ET BROUILLARD – SENS DE DEPLACEMENT

loc – sur relief

TEMPÉRATURES maxima – minima	
FRANCE	
AJACCIO	22/13
BIARRITZ	20/15
BORDEAUX	26/15
BOURGES	24/11
BREST	20/10
CAEN	21/12
CHERBOURG	21/12
CLERMONT-FER.	23/15
DIJON	23/13
GRENOBLE	21/12
LILLE	23/10
LIMOGES	22/13
LYON, BRON	24/15
MARSEILLE	27/16
NANCY, ESSEY	22/10
NANTES	25/13
NICE	22/16
PARIS-MONTS	24/13
PAU	25/13
PERPIGNAN	27/19
POINTE-A-PITRE	32/22
RENNES	23/10
ST-ETIENNE	22/10
STRASBOURG	22/11
TOULOUSE	26/16
TOURS	24/13
ÉTRANGER	
ALGER	25/11
AMSTERDAM	20/ 7
ATHÈNES	28/21
BANGKOK	35/28
BARCELONE	25/16
BELGRADE	15/14
BERLIN	22/11
BRUXELLES	22/ 9
COPENHAGUE	22/ 8
DAKAR	28/24
GENÈVE	24/11
ISTANBUL	29/19
JÉRUSALEM	30/20
LE CAIRE	38/22
LISBONNE	28/18
LONDRES	–/ –
LOS ANGELES	19/17
LUXEMBOURG	24/11
MADRID	30/13
MARRAKECH	30/15
MEXICO	23/15
MILAN	23/ 9
MONTRÉAL	23/18
MOSCOU	18/10
NAIROBI	21/14
NEW-DELHI	39/25
NEW-YORK	29/21
PALMA-DE-MAJ.	25/12
PÉKIN	34/23
RIO-DE-JANEIRO	–/ –
ROME	23/13
HONGKONG	30/28
SÉVILLE	34/17
SINGAPOUR	33/27
STOCKHOLM	25/ 5
SYDNEY	19/ 9
TOKYO	28/22
TUNIS	27/10
VARSOVIE	20/12
VENISE	26/18
VIENNE	18/15

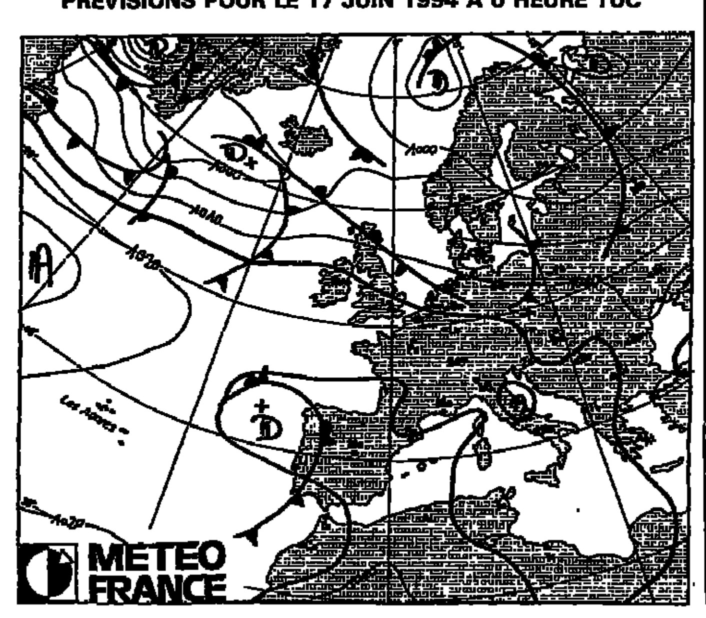
Valeurs extrêmes relevées entre le 14-06-1994 à 6 heures TUC et le 15-06-1994 à 6 heures TUC

TUC = temps universel coordonné, c'est-à-dire pour la France : heure légale moins 2 heures en été ; heure légale moins 1 heure en hiver.

Jeudi : journée estivale. – La journée sera sur la majeure partie du pays estivale avec du soleil et des températures agréables. Quelques passages nuageux cacheront en partie le soleil sur le Nord-Pas-de-Calais. Des nuages se développeront sur les Pyrénées, le Massif Central et les Alpes en cours d'après-midi mais ils n'empêcheront pas le soleil de briller.
Les températures matinales seront de l'ordre de 10 à 13 degrés sur la moitié nord, 14 à 18 sur la moitié sud. L'après-midi, les températures iront de 21 à 30 degrés du nord au sud du pays.

(Document établi avec le support technique spécial de Météo-France.)

PRÉVISIONS POUR LE 17 JUIN 1994 A 0 HEURE TUC



Disparition du peintre et sculpteur Edward Kienholz

Une figure du pop art

Edward Kienholz, figure majeure du pop art américain, est mort le 10 juin à Hope (Idaho). Il était âgé de soixante-sept ans.

Cet artiste autodidacte était né dans une famille de fermiers à Fairfield (Washington) en 1927. Dès 1956, il se fait connaître en ouvrant la Now Gallery à Los Angeles – galerie vouée aux courants avant-gardistes – pour un an seulement, après quoi il fonde la Ferus Gallery, où il expose Ed Ruscha, autre future figure importante du pop art californien. Simultanément, il exécute ses premières toiles et, à partir de 1954, des reliefs de bois peint. Loin de rechercher l'élégance et la virtuosité, il cultive la violence, un style rudimentaire et faussement bâclé, des couleurs dissonnantes et l'art de la coulure, des bricolages visibles et imparfaits.

De ces premiers essais, il évolue dès la fin des années 50 vers des assemblages de matériaux récupérés, de détritus et de fragments, qu'il réunit tantôt en « statues », tantôt en environnements. En 1961, il achève sa première grande pièce, *Roxy's*, reconstitution monumentale d'une maison de passe avec ses chambres, son mobilier et ses pensionnaires. Celles-ci sont construites à l'aide d'éléments très divers, incluant jusqu'à des têtes d'animaux empaillés, dans une veine où les souvenirs de l'expressionnisme, ceux du surréalisme et l'influence du Picasso de la *Chèvre* se mêlent intimement. Il utilise encore les mannequins des magasins de confection, des débris d'automobiles, tous les restes d'une société de consommation, qu'il traite par la dérision et le burlesque.

La perfection du trompe l'œil

Il passe en revue les mythes et symboles américains, de *George Washington devant sa charrue*, en 1957, au *Backseat Dodge'38*, évocation plus que crue d'une étreinte sur un siège arrière d'automobile. Montrée au Los Angeles County Museum of Art en 1966, cette œuvre provoqua un scandale et la fermeture de l'exposition. A la différence du pop glacial de Segal ou de Wesselmann, celui de Kienholz préfère l'outrance à la litote, le négligé à la perfection du trompe-l'œil, le « mauvais goût » à la neutralité d'un regard impersonnel. Aussi pourrait-il sembler plus proche d'un Jim Dine, sinon d'un Rauschenberg.

Les années 60 et 70 sont celles du développement logique de son travail selon ces principes satiriques. Il prend cependant l'habitude de substituer des moulages d'anatomie aux assemblages anthropomorphiques de ses débuts. A partir de 1973, sa vie se partage entre Hope (Idaho), où il s'est établi, et Berlin, où il enseigne.

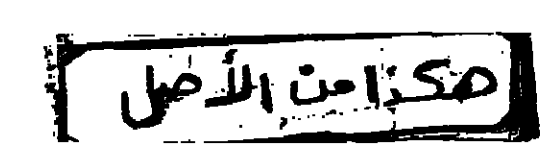
Ces séjours allemands lui inspirent alors des toiles et des *constructions qui renvoient tantôt* au passé nazi, tantôt au *Ring* wagnérien, sans rien abandonner de son énergie sacrilège. La Kunsthalle de Düsseldorf lui a consacré une exposition rétrospective en 1989.

PHILIPPE DAGEN

EN BREF

MUSIQUE : la mort du compositeur Henry Mancini. – Le compositeur américain Henry Mancini, qui avait obtenu quatre Oscars du cinéma pour ses musiques de film, est mort le 14 juin à Beverly Hills (Californie). Il était âgé de soixante dix ans. Ancien pianiste de l'orchestre de Glenn Miller, auteur de la célèbre mélodie de *la Panthère rose*, on doit à ce spécialiste de la comédie romantique plus de quatre-vingts musiques de films – dont celles de *Breakfast at Tiffany's, Charade, Hatari, Arabesque, Seul dans la nuit, Les oiseaux se cachent pour mourir* et *Victor Victoria*. Henry Mancini a également obtenu de grands succès dans la composition de chansons avec vingt Grammies, un Golden Globe et six Disques d'or.

ART : un Picasso adjugé 1,77 million de francs à Drouot. – Une huile de Pablo Picasso, *Tête d'homme* (1972) provenant d'une collection privée française, a été adjugée 1,77 million de francs le 13 juin, lors d'une vente aux enchères de tableaux et sculptures modernes à Drouot-Montaigne, à Paris. Dans cette vente s'élevant à 16,8 millions de francs (46 % de vendus), un Kees Van Dongen, *Deauville, la plage privée* (1937-1938), a doublé son estimation pour atteindre 1,09 million de francs.



MERCREDI 15 JUIN

TF 1

13.40 **Série : Agence tous risques.**
14.35 **Club Dorothée.**
17.50 **Série : Premiers baisers.**
18.20 **Série : Les Filles d'à côté.**
18.50 **Magazine : Coucou c'est nous !** (et à 0.00). Présenté par Christophe Dechavanne. Invitée : Victoria Abril.
19.50 **Divertissement : Le Bébête Show** (et à 1.00).
20.00 **Journal, La Minute hippique et Météo.**
20.45 **Variétés : Sacrée soirée.** Spécial tubes de l'été.
22.45 **Magazine : 52 sur la Une.** De Jean Bertolino. Des prêtres contre la Mafia, de Patrick Charles-Messance et Tony Comiti.
En Sicile, les prêtres aussi sont une cible pour la Cosa Nostra.
23.45 **Magazine : Les Rendez-vous de l'entreprise.** Invité : Pierre-Henri Paillet, délégué général à l'aménagement du territoire.
1.05 **Journal et Météo.**

FRANCE 2

11.10 **Flash d'informations.**
11.15 **Jeu : Motus.**
11.45 **Jeu : Pyramide** (et à 4.25).
12.20 ▶ **Magazine : C'est tout Coffe.**
12.50 **Météo** (et à 13.35).
12.59 **Journal et Bourse.**
13.40 **INC.**
13.45 **Série : Matt Houston.**
14.35 **Série : Dans la chaleur de la nuit.**
15.25 **Variétés : La Chance aux chansons** (et à 4.50). Emission présentée par Pascal Sevran. Le Midi chante.
16.30 **Jeu : Des chiffres et des lettres.**
17.00 **Série : Goal.**
17.25 **Clip : 3 000 scénarios contre un virus** (et à 23.05).
17.35 **Série : Génération musique.**
18.00 **Jeu : Un pour tous.**
18.40 **Divertissement : Rien à cirer.**
19.15 **Jeu : Que le meilleur gagne.**
19.50 **Tirage du Loto** (et à 20.45).
19.59 **Journal, Journal des courses et Météo.**
20.55 **Téléfilm : La Vie en marche.** De Tom Moore.
23.05 **Première ligne.** Femmes d'islam. 2. Le voile et la peur, documentaire de Yamina Benguigui.
0.05 **Journal et Météo.**
0.25 **Magazine : Le Cercle de minuit.**

FRANCE 3

13.30 **Série : Capitaine Furillo.**
14.20 **Documentaire animalier : Les Oiseaux des mers.**
14.55 **Questions au gouvernement, en direct de l'Assemblée nationale.**
16.45 **Jeu : Les Délires d'Hugo.**
17.45 **Magazine : Une pêche d'enfer.**
18.25 **Jeu : Questions pour un champion.**
18.50 **Un livre, un jour.** *Paquebots Made in France*, de Daniel Hillion.
19.00 **Le 19-20 de l'information.** De 19.09 à 19.31, le journal de la région.
20.05 **Dessin animé : Batman.**
20.35 **Tout le sport.**
20.45 **INC.**
20.50 ▶ **Magazine : La Marche du siècle.** Les surdoués. Invités : Jean-Charles Terrassier, président de l'Association nationale pour les enfants intellectuellement précoces ; Alain Gauvrit, médecin-psychiatre à l'Institut Beaulieu de Salies-de-Béarn ; Sophie Cote, principale du collège du Cèdre au Vésinet.
22.25 **Journal et Météo.**
22.55 **Mercredi chez vous.**

CANAL PLUS

13.35 **Décode pas Bunny.**
14.30 **Série animée : Léa et Gaspard.**
14.35 **Documentaire : Les Allumés...** Les Sculpteurs de montagnes, de Yann Layma.
14.59 **3 000 scénarios contre un virus.**
15.05 **Le Journal du cinéma.**
15.10 **Téléfilm : Interceptor.** De Michael Cohn.
16.40 **Documentaire : Le Cinéma des effets spéciaux.** 11. L'animation image par image.
17.05 **Les Superstars du catch.**
18.00 **Canaille peluche.**

— En clair jusqu'à 21.00 —

18.30 **Ça cartoon.**
18.45 **Magazine : Nulle part ailleurs.** Invitée : Krystin Scott-Thomas.
20.30 **Le Journal du cinéma du mercredi.**
21.00 **Cinéma : Fire Birds.** □ Film américain de David Green (1988).
22.20 **Flash d'informations.**
22.30 **Cinéma : Le Baiser empoisonné.** □ Film américain de Norman Rene (1992) (v.o.).
0.10 **Magazine : Le Journal du hard.**
0.15 **Cinéma : Secrète.** Film américain, classé X, d'Andrew Blake (1990).

ARTE

— Sur le câble jusqu'à 19.00 —

17.00 **Série : Slapstick.** Le thème : les communautés. Le film : Buster chez les Indiens (rediff.).
17.25 **Magazine : Transit.** Cherche Europe désespérément ! (rediff.).
18.30 **Le dessous des cartes.** La crise de Macédoine vue par la Macédoine (2e partie, rediff.).
19.00 **Série : Le Petit Vampire.** De Christian Görlitz.
19.30 **Magazine : Mégamix.**
20.30 **8 1/2 Journal.**
20.40 **Musica : David Oïstrakh, artiste du peuple ?** De Bruno Monsaingeon.
21.55 **Musicarchive.** David Oïstrakh joue Mozart. *3e Concerto pour violon*, de Mozart, par l'Orchestre symphonique de la radio suédoise.
22.25 **Danse : Petrouchka.** Chorégraphie et mise en scène d'après Michel Fokine, remontées par Nicholas Beriosoff, musique d'Igor Stravinsky.
23.10 **Cinéma : Cendres et diamant.** ■■■ Film polonais d'Andrzej Wajda (1958) (v.o.).
0.45 **3 000 scénarios contre un virus**

M 6

13.30 **M 6 Kid.**
16.00 **Magazine : La Tête de l'emploi.**
16.30 **Magazine : Fax'O** (et à 0.55, 5.10).
17.00 **Variétés : Multitop.**
17.25 **Clip : 3 000 scénarios contre un virus.**
17.30 **Série : Les deux font la loi.**
18.00 **Série : Un flic dans la Mafia.**
19.00 **Série : Pour l'amour du risque.**
19.54 **Six minutes d'informations, Météo.**
20.00 **Série : Madame est servie.**
20.35 **Magazine : Ecolo 6** (et à 1.20).
20.45 **Série : Nestor Burma.**
22.30 **Téléfilm : Jeux extrêmes.** De William Wiard.
0.15 **Magazine : Emotions.**
0.45 **Six minutes première heure.**
0.50 **Clip : 3 000 scénarios contre un virus.**
2.30 **Rediffusions.**

FRANCE-CULTURE

20.30 **Antipodes.**
21.32 **Correspondances.** Des nouvelles de la Belgique, du Canada et de la Suisse.
22.00 **Communauté des radios publiques de langue française.**
22.40 **Les Nuits magnétiques.**
0.05 **Du jour au lendemain.**
0.50 **Musique : Coda.**

FRANCE-MUSIQUE

20.30 **Concert** (donné le 1er juin à Radio-France) : Concerto pour piano et orchestre, de Reger ; Symphonie no 7 en ut majeur op. 105, de Sibelius, par l'Orchestre philharmonique de Radio-France.
22.30 **Soliste.** Sviatoslav Richter.
23.07 **Ainsi la nuit.** Quintette pour piano et cordes en fa mineur, de Franck ; Pièces pour piano, de Moussorgski.
0.00 **L'Heure bleue.** Tendances hexagonales, par Xavier Prévost. Le concert : le Quartette de Debora Seffer, violon avec Thierry Maillard, claviers, Franck Nelson, basse, Laurent Robin, batterie.

Les interventions à la radio

Radio-Shalom, 18 h 30 : Jean-Luc Mélenchon et Philippe Vasseur (« Le grand débat »).

IMAGES — DANIEL SCHNEIDERMANN

Tapie, Bernard, Nanard, etc.

L'AUTRE soir, au 20 Heures de France 2, le député européen Bernard Tapie administrait pour le plaisir une petite leçon de socialisme aux socialistes. Sans se mêler de leurs affaires, bien entendu, il cita une liste non exhaustive de tous les brillants éléments du PS pouvant prétendre à la candidature présidentielle, Jack Lang, Pierre Joxe, Jacques Delors, Martine Aubry, et même un certain Michel Rocard. Puis il partit.

Après quelques minutes, le même journal télévisé consacra un énième reportage à l'épisode du jour de l'affaire de la reprise de l'Olympique de Marseille. Le directeur financier du club, se demanda le reporter, allait-il fournir des précisions sur les nouveaux repreneurs ? L'envoyé spécial, on le comprenait, brûlait d'en savoir davantage sur ces mystérieux repreneurs de l'OM. Mais le directeur financier, à sa sortie, joua le mystérieux. Comme il devait être déçu, le journaliste qui avait attendu le directeur financier devant la porte ! Et dire que son camarade Etienne Leenhardt, quelques instants plus tôt, tenait Tapie à portée de main, là, dans le studio ! Non, c'était trop bête ! Que n'avait-il songé à lui glisser une petite question sur le sujet ? Peut-être n'était-il pas trop tard. En courant jusqu'au parking, n'avait-on pas une chance de rattraper l'invité ?

Mais non. Ce n'est pas le président de l'OM, qui discourait face à Etienne Leenhardt. C'était le député européen. Car son succès aux élections aura au moins valu au radical de gauche Bernard Tapie le privilège de cesser de subir le parasitage du personnage de fait-divers « Tapie ». Certes, « Tapie » assure toujours la représentation quotidienne. Commode, bateau, football : il est bien rare qu'il ne meuble pas – si l'on ose dire – la dernière partie du journal télévisé. Il est toujours présent aux « Guignols » de Canal Plus, qui se délectent des tours de piste successifs des repreneurs étrangers de l'OM. Mais il est désormais éclipsé par l'honorable parlementaire Bernard Tapie, à qui son succès a valu une trêve des questions sur les malheurs de « Tapie » – de la même manière que le ministre Gérard Longuet n'est point trop assailli de questions sur les bonnes fortunes de l'homme d'affaires Longuet Gérard.

Certains tapiologues particulièrement avertis confirment même l'apparition d'un troisième personnage : le garde du corps Nanard, prompt à repérer tous ceux qui pourraient confondre « Tapie » et Bernard Tapie, et à interdire aux journalistes de brandir le spectre de l'un pour perturber les envolées européennes de l'autre. Comme si Bernard Tapie avait décidé d'oublier le persécuté du fisc et des juges qui sculpta le piédestal du député. A rappeler comment « Tapie » porta Bernard Tapie vers la gloire, s'attirera-t-on désormais les foudres de Nanard ?

Les programmes complets de radio, de télévision et une sélection du câble sont publiés chaque semaine dans notre supplément daté dimanche-lundi. Signification des symboles : ▶ Signalé dans « le Monde radio-télévision » ; □ Film à éviter ; ■ On peut voir ; ■■ Ne pas manquer ; ■■■ Chef-d'œuvre ou classique.

JEUDI 16 JUIN

TF 1

6.00 **Série : Côté cœur.**
6.28 **Météo** (et à 6.58, 8.28).
6.30 **Club mini Zig-Zag.**
7.00 **Journal.**
7.15 **Club Dorothée avant l'école.** Les Jumeaux du bout du monde ; Les Aventures de Carlos ; L'Ecole des champions ; Clip.
8.30 **Télé-shopping.**
9.00 **Série : Intrigues.**
9.30 **Feuilleton : Haine et passions.**
10.15 **Feuilleton : Hôpital central.**
10.55 **Série : Tribunal.**
11.30 **Feuilleton : Santa Barbara.**
11.55 **Jeu : La Roue de la fortune.**
12.25 **Jeu : Le Juste Prix.**
12.50 **Magazine : A vrai dire.**
13.00 **Journal, Météo et Tout compte fait.**
13.35 **Feuilleton : Les Feux de l'amour.**
14.25 **Série : Côte Ouest.**
16.15 **Jeu : Une famille en or.**
16.35 **Club Dorothée.** Harry et les Henderson ; Drôle de vie ; Clip ; Jeux.
17.50 **Série : Le Miel et les Abeilles.**
18.20 **Série : Les Filles d'à côté.**
18.50 **Magazine : Coucou, c'est nous !** (et à 23.55). Invitée : Marie-France Pisier.
19.50 **Divertissement : Le Bébête Show** (et à 1.45).
20.00 **Journal, Tiercé, La Minute hippique et Météo.**
20.50 **Série : La juge est une femme.** De Claude Grinberg
22.30 **Magazine : Faut pas pousser.** Présenté par Pierre Bellemare. Dossiers : Les urgences médicales ; La météo se trompe-t-elle ?
23.50 **Clip : 3 000 scénarios contre un virus.**
0.50 **Série : Aventures à l'aéroport.** Seuls les anges ont des ailes, de Werner Masten.
1.50 **Journal et Météo.**
1.55 **Concert.** *Sarabande et Chaconne*, de Haendel.
2.30 **TF 1 nuit** (et à 3.35, 4.35).
2.35 **Feuilleton : Le Vignoble des maudits.** (1er épisode).
3.45 **Documentaire : Histoires naturelles.**
4.40 **Musique.**
5.05 **Documentaire : L'Equipe Cousteau en Amazonie.**

FRANCE 2

5.55 **Divertissement : Rien à cirer** (rediff.).
6.30 **Télématin.** Avec le journal à 7.00, 7.30, 8.00.
8.30 **3 000 scénarios contre un virus** (et à 17.35, 0.15).
8.35 **Feuilleton : Amoureusement vôtre.**
9.00 **Feuilleton : Amour, gloire et beauté.**
9.20 **Magazine : Matin bonheur.** Invitée : Mme Claude.
11.10 **Flash d'informations.**
11.15 **Jeu : Motus.**
11.50 **Jeu : Pyramide.**
12.20 ▶ **Magazine : C'est tout Coffe.**
12.50 **Météo** (et à 13.35).
12.55 **Loto, Journal et Bourse.**
13.40 **INC.**
13.45 **Série : Matt Houston.**
14.35 **Série : Dans la chaleur de la nuit.**
15.25 **Tiercé, en direct de Longchamp.**
15.45 **Variétés : La Chance aux chansons** (et à 5.00). Pau, quel festival !
16.40 **Jeu : Des chiffres et des lettres.**
17.10 **Série : Goal.**
17.45 **Série : Génération musique.**
18.10 **Jeu : Un pour tous.**
18.45 **Divertissement : Rien à cirer.**
19.25 **Jeu : Que le meilleur gagne** (et à 4.30).
19.59 **Journal, Journal des courses, Météo et Point route.**
20.55 **Magazine : Envoyé spécial.** Spécial Algérie. Exils, de Françoise Joly, Anne Gintzburger, Jean-Marie Lequertier et Pascal Stelletta ; Les bannis de l'islam, de Jacques Cotta et Pascal Martin ; Sétif : Paroles et silences, de Jérôme Bony et Bruno Girodon.
22.30 **Expression directe.** RPR.
22.40 **Cinéma : Un sac de billes.** ■■ Film français de Jacques Doillon (1975).
0.10 **Magazine : La France en films.** Présenté par Claude-Jean Philippe. Invité : Joseph Joffo.
0.20 **Journal et Météo.**
0.40 **Magazine : Le Cercle de minuit.** Présenté par Michel Field.
1.50 **Série : Rallye.**
2.50 **Magazine : Mascarines** (rediff.).
3.45 **Documentaire : Voltigeur du mont Blanc.**
4.10 **Dessin animé** (et à 4.25).
4.10 **24 heures d'info.**

Le meilleur de la télé chaque semaine, dans le supplément radio-télé du *Monde*

FRANCE 3

6.00 **Euronews.**
7.00 **Premier service.**
7.15 **Bonjour les petits loups.**
8.15 **Magazine : Emplois du temps.** Vendeurs : Qui embauche ? Qui recrute ?
8.45 **Continentales.** Rough Guide to the Americas : Caracas, Venezuela (v.o.) ; Informe Semanal ; Place publique : pollution au Portugal ; Spéciale TG Uno ; Alice ; Europodyssée, le retour.
9.35 **Magazine : Génération 3.** Crobs ; A 9.55, Semaine thématique : L'expédition Erebus, en Antarctique. 3. Le feu. Invité : Jean-Louis Etienne. Documents : Journal de bord no 3, du 18 janvier au 1er février, d'Olivier Julien et Eusebio Serrano ; Volcan, d'Olivier Julien et Eusebio Serrano.
11.05 **Magazine : Français, si vous parliez.** Pourquoi les sportifs français sont-ils aussi peu compétitifs ?
11.45 **Magazine : La Cuisine des mousquetaires.**
12.00 **Flash d'informations.**
12.05 **Télévision régionale.**
12.45 **Journal.**
13.00 **Série : Bizarre, bizarre.**
13.30 **Série : Capitaine Furillo.**
14.25 **Questions au gouvernement, en direct du Sénat.**
17.00 **Magazine : La Fièvre de l'après-midi.** Invité : Smaïn.
17.45 **Magazine : Une pêche d'enfer.**
18.25 **Jeu : Questions pour un champion.**
18.50 **Un livre, un jour.** *Une année en Provence*, de Peter Mayle.
19.00 **Le 19-20 de l'information.** De 19.09 à 19.31, le journal de la région.
20.05 **Dessin animé : Batman.**
20.35 **Tout le sport.**
20.45 **Keno.**
20.50 **Cinéma : La Corde raide.** ■■ Film américain de Richard Tuggle (1984).
22.50 **Journal et Météo.**
23.20 **Magazine : Pégase.** Un centre d'essais et de recherches de la NASA en Californie, dans le désert de Mojave ; Portrait de Gordon Fullerton ; Louis Pena et la voltige aérienne ; Pont de Tolbiac, 50e anniversaire du raid du groupe Lorraine.
0.15 **Magazine : Le Divan.** Présenté par Henry Chapier.
0.40 **Continentales.** L'Eurojournal : l'info en v.o.
1.20 **Musique : Cadran lunaire.** *Quintette avec piano*, de Brahms, par le Quatuor de Cleveland et Gyorgy Sebök, piano.

CANAL PLUS

— En clair jusqu'à 7.25 —

7.00 **CBS Evening News.**
7.23 **Le Journal de l'emploi.**
7.25 **Canaille peluche.** La Légende de l'île au trésor.

— En clair jusqu'à 8.10 —

7.50 **Ça cartoon.**
8.10 **Le Journal du cinéma du mercredi** (rediff.).
8.35 **3 000 scénarios contre un virus.** Mort d'un couple, de Laurent Heynemann.
8.38 **Surprises.**
8.50 **Le Journal du cinéma.**
8.55 **Cinéma : Le Cinéma de papa.** ■■ Film français de Claude Berri (1970).
10.25 **Flash d'informations.**
10.30 **Cinéma : Mac.** ■■ Film américain de John Turturro (1992).

— En clair jusqu'à 13.35 —

12.30 **Magazine : La Grande Famille.** Je suis le contraire de mon vrai jumeau ; Je n'aime que le kitsch.
13.30 **Le Journal de l'emploi.**
13.35 **Cinéma : Le Festin nu.** ■■ Film américain de David Cronenberg (1991).
15.25 **Magazine : L'Œil du cyclone.**
15.50 **Magazine : Dis Jérôme ?** (rediff.).
15.57 **3 000 scénarios contre un virus.** Les Deux Drogués, de Philippe Bérenger.
16.01 **Surprises.**
16.05 **Cinéma : Polyester.** ■ Film américain de John Waters (1981).
17.30 **Sport : Basket-ball américain.** Résumé du match no 4 de la finale de la NBA.
18.00 **Canaille peluche.** Les Enfants du Mondial.

— En clair jusqu'à 20.35 —

18.30 **Ça cartoon.**
18.45 **Magazine : Nulle part ailleurs.** Présenté par Philippe Gildas, Antoine de Caunes, Jérôme Bonaldi et Philippe Vandel.
20.30 **Le Journal du cinéma.**
20.35 **Cinéma : Toxic Affair.** □ Film français de Philomène Esposito (1992).
22.00 **Flash d'informations.**
22.05 **Cinéma : Dead Again.** ■■ Film américain de Kenneth Branagh (1991) (v.o.). *Excellent polar d'angoisse.*
23.50 **Cinéma : C'est arrivé près de chez vous.** ■ Film belge de Rémy Belvaux, André Bonzel et Benoît Poelvoorde (1992).
1.25 **Sport : Golf.** 1re journée de l'Open américain.

ARTE

— Sur le câble jusqu'à 19.00 —

17.00 **Cinéma : Korczak.** ■ Film franco-germano-polonais d'Andrzej Wajda (1990) (v.o., rediff.).
19.00 **Série : Fast Forward.** De Ted Emery.
19.30 **Documentaire : Les Liens du sang.** Mafia, milliards, meurtres, de Gero von Boehm. *Le clan des Corleone.*
20.30 **8 1/2 Journal.**
20.40 ▶ **Soirée thématique : Marseille vu de Marseille.**
20.41 **Documentaire : Jour de match.** De Jacques Malaterre et Bernard Zekri.
21.30 **Documentaire : Marseille ou la Vieille Ville indigne.** De René Allio. *La ville, son histoire, sa diversité, ses mythes...*
22.55 **Vidéo-clip : Parla patois.** Du groupe Massilia Sound System. *Un groupe de raggamuffin qui mêle le français et l'occitan.*
23.00 **Cinéma : Dernier été.** ■ Film français de Robert Guédiguian et Franck Le Wita (1981).
0.20 **Vidéo-clip : Je danse le Mia.** Du groupe IAM.
0.25 **3 000 scénarios contre un virus.**

M 6

7.00 **Informations : M 6 express** (et à 8.00, 9.00, 10.00, 10.50, 11.50).
7.05 **Contact 6 Manager.**
7.10 **Les Matins d'Olivia** (et à 8.05).
9.05 **M 6 boutique.** Télé-achat.
9.30 **Infoconsommation.**
9.35 **Musique : Boulevard des clips** (et à 10.05, 1.45, 6.00).
11.00 **Série : Campus Show.**
11.30 **Série : Lassie.**
12.00 **Série : Papa Schultz.**
12.30 **Série : La Petite Maison dans la prairie.**
13.30 **Série : Drôles de dames.**
14.20 **Variétés : Musikado.**
17.00 **Variétés : Multitop.**
17.25 **Clip : 3 000 scénarios contre un virus.** Préservatif, une preuve d'amour, de Richard Berry.
17.30 **Série : Les deux font la loi.**
18.00 **Série : Un flic dans la Mafia.**
19.00 **Série : Pour l'amour du risque.**
19.54 **Six minutes d'informations, Météo.**
20.00 **Série : Madame est servie.**
20.35 **Magazine : Zoo 6.**
20.50 **Cinéma : Elephant Man.** ■■ Film américain de David Lynch (1980).
23.00 **Téléfilm : Le Maître de la terreur.** De Lamberto Bava, avec Tomas Arama, Carole Andre.
0.35 **Six minutes première heure.**
0.45 **Clip : 3 000 scénarios contre un virus.** Sidapolis, de Sébastien Grall.
0.50 **Magazine : Fréquenstar** (et à 4.05).
2.45 **Rediffusions.** Les Enquêtes de Capital ; Sport et découverte ; La Tête de l'emploi ; Culture pub.

Le meilleur du câble chaque semaine, dans le nouveau supplément radio-télé du *Monde*

FRANCE-CULTURE

20.30 **Fiction.** Mickey la Torche, de Natacha de Pontcharra.
21.30 **Profils perdus.** Henri Ey (1).
22.40 **Les Nuits magnétiques.** La Vocation (3).
0.05 **Du jour au lendemain.** Avec Bernard Lortat-Jacob (Indiens chanteurs de la Sierra Madre).
0.50 **Musique : Coda.** Carmen McRae (4).

FRANCE-MUSIQUE

20.30 **Concert** (donné le 3 août 1993 lors du Festival des Flandres) : Œuvres de Coppini, Bonnel, Isaac, Vaet, Utendal, Luythen, Monte et anonyme, par l'Ensemble vocal Currende, dir. Erik van Nevel.
22.15 **Soliste.** Sviatoslav Richter.
23.07 **Ainsi la nuit.** Trio pour piano, violon et violoncelle en la mineur, de Ravel ; Ragtime pour onze instruments, de Stravinsky.
0.00 **L'Heure bleue.** Jazz s'il vous plaît, par André Clergeat.

Les interventions à la radio

Radio-Shalom, 18 h 30 : Joseph Sitruck (« Le grand débat »).
O'FM, 19 heures : René Monory (« Le grand O O'FM-la Croix »).

Le Monde

TRAVERSES — PIERRE GEORGES

Edouard de Saint-Exupéry

AU diable l'avarice ! 25 millions de questionnaires, autant que de familles françaises. Il s'agit de débusquer le jeune où il se trouve. Et même où il ne se trouve pas, ou plus.

Comment faire avec les *« 15-25 ans »*, ces neuf millions *d'êtres volatiles, toujours* entre sécession et cocooning, dont Edouard Balladur voudrait bien finir par savoir ce qu'ils ont dans le crâne. Comme il ne saurait se contenter de son échantillon familial, convenable certes mais non nécessairement *représentatif*, le premier ministre questionne la jeunesse française au fond des yeux.

Il y a quelques mois, pris au dépourvu par les manifs anti-CIP, M. Balladur avait expédié un pneumatique à la belle jeunesse de France, poste restante, journal *Libération*. L'initiative était louable. Les résultats furent incertains. Le chef du gouvernement en tira deux conclusions majeures : 1) le retrait du CIP s'imposait d'urgence ; 2) la jeunesse du pays gagnerait à être mieux connue.

D'où cette initiative pharaonesque : une consultation nationale des jeunes. Avec comité des sages choisis pour leur indépendance d'esprit. Ou leur esprit tout court. Et avec sondage généralisé et ramassage de la copie avant le 31 juillet.

Les jeunes vont donc recevoir du courrier ces jours-ci. Le questionnaire est prêt, empaqueté, simple, de bon goût : une jolie France verte, couleur espérance ou blé en herbe, estampée d'une main lilas tenant un crayon jaune. Le slogan qui chapeaute le tout est parfaitement exclamatif : *« Faites agir vos idées ! »*. De manière plus poétique, l'ensemble aurait pu s'intituler *« dessine-moi une France »*.

C'est qu'Edouard de Saint-Exupéry, premier ministre d'un pays dont les enfants sont des princes méconnus, n'ignore rien de la difficulté du dialogue : *« On parle souvent des jeunes en général. On parle souvent en votre nom (...), mais on ne vous demande jamais, directement, votre avis. C'est pourquoi j'ai décidé de vous consulter personnellement. »* Personnellement chacun, personnellement tous.

Bref un conseil de révision des mentalités. Edouard le voulait, Edouard l'a fait. Même à admettre qu'un jeune sur dix ou vingt seulement réponde, on plaint les dépouilleurs d'idées. Non pas tant sur le questionnaire. Il est gentillet, plutôt positif, un rien directif avec un minimum de gros mots comme chômage, sida, mal-vivre, exclusion, racisme. L'angoisse vient de la suite, les quatre questions ouvertes. Demander à neuf millions de *jeunes leurs « idées et propositions »*, leurs *« priorités dans la vie »*, leurs *« valeurs et idéaux »* et *« les trois questions que je voudrais poser au gouvernement »*, ce n'est plus de la consultation. Mais de l'apostolat.

L'ESSENTIEL

Ce numéro comporte un cahier « Arts et spectacles » folioté I à X

Le numéro du « Monde » daté mercredi 15 juin 1994 a été tiré à 480 589 exemplaires

Jugeant le système actuel coûteux et générateur de dépendance

Bill Clinton propose au Congrès américain une réforme très progressive de l'aide sociale

Le président Bill Clinton a présenté, mardi 14 juin à Kansas-City, son projet de réforme du système d'aide sociale. L'objectif de cette réforme, l'une des principales promesses du candidat Clinton en 1992, est notamment d'inciter les personnes aidées à rechercher du travail et de diminuer d'au moins un million – sur cinq actuellement – le nombre des familles dépendantes de ces aides d'ici à l'an 2000. Le coût de la réforme est évalué par la Maison Blanche à 9,3 milliards de dollars (55 milliards de francs) sur cinq ans.

NEW-YORK

de notre correspondant

Dix-huit mois après son arrivée à la Maison Blanche et alors qu'il n'est toujours pas parvenu à faire voter par le Congrès sa réforme du *système de santé, Bill Clinton s'attaque* à un nouveau chantier, la transformation du système d'aide sociale, c'est-à-dire des multiples allocations accordées par l'Etat fédéral aux plus défavorisés (les femmes seules et ayant des enfants à charge, les handicapés, les personnes âgées...). *Le président* américain avait promis, pendant la campagne électorale de 1992, de *« mettre fin au système d'aide sociale tel que nous le connaissons »*.

Depuis plusieurs mois, une commission composée de trente-deux experts planchait, à la Maison Blanche, sur ce sujet. Le président a arrêté ses choix. Le projet présenté mardi à Kansas City par M. Clinton est très éloigné des ambitions initiales. Le patron des républicains au Congrès, Bob Dole, a réagi mardi après-midi avec quelque ironie et, sans doute, une grande pertinence en déclarant que, avec les dispositions annoncées, M. Clinton *« mettait fin au projet de réforme tel que nous le connaissions »*...

« Nous venons mettre un terme à ce cycle »

Bien que moins développé que celui des pays européens, le système d'aide sociale est aussi l'objet aux Etats-Unis d'une vive contestation. Environ cinq millions de familles – soit quatorze millions de personnes – dépendent totalement des aides accordées par le gouvernement fédéral, généralement avec le soutien des Etats et des collectivités locales. Le coût, pour le budget fédéral, de l'ensemble des programmes sociaux (allocations aux familles ayant des *enfants dépendants, coupons* alimentaires, subventions au logement...) s'élevait, en 1992, à quelque 53 milliards de dollars (300 milliards de francs), soit 4 % des dépenses totales de l'Etat.

Ces multiples aides sont contestées non seulement à cause de leur *coût – en forte croissance – pour* les finances publiques mais surtout parce qu'elles favorisent une culture de la dépendance dans une partie importante de la population, notamment parmi les mères célibataires adolescentes. *« Nous ne pouvons pas accepter que des millions d'enfants américains tombent dans le piège terrible de la dépendance... nous devons mettre un terme à ce cycle »*, a déclaré Bill Clinton en présentant son projet.

Le texte qu'il proposera dans les jours à venir au Congrès sous le nom de projet de *« loi sur le travail et la responsabilité »* retient trois objectifs : inciter les bénéficiaires des aides sociales à retrouver du travail, obliger les parents (la mère et le père) à prendre la responsabilité de leurs enfants et éliminer au maximum les grossesses d'adolescentes.

Si le projet de M. Clinton est adopté en l'état par le Congrès, les aides – notamment celles accordées aux jeunes mères sans revenus et ayant des enfants à charge – ne pourront désormais être perçues que pendant une durée maximum de deux années consécutives. *Un ensemble de dispositions* seront prises pour que les bénéficiaires de ces allocations recherchent du travail... et qu'ils en trouvent. Un effort d'éducation et de formation professionnelle sera fait à leur intention. Ils pourront avoir recours à des aides pour leurs enfants dans la journée et continueront à avoir, même lorsqu'ils ne seront plus financés par l'Etat, une couverture en matière de santé. *« Les mesures en faveur des enfants contenues dans ce programme sont les plus importantes jamais prises dans ce pays »*, a expliqué M. Clinton.

Créer des emplois dans l'administration

Une fois la limite des deux années consécutives passées, les bénéficiaires de ces aides familiales seront obligés d'accepter un emploi. Pour cela, Washington s'engage à subventionner des postes de travail dans le secteur privé et à en créer dans l'administration. Si elle doit permettre des économies à long terme, la réforme de M. Clinton va se traduire, dans une première période, par un alourdissement des charges. Il faudra financer aussi bien l'éducation et la formation que les 400 000 emplois prévus à terme. Le coût total de ce plan serait, d'après M. Clinton, de 9,3 milliards de dollars sur cinq ans (55 milliards de francs).

Après de longues tergiversations sur le financement de ce plan, M. Clinton a décidé de ne procéder à aucune augmentation d'impôts ou de taxes, mais de le financer entièrement par des réductions de dépenses. D'autres aides sociales vont donc être sacrifiées : celles dont bénéficient par exemple les agriculteurs qui touchent plus de 100 000 dollars par an de revenus non agricoles mais aussi les allocations accordées à certains handicapés.

M. Clinton a aussi adopté une approche très progressive. La réforme – la limite des deux ans et l'obligation de prendre un travai – ne s'appliquera qu'aux jeunes générations, ceux et celles qui sont nés après le 31 décembre 1971. La *diminution du nombre de bénéficiaires* ne devrait donc être que très lente : le nombre de familles concernées tombera, d'après les estimations de la Maison Blanche, de cinq millions aujourd'hui à quatre en l'an 2000.

Le projet a immédiatement provoqué des réactions négatives parmi les démocrates comme chez les républicains. Ces derniers le trouvent trop timoré. Parmi les amis du président, beaucoup de démocrates « traditionnels » craignent que cette réforme ne conduise à une nouvelle expansion de la pauvreté dans les couches déjà les plus défavorisées. *« C'est sans doute un texte que nous ne parviendrons pas à faire adopter avant l'an prochain »*, a commenté Richard Gephardt, chef des démocrates à la Chambre des représentants. Au Congrès, la réforme du système de santé est toujours en discussion.

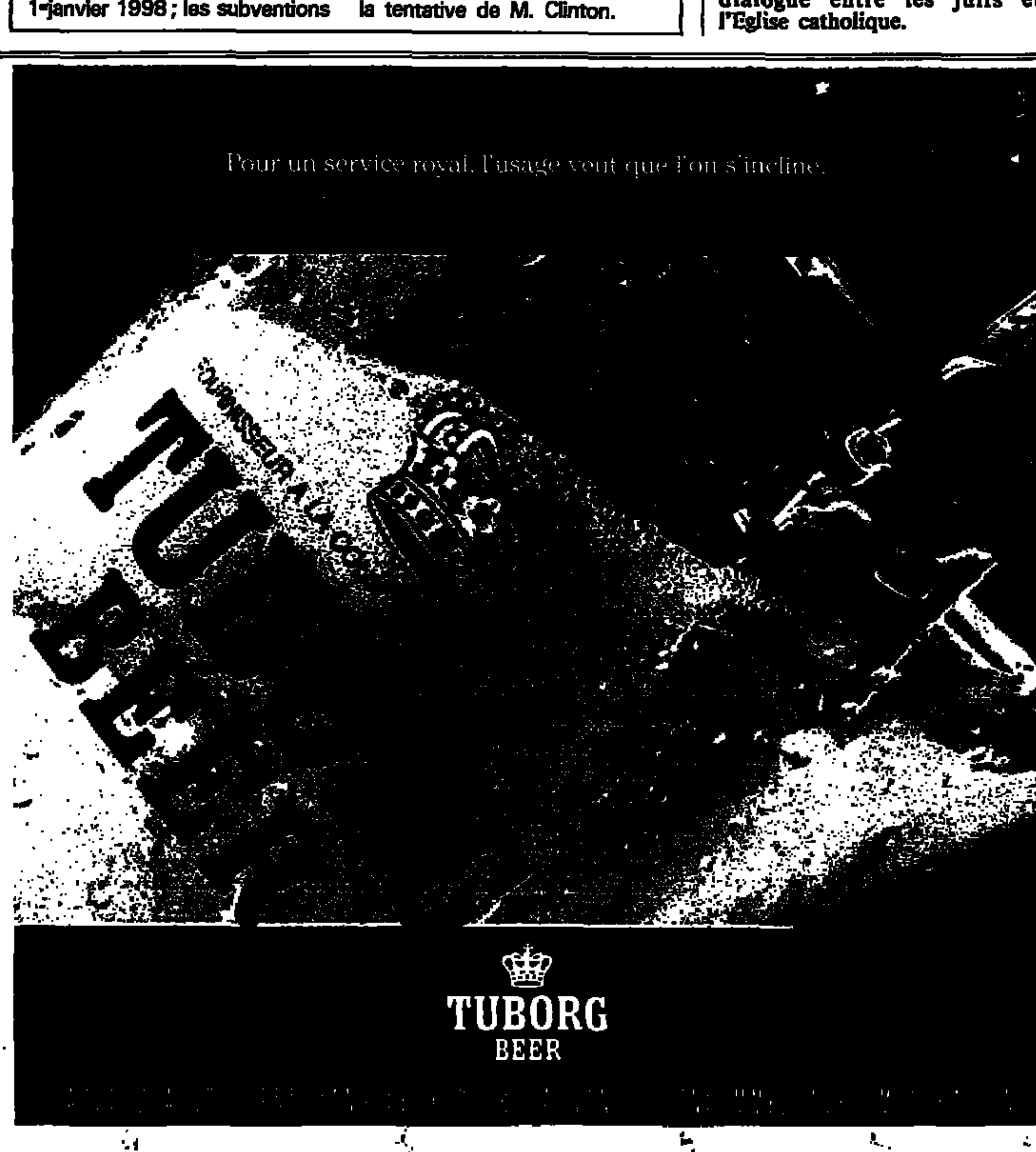
ERIK IZRAELEWICZ

Deux projets, deux soucis

Sur deux points essentiels, Bill Clinton tente de réformer la politique sociale des Etats-Unis : le système de santé, avec un projet présenté le 27 octobre 1993 (*le Monde* du 29 octobre 1993), et le système d'aide sociale. La femme du président, Hillary Clinton, a conduit les travaux d'élaboration du premier projet. Celui-ci vise à assurer une couverture minimale en matière de santé à tous les Américains, alors que 35 millions d'entre eux ne sont pas couverts par une assurance-maladie, tout en cherchant à limiter les coûts d'un tel dispositif, qui devrait permettre *une réduction du déficit budgétaire* évaluée à 58 milliards de dollars de 1995 à 1998.

La mise en place complète du dispositif était prévue pour le 1er janvier 1998 ; les subventions aux petites et moyennes entreprises, aux salariés ayant les revenus les plus bas et aux préretraités devaient être plafonnées et la cotisation des salariés ne devait pas dépasser 3,9 %. Mais depuis des mois, les discussions s'enlisent au Congrès. Les républicains jugent le texte trop ambitieux. Certains démocrates craignent qu'il écarte certaines catégories de la couverture promise.

La révision de l'aide sociale s'attaque à une particularité américaine très contestée, en raison de ses effets pervers sur le comportement des personnes prises en charge. Ce dispositif avait été conçu par l'administration démocrate dans les années 70 et Ronald Reagan avait voulu le restreindre. C'est dans ce contexte que s'inscrit la tentative de M. Clinton.



En application de l'« accord fondamental » du 30 décembre 1993

Israël et le Saint-Siège établissent des relations diplomatiques complètes

Israël et le Saint-Siège ont établi formellement des relations diplomatiques, a annoncé mercredi 15 juin à Jérusalem Yossi Beilin, vice-ministre des affaires étrangères. Cette décision, qui devait être confirmée au Vatican, est l'application de l'*« accord fondamental »* signé entre les deux Etats le *30 décembre 1993 à Jérusalem*, à l'issue de près de deux ans de discussions d'une commission bilatérale, chargée de *« normaliser »* les relations entre Israël et le Saint-Siège.

Dans l'article 14 de cet accord en effet, il était affirmé que *« les deux Etats établiront de pleines relations diplomatiques au niveau de la nonciature apostolique pour le Saint-Siège et de l'ambassade pour l'Etat d'Israël »*. C'est désormais chose faite, près de six mois après la signature de l'accord fondamental.

Sous réserve d'une nomination qui devrait prochainement intervenir, le délégué apostolique à Jérusalem et en Terre sainte deviendra ainsi « nonce apostolique auprès de l'Etat d'Israël ». Mgr Andrea Cordero di Montezemolo, qui était délégué apostolique et, depuis l'accord du 30 décembre 1993, représentant spécial du Saint-Siège auprès de l'Etat d'Israël, devra prochainement remettre ses lettres de créance aux autorités de Jérusalem. Il compte rester dans sa résidence actuelle à Jérusalem, mais ouvrir une « chancellerie » à Tel- Aviv qui deviendrait le siège officiel de la nonciature.

La normalisation des relations diplomatiques entre le Saint-Siège et la Jordanie est également en bonne voie et Mgr di Montezemolo risque de devenir à la fois nonce à Jérusalem et à Amman.

De son côté, l'Etat d'Israël enverra aussi pour la première fois un ambassadeur au Vatican. Le choix pourrait se porter sur Shmuel Hadas, jusqu'ici représentant spécial d'Israël auprès du Saint-Siège.

L'application de l'*« accord fondamental »* du 30 décembre 1993 se fait donc sans heurts. Elle confirme la bonne tenue des relations entre deux Etats qui – officiellement, ne s'étaient pas reconnus après 1948 – et le pas en avant considérable qu'avait permis cet accord dans le dialogue entre les juifs et l'Eglise catholique.

Le Monde

ARTS & SPECTACLES

Il n'y a pas d'art sacré

L'Etat et l'Eglise demandent plus fréquemment depuis dix ans à des artistes d'intervenir dans des monuments historiques et lieux sacrés. Les vitraux conçus par Pierre Soulages à l'abbaye de Sainte-Foy de Conques seront inaugurés vendredi 17 juin. D'autres projets existent, parfois controversés, comme celui de la cathédrale de Nevers. A chaque fois, on ne peut parler d'art chrétien, ni même d'art sacré. Mais d'art d'aujourd'hui.

« LE jour où Dufy, Ségonzac, Picasso, Derain, Matisse, Bonnard auront des commandes pour Saint-Sulpice, pour Notre-Dame, ou pour le Faubourg-Saint-Honoré, le jour où Perret, Le Corbusier, Mallet-Stevens auront à bâtir dans les chantiers du cardinal autant d'églises que M. Barbier ou M. Tartempion, une grande partie de notre tâche sera faite. » Ainsi parlait, en 1939, un homme d'Eglise qui avait été tenté de devenir artiste : le très œcuménique Père Couturier. Celui-ci sera, après la guerre, à l'origine d'un renouveau de l'art sacré en France, fort de cette conviction que l'Eglise pouvait retrouver son sens de la grandeur si elle s'adressait aux maîtres de l'art contemporain. Ce qui ne s'était guère produit depuis qu'avait été confiée à Delacroix la décoration de la chapelle Saint-Ange à Saint-Sulpice.

L'Eglise fera donc appel à Léger, Bazaine, Lipchitz, Braque, Chagall, Rouault, Lurçat, Matisse... pour décorer l'église du plateau d'Assy, celle d'Audincourt, la chapelle du Rosaire à Vence. Parmi ces artistes, il n'y avait pas que des chrétiens ! La question n'était plus là. Pouvait-on attendre un art proprement sacré d'une société de type matérialiste ? Non. Mais des miracles, oui. Et il y en a eu, prouvant que l'art contemporain pouvait parfois offrir de ces « suppléances spirituelles » dont les lieux de culte avaient sans doute grand besoin.

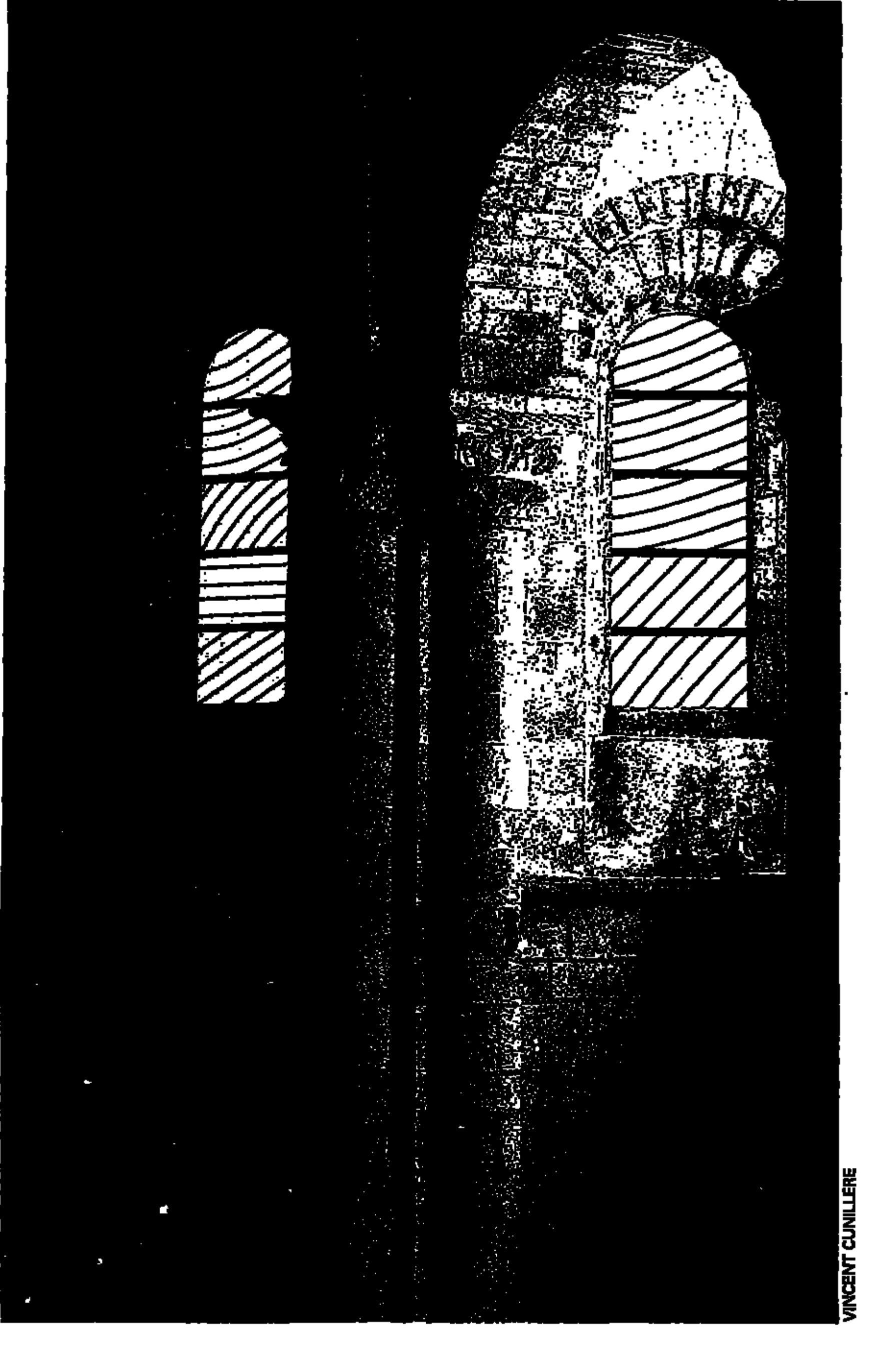
La chapelle de Vence décorée par Matisse fut le premier de ces miracles. Vingt ans après, la rencontre de Jean-Pierre Raynaud, encore presque un gamin, et de l'abbaye de Noirlac, où il concevait l'ensemble des vitraux dans le respect absolu de la règle cistercienne, en était un autre. Ce deuxième exemple montre que les artistes de la génération des « casseurs » pouvaient apporter leurs lumières dans les lieux de culte. On s'en souviendra pour lancer de nouveaux programmes. On ne demandera pas seulement à Manessier, le plus chrétien des artistes, des vitraux pour Céret ou Abbeville (son œuvre ultime). Ceux de l'église des Sablons, à Aigues-Mortes, seront confiés à Claude Viallat, ceux de l'église de Bourg-Saint-Andréol à Jean-Pierre Bertrand, ceux de la cathédrale de Nevers à Viallat, Honnegger, Rouan, Alberola et Lüpertz (ce qui était peut-être trop), ceux de Sainte-Foy de Conques à Pierre Soulages.

S'il s'agit souvent de remplacer les verrières cache-misère d'après-guerre, par des vitraux – un terrain de recherche de couleur-lumière particulièrement tentant pour l'artiste –, cette nouvelle connivence entre art sacré et création contemporaine, portée haut, soulignons-le par le bras séculier de l'Etat, se traduit aussi par des commandes d'objets et de mobilier liturgique, voire par la demande ponctuelle d'installations. A Paris, par exemple, Pierre Buraglio venait à peine d'achever l'aménagement juste et discret de la chapelle Saint-Symphorien de Saint-Germain-des-Prés que le curé de Saint-Eustache invitait Boltanski à intervenir dans son église pour Pâques.

Le phénomène n'est pas spécifique à la France. Et c'est à Cologne, où le Père Mennekes anime un centre de recherche entre l'art et la religion, qu'une société fabriquant des vêtements liturgiques a réalisé 14 chasubles commandées à James Brown, Arnulf Rainer ou Markus Lüpertz (1). Y a-t-il là un retour des artistes à des valeurs spirituelles ? Est-ce l'occasion pour eux d'explorer de nouveaux espaces, d'affronter de nouvelles problématiques artistiques ? Qu'ils acceptent d'œuvrer dans un contexte religieux est peut-être un début de réponse. *(Lire nos articles pages II et III.)*

GENEVIÈVE BREERETTE

(1) Elles sont exposées cet été : « Art sacré et création ». Palais du Tau, Reims. Jusqu'au 26 septembre.



VINCENT CUNILLERE

Les vitraux de Pierre Soulages à Conques.

PHOTO

FÉLIX NADAR MAITRE DU PORTRAIT

« C'est la plus étonnante expression de vitalité », a dit Baudelaire de son ami Félix, quand d'autres saluaient ses *« portraits à la Rembrandt »*. Félix Nadar (1820-1910) est célébré aujourd'hui par le Musée d'Orsay, qui présente, parmi les cent cinquante photographies, ses portraits les plus célèbres – Baudelaire, Nerval, Gautier, Berlioz, Daumier, Doré, Delacroix, Sarah Bernhardt – réalisées durant une courte période : de 1854 à 1860. La qualité des épreuves originales, effectuées par Nadar lui-même, permet de mieux saisir l'évolution et la modernité du portaitriste : saisir *« la ressemblance intime »* des modèles, ses amis artistes et écrivains.

Lire page X

LA CRITIQUE DES FILMS NOUVEAUX

DISQUES

La réédition d'albums de T. Rex, Ian Hunter et David Bowie témoigne d'une période de l'histoire du rock.

Page IV

LA SÉLECTION DE LA SEMAINE

Pages VI à IX

MUSIQUE

L'été de la dance music

On les retrouve en tête de tous les hit-parades, en France, dans toute l'Europe, aux Etats-Unis. Ils s'appellent Ace of Base, 2 Unlimited, Culture Beat ou Haddaway. Ils vendent des centaines de milliers de disques, mais ne sont pas des stars. Leurs morceaux sont faits pour danser, dans les boîtes de nuit, dans les fêtes. Les fabricants de dance music populaire (par rapport à l'avant-garde du genre que l'on entend dans les « raves ») sont belges, italiens, français, suédois. Cartographie d'un des rares pôles de croissance des industries musicales.

AU milieu des années 80, les disc-jockeys officiant dans les discothèques de Chicago mélangèrent les rythmes de danse américains et les sonorités industrielles des musiques européennes, incarnées par Kraftwerk. Ces morceaux confectionnés grâce aux nouveaux instruments synthétiques (sequencers, échantillonneurs) étaient diffusés dans les boîtes de nuit, house, en argot local. Très vite, le genre se répandit à travers le monde, en commençant par la ville de Detroit, voisine. Là, la house se fit techno ou garage, détournant à son profit les traditions de violence musicale de la ville. En Europe, elle devint new beat en Belgique, ambient en Grande-Bretagne. Comme personne ne s'est jamais soucié de codifier ces appellations, elles s'entrecroisent souvent. Mais le fait est là : sur un marché du disque anémié, la dance music est, quel que soit le nom qu'on lui donne, le seul pôle de croissance.

L'ampleur internationale de l'événement n'épargne pas la France. En tête des meilleures ventes de disques, triomphe aujourd'hui la techno aguicheuse de Reel 2 Real, Culture Beat, Treasure 2, Masterboy, noms sans visage apparus le temps d'un single, mais aussi – fait nouveau – des « groupes » plus identifiables dont les ventes d'albums (plus de 500 000 pour Ace of Base, 200 000 pour 2 Unlimited ou Haddaway) dépassent celles de la plupart des vedettes du rock et de la chanson. Autre symbole de cette explosion, les soirées Dance Machine organisées à Bercy depuis octobre dernier par M 6 et Fun-Radio ont rassemblé en trois occasions près de 17 000 personnes. Un public très jeune, entre quinze et vingt ans, qui communie avec une douzaine de vedettes du genre animant – le plus souvent en playback – le Palais omnisports comme une gigantesque discothèque.

L'avènement de ces musiques de danse a provoqué des changements de comportement dans le public autant que dans l'industrie phonographique. Mais, si une nouvelle génération de musiciens et de producteurs ont imposé leurs habitudes de travail, d'autres ont aussi su profiter d'expériences passées. En France, depuis plus de vingt ans, le savoir-faire d'Henri Belolo fait merveille. Cet élégant quinquagénaire se fit un nom en produisant, avec son complice Jacques Morali, quelques-uns des plus gros succès des années disco (Village People, Eartha Kitt, Richie Family ou Patrick Juvet). Resté fidèle aux musiques pour boîtes de nuit, il dirige Scorpio Music, label indépendant distribué par Polygram, dont le catalogue (Haddaway, 2 Unlimited, Pleasure Game) fournissait encore récemment 10 % des titres figurant dans le top 100 des ventes de simples (au temps du vinyle, on disait 45 tours). Avenue George-V, dans ses bureaux aux murs constellés de disques d'or, Henri Belolo souligne la pérennité des musiques de danse et dégage les tendances auxquelles il continue de s'adapter : *« Dans les années 70, la disco fut la première musique spécialement conçue pour les discothèques. La dance music aujourd'hui est une déclinaison de ce phénomène. Les évolutions majeures ont été l'importance accrue des DJ – passés du statut d'animateur à celui de remixeur et de créateur – et les progrès technologiques. La miniaturisation d'ordinateurs servant à la fois d'instruments de musique et de studio d'enregistrement permet de produire des disques à la maison.* » Les coûts de production s'en sont trouvés chamboulés, non sans entraîner des effets pervers. *« La transformation a été radicale. A l'époque de Village People, l'enregistrement de deux chansons nous coûtait 200 000 francs environ pour deux à trois semaines de travail. Actuellement on peut boucler la même chose en deux jours et pour un coût diminué du tiers. Mais il y a surproduction. Les médias et le marché ne peuvent pas absorber autant de disques.* »

Plus rarement producteur que par le passé, Henri Belolo préfère exploiter sous licence des produits venus des grands pays exportateurs de dance, principalement européens, consacrant ainsi la fin de l'hégémonie anglo-saxonne. *« Plusieurs de mes collaborateurs passent leur temps à surveiller ce qui se passe sur les marchés internationaux. Nous remontons les filières en Allemagne, en Belgique, en Angleterre, en Italie avant même l'enregistrement des disques. Il faut écouter le plus vite possible ce qui sort à l'étranger et laisser parler son feeling. Il faut réellement aimer la dance, ne pas avoir d'*a priori *intellectuel. Il faut aller voir ce qui se passe en boîte et rester en contact avec la jeunesse.* » Sa prospérité, le patron de Scorpio la doit à son souci absolu d'efficacité commerciale. Son public préfère les supermarchés aux disquaires spécialisés, les gros réseaux FM (NRJ, Fun-Radio, Skyrock) aux radios locales, les discothèques de province à l'élitisme des raves parisiennes. Les labels spécialisés observent minutieusement les réactions des disc-jockeys, mesurées grâce à des études de marché (Top Dance et Media Control) qui compilent les remarques et la programmation des DJ travaillant dans une sélection de quatre cents lieux. La carrière de la plupart des disques se fait ou se défait ainsi dans les night-clubs de la France profonde.

Les morceaux sont donc les fruits de recettes aux ingrédients savamment dosés. Mélodie facile, texte slogan minimal, rythmes et arrangements inspirés de tendances plus extrêmes sagement aseptisées, une pointe de racolage sensuel. De *No Limit* à la version house de *Darladirladada* (cinq cent mille exemplaires vendus l'été dernier), jamais il n'a semblé aussi facile de programmer un tube. Henri Belolo s'inscrit en faux : *« Il n'est pas difficile de faire danser les gens. Mais il s'agit pour nous d'exploitation phonographique, de disques qui doivent passer en radio et se vendre par milliers. Une bonne mélodie est indispensable.* » En fait, la plupart des producteurs semblent plus soucieux d'élaborer des « coups » lucratifs mais éphémères que de construire des carrières.

STÉPHANE DAVET

Lire la suite page V

LE SPECTATEUR

MICHEL BRAUDEAU

VINCENT CUNILLERE

Pose de deux vitraux dans l'abbaye de Conques.

Drôles de paroissiens

ON se souvient des noms d'oiseaux et des cris d'orfraie qui accueillirent l'installation des colonnes de Buren dans la cour du Palais-Royal, de la pyramide de Peï dans celle du Louvre. Il fallait immédiatement pendre Buren et installer Jack Lang sur le pal, pour outrage manifeste au domaine sacré de l'art classique. Quant à Peï, un simple bannissement aurait suffi (il aurait pu installer sa vitraille ailleurs, là où ça ne gênerait pas, à la Défense, par exemple, il y a déjà une telle collection d'horreurs...), du reste toute la faute incombait au choix de M. Mitterrand, mal conseillé une fois de plus, et non à ce vieux Chinois distingué. Ces socialistes se croyaient tout permis, non mais, des colonnes à rayures dans un décor Louis je ne sais plus lequel, on croit rêver, on en regretterait presque l'ancien parking des conseillers d'Etat, pourquoi pas une piscine ?

Oui, au fait, pourquoi pas une piscine ? Là, sous les fenêtres de Colette, ce serait gai, avec des cris d'enfants, au lieu de ces bosquets pleins de poussière, mais, bon, le problème n'est pas à l'ordre du jour. On ne dit plus grand-chose des colonnes de Buren, à présent. Ni graffitées ni plastiquées. L'artiste n'est pas pendu, le ministre a sauvé sa partie. Mais l'alerte a été chaude et montre bien que l'introduction de l'art contemporain dans les monuments historiques doit se faire en douceur, avec doigté, si l'on ne veut pas heurter trop vivement la sensibilité d'une opinion mal avertie, qui croit que l'on veut abuser d'une vieille dame sans défense pour plaire à un artiste délinquant. Depuis 1984, il semble que le ministère de la culture y soit parvenu dans la plupart des cas, dans le cadre d'un vaste programme de sauvegarde des monuments historiques, en multipliant les interventions sur des châteaux comme à Oiron, des abbayes comme celle de Brou à Bourg-en-Bresse, des églises surtout par la création de vitraux.

A la cathédrale de Nevers, où Claude Viallat, Jean-Michel Albérola, Gotfried Honegger, Markus Lupertz sont à l'œuvre, une association s'est néanmoins élevée contre ce débarquement d'artistes modernes. Mais quoi ? Faut-il faire du faux ancien, du néo-roman, du néo-gothique ? Cela n'a jamais été le parti adopté par l'Eglise, en tout cas. De tout temps les vitraux anciens ont été remplacés par des modernes, dans les cathédrales comme dans les petites églises. Les cathédrales vont mal depuis au moins cent cinquante ans, et, selon la loi de séparation entre l'Eglise et l'Etat de 1905, c'est à l'Etat de les entretenir, comme c'est aux communes de prendre en charge les églises locales. Pourquoi l'Etat et les finances publiques ne permettraient pas à des artistes contemporains, même athées, de s'exprimer dans des lieux sacrés au moyen du vitrail, instrument d'une grande souplesse qui se prête à tous les styles ? Les conservateurs à poil dur sont des gens malheureux que le passage du temps oblige toujours à avaler de nouvelles couleuvres. Quand les chrétiens ont installé des chapelles sur des temples païens ou au cœur de la mosquée de Cordoue, par exemple, certains temples, comme à Rome, étant eux-même bâtis sur les ruines d'un autre culte plus ancien, il aurait été logique de crier au meurtre de l'Histoire, à l'anachronisme, etc. Un siècle après, les conservateurs se retrouvaient obligés de défendre le viol et l'enfant du viol, devenus historiques. Gageons que, dans cent ans, on n'osera plus contester les vitraux de Nevers qu'un jeune iconoclaste voudra peut-être réinventer.

Soulages dans l'abbaye Sainte-Foy de Conques, Alfred Manessier à l'église du Saint-Sépulcre à Abbeville, et Claude Viallat à l'église des Sablons d'Aigues-Mortes créent des vitraux de leur cru sans rencontrer autant d'hostilité apparemment. Les malheurs de la guerre ont joué un grand rôle dans la naissance de ce genre de commandes et l'Eglise elle-même, une fois la paix revenue, ne s'est pas montrée hostile à l'apport de l'art contemporain. Dans nombre de lieux de culte modestes, les vitraux anciens qui avaient été soufflés, détruits, ont été remplacés par des modernes sans que l'artiste jouisse forcément d'une grande renommée et des faveurs du prince de la rue de Valois, simplement parce qu'on ne pouvait pas faire autrement.

LE vrai danger que court le patrimoine n'est pas tant celui de sa confrontation avec l'art d'aujourd'hui que celui de l'abandon. Si les cathédrales cessent d'être des lieux où l'on vient d'abord pour vivre sa religion, on pourra tout à fait les transformer en musées, les vendre en appartements, y installer des courts de tennis. En faire de fantastiques boîtes de nuit. Dans le rôle du prêtre, le disc-jockey officiant sur ses platines, les hosties échangées contre des pilules d'ecstasy, les grandes orgues recyclées dans la dance music, et deux ou trois mille personnes communiant ensemble toute la nuit, c'est peut-être ça le culte à venir. On ne sait pas trop où se situe la transcendance dans l'affaire, mais les gestes sont là et l'ambiance. Après tout, on est déjà habitués à tant de produits de remplacement, de photocopies, de reproductions, on finira par n'y voir que du feu. ■

ART SACRÉ

Rencontre avec Pierre Soulages

Les fenêtres du temps

Depuis la commande de l'Etat en 1986, Pierre Soulages a préparé, dessiné et exécuté des verrières pour les 95 baies de l'abbatiale Sainte-Foy de Conques (Aveyron). Elles seront présentées le 17 juin. Construit au XIe siècle sur le chemin de Saint-Jacques-de-Compostelle, ce chef d'œuvre de l'art roman posait à l'artiste d'innombrables difficultés de traitement et de matériau. Pierre Soulages s'explique.

« J'AI d'abord étudié le bâtiment, son architecture, sa lumière, sa couleur, *dit Pierre Soulages.* L'architecture de Sainte-Foy de Conques est tout à la fois compacte et élevée. Parce qu'elle n'est qu'une fois et demie plus longue que large et que les chapelles y sont, pour certaines, « bénédictines », c'est-à-dire dans l'axe de la nef, par opposition aux chapelles rayonnantes, qui dessinent un mouvement tournant, elle donne le sentiment d'être ramassée sur elle-même. Mais elle surprend encore par sa hauteur, presque anormale. Alors qu'elle mesure 56 mètres de long, elle a 22 mètres de haut. Par comparaison, Saint-Sernin de Toulouse, qui est un édifice d'une ampleur très supérieure, a 120 mètres de long mais 1 mètre de moins de hauteur. C'est dire qu'à Conques, les proportions ont été conçues selon l'idée d'un élan, d'une élévation verticale. Ce sentiment s'impose dès l'entrée de l'église.

» Pour la lumière, les choses sont plus complexes. Les bâtisseurs romans ont voulu et organisé un déséquilibre. Dans la nef, les fenêtres au nord sont basses et étroites, et ce côté, qui est aussi celui de la montagne, est le plus sombre. Au sud, en face, les fenêtres se révèlent à l'inverse plus hautes et plus larges. Le jour du midi pénètre largement. Au transept, le rapport s'inverse : les baies au nord deviennent plus vastes, de beaucoup, que celles du sud et, d'autre part, à la croisée du transept, s'élève la tour-lanterne. La lumière s'équilibre alors, à partir de cet endroit, celui du sacrifice et de la célébration. Ainsi, le monument obéit-il à une logique de la lumière – élément capital, si l'on songe que l'abbatiale compte 104 ouvertures au total, dont 96 baies. Ce sont elles qui font l'identité du bâtiment.

– Reste la couleur...

– Les couleurs, au nombre de trois, l'ocre clair, le rouge violacé et le bleu des différentes pierres, grès et schistes. Leur distribution n'a rien de la cadence qui s'observe à Vézelay, où une pierre claire succède à une pierre sombre régulièrement. A Conques, il s'agit plutôt d'un rythme général, sans règle préétablie.

» Tels ont donc été les éléments de base de ma réflexion : des observations très simples, concrètes. Elles m'ont aidé à évacuer tout ce qu'il y aurait pu avoir de sentimentalité dans mon approche. Conques est lié à mon enfance. Là, adolescent, j'ai compris que l'art était la chose la plus importante de mon existence – mais ces éléments biographiques devaient être tenus à distance. La seule réalité qui m'a dirigé est celle du bâtiment et mon seul principe a été la recherche d'une lumière qui ne défigure pas le monument, d'une lumière qui soit donc aussi naturelle que possible.

» Il fallait donc disposer d'un verre blanc – pour respecter la lumière du jour. Je le voulais à transmission diffuse et opaque au regard, de manière à séparer l'extérieur de l'intérieur et à éviter que, de l'église, le regard puisse distinguer les arbres ou les toits et soit ainsi distrait. Mais un tel verre n'existait pas.

– Il a donc fallu l'inventer ?

– Il a fallu le chercher. J'ai procédé à l'inverse des habitudes. D'ordinaire, un peintre auquel est passée une commande de vitraux commence par exécuter dans son atelier des esquisses, des dessins, des aquarelles et, ensuite, se demande comment les interpréter grâce aux verres qui existent. J'ai pris la chose à l'envers : en posant d'abord la question du matériau.

» C'était une question redoutable. Pendant près de quatre ans, j'ai « cuisiné » le verre de toutes les manières possibles. Je savais ce qui ne convenait pas, l'albâtre par exemple, jaune, veiné, lourd, incompatible avec le montage au plomb qu'exige le bâtiment. Je suis allé à Marseille, au CIRVA (Centre international de recherche sur le verre et les arts plastiques), où j'ai fait 350 essais... Une vraie folie... Je suis allé dans le laboratoire de Saint-Gobain à Aubervilliers, je suis allé en Allemagne. Pour finir, on a trouvé : il fallait jouer de deux états du verre simultanément, le verre transparent, c'est-à-dire amorphe, et le verre cristallisé, qui, naturellement, ne transmet aucune image. Des grains de verre de calibres différents sont donc réunis et chauffés dans des moules de manière qu'une cristallisation se produise à leurs interfaces.

» Une fois ce verre mis au point, il fallait mesurer ses effets en place. Vues de l'extérieur, les parties où les grains sont plus gros, qui laissent passer le plus de lumière, paraissent plus sombres et celles où les grains sont petits et les cristallisations plus nombreuses produisent un reflet plus intense. Vues de l'intérieur, les premières sont plus lumineuses et les secondes, parce que la lumière y est filtrée et perd de son bleu, se révèlent plus chaudes. Un rapport chromatique entre chaud et froid se crée ainsi – j'en ai tenu compte quand je l'ai eu observé sur les premières baies-témoins.

– Restait alors à dessiner.

– Ce que j'ai fait dans mes ateliers, à Paris et à Sète, et à Toulouse, dans l'atelier du verrier Jean-Dominique Fleury. Mais dessiner, c'était encore réfléchir au bâtiment. Les schémas directeurs découlent de la dimension de chaque fenêtre. D'autre part, je ne voulais pas de bordures redondantes, mais placer le verre directement au contact de la pierre, et je devais jouer avec les barlotières – les barres de plomb horizontales qui soutiennent la verrière.

» Il m'est apparu, intuitivement, que les lignes directrices ne devaient être ni verticales ni orthogonales. Verticales, elles n'auraient fait que souligner l'élévation de l'église. Orthogonales, elles auraient répété les angles droits de l'appareil du mur. Je suis donc allé vers des courbes tendues, plus ou moins obliques. Et le travail d'exécution a pu commencer – bien moins raisonné, bien moins logique que je le dis là.

– Que ce fût dans un édifice religieux, était-ce déterminant ?

– C'est certain. La destination religieuse a dicté l'architecture de l'église et l'architecture a dicté mon travail. La répartition de la lumière voulue par les bâtisseurs romans obéissait à une organisation symbolique, de toute façon, et j'étais à l'intérieur de ce système... Mais que l'on ne s'y trompe pas : il était absolument hors de question pour moi de faire du pseudo-médiéval, de tomber dans le simulacre et le pastiche. Je voulais donner à voir un bâtiment du XIe siècle, je ne voulais ni le modifier ni y ajouter quoi que ce soit.

» Il se passe cependant quelque chose... A l'intérieur de l'église, la couleur change selon les heures. Parce qu'ils obéissent à la couleur et à l'intensité de la lumière du jour, qui ne cesse de changer, les vitraux changent du matin au soir. J'aime cela. J'aime que, dans cette architecture hors du temps, les fenêtres marquent l'écoulement du temps. »

Propos recueillis par
PHILIPPE DAGEN



VINCENT CUNILLERE

Pierre Soulages : « Cuisiner le verre de toutes les manières possibles. »

★ L'histoire des vitraux est décrite et analysée dans ses détails dans *Conques, les vitraux de Soulages*, textes de Georges Duby, Christian Heck et Pierre Soulages. Seuil, 120 pages, 195 francs.

MUSIQUE

Dijon,

Installés à Dijon depuis 1987, les musiciens du Quatuor Manfred y enseignent au conservatoire, y organisent une série de concerts et ont fait de la capitale bourguignonne la base arrière de leurs tournées internationales.

DIJON
de notre envoyé spécial

EN 1987, les musiciens du Quatuor Manfred se sont installés à Dijon à l'invitation du directeur du Conservatoire. A cette époque, ils vivaient dans une autre ville et appartenaient à un orchestre de chambre dont le chef les dissuadait de persévérer dans la voie du quatuor. Il s'est trompé : sitôt partis de l'Isère, les Manfred ont remporté les premiers prix des concours de Banff, au Canada, et d'Evian.

Les Manfred donnent aujourd'hui une cinquantaine de concerts par an dans le monde, tout en restant très attachés à Dijon où la mairie soutient leur série de concerts : Quatre archets pour Dijon. Douze, devrait-on dire, car les Manfred, loin de craindre la concurrence, ont invité au cours de leur saison 1993-1994, les Quatuors Britten (Grande-Bretagne) et Sine Nomine (Suisse) à venir jouer en Bourgogne. Et les voici eux-mêmes invités, juste retour des choses, par le prestigieux Quatuor Lindsay dans son Festival de Sheffield, qui réunit chaque année, en Grande-Bretagne, la fine-fleur de la musique de chambre. Cet été, les Manfred se feront entendre le 19 juillet au Festival de Conques, dans l'Aveyron et prépareront leur festival Musique en voûtes. Pour l'occasion, le Quatuor Manfred s'installera en septembre à Semur-en-Brionnais, dans la Saône-et-Loire, pour donner trois séries de concerts accompagnés par des conférences, des rencontres avec les scolaires, des analyses techniques et des visites guidées des églises romanes transformées pour l'occasion en salles de concert.

Le quatuor à cordes revient de loin en France. Il y a vingt ans, il y en avait si peu d'exportables que

Une réalisation controversée à Nevers

La cathédrale discordante

Après nombre de projets avortés, les vitraux de la cathédrale de Nevers, détruits pendant le second conflit mondial, devraient être réinventés par des artistes contemporains : Gottfried Honegger, Claude Viallat, François Rouan, Jean-Michel Albérola et Markus Lüpertz. Mais beaucoup d'observateurs dénoncent le manque de concertation, l'absence de maître d'œuvre, voire ce mariage entre patrimoine et art contemporain.

LA cathédrale de Nevers est assez atypique, avec ses deux absides opposées, l'une d'époque romane à l'ouest, l'autre gothique à l'est, et son faux transept tronqué. Cette disposition, parfois visible dans les églises allemandes, est rarissime en France. Plus fréquent, le patchwork que constitue la succession des phases de construction : chaque génération a ajouté sa pierre à l'édifice, et tous les styles cohabitent à Nevers, du X[e] au XVI[e] siècle.

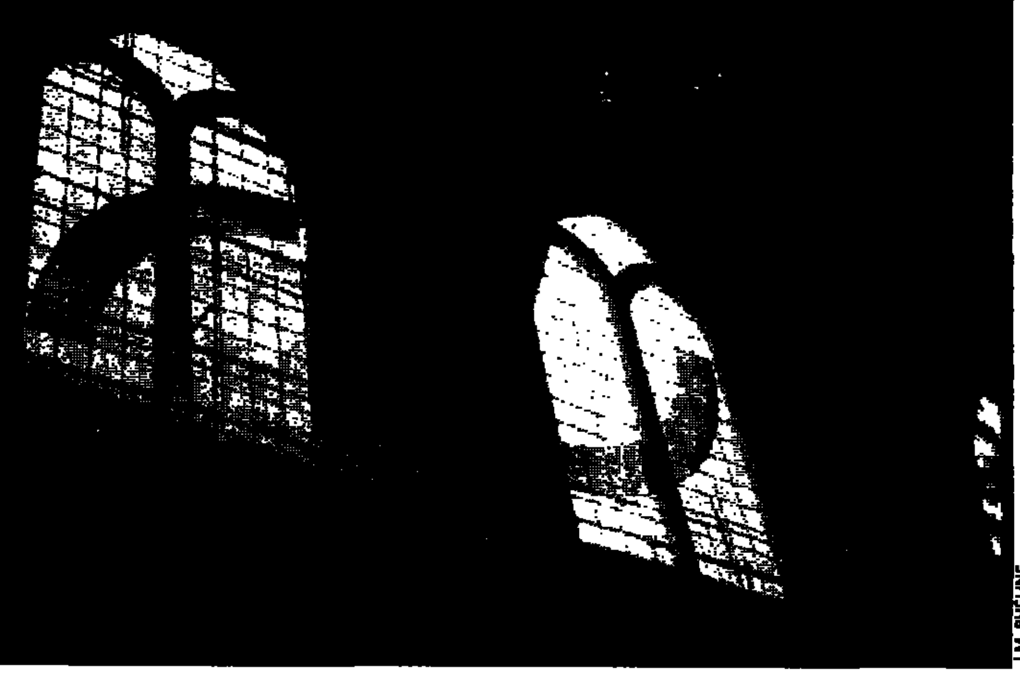
La cathédrale a beaucoup souffert des bombardements durant la seconde guerre mondiale. Tous ses vitraux ont été soufflés par les explosions. Après la restauration du gros œuvre, il fallait donc refaire la totalité des verrières, soit 1053 mètres carrés. En 1976, Raoul Ubac et le maître verrier Charles Marcq donnèrent une nouvelle lumière à Sainte Julitte en réalisant trois fenêtres et un oculus dans l'abside romane.

Six ans plus tard, Michel Parent, inspecteur général des Monuments historiques, relançait le dossier en constituant un groupe de travail chargé d'établir une typologie des fenêtres et de définir un programme. Une vingtaine d'artistes étaient pressentis. En 1983, un deuxième groupe de travail avance les noms de Pierre Soulages, Simon Hantaï et Sam Francis. Les artistes ne s'entendent guère, l'un d'eux souhaite la dépose des vitraux d'Ubac, et le projet n'aboutit pas. En 1987, troisième groupe de travail, présidé Dominique Bozo, de la direction des arts plastiques (DAP) au ministère de la culture. Celle-ci propose d'autres artistes parmi lesquels seront retenus Gottfried Honegger pour les deux côtés de la nef, et Claude Viallat pour les fenêtres hautes du chœur gothique. François Rouan intervient dans les chapelles des collatéraux. L'évêché ayant, semble-t-il, souhaité des artistes figuratifs dans les parties basses les plus visibles, à Jean-Michel Albérola échoit l'abside romane, et Markus Lüpertz doit travailler dans le chœur gothique.

Honegger a beaucoup hésité avant d'accepter : *« Je ne suis pas croyant, ou plutôt je crois en l'homme, c'est pour ça que je me suis accroché à l'architecture, que je l'ai suivie strictement. »* Son projet est presque achevé : avec ses segments de cercle – bleus au nord, rouges au sud –, il conduit le regard vers les Viallat du chœur et entame une subtile métaphore du passage de l'ombre (à gauche –, la senestre des anciens) à la lumière. Il renouvelle en outre, avec Viallat et Rouan, la tradition des verrières géométriques préconisée pour les fenêtres hautes dès le XVI[e] siècle (à l'époque, souvent au détriment des vitraux d'origine, qui étaient purement et simplement déposés) pour obtenir une plus grande clarté à l'intérieur des églises (1). Albérola est aussi bien avancé, avec une variation sur le thème de l'Apocalypse, donc parfaitement adapté sur le plan iconographique à l'abside occidentale. Sa fragmentation prenant pour base des emprunts à l'histoire du vitrail roman suscite cependant quelques critiques, dont celle de cet ouvrier qui croyait les vitraux d'époque et les jugeait mal restaurés. Quant au projet de Lüperz, il soulève quelques inquiétudes sur le plan iconographique (son interprétation de la Genèse doit en effet en surprendre plus d'un), et est officiellement toujours à l'étude.



Confrontés à un tel défi, les artistes se sentent une âme de bâtisseur et négligent leurs travaux habituels pour y répondre de leur mieux. Honegger affirme sans forfanterie avoir étudié cent vitraux pour en obtenir dix. Bref, par sa dimension, sa durée, la qualité des intervenants et leur engagement, ce programme de création de vitraux contemporains pour la cathédrale de Nevers est un des plus importants projets de la commande publique.



J.M. PHÉLINE

En haut : vitrail de François Rouan. Ci-dessus : vitraux de Gottfried Honegger.

Or, au début de l'année 1994, la revue *Sites et monuments* (2) publie un article virulent cosigné par Max Célérier et Martine Chauney-Bouillot, représentants l'association des Cahiers de Bourgogne. *L'Express* prend le relaie le 3 mars, dans un article d'Anne Pons sonnant vigoureusement le « Tocsin pour nos cathédrales ». La polémique se développe avec la revue *Beaux-Arts* qui publie dans son numéro de juin une longue lettre des mêmes, reprenant pour l'essentiel les arguments de l'association. Certaines allusions à *« ... la spéculation marchande qui se charge de mettre un artiste sur le devant de la scène... »* rappellent les belles heures d'antan où de bons esprits se sont crus obligés de tirer à vue sur l'art contemporain.

M[me] Chauney-Bouillot évoque également un projet concurrent, celui de René Dürrbach, un ancien élève d'Albert Gleizes, auteur des vitraux de l'église d'Epernoy (Doubs) et de ceux de Mézières (Ardennes). Mais, précise-t-elle, *« je ne défends pas ce projet plus qu'un autre. Ce que nous reprochons au chantier actuel, c'est l'absence d'un maître d'œuvre, et le refus d'une concertation. Nous avons contacté M. Phéline, puis François Barré à la délégation aux arts plastiques. Nous avons aussi écrit à M. Bernard Colette, l'architecte en chef responsable du dossier. Et à Maryvonne de Saint-Pulgent, à la direction du patrimoine, qui n'a pas jugé utile de nous répondre ».*

La direction du patrimoine connaît Ponce Pilate : *« Le projet achoppe pour l'instant sur le travail de Lüperz. Mais, pour les autres, la procédure suivie a été régulière. Nous l'avons agréée, mais nous n'en sommes pas les initiateurs. Les plaintes de l'association des* Cahiers de Bourgogne *que nous avons reçues ont donc été transmises à la DAP, »* déclare Michel Rebut-Sarda, le sous-directeur des Monuments historiques, directeur adjoint du patrimoine. La DAP se défend en soulignant l'énorme travail entrepris par Michel Parent pour délimiter les espaces en fonction de *« leur signification architecturale et symbolique »* et en invoquant le soutien des autorités épiscopales, du clergé affectataire, du Comité national d'art sacré. L'association réplique en citant le nouvel évêque de Nevers, M[gr] Moutel, qui dénonçait il y a quatre ans le risque de voir *« transformer la cathédrale en une galerie d'exposition pour quelques artistes contemporains »* (3). Et surtout, pointe un défaut grave de conception : *« S'il convient d'éviter tout pastiche d'œuvres du passé et de reconnaître l'art du temps présent, il faut aussi éviter un écueil pire encore, la placage sur le monument. A ce sujet, le cas de Nevers est exemplaire d'une intégration manquée... »*

En effet, on imagine mal une exposition qui juxtaposerait des tableaux d'artistes si différents, aux styles parfois radicalement opposés ; sauf à la FIAC, et encore... La DAP se justifie pourtant par l'architecture même de l'église : *« Cet édifice est architecturalement et stylistiquement composite, résultat des modifications, ajouts et remaniements qui se sont succédé... »* et insiste sur l'impossibilité physique d'avoir une vision d'ensemble du bâtiment.

L'affaire pourrait n'être qu'une querelle des anciens et des modernes, si l'association des *Cahiers de Bourgogne* n'avait reçu un soutien inattendu : Gottfried Honegger nous a en effet déclaré qu'il partageait leur sentiment concernant le manque d'unité. *« Ce n'est pas cohérent. Je pense que le principe de base était faux : une opération pareille ne peut être décidée par un bureau, et encore moins par plusieurs. Il fallait prendre un artiste comme maître d'œuvre et le laisser choisir éventuellement quatre confrères pour partager le budget, mais surtout travailler ensemble. Au Moyen Âge aussi il y avait des artistes différents, mais ils avaient une unité de doctrine. Aujourd'hui, il n'y a plus, parmi les artistes intervenants, cette foi commune : c'est une petite collection d'artistes qui ont chacun travaillé dans leur coin. Pourtant, ailleurs, cela se passe bien : à Noirlac, Jean-Pierre Raynaud a su donner un reflet actuel de la pensée du lieu. Soulages aussi, à Conques. A Nevers, j'ai la triste impression d'une occasion manquée. »*

HARRY BELLET

(1) Voir Nicole Blondel : *le Vitrail, vocabulaire typologique et technique*, Paris, Imprimerie nationale, 1993, p. 78.

(2) Revue *Sites et monuments*, n° 144, 1[er] trimestre 1994, pp. 18-20.

(3) *Chroniques d'art sacré*, n° 22, été 1990, p. 15.

MUSIQUE

Dijon, capitale du quatuor à cordes

cette pratique risquait d'y disparaître. Aujourd'hui, il y a pléthore d'ensembles pour défendre l'une des formes les plus élevées de la musique occidentale. Tant mieux. C'est un retour de balancier. Au début du XX[e] siècle, le Quatuor Capet faisait découvrir Beethoven aux Allemands comme la Société des concerts du Conservatoire avait fait découvrir les symphonies de Beethoven à un Richard Wagner extasié, soixante ans plus tôt. Mais les quatuors de la qualité des Manfred, il y en a toujours eu peu, à toutes les époques et où que ce soit dans le monde. Cette discipline exige, en effet, de chacun des quartettistes qu'il domine son instrument à la manière d'un soliste et qu'il écoute les trois autres pour se fondre dans leur jeu – et réciproquement.

Cela ne suffit pas. Il faut aussi que cet hypothétique « un » ait une personnalité qui ne soit pas déterminée par le plus petit dénominateur musical commun. Les Manfred ont un son, une couleur, immédiatement reconnaissables. Elève du violoniste Jean-Jacques Kantorow à Paris et de Doroty Delay à la Juilliard School de New-York, Marie Béreau a une sonorité à l'ancienne, un archet qui colle à la corde, un vibrato, une articulation et une expressivité qui rappellent Ginette Neveu. Luigi Vecchioni, le second violon, est plus introverti, sa sonorité plus élégante. Il forme un couple idéal avec l'alto d'Alain Pélissier, dont le jeu délié est d'une netteté dans l'exposé des phrases qui est rarement la marque de fabrique d'un instrument longtemps confié à des violonistes ratés.

Les trois s'appuient sur le violoncelle de Christian Wolff, qui épate par sa grâce, sa vivacité et la solidité des fondations qu'il assure à l'ensemble.

Il n'y a pas de chef. Sinon, le Manfred n'existerait plus

Ce retour en force du quatuor à cordes en France, on le doit à Marc Bleuse. Aujourd'hui directeur du conservatoire de Toulouse, ce compositeur avait mis en place, lorsqu'il était directeur de la musique au ministère de la culture, pendant la première cohabitation, une politique de développement de cette discipline que ses successeurs n'ont pas reniée. On le doit aussi à Georges Zeisel qui dirige l'association Pro Quartet, dont le nom dit bien les buts : elle organise des concerts de quatuors à cordes et des stages de perfectionnement auxquels elle convie les ensembles qui ont maintenu vivante la tradition pour enseigner aux nouveaux venus.

Le Quatuor Manfred enseigne à son tour le quatuor à cordes. Moyenne d'âge de ces professeurs : 35 ans. Plus fort, dans la classe des Manfred, il y a des quatuors constitués d'enfants d'une dizaine d'années. Si les Manfred enseignent, ils participent aussi à des séances d'explications publiques. Pour le dernier concert de leur série dijonnaise, ils sont ainsi allés à la rencontre des mélomanes désireux de recevoir des clefs qui leur permettront d'entrer de plain-pied dans l'univers si peu démonstratif de la musique de chambre.

Au programme des Manfred, le *Quatuor KV 428* de Mozart, le *Seizième Quatuor* de Beethoven et le *Quintette avec piano* de Brahms avec Philippe Cassard en soliste. Trois chefs-d'œuvre, trois casse-tête pour les interprètes.

Avec passion et une modestie émouvante, le premier violon Marie Béreau ne cache rien des difficultés du quatuor. Délicat parfois de trouver un accord lorsqu'on est quatre musiciens de force égale, mais de tempérament différent. Cette lutte musicale est la grandeur du quatuor, elle peut être sa misère. A une vieille dame qui demande : *« Qui est le chef du quatuor ? »*, le second violon Luigi Vecchioni répond : *« Il n'y a pas de chef, s'il y en avait un, c'en serait fini du quatuor à cordes, en tout cas du Manfred. »* Il arrive, en effet, que la lutte musicale vire à la haine. Pendant des années, les musiciens d'un quatuor célèbre ne se sont pas adressé la parole. Pendant les répétitions, ils communiquaient par des petits mots griffonnés sur des bouts de papier. Ils voyagaient séparément, dormaient dans des hôtels différents. Fallait-il qu'ils aient du talent pour que les organisateurs de concerts supportent ces complications !

Analyser la musique en joignant le geste à la parole est un plus : les mots seuls ne la décrivent que difficultueusement. Il est même des œuvres indicibles. Le *Seizième Quatuor* de Beethoven, et particulièrement son mouvement lent, sont de celles-là. Les Manfred le jouaient pour la première fois en public. Ils en donnent une interprétation dont l'introspection rappelle vraiment l'art des grands quatuors d'autrefois. Il semble que ces quatre musiciens jouent leur existence, qu'ils investissent chaque phrase. Philippe Cassard les rejoint pour le *Quintette pour piano* de Brahms. Parfaitement assemblés, les cinq musiciens l'exécutent avec une véhémence, une liberté d'allure et une ampleur que le *finale*, pris un peu trop vite, précipite vers sa fin glorieuse. Le public leur fait une telle ovation qu'au cinquième rappel, les Manfred et Cassard redonnent le mouvement lent de façon plus sereine, plus lyrique encore si c'était possible.

ALAIN LOMPECH

★ *Le Quatuor Manfred jouera Schubert, Ravel et Smetana, le 19 juillet au Festival de Conques, dans l'Aveyron. Tél. : 65-72-85-00. Le Festival de Semur-en-Brionnais se déroulera du 12 au 18 septembre 1994. Tél. : 80-41-87-97.*

★ *Le Quatuor Manfred a enregistré quatre disques compacts dont le* Premier Quatuor à cordes *de Schoenberg (1 CD Verany PV 791031) et les* Quatuors n[os] 2 et 3 *de Schumann (1 CD Verany PV 793051) qui viennent de se voir décerner un « 10 » par* Répertoire *et « 5 Diapasons » par le magazine* Diapason.

DISQUES

CLASSIQUE

Haydn

Concertos n°s 1 et 2 pour violoncelle
Truls Mork, Norwegian Chamber Orchestra, Iona Brown (direction)

Ecoutez l'introduction orchestrale du *Concerto en ré majeur* (le second), puis sa reprise par le jeune soliste norvégien. On entend tout ce qui différencie un phrasé convenu bien que soigné et la recherche à bout d'archet des forces vives, cachées dans chaque intervalle, chaque ornement, chaque nuance de la musique. Tout alors prend un sens. Une raison. Truls Mork, qui a déferlé dans le quarteron des violoncellistes de la jeune génération voilà cinq ans à peine, a l'œil un peu triste, le visage frémissant. Son jeu, même dans Haydn – compositeur joyeux, jamais grincheux –, est à l'image de son personnage : rêveur, frisonnant. Mais l'*allegro molto* de l'*ut majeur n° 1* est ce qu'on peut faire de mieux dans un style de virtuosité ultra-brillante sans jamais tomber dans la superficialité. Mork est, nous l'avons dit dès sa première apparition, « le » violoncelliste de cette fin de siècle. – A. Ry

1 CD Virgin Classics 7243 5 45014 2 5.

Schubert

Le Chant du cygne et autres mélodies
Hans Hotter (baryton), Gerald Moore (piano)

Né en 1909, entré à l'Opéra de Munich avec Clemens Krauss et Hans Knappertsbuch, Hans Hotter appartient à cette génération qui a pris la relève des grandes voix allemandes d'avant-guerre. Ce baryton le fit avec une conscience professionnelle vite reconnue (dès 1942, il débute à Salzbourg dans le rôle du Comte des *Noces* de Mozart ; en 1946, on le retrouve dans l'emploi du Sprecher de *la Flûte*). Dans le registre héroïque, il fut un Wotan très particulier *(lire ci-dessous)*. Sa voix a une réputation usurpée d'opulence et d'équilibre tranquille. La réalité (très audible dans ce *Chant du cygne* enregistré autour de 1948, l'un de ses rares récitals qui nous soient restés, avec *le Voyage d'hiver*) est fort différente. Hotter était asthmatique, et sa voix en a toujours gardé une sorte de flottement dans les respirations et une prudence d'accents qui se traduit par une délicatesse quasiment sans égale dans les phrasés. Si Hotter frappe au cœur, c'est peut-être par cette faiblesse dominée. Et par le refus de tout pathos qui peut s'appeler élégance ou, comme ici, simplicité aux limites de l'aridité. – A. Ry.

1 CD EMI « Références » CDH 5 65196 2.

Airs d'opéras par Hans Hotter

Iago pas vraiment bouleversant, Falstaff bien chantant sans plus (mais Verdi en langue allemande n'est peut-être pas au meilleur de sa forme), Hotter montre ici sa supériorité écrasante dans Wagner. Il est un Hans Sachs à la fois imposant et impulsif comme un jeune homme. Il demeurera pour la postérité un Wotan (dans *la Walkyrie*) divin par l'immensité de son combat contre le destin. La voix, elle, est immense d'humanité. Cette prise, comme toutes les autres, date du début des années 40, soit vingt ans avant l'enregistrement viennois dirigé par Solti (Decca). On comprend que le baryton ait entre-temps dominé le rôle, même si l'effacement des accompagnements orchestraux et la platitude de l'enregistrement mono laissent ici plutôt deviner que percevoir ses qualités. – A. Ry

1 CD Preiser Records mono 90200. Distribué par Media 7.

Maderna

Les Trois Concertos pour hautbois
Heinz Holliger, Orchestre de la Radio de Cologne, Gary Bertini (direction)

Bruno Maderna aurait soixante-quatorze ans si une vie agitée, un sens du sacrifice absolu à la musique, des activités conjuguées de chef, de pédagogue et de compositeur ne l'avaient prématurément enlevé à ses amis. En tête desquels figurait Luigi Nono. Les *Trois Concertos pour hautbois* s'étagent à peu près sur les dix dernières années de sa vie. Et, même si l'on ne savait que le troisième fut composé quelques mois avant sa mort, les élans brisés des dialogues entre les violons aigus et l'instrument soliste, sa lumière comme estompée, ses fréquentes ellipses laissent une forte impression de lassitude, de mélancolie. L'œuvre (au demeurant aussi admirable que les deux autres) cite d'emblée les roulements de timbales *pianissimo* sur lesquels se clôt, dramatiquement, son aîné. Le hautbois est ici employé dans son registre méditatif, dans une longue péroraison de climat préromantique. Des rythmes dansés font fugitivement leur apparition, plutôt comme des citations, des apparitions. La circonspection avec laquelle sont employés les timbres orchestraux signale le coloriste aux doigts de fée. Le premier concerto est – dans l'esthétique triomphaliste du début des années 60 – une partie de ping-pong, un match à qui perd gagne entre le hautbois, omniprésent, narquois, et l'orchestre qui, par bouffées incisives ou violentes, tente de faire valoir ses droits. Que de vivacité et d'esprit dans la musique de Maderna ! Que d'intelligence dans le jeu de Holliger, hautboïste et compositeur suisse que l'on sent ici en liaison directe avec son collègue italien. – A. Ry

1 CD Philips 442 015-2.

T. Rex, David Bowie, Ian Hunter

Au temps de la décadence

La réédition d'albums de T. Rex et de Ian Hunter, le « Santa Monica '72 » de David Bowie, ramènent à un moment unique de l'histoire du rock : la décadence.

LA scène se passe en 1972. Le rock'n'roll est devenu une industrie lourde. La musique, la poésie, l'économie, l'humour (ou ce qu'il en reste), tout est lourd dans le rock d'Emerson Lake and Palmer, de Led Zeppelin, des Who ou de Yes. En Angleterre, quelques rockers s'apprêtent à prendre leur revanche. Ils ont à peine deux ou trois ans de moins que les pères fondateurs, Lennon, Townshend, Jagger, Davies... Ils ont tenté leur chance pendant les swinging sixties, ont joué au bingo du rhythm'n'blues et ont perdu. Marc Bolan, David Bowie, Ian Hunter tournent le dos à la perfide Albion, lorgnent du côté de New-York et d'artistes à qui personne n'a prêté attention : le Velvet Underground et Lou Reed, Iggy Pop. La réédition simultanée de quelques albums de T. Rex et de Ian Hunter, la parution de *Santa Monica'72*, un album en public de David Bowie, jusqu'ici uniquement disponible en édition pirate ramènent à ce moment unique de l'histoire du rock qui vit cette musique atteindre une taille suffisante pour enfin arriver à se mordre la queue.

La chronologie place Marc Bolan à la crête de cette vague. Depuis le milieu des années 60, Bolan exerçait le métier de poète hippy. Avec son groupe Tyrannosaurus Rex, il avait publié un album dont le titre se traduit par *« mon peuple était doux et le ciel était dans ses cheveux mais voilà qu'il se contente de porter des étoiles à son front »*, il jouait de la guitare acoustique, accompagné par un percussionniste.

Et puis Marc Bolan raccourcit le nom de son groupe en T. Rex, redécouvrit l'électricité et les classiques du rock'n'roll, Chuck Berry surtout, *Little Queenie*, en particulier dont il tira plusieurs de ses hits, *Get it on, Telegram Sam*. Doué d'une voix délicieusement chevrotante, d'un tour de main mélodique limité mais malin, Bolan éloigna d'un coup le rock de ses prétentions à la respectabilité musicale et le ramena vers les chansons courtes et la futilité. La réédition des derniers albums de T. Rex (ceux enregistrés pour le propre label de Bolan) permet de mesurer les limites étroites de l'entreprise. *The Slider* (1972) est le seul disque qui donne une idée du charme insidieux de Bolan, de ce culot naïf qui exaspérait tant les aînés du rock, ceux qui avaient passé leur jeunesse à convaincre le monde des adultes : Bob Dylan faisait référence à Arthur Rimbaud et Lennon-McCartney à Schubert.



Marc Bolan avec les T. Rex.

DALLES/I.N.

Marc Bolan, avec ses bottes à semelles compensées, son rimmel dégoulinant et ses paroles idiotes, venait tout mettre par terre, sans même se donner la peine d'inventer quoi que ce soit, puisant dans l'histoire du rock juste pour s'amuser. Les disques suivants, *Tanx, Zinc Alloy, Bolan's Zip Gun*, n'ont pas rencontré l'énorme succès qui fut celui de Bolan pendant dix-huit mois, et ce verdict commercial ne fut pas tout à fait injuste. Marc Bolan, ex-hippy, star déchue, est mort en 1977, à trente ans, dans un accident de voiture, au moment de l'explosion punk.

En juin 1972, sort *The Rise and Fall of Ziggy Stardust and the Spiders from Mars* de David Bowie, qui pose vêtu d'une robe sur la pochette. *Ziggy* reprend en partie la méthode Bolan. *Hang on to Yourself, Suffragette City* doivent autant à Eddie Cochran que les tubes de Bolan à Chuck Berry. Mais Bowie est un intellectuel. Il mesure parfaitement la distance qui le sépare de ses modèles musicaux et poétiques, bref, il l'a fait exprès. Il s'embarque pour une tournée mondiale en compagnie des Spiders from Mars (Mick Ronson, guitare, Woody Woodmansey, batterie, Trevor Bolder, basse), qu'il force à se vêtir de pantalons moulants et dorés. Il travers l'Atlantique en bateau, car il a juré en public de ne plus jamais prendre l'avion et entreprend la conquête des Etats-Unis, recrutant au passage un pianiste qui a joué avec Bill Evans ou Lennie Tristano. En Californie, il *donne un concert au Santa Monica* Civic Center. Depuis longtemps, un enregistrement de cette soirée figure dans toutes les discographies pirates de Bowie. Une bizarrerie juridique lui permet de sortir officiellement.

On y retrouve l'essentiel de *Ziggy Stardust*, plusieurs titres de *Hunky Dory*, l'album précédent, sorti fin 1971, *Space Oddity, Jean Genie, John I'm Only Dancing* et deux reprises, *Waiting for my Man* de Lou Reed et *Mes Funérailles (My Death)* de Brel. Bowie et ses musiciens sonnent neuf, comme au premier jour. Depuis, des générations de musiciens se sont emparés de sa méthode, de ses tics, de ses trucs. Mais il fut le premier à pratiquer l'outrance avec tant de grâce, à donner autant d'émotion à l'artifice, à exhumer les squelettes du rock avec tant de révérence. *Live At Santa Monica* est une conclusion heureuse à l'aventure *Ziggy*, plus sans doute que *Aladdin Sane, Diamond Dogs* et *Peanups*, les albums en studio qui prolongèrent artificiellement la phase « décadente » de David Bowie avant qu'il ne se réincarne en dandy dansant avec *Station to Station*.

Ian Hunter, pour sa part, ne se retrouva embarqué dans la barque décadente que par accident, parce que Bowie aimait son groupe, Mott The Hoople. Hunter était fan de Dylan et son écriture s'en est toujours ressentie. En 1972, il revenait lui aussi sur la naissance du rock avec *All the Way to Memphis* et chantait l'homoérotisme à son corps défendant, parce que Bowie lui avait fait cadeau d'une magnifique chanson, *All the Young Dudes*.

Short Back and Sides et *Welcome to the Club*, les albums que réédite le label Chrysalis sont postérieurs à l'apogée décadent. Le second pourtant, enregistré en public en 1980, réunit Hunter et Mick Ronson, le guitariste des Spiders. Outre plusieurs titres extraits des albums solo de Ian Hunter (et sa discographie est loin d'être déshonorante), on y retrouve plusieurs classiques de Mott The Hoople et le style très particulier de Ronson. Boogie énergique, mélodies évidentes, imagerie américaine. Une version assez convaincante de ce qui reste du rock décadent, une fois que le rimmel a coulé et que les paillettes se sont ternies : le rock'n'roll qui découvre sa finitude.

THOMAS SOTINEL

★ *T. Rex : The Slider*, 1 CD Edsel ECD390, distribué par Media 7.
★ *David Bowie : Santa Monica'72*, 1 CD Golden Years GY002, distribué par Play It Again Sam.
★ *Ian Hunter : Welcome to the Club*, 2 CD Chrysalis/EMI 7243 8 29557 2.

JAZZ

Bireli Lagrene

Live in Marciac

On ne sait quoi préférer, sur quoi accommoder, dès le premier titre, *Softly as in a Morning Sunrise* : l'intro « ad lib » dans le style infernal du guitariste gitan de Strasbourg, Bireli Lagrene ; l'entrée des orages désirés de la rythmique (André Ceccarelli, le batteur le plus exact, et Chris Minh Doky, une présence juste à la basse) ; l'installation du rythme et des harmonies à la Chico Hamilton ; la longue descente dans les graves qui prouve que Bireli est un bassiste, on ne le dira jamais assez (sa vérité est dans les graves) ; l'impétueux solo à trois ; le dialogue des tambours et des cordes ; la longue prestation enfin justifiée de Ceccarelli, l'air qui s'en vient mourir sur la plage des applaudissements, ou quoi ?

Il est des concerts inspirés. Celui-ci vient de Marciac, probablement en 1993. Tout est de la même veine, comme une histoire qui prend forme en standards *(Days of Wine and Roses*, de Johnny Mercer et Henry Mancini, chansonnette précieuse dont on ne se rappelle pas toujours qu'elle est éponyme d'un mélodrame de Blake Edwards avec Jack Lemon ; *Smile, Autumn Leaves, C'est si bon, Stella by Starlight, I Got Rhythm* et enfin *Blues Walk*, la seule composition du guitariste.

Ah oui ! entre le morceau d'ouverture et le long chorus de *Days of Wine*, la basse de Chris Minh Doky, une Pöllman probablement (à en juger par le son), a, comme on dit, « bougé ». Vous savez ce que c'est : l'humidité, la foule des spectateurs, la température du bassiste, ses mains moites, la transpiration de l'inconscient, l'hygrométrie du Gers : un rien fait « bouger » les basses. C'est la loi du concert, sa beauté et son incertitude. Francis Dreyfus et Yves Chamberland ont eu raison contre le diapason de sortir celui-ci en l'état et dans le bon ordre. Disque superbe, éclairant, disque aussi du public que l'on entend réagir, qui permet de comprendre à quoi celui-ci, trop innocent, se règle (aux effets, au barouf, à la vitesse). – F. M.

1 CD FDM 36567-2.

Ceccarelli Trio

3 Around the 4

Subtile idée de Mick Lanaro : sur la base du Trio d'André Ceccarelli (batterie ; Thierry Eliez, piano ; Jean-Marc Jafet, basse), proposer – Ceccarelli en est orfèvre – une lecture des Beatles. Les chansons sont traitées selon la règle du jazz. Selon son écoute détournée, donc avec respect : *Can't Buy Me Love, Michelle, And I Love Her, Norwegian Wood, Day Tripper, Fool of the Hill, Yesterday, Lady Madona, With a Little Help from my Friend*, etc. Outre la perfection d'exécution et d'invention (les thèmes lents tiennent légèrement moins bien, en raison de leur légèreté harmonique), ce rêve devrait permettre au « public » d'écouter un disque produit dans la pure idée de sa mise en scène. Avec pour une fois les airs dans la tête... C'est ainsi, après tout, que le microscopique public américain du jazz – soyons sans illusions – écoutait probablement les grands créateurs recréer des airs connus (les standards). C'est toujours difficile de faire de la musique pour des gens qui n'ont plus grand-chose à faire de la musique, sinon la boire d'un air vague. Ceccarelli est un monstre de la batterie *(voir plus haut)*. Le trio aux interventions carrées (voix d'Eliez, solos de Jafet) tient la route des mythes de Liverpool. Ce pas de trois autour de quatre peut devenir ce qu'il est – un modèle – ou aussi bien passer à l'as. Parions sur le brelan. – F. M.

1 CD Verve 522 437-2n. Distribué par Polygram.

ROCK

Bashung

Chatterton

Bashung tricote sa carrière en jersey : une maille à l'endroit de rock évident, abordable, une maille à l'envers de musique sombre et compliquée. Après le gros succès d'*Osez Joséphine*, voici venu le temps de *Chatterton*, album de rafistolage, musical, émotionnel comme son nom l'indique. Quand Bashung se met en mode négatif, il devient un musicien dangereux, capable de tout et de n'importe quoi. Côté tout, il y a cette production architecturale qui mélange trois guitaristes : l'un new age, atmosphérique, Michael Brooks ; l'autre, avant-gardiste, anguleux, Marc Ribot ; le troisième, blues, classique, Sonny Landreth. L'idée est belle, quand on l'entend vraiment, dans *Un âne plane*, qui réunit Brook et Landreth, par exemple. Côté n'importe quoi, il y a cette affectation vocale qui flirte avec le nasillement, et aussi le foisonnement *des jeux de mots, écran de* fumée qui voudrait camoufler le désespoir aigu qui baigne le disque et ne fait que compliquer le propos.

Mais Bashung a toujours fonctionné selon le principe du « c'est à prendre ou à laisser ». Et on le préfère de loin perdu dans ses exigences, dans sa rêverie morose, que s'abandonnant aux paresses rock'n'rolliennes d'*Osez Joséphine*. *Chatterton*, malgré ses errances, permet de tenir quand tout se déglingue. – T. S.

1 CD Barclay 523111-2.

La Mano Negra

Casa Babylon

Plus qu'un groupe de rock, la Mano Negra est devenue une entreprise de voyages désorganisés dont le dernier fut l'épopée du train de glace en Colombie, racontée par Ramon Chao (journaliste, écrivain et père du chef coutumier de la Mano, Manu Chao) dans *Un train de glace et de feu*, ouvrage hautement recommandable. Logiquement, plutôt qu'un disque, la Mano propose avec *Casa Babylon* une espèce de carnet de notes musical. On y entend des morceaux (dans le sens de partie d'un tout) de salsa, des bouts de reggae, des bouffées de musique brésilienne et un peu de rock. On y chante en espagnol, en anglais et en français, et l'on entend toujours la même urgence, atomisée en une dizaine de langues musicales pas toujours compatibles.

Ce disque permet à la Mano Negra, qui fut un immense groupe de scène (et peut-être l'est encore, mais, ça, il faut habiter en Amérique latine pour le savoir), de faire un tour supplémentaire autour du problème dont la solution a toujours échappé à Manu Chao et à ses camarades : la chanson. Comment ça marche une chanson, comment les paroles s'emboîtent dans la musique, comment *ça commence et ça finit. A ce sujet*, le groupe n'a jamais eu que des intuitions foudroyantes, jamais assez de métier pour construire un disque complet. *Casa Babylon* masque la pérennité de ces faiblesses par son côté documentaire. – T. S.

1 CD Virgin 39655-2.

Backbeat

Songs from the Original Motion Picture

Le film *Backbeat (lire la critique page VI)* retrace la genèse des Beatles et, plus spécialement, le destin de Stuart Sutcliffe, premier bassiste du groupe, condisciple de John Lennon à l'école d'art de Liverpool, rocker d'occasion et peintre par vocation. Pour des raisons juridiques et financières que seuls MM. David Geffen et Michael Jackson (respectivement gestionnaire et détenteur des droits sur les chansons signées Lennon-McCartney) pourraient développer, on n'entend pas de chansons des Beatles pendant le film. Pour contourner l'obstacle, les auteurs ont choisi une douzaine de classiques du rock – composés, pour moitié, de morceaux que les Beatles enregistrèrent par la suite et, pour l'autre, de morceaux « vraisemblables » qui complètent heureusement le corpus rock'n'rollien des Beatles. Pour les interpréter, le producteur de la bande sonore, le très futé Don Was, a fait appel à la fine fleur du rock américain d'aujourd'hui. MM. Greg Dulli (Afghan Whigs) et Dave Pirner (Soul Asylum) reprennent respectivement les parties vocales de Lennon et McCartney. Mike Mills (REM) joue de la basse, Dave Grohl (Nirvana) de la batterie, Don Fleming (Soul Asylum) et Thurston Moore (Sonic Youth) de la guitare. Le télescopage entre ces classiques du rock'n'roll *(Long Tal Sally, C'mon Everybody, Rock'n'roll Music...)* auxquels la jeune génération ne touche d'habitude jamais et le style moderne, imprécis, furieux, distordu, est rafraîchissant. Les interprètes découvrent des racines qu'ils ne connaissent plus qu'à travers le filtre de multiples générations, les chansons prennent une vie que bien peu de gens se soucient aujourd'hui de leur insuffler. Un disque pour réconcilier toute la famille. – T. S.

1 CD Virgin 72438 39596 2.

MUSIQUES DU MONDE

Fairouz

Fairouz chante Zaki Nassif

La Libanaise Fairouz a commencé par chanter les chansons de Farid El Atrache et d'Asmahan à la Radio du Proche-Orient, en 1947. Puis, avec Halim Elroumi, directeur de l'établissement, et les frères Assi et Mansour Rahbani, elle provoque une révolution, et la hargne des puristes, en introduisant des éléments novateurs (au départ inspirés de la musique sud-américaine) dans la tradition libanaise. Interprète unanimement fêtée dans le monde arabe, aimée pour son talent multiforme (des *qaçidas* classiques, des opérettes, du théâtre musical, des chansons militantes pour la Palestine, le Liban, etc.), Fairouz suivra longtemps le style musical très mélodique de son époux, Assi Rahbani, avant de s'engager au milieu des années 70 sur des sentiers plus périlleux (les influences du jazz, de la fusion) derrière son fils Ziad Rahbani. Fairouz a fait des écarts et des concessions incertaines au modernisme. Mais elle demeure « la septième colonne » (en référence au temple romain de Baalbek où elle triompha en 1957 pour la première fois) : droite, la voix mélancolique et mystérieuse, profonde. Dans cet album enregistré début 1994 à Beyrouth – qu'elle ne quitta jamais, même au plus fort de la guerre –, Fairouz revient à son style, plus classique, plus épuré, d'avant 1973. Elle y interprète neuf nouvelles chansons du compositeur et parolier Zaki Nassif, dont quelques hymnes entraînants (*Aabali Ya Amar*), très dansants (*Bnadilak ya Habibi*).– V. Mo.

1 CD Voix de l'Orient Series VDLCD577.

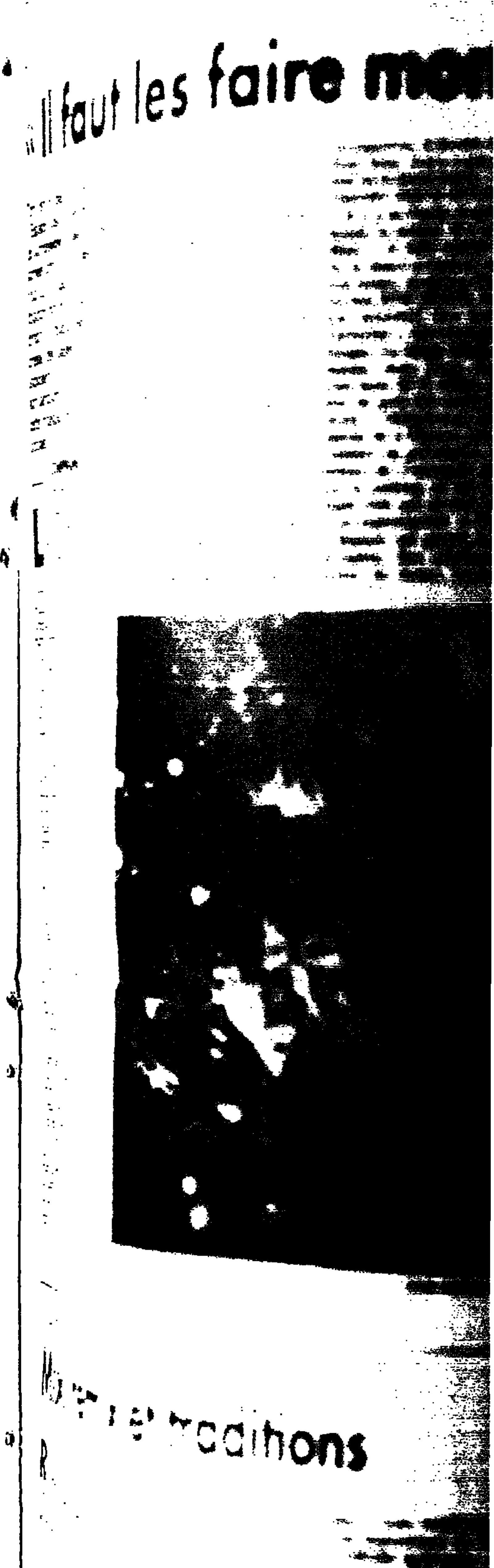
Warda

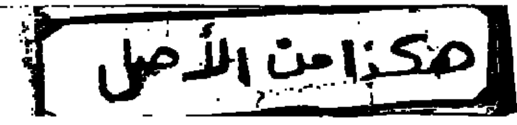
Warda Eldjazaïriya, vol. III

Une heure de musique nous est offerte en trois titres, dont le célèbre *Min Baïd*, chant d'amour à la patrie et à la bien-aimée, composé par Baligh Hamdi et écrit par Salah Elkharfi. Le soir du concert ici reproduit, l'Algérienne Warda chante à la gloire de l'indépendance de son pays, dont on fêtait – c'était en juillet 1972 – le dixième anniversaire. Précision et souplesse, rythmes parfois inspirés du folklore maghrébin, maintien des traditions égyptiennes des mélodies et orchestres à cordes : le mélange classico-populaire que Warda a su mener à bien est constamment sous-tendu par une voix lancée sans retenue dans l'émotion, à la frontière de la force et de la fragilité. L'effet est d'autant plus fort dans ces enregistrements que Warda n'avait pas chanté en public depuis dix ans.

Née à Puteaux en 1940 – son père était gérant d'un foyer d'immigrés avant d'être propriétaire d'un cabaret du Quartier latin qui furent tout deux des fiefs du FLN de la première heure, sa mère était libanaise musulmane –, Warda a commencé sa carrière à onze ans. Réfugiée à Beyrouth en 1958 avec sa famille, elle part ensuite au Caire où elle travaille avec Mohamed Abdel-Wahab. Elle devient la star de la chanson militante, pour la libération de l'Algérie et pour le panarabisme. En 1962, Warda, mariée, rejoint l'Algérie, et met un terme à sa carrière sur les injonctions de son époux. Dix ans plus tard, à la demande du président de la République, Houari Boumediene, Warda accepte de chanter, avec l'orchestre égyptien El Massia. Dès lors, Warda ne quittera plus le devant de la scène. Vibrantes et chargées de défis (à la liberté, à l'amour, à la condition féminine), ces trois chansons issues d'un concert exceptionnel se situent donc à un moment charnière de la vie et de la carrière de la grande chanteuse arabe, qui à cette époque chantait encore dans la continuité d'Oum Kalsoum. – V. Mo.

1 CD AAA 089, Club du disque arabe.







Les recettes d'un disc-jockey

« Il faut les faire monter au plafond »

Tony est le disc-jockey de L'Espace, une boîte de nuit de Compiègne (Oise), où les soirées sont à 80 % dance. Pour lui, « la dance a toujours existé. Un bon tempo, un disque bien pressé, des basses qui explosent... » Il explique son parcours et cette musique qui fait bouger.

COMPIÈGNE

de notre envoyé spécial

LE matin, quand il a fini sa journée, Tony se fait des œufs, des steaks, des merguez grillées. Ses parents sont réveillés par la fumée, se lèvent et se disent quelques mots quand Tony s'écroule, cherche le sommeil en regardant la télé. Sa mère, Bernadette, va dans la pièce d'à côté, où elle tient son épicerie. Son père, Joël, retourne à l'usine : *« Bien obligé, car l'épicerie a baissé. »* Bernadette filtre les coups de téléphone que les maisons de disques tentent de passer. Pas question de réveiller Tony pour la promo de Corona ou d'Ice MC : *« Mon fils dort »*, dit-elle entre deux pesées. Et Tony dort jusqu'à 16-17 heures. Son père, quand il revient de la ville, a appris comment s'est passée la nuit : *« Il paraît que tu as été bon hier soir. »* Tony acquiesce, modeste. Tony est disc-jockey (DJ) à L'Espace, près de l'usine, un joli bâtiment dans la zone industrielle de Compiègne.

A vingt-cinq ans, Tony est connu ici. Pas une rue piétonne, pas un café où il ne serre la main des passants, des « clients » qui ressemblent à des amis. Le jeune homme, au visage italien et au léger embonpoint, règle une ardoise au Sunset, le bar américain de Compiègne, en faisant une partie d'Ambassador Gum, la « machine à sous » dont les gains sont en chewing-gums. Il taquine le serveur : *« Toi t'étais bien dépouillé, hier soir. »* Souvent il part dîner au Bistrot de Flandres, sa cantine, puis sillonne les rues de la ville en écoutant l'émission dance de la station FM M40, « Tous en boîte ». Ce soir, le centre-ville est désert et gris sous les giboulées. En ce moment, *« les étudiants ont des examens »*. La semaine passée, c'était la fin du mois. L'Espace est pourtant presque toujours plein : mille à mille deux cents personnes viennent, chaque soir de la fin de semaine, du département et *« même de la région parisienne »*. Tony semble s'angoisser pour rien. *« Mais quoi qu'on fasse*, dit-il, *une soirée vide, c'est toujours un peu de la faute du DJ. »*

Whisky glace, whisky-Canada dry : peu à peu le jeune homme se réveille en pensant qu'*« il faudrait faire attention aux cigarettes »*.

Dans sa voiture, en pleine campagne, au milieu des champs de blé et de betteraves, il arrête M40 pour mettre sur sa platine laser « The classical love collection », une compilation de *« grands succès »*. Mozart, Berlioz, Vivaldi. Quelquefois, il écoute du Cabrel. Pour Tony, il n'y a pas de définition de la dance music. *« Faudrait regarder dans le dictionnaire »*.

Il y a eu l'acid, le new beat, la house, la techno. Il y a la dance. Mais, *« si vous voulez aller par là, la dance a toujours existé. Un bon tempo, un disque bien pressé, un bon BPM* [NDLR, battements par minute], *des basses qui explosent »*, une musique qui fait bouger. La dance donne envie de danser. Avec Tony, les soirées sont donc 80 % dance, agrémentées de gold (les souvenirs) et de slows. *« Obligatoires*, s'excuse le patron de L'Espace, *car ici nous sommes en province »*. Les sept lettres de l'enseigne clignotent sur le parking où est installé le night-club, qui, de loin, ressemble à un supermarché. A l'intérieur, L'Espace est grand, lumineux, prospère. Bar imposant, deux pistes de danse, écran géant, rayon laser. Tony est le seul employé qui ne porte pas la chemisette estampillée au logo du lieu. Un serveur est fier de voir Compiègne passer *« de 50 000 à 100 000 habitants en dix ans »*. Le patron n'est pas mécontent de la sélection faite à l'entrée : une jeunesse plutôt bon chic bon genre, une autre plus populaire, quelques jeunes beurs bien mis. De jolis visages, une envie de s'amuser...

Tony dit qu'il a le trac, qu'il est *« un peu comme les artistes avant d'entrer en scène »*. Au micro, il prend une voix qui ne lui ressemble pas, métallique, mécanique, et annonce comme un forain qui tient son manège : *« Attention, dans quelques instants, décollage ! On accroche bien sa ceinture. Direction, l'espace ! »* Un jingle parle, en américain, de *« nouveaux territoires, de nouvelles civilisations »*. *« L'espace, comme si vous y étiez. De la dance et du souvenir qui ne sont pas du tralala »*, enchaîne Tony. Comme un cuistot aux fourneaux, il se déplace de platine en platine, prend un disque là, un autre ici, ajuste les enchaînements en trouvant le bon tempo, vérifie une dernière fois : *« Il faut sentir la salle ; ce soir, elle est dance, c'est sûr. »* Un garçon est déjà sur la scène en dansant comme dans une rave.

Dr Alban, Ice MC, *« de la musique qui vous donne la migraine »*, hurle Tony à son public, lequel commence à taper des mains, à chanter *Move your Body*, à pousser des cris. Le plus dur étant de faire monter la pression – *« il faut que ça explose »* –, Tony enchaîne donc sur une valeur sûre de Corona, *The Rhythm of the Night*, que la salle ponctue par des *« oh yeah ! »*, annonce un futur tube de l'été, *Café* – il ne se trompe jamais, dit-il, – et accumule immédiatement d'autres poids lourds, Ace of Base, un remix de Black Boys, Reel 2 Real, Dr Alban encore. Pas de risques : les morceaux ne durent pas plus de trois minutes.

« Il faut les faire monter au plafond. » Du mouvement donc, et la recherche d'escalades...

Bien sûr, Tony a du métier. Il n'est plus l'enfant qui, à dix-huit ans, à force de coller aux basques de Marc Deville, l'ancien DJ de l'établissement, réussit à se faire embaucher en 1988. *« En boîte tous les soirs, à dix-huit ans, c'était le rêve »*, se souvient-il après une expérience assez monotone de vente de fournitures en matériel de boulangerie. Mais Tony pense que son pire ennemi serait la routine, son capital de sympathie qui l'autoriserait à *« s'endormir sur ses lauriers »*. Chaque jeudi, il sélectionne la trentaine de nouveaux disques qu'il reçoit par semaine – *« J'en retiens deux ou trois »* –, remplit sa liste Top Dance qui fabrique les hits des clubs. Le lundi et le mardi, ses jours de congé, il sort à Paris, au Queen – la boîte branchée du moment – pour, dit-il, se *« ressourcer »*.

Dans la maison familiale, le Micro d'or que le Top Dance lui a décerné en 1992 trône en bonne place à côté de la photo d'Alexandre, le petit neveu. Au réveil, Tony « sonorise » la salle à manger à l'aide des derniers tubes londoniens, *« comme dans son enfance ; il fallait entendre les voisins »*, disent en souriant les parents. Joël, le père, affirme qu'il aime toutes les musiques, lui qui a enregistré un disque d'accordéon il y a vingt ans. Il sort la photo de deux chanteurs de rue qu'il va voir à Paris de temps à temps : *« Ils sont musette, ils sont sensas'. »* La mère, Bernadette, aime danser, courir les spectacles et les lumières de la capitale.

Elle a aussi un faible pour Francis Cabrel. Souvent, elle écoute avec Tony la chanson qu'ils trouvent belle tous les deux et qui s'appelle *Encore et encore*. Pour l'instant, Tony n'a pas envie de bouger.

DOMINIQUE LE GUILLEDOUX



DALLE/SETTON

Une soirée « Dance Machine » à Bercy.

« L'ethno-dance » de Deep Forest

Mix, remix et traditions

REMIXÉES, bornées par les boîtes à rythme, samba brésilienne, chants mystiques des *qawwalis* pakistanais, voix pygmées, ont fait leur entrée dans les clubs – en Angleterre surtout – par les vertus du rythme en boucle. La réussite commerciale couronne souvent ces tentatives. Le succès de Deep Forest, groupe informel, concept écolo-commercial (une partie des bénéfices est reversée au Pygmy Fund américain), en témoigne : les ventes mondiales ont dépassé le million d'exemplaires.

A la fin de 1991, deux musiciens français, Michel Sanchez et Eric Mouquet, eurent l'idée de traduire d'étranges mélodies pygmées et mélanésiennes en dance. Habitué des studios d'enregistrement et adepte des prestigieuses collections ethniques françaises (Ocora et Musée de l'homme), Michel Sanchez avait gardé le souvenir entêtant des polyphonies des Pygmées de Centrafrique, collectées par l'ethnomusicologue Shima Aaron, et des chants réunis aux îles Salomon par les chercheurs du Musée de l'homme. Sampler (échantillonner) n'est pas simple : pour être tout à fait honnête, il faut des autorisations. Entre les gardiens du temple (les ethnomusicologues) et les bricoleurs postmodernistes, le poète et musicien camerounais Francis Bebey servit de trait d'union.

« Nous ne voulions pas prendre des chants et coller des rythmes dessus, explique le compositeur (de musiques publicitaires et de chansons) Eric Mouquet. *Nous avons tout coupé, tout reconstruit autour des voix et des mélodies. De la dance, nous avons retenu l'énergie, les ambiances, mais aussi des boucles de batterie, le mouvement lancinant de la ligne de basse. Mais nous avons traité les thèmes comme des chansons, avec un refrain, une introduction. Ce n'est pas une fusion entre les genres, mais une recomposition. »* Ce jeu de découpages-collages des sonorités, d'où le sens est banni, va durer six mois, pendant lesquels les deux musiciens travaillent à Bruxelles, aux studios Synsound *« sur du matériel très pointu »*, en compagnie de deux producteurs, Guilain Joncheray et Dan Lacksman. En mai 1992, *Sweet Lullaby* – voix indéfinissable, groove hypnotique de fin de nuit, mélodie lancinante – éclôt sur les ondes FM. Quatre mois plus tard, le titre entre au Top 50, avant d'être nommé aux Grammy Awards américains, de servir de bande-annonce publicitaire (pour les téléviseurs Sony, dont Columbia, la maison de disques de Deep Forest, est une filiale, aux États-Unis ; pour des produits vitaminés en Australie ; des shampoings en France), ou de générique télé (« 30 millions d'amis », le Paris-Dakar ici, la Coupe du monde de football en Allemagne, etc.).

« Empreinte de la sagesse ancestrale des chants de la forêt africaine, la musique de Deep Forest, explique la notice destinée aux journalistes, *touche immédiatement l'âme et l'instinct de chacun. »* Mais surtout, elle se danse, et les clubs new-yorkais en raffolent. Voici donc venir le Deep Forest numéro 2, où *Sweet Lullaby* est décliné en plusieurs versions, *Ambient Mix, Apollo Mix, Round The World Mix*. *« C'est une stratégie de maison de disques*, note Eric Mouquet. *Aux États-Unis, les modes changent à toute vitesse : le tempo ralentit, s'accélère au gré du vent. Au Living Club, un club new-yorkais, les musiciens enregistrent dans l'instant les mixages inventés pour les gens, sur la piste de danse. C'est une sorte de performance, un happening instantané. C'est ce que nous projetons de faire par la suite avec des voix d'Europe centrale. »*

Pour l'heure, le Deep Forest africain (chez Columbia/Sony) s'est muté en Dao Dezi breton (chez EMI) : Guilain Joncheray et Eric Mouquet ont entraîné de grandes voix de la Bretagne dans leur nouveau projet d'appropriation de la tradition. Arnaud Maisonneuve, Denez Prigent, Manu Lann Huel, se sont prêtés au jeu. Le simple qui vient de paraître est une reprise de *la Jument de Misbao* du groupe Tri Yann. Ce pourrait être aussi drôle qu'un remix de Nusrat Fateh Ali Khan par l'iconoclaste Bally Sagaroo, mais l'ethno-dance à la française est encore bien sérieuse...

VÉRONIQUE MORTAIGNE

★ *World Remix*, 1 CD Columbia 476589-2. *Dao Dezi*, 1 CD single EMI (sortie album à la rentrée).

L'été de la dance music

Suite de la page I

Il n'est par exemple pas rare de voir un musicien (auteur-compositeur et réalisateur artistique), préparer une pré-production sur son home studio, avant de chercher un ou une interprète. Celui-ci enregistre la partie vocale pour un tarif forfaitaire (flat fee) sans apparaître sur la pochette du disque. En cas de succès, si le producteur n'est pas satisfait du physique du vocaliste, il s'arrangera pour les apparitions en public et les clips avec un danseur ou un mannequin qui mimera les vocalises. Le procédé engendre bien sûr plus de simples que d'albums. En permettant de prolonger l'exploitation commerciale de ces formats courts, la compilation CD, rassemblant une vingtaine de titres, est devenue le support privilégié du genre. Appuyés par une campagne de publicité télé, les scores de ces « compil' » peuvent être impressionnants. Top DJ, Dance Machine et La plus grande discothèque du monde dépassent chacune les trois cent mille exemplaires.

Ces préoccupations commerciales discréditent-elles pour autant ces productions musicales ? Jean Paul De Costerd croit que la dance reste de la musique pop. Avec son compère Phil Wilde, ce Flamand de trente-huit ans a fabriqué de toutes pièces 2 Unlimited, duo techno responsable de quelques-uns des plus gros tubes du moment *(No Limit, Let the Beat Control Your Body, Maximum Overdrive)*. Il n'en revendique pas moins sa passion de la dance music et l'honnêteté de sa démarche. *« A dix-sept ans, je suis tombé amoureux de Motown et du Philly Sound. J'ai été DJ pendant onze ans. En 1988, comme tous les DJ belges, j'ai créé pour le plaisir mon propre label de new beat, le dérivé local de la house music. Malgré mon peu de moyens, mes premières productions furent des succès. En 1991, la techno est devenue énorme. Je me suis associé à Phil Wilde. Nous avons produit un instrumental*, Get Ready For This, *et avons voulu y rajouter des voix. J'avais la maquette d'un rap chanté par un Hollandais, Ray Slijngaard, que nous n'avions pas utilisé. Je lui ai envoyé notre démo, il a rappé dessus et demandé de chanter à une de ses copines, Anita Dels. Tous les deux avaient une bonne tête, 2 Unlimited était constitué. Ils chantent, écrivent les textes et amènent des idées pour les vidéos et les costumes. »*

Et Jean-Paul De Costerd fait appel à l'histoire : *« Je ne me sens pas différent de mes idoles, Brian Holland, Lamont Dozier, Norman Whitfied, Isaac Hayes, ces gens qui travaillaient à la chaîne dans les « usines à hits » de Motown ou Stax et qui ont pourtant composé tant de classiques. La dance music existe depuis plus de trente ans. »*

STÉPHANE DAVET

CINÉMA TOUS LES FILMS DE LA SEMAINE

FRESH

de Boaz Yakin

« FRESH » est le tag d'un enfant de onze ans qui vit dans les rues les plus malfamées de Brooklyn. Fresh suit assidûment les cours au lycée et gagne de l'argent comme coursier pour un dealer d'héroïne, un Latino. Il fait aussi le guet pour un détaillant de crack, un Afro-Américain pure souche, comme Fresh. Le gamin vit chez sa tante, va voir de temps en temps sa sœur, une junkie qui se prostitue.

Boaz Yakin est scénariste, il a écrit une histoire d'agents de police pour Clint Eastwood (*la Relève*). En abordant la vie du ghetto (qui constitue désormais un matériau dramatique aussi familier que le western ou le film d'espionnage), Boaz Yakin a d'abord raisonné en constructeur d'histoires. Il a cherché comment un enfant qui accumule autant de handicaps que Fresh peut franchir les obstacles que la ville lui oppose. Il fait de Fresh un prodige des échecs (éduqué en la matière par son père déchu) et transforme le labyrinthe moral, affectif d'une enfance à Brooklyn en une série d'équations marchandes et policières que le prodige résout avec tout le sentimentalisme d'un agent du KGB. Malgré l'efficacité du procédé (on ne s'ennuie pas), le film laisse un goût très désagréable. Les interprètes, et d'abord Sean Nelson, qui joue Fresh, ont beau être intéressants, les personnages se déshumanisent et leur sort finit par importer autant qu'une figure dans un jeu vidéo. – T. S.

CASQUE BLEU

de Gérard Jugnot

LORSQUE les concepteurs du film ont commencé à y songer, il est clair que le conflit en ex-Yougoslavie passait encore dans l'esprit du public potentiel pour un combat d'indistincts Moldo-Valaques fanatisés dans le tunnel d'une guerre civile incompréhensible, donc irréelle. Il était donc loisible de l'utiliser comme décor d'une pochade franchouillarde. Autour d'un couple en plein règlement de comptes post-adultérin (Jugnot et Victoria Abril), pourrait ainsi être brossé le portrait de nos petits travers nationaux et de notre bon fonds à base de débrouillardise et de générosité. Recyclant au passage les reliefs périmés des *Bronzés*, y compris la secrétaire en détresse (Valérie Lemercier) et les homosexuels en plein spleen, ajoutant quelques gags contemporains (le dépistage du sida), voici donc les tribulations des joyeux clients de l'hôtel-club tenu par Jean-Pierre Cassel, parmi lequels Claude Piéplu et Micheline Presle, impeccables comme à leur habitude, font de trop rares apparitions. A la fin, les forces de l'ONU sauveront le groupe de touristes piégés par la guerre civile en plein délassement ou scène de ménage.

Mais entre-temps, hors écran, quelques milliers de morts et quelques hurluberlus occidentaux ont modifié la perception de la guerre en Bosnie. D'où un léger malaise à la vision du film. Il n'est pas certain que le slogan publicitaire (*« Détendez-vous ce n'est qu'un film... »*) arrange les choses. Le problème n'est pas de réaliser une comédie à propos d'un sujet grave, il est dans la manière de filmer la guerre ou un couple en conflit. Et il est dans le choix des moyens pour faire rire. – J.-M. F.

AU NOM DU PEUPLE SOUVERAIN

de Luigi Magni

IL n'est pas certain que le film de Luigi Magni, qui sort en France quatre ans après sa réalisation, soit à même d'éclairer les spectateurs français sur les événements qui conduisirent en 1849 à la proclamation, puis à la chute de la République romaine. Le réalisateur s'est efforcé de concilier rigueur historique et impératifs du « *divertissement de qualité* », mais sans disposer apparemment des moyens de son ambition. La reconstitution d'époque est soignée, mais la réalisation ne se départ que rarement d'une lourdeur toute télévisuelle, qu'accentuent encore les vedettes convoquées. Nino Manfredi et Alberto Sordi pèsent sur le film de tout le poids de leur notoriété, consacrée par quelques scènes obligées et une collection de répliques brillantes : depuis sa terrasse, Sordi soliloque et apostrophe la Ville éternelle, Manfredi pousse la chansonnette du haut de sa cariole au milieu des garibaldiens en marche. *Dans ce va-et-vient entre destins individuels et Histoire,* le pittoresque l'emporte trop souvent, avant que les dernières scènes, qui retracent l'intervention des troupes françaises, n'indiquent le chemin, bordé de simplicité et d'émotion, que le film aurait dû prendre. – P. M.

L'ILE AU TRÉSOR

de Raul Ruiz

PRÉSENTÉ à Cannes en 1991, cette adaptation très libre du roman de Robert Louis Stevenson sort à l'occasion du quarante-cinquième anniversaire d'Argos Films, la maison de production d'Anatole Dauman. On y retrouvera la manière de Raul Ruiz, son goût pour les filtres qui donnent au ciel des couleurs jamais vues depuis qu'on a arrêté de vendre les verres colorés qui transformaient les télévisions noir et blanc en télés couleur. Et aussi les très gros plans qui laissent deviner l'action, là-bas, derrière.

Cette fois-là, Raul Ruiz avait disposé d'un peu d'argent. Il en avait profité pour s'offrir une distribution baroque : on retrouve Martin Landau dans le rôle de Long John Silver, Anna Karina dans celui de la mère de Jim Hawkins. Et aussi Sheila, la chanteuse, qui philosophe, doublée en anglais. Ruiz élève un échafaudage théorique sur le jeu et l'argent, sur la réalité et la fiction. Tournant le dos à l'approximation onirique qui lui réussit souvent, le cinéaste chilien se force à une rigueur qui met à nu ses limites de cinéaste, de créateur d'images. *Malgré ses apparentes fantaisies,* malgré sa complexité, le film se révèle d'une sécheresse rebutante. – T. S.

MY NEW GUN

de Stacy Cochran

PETITE chronique calmement ironique de la vie d'une jeune bourgeoise de province. Pour ne pas sombrer dans l'engourdissant ennui d'un pavillon de banlieue (aisée) et dans un mariage presque indifférent avec un radiologue (Stephen Collins), il faudrait à Debbie (Diane Lane) pas moins d'un miracle. Ce sera ce petit revolver de sac à main qu'il lui offre, en guise de « *simple mesure de sécurité, ma chérie* », dit-il, mais aussi (surtout ?) pour s'aligner sur leurs meilleurs amis, autre couple, en instance de mariage, qui joint alliance et arme à feu. En face, dans un pavillon à l'architecture rigoureusement identique, habite Skippy (James Le Gros), une sorte de Pierrot lunaire, menteur invétéré, timide comme pas deux, romantique en diable, gentiment barge, qui n'explique jamais rien, pas même pourquoi il « emprunte » le revolver à Debbie, qui de toute façon voulait s'en débarrasser. Bien entendu, Skippy est amoureux de Debbie ; bien entendu, il la devine comme personne ne l'a jamais comprise ; et bien entendu...

Réalisant ici son premier film, Stacy Cochran évite tous les clichés avec une aisance confondante, tout comme à force de charme et d'intelligence, ses acteurs évitent la caricature (excepté Stephen Collins, parce que le rôle l'exige). Peut-être parce qu'ancienne diplômée de Sciences-Po puis de cinéma à l'université de Columbia, Cochran a travaillé à la télévision pour enfants, elle va, quitte à sacrifier l'intrigue, droit aux mini-décalages qui font déraper les « petites absurdités qui vont de soi » dans une vie quotidienne « sans histoire ». – H. B.

BACKBEAT, *de Iain Softley*

Le Big Bang du rock

Entre 1960 et 1962, cinq jeunes musiciens anglais ont effectué trois séjours à Hambourg. John Lennon, Paul McCartney, George Harrison, Pete Best et Stu Sutcliffe ne formaient alors qu'un orchestre de rock'n'roll parmi d'autres. A leur retour, ils étaient les Beatles, prêts à bouleverser la musique populaire occidentale. « Backbeat » ambitionne de saisir le moment de cette mutation.


D.R.

IL n'y avait qu'un Beatle dont le physique indiquait qu'il deviendrait une star. Stu Sutcliffe, brun, romantique, les traits fins et durs, cultivait une vague ressemblance avec James Dean et dissimulait son regard sous des lunettes noires. Il jouait de la basse. En fait, il en jouait très mal, mais c'était un peintre doué et le meilleur ami de John Lennon, qu'il avait rencontré à l'école d'art de Liverpool. Stu Sutcliffe est le prototype d'une figure connue du rock. Le copain qu'on aime tellement qu'on fait tout pour lui trouver une place au sein du groupe. Au cours des deux années (entre l'été 1960 et le printemps 1962) où les Beatles firent la navette entre les clubs de Liverpool et les boîtes de Reeperbahn de Hambourg, le groupe passa par toutes les épreuves qui constituent aujourd'hui le parcours initiatique d'un groupe de rock. La misère matérielle, la drogue (sous forme d'amphétamines), l'initiation esthétique et l'apprentissage de la compromission.

Iain Softley, dont *Backbeat* est le premier long-métrage, a conçu l'ambition très simple et démesurée, de rendre leur humanité à ces archétypes. Son film veut montrer les Beatles avant leur transfiguration sans jamais perdre de vue ce qui va se passer une fois que les lumières se seront rallumées. En concentrant son attention sur la relation entre Sutcliffe (l'acteur américain Stephen Dorff) et Lennon (l'authentique liverpudlien Ian Hart), Softley cerne avec précision la traversée de ce no man's land apparu en Occident après la seconde guerre mondiale et qui sépare l'adolescence de l'âge adulte. Dorff et Hart sont drôles, violents, provocateurs et terrifiés par l'inconnu qui les attend.

Entre eux apparaît Astrid Kirchherr (Sheryl Lee, qui fut Laura Palmer dans le feuilleton télévisé *Twin Peaks*). Dans l'histoire des Beatles, Astrid Kirchherr a joué le rôle de virus de l'art. C'est elle, avec un autre artiste de Hambourg, Klaus Voorman (qui dessina plus tard la pochette de *Revolver* et tint quelques parties de basse sur *Imagine*), qui a révélé à Lennon qu'il existait une continuité entre Chuck Berry et Jean Cocteau, Little Richard et Andy Warhol. Dans *Backbeat*, l'énergie de Sheryl Lee semble monopolisée par le rendu d'un accent allemand convaincant. L'importance d'Astrid dans la vie de Stu (ils finissent par se marier), de John Lennon (son influence préfigure celle de Yoko Ono), la complexité des liens qui unissent les jeunes gens, se ressentent de cette faiblesse d'interprétation. Du coup, *Backbeat* vaut surtout par les images qu'il donne d'un rock'n'roll neuf, encore plein de possibilités. Les scènes de club vibrent d'une énergie débordante servie par une réalisation musicale impeccable *(lire, page IV la critique de la bande originale du film)*.

Finalement, Iain Softley ne perce pas le mystère de ce Big Bang qui fit du rock un art majeur. Mais, grâce à ses interprètes, grâce à son amour naïf et respectueux pour son sujet, il réussit à l'approcher.

THOMAS SOTINEL

LES RENDEZ-VOUS DU

NOUVEAUX FILMS

Les critiques des nouveaux films se trouvent ci-dessus. Nous publions ci-dessous les salles correspondantes.

AU NOM DU PEUPLE SOUVERAIN. Film italien de Luigi Magni, VO : Latina, 4e (42-78-47-86).

BACKBEAT. Film américain d'Iain Softley, VO : Forum Horizon, handicapés, THX, dolby, 1er (36-65-70-83) ; Rex, dolby, 2e (36-65-70-23) ; UGC Odéon, dolby, 6e (36-65-70-72) ; UGC Rotonde, dolby, 6e (36-65-70-73 ; 36-68-70-14) ; UGC Champs-Elysées, handicapés, 8e (36-65-70-88) ; Mistral, dolby, 14e (36-65-70-41) ; Gaumont Kinopanorama, handicapés, 15e (43-06-50-50 ; 36-68-75-15). VF : Paramount Opéra, dolby, 9e (47-42-56-31 ; 36-68-81-09).

CASQUE BLEU. Film français de Gérard Jugnot, Gaumont Les Halles, 1er (36-68-75-55) ; Rex, dolby, 2e (36-65-70-23) ; UGC Montparnasse, dolby, 6e (36-65-70-14 ; 36-68-70-14) ; UGC Danton, dolby, 6e (36-65-70-68) ; Gaumont Ambassade, dolby, 8e (43-59-19-08 ; 36-68-75-75) ; Saint-Lazare-Pasquier, dolby, 8e (43-87-35-43 ; 36-65-71-88) ; UGC Biarritz, dolby, 8e (36-65-70-81 ; 36-65-70-81) ; Gaumont Opéra Français, dolby, 9e (36-68-75-55) ; Les Nation, dolby, 12e (43-43-04-67 ; 36-65-71-33) ; UGC Lyon Bastille, dolby, 12e (36-65-70-84) ; UGC Gobelins, dolby, 13e (36-65-70-45) ; Gaumont Alésia, dolby, 14e (36-68-75-55) ; Miramar, dolby, 14e (36-65-70-39) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79 ; 36-68-69-24) ; Gaumont Convention, dolby, 15e (36-68-75-55) ; UGC Maillot, handicapés, 17e (36-65-70-61) ; Pathé Clichy, 18e (36-68-20-22) ; Le Gambetta, THX, dolby, 20e (46-36-10-96 ; 36-65-71-44).

FRESH. Film américain de Boaz Yakin, VO : Gaumont Les Halles, 1er (36-68-75-55) ; Gaumont Opéra Impérial, dolby, 2e (36-68-75-55) ; Racine Odéon, 6e (43-26-19-68) ; Gaumont Marignan-Concorde, dolby, 8e (36-68-75-55) ; 14 Juillet Bastille, handicapés, 11e (43-57-90-81 ; 36-68-69-27) ; Gaumont Grand Ecran Italie, dolby, 13e (36-68-75-13) ; Gaumont Parnasse, dolby, 14e (36-68-75-55) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79 ; 36-68-69-24). VF : Gaumont Alésia, 14e (36-68-75-55) ; Montparnasse, dolby, 14e (36-68-75-55) ; Le Gambetta, dolby, 20e (46-36-10-96 ; 36-65-71-44).

L'ILE AU TRÉSOR. *Film français de Raul* Ruiz, Accatone, 5e (46-33-86-86).

MY NEW GUN. Film américain de Stacy Cochran, VO : Reflet Médicis I (ex Logos I), handicapés, 5e (43-54-42-34) ; Le Balzac, 8e (45-61-10-60).

UN ÉTÉ INOUBLIABLE. Film franco-roumain de Lucian Pintilié, VO : Ciné Beaubourg, handicapés, 3e (42-71-52-36) ; 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83 ; 36-68-68-12) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08 ; 36-68-75-75) ; 14 Juillet Bastille, handicapés, 11e (43-57-90-81 ; 36-68-69-27) ; Gaumont Gobelins, 13e (36-68-75-55) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79 ; 36-68-69-24) ; Bienvenüe Montparnasse, dolby, 15e (36-65-70-38).

SÉLECTION

A la belle étoile

de Antoine Desrosières, avec Mathieu Demy, Julie Gayet, Chiara Mastroianni, Camila Mora. Français (1 h 25).

Comment le jeune Thomas Thomas, amoureux entreprenant et maladroit, trouvera l'âme sœur au terme de tribulations burlesques et cinéphiles : un premier film modeste et enjoué.

Espace Saint-Michel, 5e (44-07-20-49).

Les Amoureux

de Catherine Corsini, avec Nathalie Richard, Pascal Cervo. Français (1 h 28).

Dans les brumes estivales des Ardennes, un adolescent et sa sœur modèle trouvent le courage et la force de vivre l'amour à leur manière. Une très belle maîtrise de cinéaste, émouvante et profonde, et une extraordinaire actrice : Nathalie Richard.

Ciné Beaubourg, handicapés, 3e (42-71-52-36) ; 14 Juillet Hautefeuille, 6e (46-33-79-38 ; 36-68-68-12).

Bad Girls

Sont-elles si mauvaises, ces filles dont cinq films détaillent les aventures, singulières ou banales, et fouillent la personnalité, souvent inattendue ? Quoi qu'il en soit, le programme est « différent ».

VO : Action Christine, 6e (43-29-11-30 ; 36-65-70-62) ; Elysées Lincoln, 8e (43-59-36-14).

J'ai pas sommeil

de Claire Denis, avec Katerina Golubeva, Richard Courcet, Line Renaud, Alex Descas, Béatrice Dalle. Français (1 h 50). Interdit – 12 ans.

Dans la lumière aveuglante d'un Paris chauffé à blanc, la peur et la mort rôdent. Claire Denis filme au scalpel cette histoire de guerre menée par ceux qui n'ont rien à perdre, et c'est un film feutré, terrifiant et magnifique.

Gaumont Les Halles, 1er (36-68-75-55) ; Saint-André-des-Arts II, 6e (43-26-80-25) ; Gaumont Marignan-Concorde, dolby, 8e (36-68-75-55).

Journal intime

de Nanni Moretti, avec Nanni Moretti, Renato Carpentieri. Italien (1 h 40).

En trois « chapitres » filmés à la première personne, Nanni Moretti, le « *splendide quadragénaire* », réalise une ode à la liberté, émouvante et hilarante. Nonobstant le palmarès (Prix de la mise en scène, tout de même), le preux chevalier à la Vespa a été le vrai vainqueur du Festival de Cannes.

VO : Ciné Beaubourg, handicapés, dolby, 3e (42-71-52-36) ; L'Arlequin, dolby, 6e (45-44-28-80) ; UGC Montparnasse, 6e (36-65-70-14 ; 36-68-70-14) ; UGC Biarritz, dolby, 8e (36-65-70-81 ; 36-65-70-81) ; UGC Opéra, 9e (36-65-70-44) ; La Bastille, dolby, 11e (43-07-48-60) ; Escurial, dolby, 13e (47-07-28-04) ; Mistral, 14e (36-65-70-41). VF : Gaumont Convention, 15e (36-68-75-55).

La Reine Margot

de Patrice Chéreau, avec Isabelle Adjani, Daniel Auteuil, Jean-Hugues Anglade, Vincent Perez, Virna Lisi, Dominique Blanc. Français (2 h 43).

Des fleuves de sang et de haine de l'Histoire, du roman-fleuve de Dumas, Patrice Chéreau fait émerger, à corps et à cris, une grande et belle figure de femme, dessinée par trois flux d'amour autour d'elle.

Forum Horizon, handicapés, dolby, 1er (36-65-70-83) ; 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83 ; 36-68-68-12) ; 14 Juillet Hautefeuille, handicapés, dolby, 6e (46-33-79-38 ; 36-68-68-12) ; Bretagne, dolby, 6e (36-65-70-37) ; UGC Normandie, dolby, 8e (36-65-70-82) ; Paramount Opéra, handicapés, dolby, 9e (47-42-56-31 ; 36-68-81-09) ; Les Nation, dolby, 12e (43-43-04-67 ; 36-65-71-33) ; Gaumont Grand Ecran Italie, handicapés, dolby, 13e (36-68-75-13) ; Gaumont Alésia, dolby, 14e (36-68-75-55) ; 14 Juillet Beaugrenelle, dolby, 15e (45-75-79-79 ; 36-68-69-24) ; Gaumont Convention, 15e (36-68-75-55) ; Pathé Clichy, dolby, 18e (36-68-20-22).

Les Romantiques

de Christian Zarifian, avec Elisa Germain, Eva Husson, Xavier Lagarin, Yann Leroux, Marie Lionis. Français (1 h 35).

Comment former un groupe de free-jazz, quand on est jeune et que l'on vit au Havre, sans guère d'autres espoirs que musicaux. Et si la musique n'était qu'un *prétexte magnifique pour sonder les* âmes ? Sur le mode mineur, le film touche juste.

Epée de Bois, 5e (43-37-57-47).

Les Roseaux sauvages

de André Téchiné, avec Elodie Bouchez, Gaël Morel, Stéphane Rideau, Frédéric Gorny, Michèle Moretti, Jacques Nolot. Français (1 h 50).

En 1962, dans un petit village du Sud-Ouest, des adolescents se cherchent, s'approchent, se frôlent et se trouvent, entre sombres échos de la guerre d'Algérie et désirs incandescents. Le cinéma intime d'André Téchiné à son meilleur.

Forum Horizon, handicapés, 1er (36-65-70-83) ; UGC Odéon, 6e (36-65-70-72) ; UGC Montparnasse, 6e (36-65-70-14 ; 36-68-70-14) ; UGC Biarritz, 8e (36-65-70-81 ; 36-65-70-81) ; UGC Opéra, dolby, 9e (36-65-70-44) ; La Bastille, handicapés, dolby, 11e (43-07-48-60) ; UGC Gobelins, 13e (36-65-70-45) ; Mistral, handicapés, 14e (36-65-70-41) ; UGC Convention, 15e (36-65-70-47).

Serial Mother

de John Waters, avec Kathleen Turner, Sam Waterston, Ricki Lake, Matthew Lilard. Américain (1 h 32). Interdit – 12 ans.

Les pires monstres ne sont ni baveux ni sanglants, mais les petits-bourgeois des banlieues poussant à l'extrême les principes du brave Américain moyen, affirme John Waters, un sourire sardonique aux lèvres, une Kathleen Turner en pleine forme à ses côtés.

VO : Forum Horizon, handicapés, dolby, 1er (36-65-70-83) ; UGC Rotonde, 6e (36-65-70-73 ; 36-68-70-14) ; UGC Danton, 6e (36-65-70-68) ; George V, THX, dolby, 8e (36-65-70-74) ; UGC Lyon Bastille, 12e (36-65-70-84) ; UGC Gobelins, dolby, 13e (36-65-70-45) ; UGC Convention, dolby, 15e (36-65-70-47). VF : Rex, handicapés, dolby, 2e (36-65-70-23) ; UGC Montparnasse, 6e (36-65-70-14 ; 36-68-70-14) ; Paramount Opéra, handicapés, dolby, 9e (47-42-56-31 ; 36-68-81-09) ; Mistral, 14e (36-65-70-41).

La Vie et la mort de Peter Tosh

de Nicholas Campbell, avec Peter Tosh, Bob Marley, Mick Jagger, Marlene Brown, Joe Higgs, Bunny Wailers. Canadien (1 h 40).

Voyage dans la mémoire d'un rebelle du reggae, où la musique et la révolte composent un portrait éclaté, éclatant.

VO : Images d'ailleurs, 5e (45-87-18-09) ; L'Entrepôt, 14e (45-43-41-63).

Vivre

de Zhang Yimou, avec Ge You, Gong Li, Niu Ben, Guo Tao. Chinois (2 h 09).

Le prix d'interprétation du Festival de Cannes est venu récompenser Ge You, acteur impeccable (au côté de la sublime Gong Li), de cette saga politico-familiale dans laquelle la nourriture a autant d'importance que les sentiments.

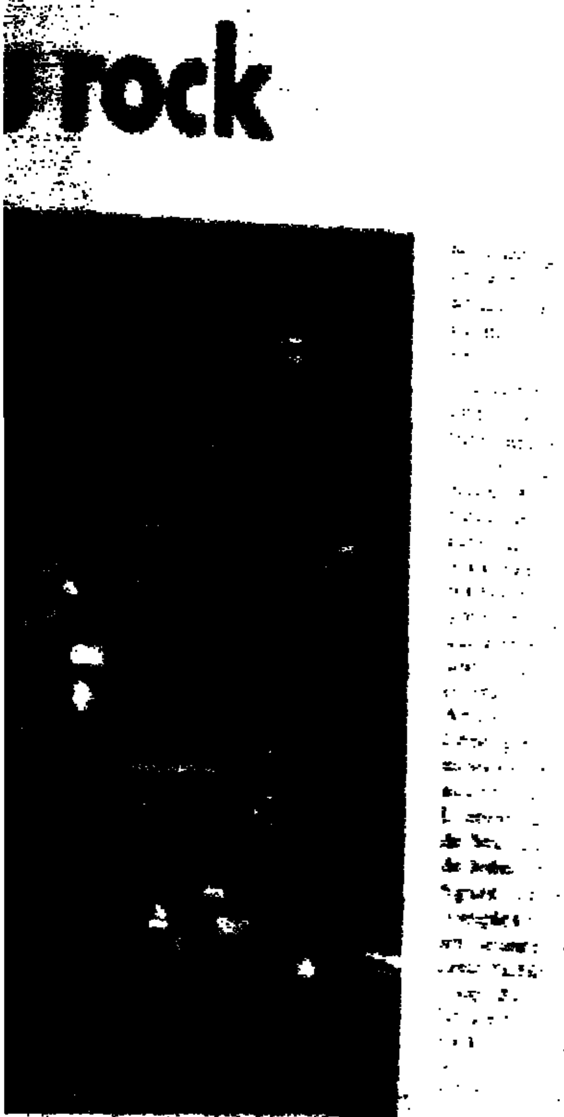
VO : Rex, 2e (36-65-70-23) ; Ciné Beaubourg, handicapés, dolby, 3e (42-71-52-36) ; UGC Rotonde, 6e (36-65-70-73 ; 36-68-70-14) ; UGC Odéon, 6e (36-65-70-72) ; La Pagode, 7e (36-68-75-07) ; UGC Biarritz, 8e (36-65-70-81 ; 36-65-70-81) ; Escurial, dolby, 13e (47-07-28-04) ; 14 Juillet Beaugrenelle, dolby, 15e (45-75-79-79 ; 36-68-69-24).

REPRISES

Chérie je me sens rajeunir

de Howard Hawks, avec Cary Grant, Ginger Rogers, Marilyn Monroe. Américain, 1953, noir et blanc (1 h 37).

Une comédie vertigineuse, une des plus



LES RENDEZ-VOUS DE LA SEMAINE

Musique

Domingo, directorissimo ?

Les quotidiens de la capitale fédérale américaine ont annoncé jeudi 9 juin, à la « une » mais au conditionnel, la nomination de Placido Domingo à la direction de l'Opéra de Washington. Martin Feinstein, c'est un fait, a déjà fixé son départ au 28 juin, après quinze ans d'exercice à la tête de cet établissement, un Opéra construit en 1971 seulement, et dont la réputation est moyenne. En quoi l'information nous concerne-t-elle ? En guise d'exemple, évidemment. Voici un ténor espagnol dont la réputation est, en vingt-six ans de carrière, d'avoir fait, par ses cachets, « péter les plombs » de pas mal de grandes maisons. On doute de ses capacités de négociations avec les grandes voix qu'il aura désormais à inviter. Heureusement pour les contribuables américains : les ténors hors de prix se font rares. – A. Ry.

CINÉMA

parfaites de l'histoire du cinéma, servie par l'imperturbable sobriété d'une mise en scène sereine et noble, et par le brio étourdissant de Cary Grant. Un miracle d'équilibre, d'humour et de profondeur. *VO : Grand Action, 5e (43-29-44-40 ; 36-65-70-63) ; Mac-Mahon, 17e (43-29-79-89 ; 36-65-70-48).*

L'Inconnu du Nord-Express

de Alfred Hitchcock, avec Farley Granger, Ruth Roman, Robert Walker.
Américain, 1951, noir et blanc (1 h 40).
Sur le thème, essentiel dans toute son œuvre, de l'échange de culpabilités, Hitchcock a réalisé un de ses plus purs chefs-d'œuvre. Raymond Chandler est crédité comme coscénariste, mais il semble bien que son apport fut insignifiant.
VO : Le Champo-Espace Jacques Tati, handicapés, 5e (43-54-51-60).

Janis

de Howard Alk, Seaton Findley,
Américain, 1975 (1 h 36).
Janis Joplin est morte à vingt-sept ans, en 1970, de trop d'alcool, de drogue, d'amour et de blues. Le film retrace sa fulgurante trajectoire, avec stations prolongées à Monterey et à Woodstock, et une longue séquence d'enregistrement.
VO : Max Linder Panorama, 9e (48-24-88-88).

The Honeymoon Killers

de Leonard Kastle, avec Shirley Stoler, Tony LoBianco.
Américain, 1970, noir et blanc (1 h 47).
Brut et brutal, sauvage et échevelé, l'unique film réalisé par le compositeur Leonard Kastle retrace l'odyssée sanglante d'un couple de tueurs, dont la terrifiante « carrière » prit fin sur la chaise électrique. En un quart de siècle, il n'a rien perdu de sa puissance et de sa modernité.
VO : Espace Saint-Michel, 5e (44-07-20-49) ; La Bastille, 11e (43-07-48-60).

FESTIVAL

Documentaires à Marseille

Rétrospective Johan Van der Keuken, dont 28 des 43 films seront présentés et auquel une « carte blanche » est également offerte, un programme de films français (parmi lesquels *Marguerite Duras, la mort du jeune aviateur anglais*, de Benoît Jacquot), une sélection « Etat du monde » et une compétition réunissant une vingtaine de films : le Festival Vue sur les docs dessine une carte du documentaire dans le monde.
Jusqu'au 18 juin, à l'Espace Odéon, 162, la Canebière, à Marseille (13). Tél. : 91-84-40-17.

ÉVÉNEMENTS

Les Transes et la Contemporaine

Il y a, d'un côté, un collectif de musiciens qui ne jouent pas tous des instruments européens, loin de là, et qui succombent volontiers à des affinités afro-uruguayennes ou cubaines. C'est l'ensemble des Transes-européennes. On voit à leurs côtés des enfants, petits et grands, dont on entend aussitôt que l'art de la chorale ne leur a pas été enseigné à la Schola Cantorum. Ce sont, entraînés au fil de l'année par des pédagogues-compositeurs, les Enfants de la Contemporaine. On les a croisés, un soir de rare décontraction, dans des œuvres joyeuses et sacrément bien troussées de Pablo Cueco au Théâtre du Lierre. On les retrouve, même lieu même heure, dans *Acadacoual*, œuvre de Mirtha Pozzi faite d'onomatopées, de polyrythmies, d'emprunts en liberté. C'est la série « Musiques d'aujourd'hui » du Théâtre du Lierre au seuil de l'été. Mini-festival à suivre : on y attend Luc Ferrari et Gavin Bryars dans des créations d'ici à la fin du mois.
Théâtre du Lierre, 20 h 30, les 17 et 18 juin. Tél. : 45-86-55-83, 100 F.

Nina Simone, l'eau et le feu

Un concert de Nina Simone comporte toujours une dose d'inattendu : la chanteuse et pianiste américaine vit sur l'émotion, les coups de cœur, les revirements abrupts. Sa version d'*Il n'y a pas d'amour heureux* est une prière, et son dernier album *A Single Woman* (1 CD Elektra 755961503 distribué par WEA) un nouveau credo pour l'égalité des races, pour la survie du jazz et de la chanson. Femme noire, chanteuse sans égale – même quand elle boude ou qu'elle dévie d'une trajectoire attendue –, pianiste émérite, Nina Simone croit au destin qui écrase et que l'on combat, à l'amour qui emporte tout, jusqu'à l'irrationnel.
Olympia, 20 h 30, les 16, 17 et 18. Tél. : 47-42-25-49. De 190 F à 270 F.

Les mystères des Emirats arabes unis

Après le Yémen début juin, le Théâtre du Rond-Point et la Maison des cultures du monde nous entraînent vers une partie musicalement méconnue de la péninsule arabique. Les Emirats produisent du pétrole, du moins certains. Pour les autres, la pêche et le commerce continuent d'assurer la survie des habitants dont les origines ethniques sont multiples. Des danses Ayala des filles en cheveux d'Abu-Dhabi aux festivités Al Abbane du désert frontalier du sultanat d'Oman, des chants criés des montagnards Chohuh aux cérémonies influencées par l'Afrique des côtes de Dubaï, le théâtre parisien dévoile un pan caché de la culture arabe.
Théâtre du Rond-Point-Renaud-Barrault, 20 h 30, jusqu'au 16. Tél. : 44-95-98-00. 120 F.

Les mille et un sons de la Fête de la musique

***Le Monde* publiera dans son édition de lundi, datée 21 juin, un programme détaillé, sur plusieurs pages, de la Fête de la musique, à Paris et en régions.**

CLASSIQUE

Carmen. Reprise d'une *Carmen*, qui, malgré le réalisme espagnolisant de ses décors (lourds, lourds...), et les fausses audaces de la mise en scène, avait convaincu pas mal d'amateurs de Bizet, nombreux comme l'on sait. Mais le secret de Bastille, c'est la mobilité de ses distributions. Ici, encore une fois, tout a changé par rapport à la première. Kathryn Harries est une Américaine inégale, parfois formidable. De Sergueï Larin, on sait qu'il fut un brillant Cavaradossi dans la récente *Tosca*, peut-être plus brillant que Placido Domingo. A vérifier dans Bizet. *Bizet : Carmen. Marta Senn, Kathryn Harries (Carmen), Alberto Cupido, Sergueï Larin (Don José), Alain Vernhes (Escamillo), Alida Ferrarini (Micaela), Chœur et orchestre de l'Opéra de Paris, Serge Baudo, Cyril Diederich (direction), José-Luis Gomez (mise en scène), Jean-Paul Chambaz (décors), Maricarmen Garcia (chorégraphie). Opéra-Bastille, 19 h 30, les 18, 20, 21, 23, 25 et 28. Tél. : 44-73-13-00. De 60 F à 570 F.*

Dialogues des carmélites. Mais oui ! Elle existe cette fameuse école d'art lyrique de l'Opéra national de Paris. La preuve : elle donne, comme toutes les écoles, son spectacle de fin d'année. Autour de Sylvie Brunnet, en laquelle on pressent une Madame de Croissy prodigieuse, sous la houlette de Cyril Diederich, transfuge de la *Carmen* parallèlement donnée à Bastille, les stagiaires vont dialoguer au plus proche de Poulenc. *Solistes invités, Elèves du CSNMDP, Chœur et orchestre de l'Opéra de Paris, Cyril Diederich (direction), Alain Garichot (mise en scène). Opéra de Paris. Palais Garnier, 19 h 30, le 19. Tél. : 47-42-53-71. De 20 F à 120 F.*



D.R.

Elisabeth Leonskaja

La femme forte du piano ex-soviétique, beethovénienne impériale, donne de Chopin une image inaccoutumée dans les domaines de George Sand. Tout souvenir de phtysie devrait y être aboli, au bénéfice de la grandeur et de la couleur, qui sont parmi les composantes du romantismes. Géricault...
Château de Nohant, 21 heures, le 17. Tél. : 54-31-07-37, de 70 F à 200 F.

Maurizio Pollini. Admirable Pollini. Fidèle à ses pères. Parmi eux, et aux côtés de Schoenberg, le bien aimé, le toujours bien servi, figure Nono, dont le pianiste, doublé par une bande magnétique, a enregistré *Sofferte onde serene* (DG), ici repris. Pollini fidèle à ses ambiguïtés. Pianiste peut-être trop admiré. Pianiste insaisissable. *Beethoven : Sonate pour piano op. 90. Schoenberg : Pièces pour piano op. 19. Nono : Sofferte onde serene. Schumann : Kreisleriana. Chopin : Ballade nº 1. Maurizio Pollini (piano). Salle Pleyel, 20 h 30, le 21. Tél. : 45-61-06-30. De 110 F à 360 F.*

Auvers-sur-Oise

Christa Ludwig, Paul-Emile Deiber, Charles Spencer. On n'avait pas cru aux « adieux » de Christa Ludwig à Salzbourg l'an dernier. Il est vrai que, pour ces grandes du chant, les adieux se distillent comme plumes au vent. On réclame donc un maximum de plumes ! *Brahms. Strauss. Schubert : Lieder. Christa Ludwig (mezzo-soprano), Paul-Emile Deiber (récitant), Charles Spencer (piano). Auvers-sur-Oise. Eglise Notre-Dame, 20 h 45, le 18. Tél. : 30-36-77-77. De 100 F à 300 F.*

Fêtes musicales en Touraine

Chambristes engrangés. Eh bien, les voilà, ces fêtes données dans la grange de Meslay, qui donnent traditionnellement le coup d'envoi aux festivals d'été hors Paris. Richter, père tutélaire des manifestations, n'a pas manqué au rendez-vous cette fois. Il y a de riches heures à glaner dans cette grange, à condition de se sentir l'âme champêtre et – vu la météo – de ne pas craindre l'humidité. *Schumann : Scènes d'enfants, Fantasiestüke pour violoncelle et piano, Trio pour piano et cordes op. 63. Vadim Repin (violon), Boris Pergamentchikov (violoncelle), Jean-Claude Pennetier (piano). Grange de Meslay, 21 heures, le 17. Wolfgang Holzmair, Imogen Cooper. Schumann : Liederkreis, Dichterliebe, Lieder. Wolfgang Holzmair (baryton), Imogen Cooper (piano). 18 heures, le 18. Sviatoslav Richter, Quatuor Borodine. Schumann : Quintette pour piano et cordes. Sviatoslav Richter (piano), Quatuor Borodine. Grange de Meslay, 21 heures, le 18. Jean-Marc Luisada. Schumann : Papillons, Humoresque, Davidbündlertänze. Jean-Marc Luisada (piano). Grange de Meslay, 11 heures, le 19. François-René Duchable, Jean-Claude Pennetier. Schumann : Carnaval pour piano, Images d'Orient, Adagio et Allegro pour cor et piano, Stücke im Volkston pour violoncelle et piano, Variations pour deux pianos, deux violoncelles et cor. Jean-Jacques Justafre (cor), Boris Pergamentchikov, Roland Pidoux (violoncelle), François-René Duchable, Jean-Claude Pennetier (piano). Grange de Meslay, 19 heures, le 19. Tél. : 47-21-65-00. De 80 à 260F.*

Nice

Attila. Jean-Claude Auvray, décidément très actif en ce moment, s'attaque aux Huns, en la personne de leur roi. Peu apprécié lors de sa création en 1846, ce drame « barbare », à l'orchestration raffinée, a été réhabilité par le disque, Muti s'en est magistralement emparé au disque en 1989. Ce n'est jamais devenu un « tube » verdien mais les beautés de l'œuvre ont été saluées à leur juste mesure. *Verdi : Attila. John Cheek (Attila), Linda Roark-Strummer (Odabella), Emil Ivanov (Foresto), Paolo Coni (Ezio), Leonardo De Lisi (Uldino), Frédéric Caton (Leone), Chœur de l'Opéra de Nice, Orchestre philharmonique de Nice, John Demain (direction), Jean-Claude Auvray (mise en scène). Opéra, 20 heures, le 16. Tél. : 93-85-67-31. De 110 F à 260 F.*

JAZZ

Eddy Louiss et Michel Petrucciani Duo. L'affiche ne ment pas. Le maître de l'orgue, Eddy Louiss et le prince du piano, ensemble, dans un des endroits les plus chauds de Montparnasse, sans les contraintes du concert, juste pour la joie de jouer, le talent comme en plus, cela ne saurait se manquer. *Petit Journal Montparnasse, 21 heures, les 15 et 16. Tél. : 43-21-56-70.*

TS Monk. Il sait qu'il n'a pas l'envergure de son père, Thelonious Sphere, mais personne ne l'a. TS Monk, batteur de qualité et bon meneur d'hommes, a une personnalité très forte. *Jazz Club Lionel-Hampton, 22 h 30, les 15, 16, 17, 18, 20, 21, 22, 23, 24 et 25. Tél. : 40-68-30-42. 130 F.*

Didier Lockwood, le Onztet de violons jazz. Avant le retour en Europe du premier héritier de Grappelli, Jean-Luc Ponty (grosse tournée des grands festivals), Lockwood, le deuxième en âge, présente onze violonistes de moins de vingt-cinq ans. Cette école de violon à la française, fondée sans y réfléchir par Grappelli, est une chance. *Hot Brass, 21 h 30, le 16. Tél. : 42-00-14-14. 90 F.*

Marcel Azzola, Christian Escoudé Trio Gitan. Rendez-vous de vrais musiciens, solides, porteurs de tradition et de l'esprit du jazz, Marcel Azzola, accordéon, Christian Escoudé, guitare, pour tous. *Sunset, 22 heures, les 16, 17 et 18. Tél. : 40-26-46-60.*

N'Guyen Lê, Michel Benita, Aldo Romano. Outre le tandem rythmique (Benita, basse ; Aldo, batterie), ces soirées valent par la virtuosité, la présence et le lyrisme du meilleur guitariste apparu ces derniers temps, N'Guyen Lê. *Au duc des Lombards, 22 h 30, les 17 et 18. Tél. : 42-33-22-88. 78 F.*

Philippe Maté Quartet. Saxophoniste rare, assez savant pour appartenir au club très fermé du quatuor de saxophones (Jeanneau, Chantemps, DiDonato), plutôt orienté vers les studios et l'enseignement, Philippe Maté est dans un jardin. *Jardin d'acclimatation, 16 heures, le 18. Tél. : 45-00-23-01.*

Archie Shepp, Dis bonjour à la dame. On vient de l'entendre en club. Il joue mieux que jamais. Sa photogénie musicale ira comme un gant aux poutrelles et aux recoins post modernes du Hot Brass. Inévitable. Son nom est Archie Shepp, saxophoniste de jazz. *Hot Brass, 21 h 30, les 18 et 19. Tél. : 42-00-14-14. 90 F.*

ROCK

Les Nits. Le groupe amstellois a mis au point une alchimie mélodique et poétique tout à fait unique. Certes les Nits chantent en anglais, mais leur sens de la nuance, leur mélancolie sont d'une justesse et d'une émotion toute hollandaise. *La Cigale-Kanterbräu, 20 heures, le 16. Tél. : 42-23-15-15. 130 F.*

Divine Comedy. Arrivé à son deuxième album en solo (mais sous le nom de Divine Comedy), Neil Hannon poursuit son parcours sous le signe de l'Europe, de la mélodie et d'une extrême sophistication tempérée par des foucades d'adolescents. Sur disque, c'est impressionnant, sur scène charmant. *Passage du Nord-Ouest, 21 heures, les 16, 17 et 18. Tél. : 47-70-81-47. 100 F.*

Oasis. Nouvelle coqueluche anglaise que *les Inrockuptibles* proposent au verdict parisien. Aussi bien que Suede ou aussi surfait que CNN ? *L'Erotika, 23 h 30, le 16. Tél. : 42-59-26-83.*

Beastie Boys. Au bout de onze ans de rap, les Beastie Boys font figure de vieux sages du genre. En tout cas, ils savent depuis longtemps tenir une salle, tourner la difficulté que suscite le transfert du hip hop à la scène. *Elysée-Montmartre, 19 h 30, le 17. Tél. : 42-52-25-15. 145 F.*

East 17. Groupe de charmants jeunes gens, responsables de succès à danser, de clips où ils arborent des plastiques parfaites, East 17 est l'équivalent fin de siècle des Monkees ou des Osmond Brothers, le spectacle risque d'être surtout dans la salle. *Palais des sports, 20 h 30, le 17. Tél. : 48-28-40-48. De 130 F à 150 F.*

The Brand New Heavies. Ces pionniers de la renaissance funk britannique n'ont pas tenu toutes leurs promesses sur disque. Mais, appuyés en première partie par Misty Oldland (qui semble bien partie pour devenir une vedette du funk allégé), les Brand New Heavies devraient donner un concert irréprochable et, qui sait, peut-être même chaleureux. *La Cigale-Kanterbräu, 20 h 30, les 18 et 19. Tél. : 42-23-15-15. 130 F.*

Senser, the Failure. La dose de décibel hebdomadaire, avec en Senser l'un des représentants les plus intéressants du rock dur britannique. *Arapaho, 20 h 30, le 18. Tél. : 43-48-24-84. De 90 F à 100 F.*

Diana Ross. La diva n'est plus tout à fait une superstar, il suffit de regarder les scores de ses derniers disques pour s'en rendre compte. Mais formé à la triple école de Motown (le seul label qui imposait des cours de maintien à ses artistes), de Hollywood et de Broadway, Diana Ross est un monument de la musique afro-américaine, même si dans ce cas, l'accent tonique est sur américain. *Palais des sports, 20 h 30, le 21. Tél. : 48-28-40-48. De 180 F à 360 F.*

Chumbawamba, Credit to the Nation. Un groupe anarchiste, un rapper marxisant. On trouvera dans les sous-sol de la place d'Italie la quintessence des musiques dissidentes venues du Royaume-Uni, avec, en tout cas, la garantie d'une performance impeccable de Matty Hanson, l'âme de Credit to the Nation. *Arapaho, 20 h 30, le 22. Tél. : 43-48-24-84. De 70 F à 80 F.*

CHANSON

TSF. Ou comment s'amuser en chantant. Les talents vocaux de TSF se doublent d'un joli sens de la mise en scène et d'un humour décapant. En chœur, avec contrebasse, accordéon, guitare et gags. *Palais des Glaces, 21 heures, les 15, 16, 17, 18 et 21, jusqu'au 30. Tél. : 42-02-27-17. 140 F.*

MUSIQUES DU MONDE

Juan Carlos Caceres. Pianiste né à Buesnos-Aires et vivant à Paris depuis mai 1968, Juan Carlos Caceres devient chanteur, après une belle aventure instrumentale au sein du groupe Tangofon. Tango, milonga, teintés de nuances africaines, sont interprétés d'une voix légèrement nuageuse. Promenade à travers un parcours musical qui mena l'auteur-compositeur vers un disque singulier paru ce printemps, *Solo* (chez Mélodie). *New-Morning, 21 heures, le 17. Tél. : 45-23-56-39.*

Mambomania. Tous les mardis jusqu'au 28, à la Coupole, un grand orchestre roi du mambo. Il sera relayé pendant l'été tous les jeudis soirs (à partir du 7 juillet) par les Brésiliens Tupi Nagô. Exercices de danse en perspective. *La Coupole, 21 heures. Tél. : 43-20-14-20. 90 F.*

Caraïbe Jazz Ensemble. Un quartet qui tourne depuis dix ans sous la direction de Germain Cece (saxophones). Jazz créole, rythmiques latinos, coloration caraïbe. Le 16 juin, le jeune groupe de kwo-ka, les tambours guadeloupéens traditionnels, Pakala vient prêter main forte. Après le Déjazet, le Caraïbe Jazz Ensemble ont invité Jocelyne Béroard, Mario Canonge, Alain Jean-Marie, Pakala et Gospel Voice à unir leurs efforts en faveur de la lutte contre la drépanocytose, une maladie génétique tropicale. A Créteil, salle Georges Duhamel à 15 heures le 19. 80 francs. *Théâtre Déjazet, 20 h 30, jusqu'au 18. Tél. : 48-87-52-55. 120 F.*

Classique : Anne Rey.
Jazz : Francis Marmande.
Rock : Thomas Sotinel.
Chanson et Musiques du monde : Véronique Mortaigne.

Le Monde

RÉDACTION ET SIÈGE SOCIAL : 15, RUE FALGUIÈRE 75501 PARIS CEDEX 15
Tél. : (1) 40-65-25-25
Télécopieur : (1) 40-65-25-99
Télex : 206.806F

ADMINISTRATION : 1, PLACE HUBERT-BEUVE-MÉRY 94852 IVRY-SUR-SEINE CEDEX
Tél. : (1) 40-65-25-25
Télécopieur : (1) 49-60-30-10
Télex : 261.311F

Édité par la SARL *le Monde*
Durée de la société : cent ans à compter du 10 décembre 1944
Capital social : 620 000 F
Principaux associés de la société : Société civile « Les rédacteurs du *Monde* », « Association Hubert-Beuve-Méry », Société anonyme des lecteurs du *Monde*, Le Monde-Entreprises, Jean-Marie Colombani, gérant.

Le Monde sur CDROM : (1) 43-37-66-11.
Index - Microfilms : (1) 40-65-29-33
Commission paritaire des journaux et publication, nº 57 437
ISSN : 0395-2037
PRINTED IN FRANCE

Imprimerie du « Monde » 12, r. M.-Gunsbourg 94852 IVRY Cedex

Théâtre

Saison 1994-95 en Ile-de-France

Dès publication par les théâtres de leurs programmes pour la saison prochaine, les spectateurs peuvent choisir de s'abonner à l'une ou l'autre de ces institutions ou réserver leurs places pour la totalité des spectacles proposés. C'est une précaution qu'il vaut mieux prendre très tôt, et surtout pour ce qui est des créations à l'affiche du Festival d'automne à Paris, afin d'être certain de disposer dès maintenant des meilleures places. C'est la raison pour laquelle les lecteurs ne trouveront pas ici l'habituelle sélection des meilleurs spectacles de la semaine mais la présentation exhaustive des saisons des principaux théâtres de la région parisienne. Dans les semaines qui viennent, nous publierons dans cette même page les programmes d'autres théâtres, en Ile-de-France comme en régions. – O. S.

Théâtre national de Chaillot

Salle Jean-Vilar : « Les Arts étonnants 1994 », le bal moderne, initiation à la danse contemporaine pour tous les publics menée par les membres des compagnies Christine Bastin, Mourad Beleksir, Frédérique Chauveaux et Doug Elkins (du 26 juillet au 13 août). Béjart Ballet Lausanne, six programmes (du 27 septembre au 16 octobre). *Chantecler*, d'Edmond Rostand, mise en scène de Jérôme Savary (du 17 novembre 1994 au 12 février 1995). *Mère Courage*, de Bertolt Brecht, mise en scène de Jérôme Savary (du 9 mars au 30 avril et du 9 au 20 mai). Récital Ute Lemper (du 7 au 17 juin).

Salle Gémier : *Espions et Célibataires*, diptyque d'Alan Bennett, mise en scène de Bruno Bayen (du 29 septembre au 13 novembre). *Mon Maître soixante-trois*, un spectacle de Jérôme Savary sur les textes de Pierre Dac (reprise du 8 décembre 1994 au 15 janvier 1995). *Savanah Bay*, de Marguerite Duras, mise en scène de Jean-Claude Amyl (du 26 janvier au 12 mars). *Gavroche*, d'après Victor Hugo, mise en scène de Grégoire Callies (Théâtre des enfants ; du 1er au 18 février et du 31 mars au 15 avril). *Mireille et les bouchons*, sur un argument de Jérôme Savary, mise en scène de Laurent Pelly et Jérôme Savary (avec Mireille ; du 30 mars au 30 avril). *Les Chutes du Zambèze*, de Daniel Soulier, mise en scène de Jean-Christian Grinevald et Daniel Soulier (du 18 mai au 2 juillet).

Grand foyer : *Noir et Blanc*, un récital de Mona Heftre, mise en scène de Michel Dussarrat (du 18 octobre au 26 novembre).

Sous chapiteau : *les Animaux malades de la piste*, de et par Jean-Paul Farré, mise en scène de Vincent Colin (du 20 octobre au 27 novembre).

Théâtre national de Chaillot, 1, place du Trocadéro, 75016 Paris. Métro : Trocadéro. Tél. : 47-27-81-15. Minitel : 3615 code THEA et code FNAC.

Théâtre national de la Colline

Grand théâtre : *l'Amour en Crimée*, de Slawomir Mrozek, mise en scène de Jorge Lavelli (6 octobre au 4 décembre). *Dostoïevski va à la plage*, de Marco Antonio De La Parra, mise en scène de Frank Hoffmann (6 janvier au 19 février). *Sa maison d'été*, de Jane Bowles, mise en scène de Robert Cantarella (9 mars au 16 avril). *La Mort d'Auguste*, de Romain Weingarten, mise en scène de Gildas Bourdet (4 mai au 18 juin).

Petit théâtre : *Charcuterie fine*, de et mise en scène par Tilly (9 septembre au 23 octobre). *La Femme sur le lit*, de Franco Brusati, mise en scène d'Antonio Arena (1er décembre au 8 janvier). *Décadence*, de Steven Berkoff, mise en scène de Jorge Lavelli (9 février au 2 avril). *Retable des damnées*, de Francisco Nieva, mise en scène d'Agathe Alexis (18 mai au 25 juin).

Théâtre national de la Colline, 15, rue Malte-Brun, 75020 Paris. Métro : Gambetta. Tél. : 44-62-52-91. Minitel : 3615 code THEA.

Odéon-Théâtre de l'Europe

Grande salle : *le Livre de Spencer*, de Christopher Marlowe et Bertolt Brecht, mise en scène de Lluis Pasqual (en français et en anglais ; 18 octobre-5 novembre). *L'Ile des esclaves*, de Marivaux, mise en scène de Giorgio Strehler (en italien ; 10 au 20 novembre). *Reviens à toi (encore)*, de Gregory Motton, mise en scène d'Eric Vigner (en français ; 30 novembre au 16 décembre). *Pièces de guerre*, d'Edward Bond, mise en scène d'Alain Françon (en français ; 5 au 29 janvier). *Hated Nightfall* et *The Castle*, de Howard Barker par The Wrestling School de Londres (en anglais, surtitres en français ; 1er au 11 février). *Le Baladin du monde occidental*, de John Synge Millington, mise en scène d'André Engel (en français ; 15 mars au 30 avril). *Peines d'amour perdues*, de William Shakespeare, mise en scène de Laurent Pelly (en français ; 16 mai au 18 juin). *Hamlet*, de William Shakespeare, mise en scène de Sam Mendes (en anglais, surtitres en français ; 27 juin au 2 juillet).

Petit Odéon : « Théâtre Feuilleton », sur une idée de Jean-François Peyret et Sophie Loucachevsky (23 septembre au 12 novembre). « Textes amoureux et érotiques », par Lluis Pasqual (6 janvier au 28 février). « Autour de Gregory Motton », par Claude Régy (1er avril au 23 avril). « Autour d'Howard Barker », par Philippe Régniez et Claudine Hunault (17 mai au 18 juin).

Odéon-Théâtre de l'Europe, 1, place Paul-Claudel, 75006 Paris. Métro : Odéon. Tél. : 44-41-36-36.

Théâtre de la Ville

Théâtre : *Visiteurs*, de Botho Strauss, mise en scène de Michel Didym et René Loyon (7 au 22 octobre). *L'Histoire tragique de la vie et de la mort du Docteur Faustus*, de Christopher Marlowe, mise en scène de Stuart Seide (10 janvier au 3 février). *Nuit bleue au cœur de l'Ouest*, de James Stock, mise en scène de Michel Cerda (Théâtre de la Cité internationale ; 9 mars au 2 avril). *La Bonne Ame de Sé-Tchouan*, de Brecht, mise en scène de Gildas Bourdet (du 14 mars au 8 avril).

Danse : *Petites pièces montées*, de Philippe Decouflé (9 au 29 septembre). *Belladone*, par la Compagnie Cré-Ange (Cité internationale ; 11 au 15 octobre). *L'Ascète de San Clemente et la Vierge Marie*, par la Compagnie Jean Gaudin (Cité internationale ; 18 au 22 octobre). *Les Sept Dernières Paroles du Christ*, par Jean Guizerix en solo (27 au 29 octobre). *If You Could See Me, Newark Another Story as in Falling* (3 au 6 novembre) et *Glacial Decoy*, suivi de *Astral Converted*, par la Trisha Brown Dance Company (8 au 12 novembre). Nouvelle création, par la Compagnie l'Esquisse-Bouvier et Obadia (15 au 19 novembre). *Gauche-droite*, par Georges Appaix (23 au 26 novembre). *Mountains Made of Barking*, par Wim Vandekeybus (29 novembre au 3 décembre). *Attentat poétique* et *les Bâtisseurs* (6 et 7 décembre), puis *Jungle sur la planète Vénus*, par Daniel Larrieu (9 au 11 décembre). *L'Anatomie d'un fauve*, par Josef Nadj (14 au 22 décembre). *Mort d'un papillon* (Théâtre de la Bastille ; 7 au 11 février) puis *le Sourire de l'aube*, par Hervé Diasnas (15 au 25 février). *Trauerspiel*, de Pina Bausch (8 au 19 février). *Kinok*, par Anne Teresa de Keersmaeker (23 février au 4 mars). *Lame de fond* (21 et 22 avril) puis *les Avalanches*, par Claude Brumachon (31 mai au 3 juin). Nouvelle création de la Compagnie La La La Human Steps (26 avril au 6 mai). *Prémonitions*, par Jean-Claude Gallotta (16 au 27 mai). *Morte forêt*, par Karine Saporta (6 au 10 juin). Nouvelle création de Catherine Diverrès (13 au 17 juin). *Syyskuu*, de Carolyn Carlson, par l'Helsinki City Ballet (20 au 24 juin). Carolyn Carlson en solo (27 juin au 1er juillet).

Théâtre de la Ville, place du Châtelet, 75004 Paris. Métro : Châtelet. Tél. : 42-74-22-77. Minitel : 3615 code THEAVILLE.

Théâtre de l'Athénée

Grande salle : *le Roman d'un acteur*, « épopée burlesque en onze épisodes » écrite, jouée et mise en scène par Philippe Caubère (19 septembre au 26 novembre). *La Fille bien gardée*, d'Eugène Labiche, mise en scène de Michel Raskine (29 novembre au 31 décembre). *Le Menteur*, de Pierre Corneille, mise en scène de Jean-Marie Villégier (10 janvier au 19 février). *Soli Bach*, par le Ballet Atlantique Régine Chopinot (21 au 25 février). *Amphitryon*, de Heinrich von Kleist, d'après une comédie de Molière, mise en scène de Stéphane Braunschweig (7 mars au 9 avril).

Salle Christian-Bérard : *le Pays des insectes*, de Jean Henri Fabre, mise en scène de Philippe Berling (20 septembre au 23 octobre). *Conférence sur Kafka*, d'après Alan Bennett, adaptation et mise en scène de Louis-Charles Sirjacq (1er au 27 novembre). *La vie est courbe*, écrit et mis en scène par Jacques Rebotier (6 au 31 décembre). *Heraclius*, de Pierre Corneille, mise en scène de Jean-Marie Villégier (24 janvier au 19 février). *Paradis verrouillé*, d'après Heinrich von Kleist, réalisation de Stéphane Braunschweig (7 mars au 8 avril).

Théâtre de l'Athénée-Louis-Jouvet, 4, square de l'Opéra-Louis-Jouvet, 75009 Paris. Métro : Havre-Caumartin et Auber. Tél. : 47-42-67-27.

Maison de la culture de Bobigny

Grande salle : *Une femme douce*, d'après Dostoïevski, mise en scène de Robert Wilson (en anglais, français et allemand ; 11 au 23 octobre). *Oblomov*, d'Ivan Gontcharov, mise en scène de Dominique Pitoiset (1er au 30 novembre). *Le Marchand de Venise*, de Shakespeare, mise en scène de Peter Sellars (en anglais, surtitres en français ; 6 au 17 décembre). *Antoine et Cléopâtre*, de Shakespeare, mise en scène de Pascal Rambert (12 janvier au 18 février). *Claustrophobia*, de et mise en scène par Lev Dodine (en russe, surtitres en français ; 22 février au 5 mars). *Lumières I - Près des ruines* et *Lumières II - Sous les arbres*, deux spectacles écrits par Georges Lavandant et Jean-Christophe Bailly, mise en scène de Georges Lavaudant (16 mars au 13 avril).

Petite salle : *Lettres de Hölderlin à sa mère*, mise en scène de Juliette Chemillier (6 au 30 octobre). *Répétitions d'un drame*, spectacle de Jean-Marie Patte (15 novembre au 11 décembre). *El Halia*, de Louis Arti, mise en scène de Jean-Louis Hourdin (6 janvier au 5 février). *Agonia Confutans*, de Juan Benet, mise en scène de Daniel Zerki (9 mai au 4 juin).

MC 93, 1, boulevard Lénine, 93000 Bobigny. Métro : Bobigny-Pablo-Picasso. Tél. : 48-31-11-45.

Théâtre de l'Est parisien

Le Malade imaginaire, de Molière, mise en scène de Jean-Luc Lagarce (27 septembre au 30 octobre). *Ann Boleyn*, de Clarisse Nicoïdski, mise en scène de Daniel Mesguich (17 janvier au 19 février). *Linge sale*, de Jean-Claude Grumberg, mise en scène de Michel Vuillermoz (15 novembre au 18 décembre). *Le Legs* et *l'Epreuve*, de Marivaux, mise en scène d'Alain Milianti (7 mars au 9 avril).

Théâtre de l'Est parisien, 159, avenue Gambetta, 75020 Paris. Métro : Pelleport ou Saint-Fargeau. Tél. : 43-64-80-80.

Nanterre-Amandiers

Grande salle : *Thyeste*, de Sénèque, mise en scène de Jean-Pierre Vincent (27 septembre au 28 octobre). *Les Noces de Figaro*, de Mozart et Da Ponte, mise en scène de Jean-Pierre Vincent (7 au 15 janvier). *La Bataille d'Arminius*, de Kleist, mise en scène de Jean Jourdheuil (7 mars au 9 avril).

Salle transformable : *To Be Sung*, opéra de Pascal Dusapin et James Turrell (17 novembre au 1er décembre). *Splendid's*, de Jean Genet, mise en scène de Stanislas Nordey (17 janvier au 19 février). *Ciment*, de Heiner Müller, mise en scène de Stanislas Nordey (3 mai au 11 juin).

Planétarium : *Sextuor*, de et mis en scène par Georges Aperghis (5 au 22 octobre). *Tourbillons*, de et par Georges Aperghis (17 mars au 14 avril). *Violences à Vichy II*, de Bernard Chartreux, mise en scène de Jean-Pierre Vincent (16 mai au 11 juin).

Nanterre-Amandiers, 7, avenue Pablo-Picasso, 92000 Nanterre. RER : Nanterre-Préfecture. Tél. : 46-14-70-00.

Théâtre : Olivier Schmitt.
Danse : Dominique Frétard.

Danse

Paris

Lyon Opéra Ballet

Maguy Marin : Coppélia (1)

Depuis les succès de ses débuts, il devenait difficile de suivre la carrière de Maguy Marin, poussée qu'elle était par son désir de créer pour sa propre compagnie, pour le Lyon Opéra Ballet, et pour les grands ballets européens. Pendant ces années, elle a nourri son inspiration, son style et son imaginaire, quand d'autres, de la même génération, celle des années 80, s'essouflaient. Avec *Coppélia*, elle met fin à sa collaboration avec le Lyon Opéra Ballet. Elle est depuis retournée dans son Centre chorégraphique de Créteil, pleine d'idées et d'enthousiasme pour l'avenir.

Stephen Petronio : Extravenous. Susan Marshall : Central Figure. Bill T. Jones : I Want to Cross Over (2)

Reprise du programme créé en mars dernier à l'Opéra de Lyon, à l'initiative de Yorkos Loukos. Des Américains très différents les uns des autres ont créé pour les danseurs du Lyon Opéra Ballet. Bill T. Jones nous a habitués à plus de force. Susan Marshall aussi. C'est finalement Stephen Petronio qui tire le mieux son épingle du jeu.

Théâtre de la Ville, 20 h 30. (1) les 15, 16, 17 et 18. (2) les 21 et 22. Tél. : 42-74-22-77. De 95 F à 160 F.

Ballet de l'Opéra de Paris

Antony Tudor : Jardin aux lilas. Paul Taylor : Speaking in Tongues. Kenneth McMillan : Le Chant de la Terre

L'Opéra de Paris continue l'excellente idée de juxtaposer quelques-uns des chefs-d'œuvre du XXe siècle inscrits à son répertoire. Des célèbres et des moins connus. Les meilleurs ne sont pas forcément ceux que l'on croit. *Jardin aux lilas* d'Antony Tudor est un ballet d'un grand raffinement psychologique qui date de 1936.

Opéra de Paris. Palais Garnier, 19 h 30, les 17, 20, 22, 23, 24, 25, 27 et 28. Tél. : 47-42-53-71. De 30 F à 370 F.

Compagnie Alternancia

Maria Rosa Hakimian : Veinte centavos y el vuelto de un tango

Une approche contemporaine du tango sur la musique de Juan Jose Mosalini, avec un bandonéoniste, Hugo Daniel, une ténor, Liliana Rodriguez, sur des textes du poète-parolier Enrique Discepolo. La chorégraphe argentine vit à Paris depuis dix ans, mais vit toujours au rythme de Buenos-Aires dès qu'il s'agit de danser.

Théâtre du Sphinx, 199 bis, rue Saint-Martin, 75003, 21 heures, les 21, 22, 24 et 25. Tél. : 40-09-18-03.

Jeune Ballet de France

Répertoire contemporain

Une compagnie pour apprendre à de futurs jeunes professionnels l'expérience de la scène ainsi qu'à se familiariser aux différents styles de danses. Au Centre Beaubourg, le jeune Ballet de France a décidé de présenter deux programmes de pièces contemporaines, des œuvres qui, le plus souvent, ont été créées exprès pour lui : celles de Josette Baïz, Claude Bruamchon, Gigi Caciuleanu, Maryse Delente, Ivan Favier, Oyvind Jorgensen, Rheda, Ivonice Satie, Philippe Tréhet. Auxquelles s'ajoute une toute dernière création commandée à Karine Saporta.

Centre Beaubourg, les 20, 22 et 23, 20 h 30, le 24, 18 h 30. Grande salle, sous-sol. Tél. : 44-78-13-15. De 70 à 90F.

Rencontres chorégraphiques internationales de Bagnolet

Quatrième édition d'une manifestation toujours très attendue par les amateurs de danse. Cette manifestation reprise en mains, en 1988, par Lorrina Niclas, a pour mission ambitieuse de sélectionner les futurs grands chorégraphes au plan international. C'est le Flamand Jan Fabre qui préside le jury. Autant dire que les premiers prix risquent d'être controversés. Et c'est tant mieux. Dans la catégorie « chorégraphes indépendants, professionnels » sont représentés la Norvège, la Suède, le Canada, les Etats-Unis, les Pays-Bas, l'Allemagne – Amanda Miller, Américaine, résidente chez Forsythe, est la seule que nous connaissons –, le Japon et la Corée du Sud. Il y a également la catégorie « Jeunes auteurs ». Pour les sélections nationales, c'est Hervé Robbe qui a été choisi parmi les chorégraphes français. Le cru 94 propose tant d'inconnus qu'on espère le meilleur de ces rencontres. Jan Fabre, en guise de clôture, dansera sa dernière œuvre *Da Un'altra Faccia del Tempo*, le 22 juin, à 20 h 30.

Du 15 au 18, 20 heures, le 19, 17 heures, Maison de la culture de Bobigny, 1, boulevard Lénine, 93000 Bobigny. Tél. : 48-31-11-45.

Stanislas Nordey.


SOPHIE STEINBERGER/ENGUERAND

Stéphane Braunschweig.

MARC ENGUERAND

Georges Lavaudant.

MARC ENGUERAND

Avant-programme du Festival d'automne 94 à Paris

THÉATRE

America, de Franz Kafka, mise en scène de Giorgio Barberio Corsetti (du mardi 27 septembre au samedi 1er octobre ; spectacle itinérant – lieux à préciser). *La Terrible Voix de Satan*, de Gregory Motton, mise en scène de Claude Régy (du mardi 4 octobre au samedi 12 novembre ; Théâtre Gérard-Philipe de Saint-Denis). *Descrizione di una battaglia*, de Franz Kafka, mise en scène de Giorgio Barberio Corsetti (du mardi 4 octobre au dimanche 9 octobre ; Théâtre de Gennevilliers).

Une Femme douce, d'après Dostoïevski, mise en scène de Robert Wilson (du mardi 11 au dimanche 23 octobre ; MC 93 Bobigny). *The Merchant of Venice*, de William Shakespeare, mise en scène de Peter Sellars (du mardi 6 décembre au samedi 17 décembre ; MC 93 Bobigny). *Berichte für eine Akademie*, de Franz Kafka, mise en scène de George Tabori (du lundi 17 au samedi 22 octobre ; salle du Conservatoire national d'art dramatique). *Docteur Faustus ou le Manteau du diable*, réalisation et conception de Stéphane Braunschweig et Giorgio Barberio Corsetti (du mardi 22 novembre au dimanche 11 décembre ; Théâtre de Gennevilliers).

L'Orestie, d'Eschyle, mise en scène de Peter Stein (du dimanche 9 au samedi 15 octobre ; Maison des arts de Créteil). *Hiroshima*, mise en scène et scénographie de Robert Lepage (du vendredi 18 au samedi 26 novembre ; Maison des arts de Créteil). *Conférence sur Kafka*, d'Alan Bennett, mise en scène de Louis-Charles Sirjacq (du mardi 1er au dimanche 27 novembre ; Athénée-Louis Jouvet). *Choral*, de François Tanguy, par le Théâtre du Radeau (du lundi 28 novembre au jeudi 22 décembre ; Théâtre de la Bastille). *Reviens à toi (encore)*, de Gregory Motton, mise en scène d'Eric Vigner (du mardi 29 novembre au jeudi 15 décembre ; Odéon-Théâtre de l'Europe). *L'Heure où nous ne savions rien l'un de l'autre*, de Peter Handke, mise en scène de Luc Bondy (du mercredi 7 au samedi 17 décembre ; Théâtre du Châtelet).

DANSE

Attentat et *les Bâtisseurs* (premier programme), *Jungle sur la planète Vénus* (deuxième programme), de Daniel Larrieu (du mardi 6 au dimanche 11 décembre ; Théâtre de la Ville). Trisha Brown Dance Company, deux programmes : *If You Couldn't See me, Newark, Another Story as in Falling*, et *Glacial Decoy, Astral Converted* et une nouvelle création (du jeudi 3 au samedi 12 novembre ; Théâtre de la Ville). *Topinamburg 150*, par la Compagnie Castafiore (Marcia Barcellos et Karl Biscuit ; 16 au 26 novembre, American Center).

MUSIQUE

Concert György Kurtag, par Marta et György Kurtag et l'Ensemble Modern (Peter Eötvös, direction ; 14 novembre, Opéra-Comique). *Kafka Fragmente, opus 24*, de Kurtag (15 novembre ; Conservatoire national d'art dramatique). Concert Kurtag, par le Quatuor Keller (16 novembre ; Conservatoire national d'art dramatique). *Rükblick, hommage à Stockhausen*, de Kurtag (23 novembre ; Opéra national de Paris-Bastille).

Surrogate Cities, concert-spectacle de Heiner Goebbels (10 octobre ; Théâtre des Champs-Elysées). *Hot, Ciglio II, Arpège*, de Franco Donatoni, *On Stellar Magnitude, Bone Alphabet*, de Brian Ferneyhough, *Cantus Planus I* et *II*, de Niccolo Castiglioni (18 octobre, Opéra national de Paris-Bastille).

Concert Carles Santos (26 octobre ; American Center). Toni Morrison et Max Roach, performance (2 et 3 novembre ; American Center). *Sonate pour alto, Treize études pour piano*, de György Ligeti, et *Sonate pour alto et piano, opus 147*, de Chostakovitch (7 novembre ; Conservatoire national d'art dramatique). *String Quartet and Orchestra*, de Morton Feldman, *Chessed IV*, d'Emmanuel Nunes, par la Quatuor Arditti et l'Orchestre de la radio de Baden-Baden (27 novembre ; Opéra national de Paris-Bastille).

SPECTACLES MUSICAUX

La Grenya de Pasqual Picanya, de et mis en scène par Carles Santos (13 au 24 octobre ; American Center). *To Be Sung*, de Pascal Dusapin et James Turrell, mise en scène de Pascal Dusapin et François de Carpentries (17 novembre au 1er décembre ; Nanterre-Amandiers). *La Ronde*, de Philippe Boesmans, mise en scène de Luc Bondy (25 au 27 novembre ; Théâtre du Châtelet).

★ Festival d'automne à Paris, 156, rue de Rivoli, 75001 Paris. Tél. : 42-96-12-27.

D E L A S E M A I N E

Arts

Bâle

La Foire de Bâle, plus élégamment nommée Salon international de l'art, fête ses vingt-cinq ans cette année. Sans se connaître de rivales. Faite pour les professionnels plus que pour le grand public (elle reçoit environ quarante mille visiteurs), réellement internationale, comptant parmi ses exposants un nombre de grandes galeries américaines à faire pâlir d'envie les organisateurs de la FIAC, si elle a pu traverser des temps difficiles, notamment à ses débuts (en 1974), ce fut sans grand bobo. Et bien qu'aujourd'hui la crise du marché de l'art contemporain l'atteigne aussi, elle est assurée d'un soutien bancaire, voire d'un partenariat : celui de la Société de banque suisse (la SBS) qui lui a permis, par exemple, de concocter pour son anniversaire, un programme renforcé dans le domaine de la vidéo, avec prix et encouragement à la création suisse. Il va sans dire que cette édition, qui se veut brillante, va permettre de tester la santé du marché de l'art du XX[e] siècle. – G. B.

Art 25'94 Schweizer Mustermesse in Basel CH-4021. Tél. : 061-686-20-20. Jusqu'au 20 juin.

VERNISSAGES

Lartigue et Ronis

La Mission du patrimoine photographique, « éjectée » du Palais de Tokyo (pour travaux) et du Grand Palais (pour insécurité) inaugure ses nouvelles salles d'exposition à l'Hôtel de Sully, avec deux expositions *« particulièrement choisies pour le public estival »* : les années 80 de Willy Ronis et « en route Monsieur Lartigue ».

Hôtel de Sully, 62, rue Saint-Antoine, 75004, Paris. Tél. : 42-74-30-60. Du 16 juin au 4 septembre.

Judith Reigl

Après s'être échappée de Hongrie en 1950, Judith Reigl s'est échappée du surréalisme de Breton préfacier de sa première exposition à Paris, en forçant l'écriture automatique vers un au-delà du rêve, de l'image, du symbole. Pour suivre un chemin solitaire. Un hommage mérité autour de la donation Goreli.

Centre Georges-Pompidou, galerie sud, le Studio (Tél. : 44-78-12-33). Jusqu'au 25 juillet.

Angers

Alfred Manessier (1911-1993)

Trois expositions rendent hommage au peintre disparu l'année dernière : la plus conséquente, au Musée des beaux-arts, réunit des peintures, des aquarelles, des vitraux et des lithographies des années 50 et des années 90, pour montrer la continuité des thèmes et le renouvellement du geste. L'œuvre tissé est présenté avec quelques pièces d'amis, au Musée Jean-Lurçat, et les tapisseries de la suite des *Cantiques spirituels de Saint-Jean de la Croix*, à l'abbaye du Ronceray.

Musée des beaux-arts, 10, rue du Musée, 49100. Tél. : 41-88-64-65. Musée Jean-Lurçat et de la Tapisserie contemporaine, 4, boulevard Arago, 49100. Tél. : 41-87-41-06. Abbaye de Ronceray, place de la Laiterie, 49100. Tél. : 41-88-68-75. Du 17 juin au 30 octobre.

Arc-et-Senans

La Route de l'art... sur la route de l'esclave

Afrique, France, Caraïbes... On célèbre le bicentenaire de l'abolition de l'esclavage à Arc-et-Senans en présentant des peintures, des sculptures et des photographies d'artistes africains et caribéens d'aujourd'hui.

Saline royale d'Arc-et-Senans, sels ouest, 25610. Tél. : 81-54-45-45. Du 18 juin au 15 août.

Martigues

Félix Ziem

Un legs récent est venu s'ajouter aux collections du musée Ziem. C'est l'occasion de revisiter l'œuvre de ce peintre orientaliste (1821-1911) dont la route passait par Venise.

Musée Ziem, boulevard du 14-Juillet, 13500. Tél. : 42-80-66-06. Du 17 juin au 30 octobre.

Metz

L'or des dieux, l'or des Andes

610 pièces d'orfèvrerie précolombienne sont venues du Pérou, de Colombie, de l'Equateur. Ces trésors – bijoux, couteaux sacrificiels, masques – ne sont pour la plupart jamais sortis de leur pays, où ils constituent les réserves en or conservées par les banques centrales. Une exposition d'exception, patronnée par l'UNESCO, à laquelle on va en réservant sa place.

Arsenal de Metz, 57036. Informations et réservations Tél. : (16-1) 44-10-73-03 ; Minitel : 3615 Billetel ou 3615 FNAC. Jusqu'au 2 octobre.

Rodez

Bernard Dufour, Dado

Le rapprochement est inattendu. Les deux peintres ont évolué chacun loin de l'autre, et leur style est fort différent, l'un plutôt classique, l'autre plutôt délirant. Mais il y a chez Dufour comme chez Dado cette hantise du corps qui par-delà les dissemblances peut être une connivence.

Musée Denys-Puech, place Georges-Clemenceau, 12000. Tél. : 65-42-70-64. Du 18 juin au 3

PARIS

Corps sublimes

Une exposition sur la parure africaine et les mille façons d'exalter le corps : bijoux, amulettes, peignes, coiffes, vêtements, mais surtout peintures corporelles, scarifications et tatouages. On retrouve ces ornements minutieusement représentés sur les visages et les corps des statuettes rassemblées au musée Dapper.

Musée Dapper, 50, av. Victor-Hugo, Paris 16[e]. Tél. : 45-00-01-50. Tous les jours de 11 heures à 19 heures. Jusqu'au 3 octobre. 15 F.

Le Cyclop de Jean Tinguely

Planqué au milieu de la forêt, le monstre va chercher dans les 20 mètres de haut : c'est une tête qui a de l'œil, de l'oreille, des méninges qui grincent. elle est pleine d'idées, d'images, d'œuvres réalisée au fil de plus d'une décennie par Jean Tinguely et ses amis. Une folie. *Les bois de Milly-la-Forêt, Milly-la-Forêt, direction de l'exposition fléchée, Milly-la-Forêt, 91490. Tél. : 64-98-83-17. Tous les jours de 11 heures à 13 heures et de 14 heures à 17 h 30. A partir du 1[er] octobre de 11 heures à 13 heures et de 14 heures à 16 h 30. Jusqu'au 30 octobre. 30 F (réservation de billets au 64-98-83-17).*

Lee Friedlander

Le photographe Lee Friedlander donne de ses nouvelles avec ses « Lettres des gens », qui fait actuellement l'objet d'une vaste exposition au MOMA de New-York, et dont la galerie Zabriskie donne une belle idée. Dans cet hommage – appuyé – à Walker Evans, on retrouve toute la virtuosité, l'humour, la complexité du cadre et la relation au monde d'un des plus grands photographes d'aujourd'hui.

Galerie Zabriskie, 37, rue Quincampoix, 75004, Paris. Tél. : 42-72-35-47. Jusqu'au 30 juillet.

Riopelle

Huiles, collages et dessins d'un Canadien presque parisien, dont la peinture particulièrement dense avoue plus explicitement, à partir de la fin des années 50, ses références à la nature. Les cinquante œuvres proposées proviennent du fonds Matisse, dont elles n'étaient encore jamais sorties.

Didier Imbert fine art, 19, avenue Matignon, Paris-8[e]. Tél. : 45-62-10-40. Jusqu'au 13 juillet.

L'Orient des photographes au XIX[e] siècle

En deux cents photos originales, prises au Maghreb et au Moyen-Orient, cette exposition raconte l'installation des premiers studios vers les années 1860, comme celui de Bonfils à Beyrouth. Photos de sites archéologiques, portraits ethnographiques, lieux bibliques, paysages, vues de villes surtout destinés au public occidental.



DR

Erik Dietman au Centre Georges-Pompidou. D'hier (ici un tirage de 1962, intitulé. « Body Art ») à aujourd'hui, Erik Dietman n'a pas tellement varié. Si ce n'est que les temps ont changé et que l'artiste fait désormais passer humour et humeurs dans des sculptures de plus en plus « énaurmes », et rabelaisiennes à souhait.

Centre Georges-Pompidou, la galerie (tél. : 44-78-12-33). Jusqu'au 29 août.

Institut du monde arabe, 1, rue des Fossés-Saint-Bernard, Paris 5[e]. Tél. : 40-51-38-38. Sauf lundi, de 10 heures à 18 heures. Jusqu'au 7 août. 25 F.

Picasso photographe

Une surprise ! Elle est faite de 140 clichés, épreuves tirées par l'artiste lui-même ou d'après les négatifs originaux, tous conservés dans les archives du Musée Picasso. Autoportraits, portraits, vues d'ateliers des années cubistes : l'œuvre photographique ainsi révélée pourrait favoriser de nouvelles lectures des tableaux de cette période.

Musée Picasso, Hôtel Salé, 5, rue de Thorigny, Paris-3[e]. Tél. : 42-71-25-21. Sauf mardi, de 9 h 30 à 18 heures. Jusqu'au 17 juillet. 27 F, dimanche, tarif unique : 18 F.

Et aussi

Art grandeur nature : Bailly, Burattoni, Abrioux, Defraoui, Leriche. *Parc départemental de La Courneuve, avenue Waldeck-Rochet, La Courneuve, 93000. Tél. : 43-93-75-33. Tous les jours du lever au coucher du soleil. Jusqu'au 31 octobre.*

Art-Pays-Bays-XX[e] siècle, la beauté exacte, de Van Gogh à Mondrian. *Musée d'art moderne de la Ville de Paris, 12, av. de New-York, Paris-16[e]. Tél. : 40-70-11-10. Tous les jours sauf lundi et fêtes de 10 heures à 17 h 30, samedi, dimanche de 10 heures à 19 heures. Ouvert. Jusqu'au 17 juillet. 40 F (comprenant l'exposition « Du concept à l'image »).*

Mel Bochner. *Galerie Arnaud Lefebvre, 30, rue Mazarine, Paris-6[e]. Tél. : 43-26-50-67. Jusqu'au 16 juillet.*

François Bouillon. *Galerie Philippe Casini, 13, rue Chapon, Paris-3[e]. Tél. : 48-04-00-34. Jusqu'au 30 juin.*

Le Cabinet anatomique ou la médecine réfractée par Daniel Spoerri. *Musée de l'Assistance publique, hôtel de Miramion, 47, quai de la Tournelle, Paris-5[e]. Tél. : 46-33-01-43. Sauf dimanche et lundi, de 10 heures à 17 heures. Jusqu'au 9 juillet. 20 F.*

Tony Cragg. *Galerie Crousel-Robelin Bama, 40, rue Quincampoix, Paris-4[e]. Tél. : 42-77-38-87. Jusqu'au 16 juillet.*

Dessiner une collection d'art contemporain. *Musée du Luxembourg, 19, rue de Vaugirard, Paris-6[e]. Tél. : 42-34-25-95. Sauf lundi, de 11 heures à 19 heures, jeudi jusqu'à 21 heures. Jusqu'au 3 juillet. 20 F.*

Sam Francis. *Galerie Jean Fournier, 44, rue Quincampoix, Paris-4[e]. Tél. : 42-77-32-31. Jusqu'au 23 juin.*

Jannis Kounellis. *Galerie Lelong, 13, rue de Téhéran, Paris-8[e]. Tél. : 45-63-13-19. Jusqu'au 13 juillet.*

Markus Raetz. *Galerie Farideh-Cadot, 77, rue des Archives, Paris-3[e]. Tél. : 42-78-08-36. Jusqu'au 16 juillet.*

Antonio Saura. *Galerie Stadler, 51, rue de Seine, Paris-6[e]. Tél. : 43-26-91-10. Jusqu'au 9 juillet.*

Visiteurs de l'Empire céleste. *Musée national des arts asiatiques-Guimet, 6, place d'Iéna, Paris-16[e]. Tél. : 47-23-61-65. Sauf mardi, de 9 h 45 à 18 heures. Jusqu'au 26 août. 33 F (comprenant la visite du musée).*

RÉGIONS

Bourg-en-Bresse

Gaspard Gresly

Gaspard Gresly (1712-1756), franc-comtois, petit maître provincial mésestimé, a peint avec bonheur la paysannerie et la petite-bourgeoisie de son temps. Et il excellait dans le trompe-l'œil.

Musée de Brou, 63, boulevard de Brou, 01000. Tél. : 74-45-39-00. Jusqu'au 17 juillet.

Caen

Désir de Rivage

De 1820 à 1945, de Millet à Nicolas de Staël, on ne compte plus les artistes qui sont venus humer les embruns de Normandie. Avec des fortunes diverses, mais surtout avec des sentiments contradictoires, oscillants entre le sublime souvent terrifiant, et le pittoresque parfois bon enfant. Une exposition moins facile qu'il n'y paraît.

Musée des beaux-arts, Le Château, 14000 Caen. Tél. : 31-85-28-63. Jusqu'au 31 août.

Calais

Anthony Wilson

Bombardement à Calais des images photographiques projetées par Anthony Wilson. Leur succession rapide les rend tout d'abord illisibles jusqu'à ce que, l'attention et l'habitude aidant, l'œil finisse par entrevoir quelque chose. Du moins le croit-il. Une application pratique de la phénoménologie de la perception.

Galerie de l'Ancienne Poste. 13, bd. Gambetta, 61102 Calais. Tél. : 21-46-77-10. Jusqu'au 28 août.

Cherbourg

Le style des années 40

Le rêve américain, tel qu'il déferla sur nos côtes, puis dans nos cœurs. En quatre expositions : Hollywood, le design et les bas nylon à Alençon ; le *new look* et les métiers d'art à Granville ; les architectes dans l'urgence de la reconstruction à Saint-Lô ; des peintres qui débarquèrent et restèrent en France, à Cherbourg.

Musée Thomas-Henry, 50100 Cherbourg. Tél. : 33-23-02-23. Jusqu'au 30 septembre. Musée des beaux-arts, 61008 Alençon. Tél. : 33-32-40-07. Jusqu'au 22 août. Musée Christian-Dior, 50400 Granville. Tél. : 33-61-48-21. Jusqu'au 20 septembre. Musée des beaux-arts, 50000 Saint-Lô. Tél. : 33-57-43-80. Jusqu'au 30 septembre.

Lyon

Gary Hill

Gary Hill a conçu spécialement pour l'exposition une installation de 13 mètres sur 13, avec vidéoprojecteurs, lumière stroboscopique, système réfléchissant à mouvement rotatif, d'où son titre : *Dervish*. L'artiste qui évolue dans un univers technologique de plus en plus sophistiqué, étrange et subtil, littéraire et plastique à la fois, est sûrement capable, là encore, de déboussoler.

Musée d'art contemporain, 16, rue du Président-Edouard-Herriot, 69001 Lyon. Tél. : 78-30-50-66. Jusqu'au 19 septembre.

Orléans

Max Jacob

On connaît le poète, moins bien le critique d'art et l'ami de Picasso, et encore moins bien le dessinateur. Max Jacob a toujours dessiné, avec une prédilection pour les caricatures. Il tâte un temps du cubisme, mais préfère croquer les scènes de rue, ou de théâtre. Dans les années 20, les thèmes deviennent religieux, le trait expressionniste.

Musée des beaux-arts, place Sainte-Croix, 45000. Tél. : 38-53-39-22. Sauf mardi, de 10 heures à 12 heures et de 14 heures à 18 heures. Jusqu'au 31 juillet. 16 F.

Ornans

Rebeyrolle

Avec un choix d'œuvres de 1949 à aujourd'hui, Rebeyrolle est chez Courbet, où, s'il rend hommage au maître d'Ornans, ce n'est pas du chiqué. N'y a-t-il pas chez lui ce désir de vérité de la langue picturale et ce goût pour la liberté qu'il y avait chez Courbet ?

Musée Gustave-Courbet, place Robert-Fernier, 25290. tél. : 81-62-23-30. Jusqu'au 31 octobre.

Saint-Fons

Urs Lüthi

Sous le titre « Vie et œuvre complètes, vues à travers les lunettes roses du désir », l'artiste, un Suisse fixé à Munich, présente son curriculum vitae, en 180 photographies. Depuis son enfance jusqu'au dernières effigies de bronze, en passant par les images narcissiques des années 70.

Centre d'arts plastiques, 12, rue Gambetta, 69190. Tél. : 72-09-20-27. Jusqu'au 23 juillet.

Saint-Etienne

Raoul Hausmann

C'est la rétrospective la plus complète jamais consacrée (en France) à cette figure majeure du dadaïsme berlinois, qui contribua à l'invention du photomontage, fut l'un des pionniers de la poésie phonétique, un étonnant photographe, et volontiers peintre sur le tard, à Limoges, où il vécut après la guerre, jusqu'à la fin de sa vie (1971). Ce que, généralement, on ignore.

Musée d'art moderne, La Terrasse, 42000. Tél. : 77-93-59-58. Jusqu'au 17 juillet.

Strasbourg

Jeanne Bucher

De la rue du Cherche-Midi au boulevard du Montparnasse, de 1925 à 1946, l'Alsacienne Jeanne Bucher eut trois galeries, toutes d'avant-garde. Où elle exposa Braque, Gris, Picasso, Laurens, Miro, Kandinsky, Ernst, Masson, Chirico, des artistes prétendus « dégénérés », Vieira da Silva, des jeunes comme de Staël. Juste hommage.

Musée de l'Ancienne Douane, 1a, rue du Vieux-Marché-aux-Poissons, 67000. Tél. : 88-52-50-00. Tous les jours de 11 heures à 18 h 30. Le jeudi jusqu'à 22 heures. Jusqu'au 11 septembre.

Valence

Jaume Plensa

Après Di Suvero en 1990, après Etienne Martin en 1992, c'est au tour du sculpteur catalan Jaume Plensa d'investir la cité. Celui-ci a forgé pour Valence une œuvre qu'il présente en 21 éléments : 21 portes qu'il nomme selon les lieux, leur histoire, leur fonction dans l'espace urbain. Par ailleurs, toutes ses sculptures en bronze, une quarantaine, sont exposées dans des vitrines de magasins.

Service culturel, Mairie de Valence, 26021. Tél. : 75-79-23-50. Jusqu'au 4 septembre.

Et aussi

Leonhard Lapin et Raul Meel : deux artistes estoniens au Cateau-Cambrésis. *Musée Matisse, palais Fénelon, 59360. Tél. : 27-84-13-15. Sauf mardi, de 10 heures à 12 heures et de 14 heures à 18 heures, dimanche de 10 heures à 12 h 30 et de 14 h 30 à 18 heures. Jusqu'au 10 juillet.*

François Pompon et la sculpture moderne : nature et abstraction à Dijon. *Musée des beaux-arts, place de la Sainte-Chapelle, 21100. Tél. : 80-74-52-70. Sauf mardi, de 10 heures à 18 heures. Jusqu'au 26 septembre. 20 F.*

Felice Varini à La Flèche. *Hôtel Huger, 43, rue Vernevelle, 72200. Tél. : 43-94-12-59. Tous les jours de 14 heures à 19 heures. Jusqu'au 31 août.*

Ilya Kabakov à Grenoble. *Centre national d'art contemporain, 155, cours Berriat, 38000. Tél. : 76-21-95-84. Sauf lundi, de 12 heures à 19 heures. Jusqu'au 17 juillet. 15 F.*

Pierrick Sorin. *Musée des beaux-arts, chapelle de l'Oratoire, place de l'Oratoire, 44000. Tél. : 40-41-65-65. Sauf mardi, de 10 heures à 18 heures, dimanche de 11 heures à 18 heures, nocturne vendredi jusqu'à 21 heures. Jusqu'au 31 août.*

Arts : Geneviève Breerette
Photo : Michel Guerrin

G A L E R I E S

CARLO CARRA

Galerie Eric Touchaleaume

CARLO CARRA a les honneurs des dictionnaires et, quelquefois, ceux des musées français. Mais une suite de dessins et de peintures dans une galerie parisienne, la chose est infiniment plus rare. Ceux qui ont été réunis ici suggèrent les différentes périodes d'une œuvre qui changea souvent et violemment, postimpressionniste vers 1900, futuriste ensuite, métaphysique pendant et après la guerre, puis de plus en plus lestée de références historiques ensuite. Il n'y manque ni une belle étude de cheval au galop, ni des études de visages et de corps entre cubisme et primitivisme, ni même un collage de 1915, à mi-chemin des peintres pompéiens et de Georges Braque – tout cela exécuté clairement, résolument, avec un sens du dessin découpé fort peu futuriste en vérité. C'est du reste le sentiment qui se dégage bientôt, en dépit des documents et manifestes qui, dans des vitrines, rappellent l'ardeur de Marinetti et des siens : Carra passa par le futurisme bien plus qu'il n'y prit ses quartiers. Il le traversa pour rejoindre sa patrie idéale et giottesque, peuplée de statues droites et bâtie de maisons cubiques. Il fut en somme un Trecentiste égaré au vingtième siècle. – **Ph. D.**

Galerie Eric Touchaleaume, 54, rue Mazarine, Paris-6[e]. Tél. : 43-26-89-96. Jusqu'au 29 juillet.

ANNA ET BERNHARD BLUME

Galerie Bouqueret + Lebon

L'INTITULÉ de l'exposition – « Constructivisme transcendantal » – pourrait rebuter. Il faut y voir une ironie chez ce couple allemand d'artistes, fort connu à l'étranger (une exposition au MoMA de New-York en 1989), mais dont il s'agit de la première exposition en France. Les Blume utilisent la photographie – ils se disent peintres et non photographes –, des grands formats noir et blanc, où l'on reconnaît un personnage féminin, parfois masculin, dans un décor minutieux de lignes, poutres, figures géométriques de lumières, de blanc, de gris, qui sont autant de références au mouvement artistique des années 20.

Les Blume reconstituent des intérieurs petits-bourgeois, appartements confinés – une table de cuisine, le papier peint –, mais qui sont plus abstraits dans cette dernière série. Anna Blume porte une robe ringarde et arbore une coiffure stéréotypée ; Bernhard Blume une chemise à carreaux. Mais ensuite tout se dérègle et chavire. L'objet devient déraisonnable, envahissant, agressif : il sert de sexe, vient se coller au visage, s'enfonce dans la bouche. Une femme est transpercée par une poutre, en plein cœur. Le décor géométrique (gris, noir, blanc) devient étourdissant. Les sujets deviennent pantins-objets, les objets prennent vie. Il y a une dimension absurde, magique, jubilatoire. *« C'est un travail sur le dépassement de l'expérience et de la connaissance »*, affirme Anna Blume, qui cite Kant. On peut y voir aussi une salutaire critique du consumérisme. – **M. G.**

Galerie Bouqueret + Lebon, 69, rue de Turenne, Paris-3[e] Tél. : 40-27-92-21. Jusqu'au 13 juillet.

Une exposition au Musée d'Orsay

Nadar, l'art du portrait intime

Coproduite avec le Metropolitan Museum de New-York, l'exposition « Nadar, les années créatrices » du Musée d'Orsay est un événement. On retrouve les portraits – avec de remarquables tirages originaux – de Baudelaire, Nerval, Gautier, Berlioz. Le génie du portraitiste (1820-1910) est ainsi restitué : saisir « la ressemblance la plus familière et la plus favorable, la ressemblance intime » de ces artistes et gens de lettres que le photographe admirait.


Théophile Gautier (1854-1855).


Autoportrait (vers 1855).


Gérard de Nerval (janvier 1855).

LE visage calé dans sa main droite, fixant résolument l'objectif, Félix Tournachon, alias Nadar, pose dans son atelier de la rue Saint-Lazare. Nous sommes autour de 1855 : la période romantique touche à sa fin. Caricaturiste réputé, Félix pratique la photographie depuis quelques mois à peine. Dans son premier autoportrait, il ne pose pas avec son appareil ou quelque objet distinctif, mais présente juste un visage sûr de son talent.

A-t-on déjà vu une œuvre aussi importante se réaliser en si peu de temps ? Car Félix Nadar a développé, de 1854 à 1860, une série de portraits de gens de lettres, artistes et musiciens qui ont révolutionné le genre. Baudelaire bien sûr, complice ou tourmenté ; Nerval pathétique, quelques semaines avant son suicide ; Berlioz flamboyant dans un manteau trop large ; Gautier, paria paresseux dans sa blouse blanche défraîchie ; Dumas jubilatoire ; Delacroix hautain ; Gustave Doré dandy ; Daumier, la silhouette lumineuse... Ces portraits, on les connaît tous, ils ont été archipubliés dans les livres scolaires et les dictionnaires, en carte postale ou en poster. C'est ainsi que Nadar est devenu l'un des photographes les plus populaires (1), le seul à surnager parmi les maîtres du dix-neuvième. Parce qu'il était portraitiste, genre premier – et le plus efficace – de la photographie : celui de la reconnaissance.

L'inventeur du portrait moderne est parfois confondu avec son frère Adrien ou son fils Paul. C'est un des mérites de l'exposition du Musée d'Orsay que de rendre à Félix ce qui appartient à Félix *(lire l'encadré)*. Mais aussi de rappeler que si l'on « connaît » nombre de reproductions, c'est la première fois que l'on « voit » autant de tirages originaux, certains rarissimes *(l'autoportrait de la rue Saint-Lazare)*.

Par la richesse de ses pièces (150 tirages provenant de collections françaises et étrangères), le propos rigoureux (chronologie et thèmes), les comparaisons avec d'autres artistes (le sublime « Balzac » par Bisson), l'élégance de la mise en scène (un fond rouge opportun), la qualité du catalogue (un pavé imposant aux textes riches et aux reproductions irréprochables), cette exposition est un salutaire pavé dans la mare des manifestations photographiques, trop souvent dominées par l'à-peu-près, le dilettantisme ou le n'importe quoi. Elle affirme le rôle de l'historien contre l'« animateur photos » qui se contente d'aligner des images au mur.

C'est un autre mérite que d'expliquer pourquoi Nadar est grand : le premier grand photographe-portraitiste de l'histoire ; le premier à avoir dressé – dans la lignée de son « Panthéon » de caricatures dessinées – le panorama des grands hommes de son temps ; le premier à rechercher l'âme et la psychologie des gens plutôt que la stricte reproduction de leurs traits ; le premier à affirmer qu'il faut connaître intimement les gens pour capter leur personnalité ; le premier à pratiquer l'autoportrait comme un genre à part entière. Enfin, il a ardemment défendu la photographie (*« Plus qu'une science, elle s'est élevée à la hauteur de l'art »*, proclame-t-il en 1856), même s'il incarne la contradiction entre l'exigence de l'artiste et l'« homme d'affaires » qui voulait faire fortune dans la photographie.

Car ce mégalomane a ouvert en 1861 un atelier pharaonique. Sa signature avec le « N » aérien et le « R » dégoulinant s'étalait, énorme, sur la façade, éclairée la nuit, de son immeuble, boulevard des Capucines. Mais, alors qu'il affirme sa maîtrise artistique, il se désintéresse de la photographie. Nombre de studios de prises de vue – véritables usines à images – ont ouvert dans Paris, comme celui de Disdéri, le médiocre inventeur de la carte de visite illustrée. Pour plaire au public, il faut retoucher l'image à l'aquarelle. Les bourgeois accourent et Nadar les fuit. Sa femme le lui reproche, mais le photographe est ailleurs, pour lui, la création est mangée par les contingences commerciales. Il n'accepte de revenir au studio que lorsque le sujet en vaut la peine : Georges Sand et surtout Sarah Bernhardt, dont la beauté surgit de cette photo, parmi les plus célèbres.

Nadar était un touche-à-tout génial au parcours virevoltant. L'adolescent est passionné de littérature (Hugo, Dumas, Balzac) et se plonge dans l'écriture. Grand, les yeux clairs, arborant de longs cheveux roux flamboyant, séducteur et habile communicateur, il était un journaliste dans l'âme, un observateur redoutable et féroce des comportements humains. Il devient, à la fin des années 1840, un caricaturiste réputé. Son apogée sera son « Panthéon Nadar » (1854) : une farandole de 250 portraits dessinés d'hommes de lettres. Nadar était également un sculpteur, trafiquant de pipes, un écrivain (médiocre) à qui l'on doit une bonne vingtaine de livres (retenons *Quand j'étais photographe* et *Charles Baudelaire intime*) et des centaines de nouvelles, des critiques et des feuilletons.

Le portraitiste a abordé le nu, découvert l'entretien photographique (les cent ans du chimiste Eugène Chevreul), exploré l'intimité d'un hermaphrodite, analysé la main ouverte d'un banquier...

C'était aussi un inventeur astucieux : il dépose un brevet pour développer les épreuves à la lumière artificielle ; il bricole des éclairages au magnésium pour travailler dans les catacombes ou les égouts. Epris de vol en ballon, il prend des photos aériennes, écrit un manifeste en faveur du « plus lourd que l'air », fonde un journal, *l'Aéronaute*, fabrique un ballon colossal, *le Géant* (1863), et favorise l'utilisation de ce moyen de transport nouveau lors de la guerre de 1870, pour reconnaître les lignes de front et transporter le courrier. Reste l'essentiel : qu'est-ce que l'âme d'un portrait ? Nadar a répondu dans une profession de foi, datée de 1857, un des textes fondamentaux de la photographie :

« Ce qui ne s'apprend pas, je vais vous le dire : c'est le sentiment de la lumière, c'est l'appréciation artistique des effets produits par les jours divers et combinés, c'est l'application de tels ou tels de ces effets selon la nature des physionomies qu'artiste vous avez à reproduire. Ce qui s'apprend encore beaucoup moins, c'est l'intelligence morale de votre sujet, c'est ce tact rapide qui vous met en communion avec le modèle, vous le fait juger et diriger avec ses habitudes, dans ses idées, selon son caractère, et vous permet de donner, non pas banalement et au hasard, une indifférente reproduction plastique à la portée du dernier servant de laboratoire, mais la ressemblance la plus familière et la plus favorable, la ressemblance intime. C'est le côté psychologique de la photographie, le mot ne me semble pas trop ambitieux. » Sentiment de la lumière, intelligence morale du sujet, communion avec le modèle, ressemblance intime, psychologie, affirmation de l'auteur... Tout est dit.

Sa vie n'est d'ailleurs qu'une déclinaison de son credo. Marginal, à vingt ans, il dort parfois dans la rue, se retrouve emprisonné pour dettes, mais rencontre ceux qui seront ses proches : Gautier, Nerval, Banville, Baudelaire surtout, qu'il admire et aidera jusqu'à sa mort. Progressiste, il transforme son nom – Tournachon – *« par trop bourgeois »*, en Tournachondar, Tournadar, Chondar, Nadarchon, Nadard et enfin, Nadar. Sa famille et ses amis sont ses premiers modèles. Il les fait poser dans son jardin, en plein soleil, au 113 de la rue Saint-Lazare (Gustave Doré). Les autres, les notables, paieront 100 francs. On distingue les ombres sur le mur, quelques personnes clignent des yeux. Il réalise ensuite une suite de portraits baroques, avec drapés et poses grandiloquentes. *« Les portraits sont pris souvent du dessus, le spectateur se sent ainsi proche du modèle, il entre dans l'image »*, affirme Françoise Heilbrun, à qui l'on doit l'exposition, avec Maria Morris Hambourg et Philippe Néagu.

Son *Baudelaire au fauteuil* (1855), œuvre charnière, témoigne de l'intimité des deux amis. Il est exemplaire de la technique Nadar : le photographe a longuement conversé avec le poète, a attendu le moment propice, lui a demandé de ne plus bouger, et a pris cet instantané *« le buste renversé en arrière, les yeux mi-clos, comme perdu dans une songerie »* (Françoise Heilbrun). C'est un portrait d'une fragilité extrême, pas vraiment net, abandonné, avec cette lumière sur le visage, le regard interrogateur, une absence totale de complaisance de la part de l'opérateur qui, pourtant, veille sur lui.

Ensuite, Nadar dépouillera son cadre, reculera son appareil, le placera cette fois légèrement en dessous du modèle pour en dégager autant la silhouette, l'allure, le tombé des vêtements (Gautier, Daumier), que l'expression du visage. Son travail sur le clair-obscur est révolutionnaire. Les figures sont parfois floues, méconnaissables, les allures débraillées, les expressions fragiles. Peu importe : Nadar impose une vision, la sienne. Les chefs-d'œuvre suivront.

MICHEL GUERRIN

Félix et/ou Adrien ?

CERTAINES photos de l'exposition ont-elles pour auteur Félix Nadar, son frère Adrien Tournachon ou sont-elles des deux ? Adrien et Félix ont en effet travaillé ensemble, dans l'atelier du premier, situé boulevard des Capucines, de la mi-septembre 1854 à la mi-janvier 1855. Grâce à un travail méticuleux dans les archives, et par des comparaisons esthétiques, la commissaire Françoise Heilbrun affirme le rôle fondamental de Félix dans des prises de vue jusqu'ici attribuées à Adrien. Pour elle, la cause est entendue : Adrien, peintre médiocre, était un piètre photographe ; et Félix un maître du portrait photographique.

Adrien a d'abord signé Tournachon, puis Nadar jeune, tandis que Félix signait Nadar. La difficulté est qu'*« Adrien n'a pas hésité à s'attribuer, souvent sans pudeur, un travail dont le mérite revenait en partie à Félix »*, affirme Françoise Heilbrun, qui rappelle ainsi que le critère de la signature n'est pas suffisant. Le catalogue est ainsi truffé de points d'interrogation.

Les critères d'attribution ? Le mobilier et les éléments du décor (un fauteuil ou un divan tendus de soie damassée chez Félix, un fauteuil à clous chez Adrien), la qualité des tirages (un brun jauni « pictural » pour Adrien, un noir et blanc plus frais pour Félix), les relations d'amitié ou non avec les modèles. Il y a surtout le traitement de la lumière et le sens de la composition, bien moins affirmée chez Adrien que chez Félix – ce dernier affectionnait alors les effets baroques.

Françoise Heilbrun doute qu'Adrien puisse produire seul des chefs-d'œuvre. C'est ainsi *qu'on peut s'interroger sur la* paternité de deux remarquables séries. La suite « médicale » sur les mécanismes de la physionomie humaine (1854) est traditionnellement attribuée au docteur Duchenne et à Adrien Tournachon. D'après l'utilisation de la lumière, Françoise Heilbrun se dit *« convaincue que Félix était derrière Adrien »*. Cette intuition ne repose cependant sur aucune preuve. Même réflexe pour la série consacrée au mime Deburau déguisé en Pierrot (signée « Tournachon » puis « Nadar jeune ») : *« Tout incite à considérer Félix comme l'initiateur de la mise en scène,* affirme Françoise Heilbrun. *Félix, qui adorait ces spectacles, a eu l'idée de faire venir le mime dans l'atelier. On retrouve là son sens de la caricature, du mouvement avec l'instantané de Pierrot s'échappant par une fenêtre. Et c'est Félix qui a eu l'idée de présenter ces épreuves à l'Exposition universelle de 1855. »*

Il est certain qu'Adrien a voulu profiter de la notoriété de son frère en signant « Nadar jeune ». Excédé, Félix lui a d'ailleurs intenté un procès – et l'a gagné – pour utilisation abusive du pseudonyme Nadar. *« Adrien, valeur nulle »*, a écrit Félix, qui a pourtant toujours soutenu financièrement son cadet quand il était à la dérive.

M. G.

(1) Lire le sondage « Les Français et la photographie », *le Monde* du 21 mai 1992.

★ *Musée d'Orsay, 1, rue de Bellechasse, 75007. Tél. : 45-49-11-11. Du 9 juin au 11 septembre. Catalogue 350 pages, 490 F.* Le Petit Journal *consacré à Nadar est une bonne introduction à l'œuvre du photographe. Réunion des musées nationaux, 16 pages, 15 F.*

★ *Réédition de* Nadar est une bonne introduction à l'œuvre du photographe, portraits de ses contemporains, *Julliard, 158 pages, 180 F.*

★ Nadar, *hors-série de* Connaissance des arts, *68 pages, 55 F.*

